

Université de Montréal

La participation dans les associations
volontaires de personnes âgées:
le cas de l'Abitibi-Témiscamingue.

par

Daniel Thomas

Programme de sciences humaines appliquées

Faculté des études supérieures

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiae Doctor (Ph.D.)
en sciences humaines appliquées

Janvier 1998

(c) Daniel Thomas, 1998



AC
20
U54
1999
U. 001

Université de Montréal

La participation dans les associations
volontaires de personnes âgées;
le cas de l'Institut-Témiscamingue

par

Daniel Thoms

Programme de sciences humaines appliquées

Faculté des études supérieures

Cette thèse a été présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Baccalauréat honorifique (B.A.)
en sciences humaines appliquées

Janvier 1998



(c) Daniel Thoms, 1998

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée:

La participation dans les associations
volontaires de personnes âgées:
le cas de l'Abitibi-Témiscamingue.

présentée par

Daniel Thomas

a été évaluée par un jury composé des personnes suivantes:

Oscar Firbank président-rapporteur

Ricardo Zúñiga directeur de recherche

Louise Potvin membre du jury

Aline Vézina examinateur externe

représentant du doyen

Thèse acceptée le 15. 12. 1998

SOMMAIRE

Cette recherche porte sur la participation dans les associations volontaires de personnes âgées. Elle analyse le contexte associatif créé par les associations de personnes âgées dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et identifie les conditions qui sont reliées à la participation dans ces associations.

Les associations de personnes âgées sont de plus en plus nombreuses et diversifiées; et, dans certaines régions, elles suscitent l'adhésion d'une proportion importante de la population âgée. Pourtant, il existe très peu d'études canadiennes et québécoises sur la participation au sein de ces associations. Dans les théories gérontologiques, la participation aux associations volontaires de personnes âgées est fortement orientée par les préoccupations à l'égard de l'intégration sociale des individus ou de l'institutionnalisation de leurs actions collectives.

Nous réalisons une analyse à deux niveaux qui sont inter-reliés: celui du contexte associatif et celui de la participation individuelle. Notre analyse repose sur la notion d'expérience sociale qui met en oeuvre trois logiques d'action, soit l'intégration sociale, l'action stratégique et la subjectivation. Au niveau associatif, nous présentons le développement socio-historique de ces associations, leurs caractéristiques structurelles ainsi que leurs enjeux collectifs. Au niveau individuel, l'analyse repose sur des variables relatives aux motivations associatives et aux profils de participation ainsi que sur les dimensions subjectives de la participation.

Cette étude combine diverses méthodes de recueil et d'analyse de données. Le contexte géographique de l'étude est limité à la région de l'Abitibi-Témiscamingue, au sein de laquelle nous avons constitué un univers exhaustif des associations de personnes âgées.

Les données sur le développement et les enjeux actuels des associations ont été recueillies au moyen d'entrevues auprès de promoteurs et de personnes élues dans ces associations. La description de l'ensemble des associations repose sur un questionnaire auto-administré qui a été complété par des personnes élues (n=81). L'analyse des profils de participation repose sur un autre questionnaire auto-administré qui a été distribué auprès d'un échantillon de membres (n=386). L'analyse des dimensions subjectives de la participation repose principalement sur des entrevues réalisées auprès de membres (n=25).

Au plan collectif, les associations que nous avons étudiées sont intimement liées à quelques institutions sociales (paroisse, municipalité, syndicat) qui en facilitent l'émergence et la consolidation. Après une période pionnière, elles ont acquis une dynamique collective qui leur est propre. Nous avons analysé cette dynamique à partir de cinq enjeux qui sont révélateurs de leurs préoccupations collectives actuelles: l'affiliation des clubs locaux, la participation des membres, le recrutement de nouveaux membres, le pouvoir au sein des associations ainsi que les revenus de celles-ci.

Au plan individuel, la participation apparaît comme un phénomène multidimensionnel. L'analyse des profils de participation nous indique l'existence de variations considérables dans la durée de l'adhésion, dans l'intensité de la participation ainsi que dans la fréquence de la participation. Seules deux variables sont associées aux diverses dimensions de la participation: l'engagement envers l'association et la présence d'amis au sein de celle-ci. Mais les différences entre les associations sont reliées, de façon aussi importante que les différences entre les membres, à la participation. Aux niveaux local et régional, les interactions entre les adhérents se déroulent dans des contextes que l'on peut

spécifier à partir d'une catégorie formelle centrale que nous avons appelée l'engagement dans l'association. À cet égard, nous avons distingué quatre contextes de participation, soit l'engagement formel, l'engagement présumé, l'engagement effectif et l'engagement renoncé. Cette typologie des quatre contextes immédiats de participation permet de rendre compte des procédés de reconnaissance symbolique que les membres utilisent dans leurs relations sociales au sein de ces associations volontaires de personnes âgées.

REMERCIEMENTS

J'exprime toute ma gratitude à M. Ricardo Zúñiga, professeur à l'École de service social, qui a accepté de diriger cette thèse et qui l'a toujours fait avec beaucoup de générosité, d'humour et de disponibilité.

Je suis très reconnaissant à tous les membres des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue qui ont accepté de me rencontrer, de répondre à mes questions et de m'intégrer à leurs activités. Je remercie également Mme Céline Rousseau-Hallé qui a agi à titre d'agente de recherche pour la transcription et la vérification des entrevues, ainsi que pour l'entrée des données standardisées.

J'ai bénéficié, lors de la réalisation de cette thèse, des facilités de recherche offertes par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et, en particulier, par le Département des sciences sociales et de la santé, ainsi que du soutien financier du Fonds institutionnel de recherche (FIR). Je remercie mes collègues de la confiance qu'ils m'ont manifestée.

Finalement, mes derniers remerciements, mais non les moindres, vont à Colette Blais, ma conjointe, qui a partagé mes préoccupations, m'a supporté patiemment et m'a soutenu aux plans intellectuel et affectif tout au long de ce projet. De plus, elle a bien voulu effectuer la révision du texte final.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|------|
| Sommaire | iii |
| Remerciements | v |
| Liste des tableaux | xi |
| Liste des figures | xiii |
| Chapitre 1. Introduction | 1 |
| Chapitre 2. Les théories gérontologiques et le phénomène associatif | 6 |
| 2.1 Les théories gérontologiques | 6 |
| 2.2 La participation des adultes vieillissant aux associations volontaires | 18 |
| 2.3 L'action collective des adultes vieillissant | 37 |
| 2.4 Les associations de personnes âgées | 42 |
| 2.5 Bilan de la recension des écrits | 45 |
| 2.6 Le cadre d'analyse de la participation dans les associations volontaires de personnes âgées | 48 |
| Chapitre 3. La méthodologie | 60 |
| 3.1 La région couverte par l'étude | 61 |
| 3.2 La construction des données | 61 |
| 3.3 La constitution de l'univers des associations | 64 |
| 3.4 Le développement historique et le contexte actuel des associations | 67 |
| 3.5 La description de l'ensemble des associations | 71 |
| 3.5.1 Les variables utilisées | 71 |
| 3.5.2 Les instruments de mesure | 74 |
| 3.5.3 L'échantillon empirique | 78 |
| 3.5.4 La procédure de cueillette des données | 78 |

| | | |
|-------------|---|-----|
| 3.6 | La description et l'analyse de la participation du point de vue des acteurs impliqués | 79 |
| 3.6.1 | Les questions de départ | 79 |
| 3.6.2 | L'échantillonnage théorique | 80 |
| 3.6.3 | La procédure de cueillette des données | 82 |
| 3.6.4 | Les personnes interviewées | 83 |
| 3.6.5 | Le choix des sites et des événements | 85 |
| 3.6.6 | L'analyse des données | 87 |
| 3.7 | L'analyse des profils de participation | 89 |
| 3.7.1 | Les variables utilisées | 89 |
| 3.7.2 | Les instruments de mesure | 91 |
| 3.7.3 | L'échantillon empirique | 93 |
| 3.7.4 | La procédure de cueillette des données | 98 |
| 3.7.5 | L'analyse des données | 100 |
| 3.8 | La combinaison des données qualitatives et quantitatives | 100 |
| Chapitre 4. | Le développement des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue | 103 |
| 4.1 | La région de l'Abitibi-Témiscamingue | 103 |
| 4.2 | Le développement des associations de personnes âgées | 108 |
| 4.3 | La mortalité des associations de personnes âgées | 113 |
| 4.4 | L'affiliation des clubs locaux | 115 |
| 4.5 | Sommaire et discussion | 144 |
| Chapitre 5. | Les caractéristiques et les enjeux actuels des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue | 149 |
| 5.1 | Les objectifs et les incitations des associations | 149 |
| 5.2 | Les activités et les services des associations | 159 |
| 5.3 | L'enjeu de la participation | 167 |
| 5.4 | Les caractéristiques structurelles des associations | 178 |
| 5.5 | L'enjeu du recrutement des membres | 184 |
| 5.6 | Les modes de fonctionnement des associations | 191 |

| | | |
|---|--|-----|
| 5.7 | L'enjeu du pouvoir au sein des associations | 198 |
| 5.8 | Les ressources des associations | 202 |
| 5.9 | L'enjeu des revenus des associations | 206 |
| 5.10 | Sommaire et discussion | 220 |
| Chapitre 6. Les profils de participation aux associations | | 224 |
| 6.1 | Les caractéristiques des répondants | 225 |
| 6.2 | Les motivations associatives | 228 |
| 6.3 | Les profils de participation | 230 |
| 6.4 | Sommaire et discussion | 245 |
| Chapitre 7. Les trajectoires de participation | | 249 |
| 7.1 | L'adhésion | 251 |
| 7.2 | La participation aux activités | 264 |
| 7.3 | Les expériences concomitantes à la participation | 279 |
| 7.3.1 | Prendre sa retraite | 279 |
| 7.3.2 | La diminution des tâches domestiques | 283 |
| 7.3.3 | La présence d'un conjoint ou d'une conjointe | 286 |
| 7.3.4 | L'intégration dans l'association | 291 |
| 7.3.5 | Les autres expériences de participation | 299 |
| 7.4 | Prendre un poste de responsabilité | 303 |
| 7.5 | Cesser de participer | 313 |
| 7.6 | Conclusion | 319 |
| Chapitre 8. La participation aux associations | | 324 |
| 8.1 | L'action stratégique | 328 |
| 8.2 | L'action identitaire | 332 |
| 8.3 | La subjectivation | 335 |

| | |
|---|-----|
| 8.4 Les limites et les retombées de cette recherche | 338 |
| Chapitre 9. Conclusion | 343 |
| Bibliographie | 352 |
| Annexes | 367 |

LISTE DES TABLEAUX

| | | |
|-------------|---|-----|
| Tableau 1. | Description des populations et des effets étudiés | 20 |
| Tableau 2. | Caractéristiques méthodologiques des études sur les effets de la participation à des associations | 22 |
| Tableau 3. | Description des populations et des prédicteurs étudiés | 25 |
| Tableau 4. | Caractéristiques méthodologiques des études sur les prédicteurs de la participation aux associations de personnes âgées | 29 |
| Tableau 5. | Sommaire de la construction des données | 63 |
| Tableau 6. | Source d'identification des associations | 65 |
| Tableau 7. | Variables concernant les associations | 72 |
| Tableau 8. | Caractéristiques des membres interviewés | 84 |
| Tableau 9. | Variables concernant les membres des associations | 90 |
| Tableau 10. | Répartition des associations et des membres dans la population à l'étude et dans l'échantillon | 97 |
| Tableau 11. | Taux de réponse des membres | 99 |
| Tableau 12. | Année de création des clubs de l'Âge d'Or en Abitibi-Témiscamingue | 110 |
| Tableau 13. | Variation annuelle du nombre de clubs locaux membres de la FCAOR-ATU, de 1970-71 à 1995-96 | 126 |
| Tableau 14. | Thèmes reliés à l'affiliation chez les acteurs | 131 |
| Tableau 15. | Importance des objectifs associatifs | 155 |
| Tableau 16. | Les incitations des associations | 158 |
| Tableau 17. | Activités et services des associations | 161 |

| | |
|---|-----|
| Tableau 18. Caractéristiques structurelles des associations | 179 |
| Tableau 19. Caractéristiques du fonctionnement des associations | 193 |
| Tableau 20. Revenus des associations | 204 |
| Tableau 21. Caractéristiques des répondants | 226 |
| Tableau 22. Motivations associatives | 229 |
| Tableau 23. Profils de participation | 231 |
| Tableau 24. Comparaison des participants et des non participants | 234 |
| Tableau 25. Régression linéaire de la durée de l'adhésion | 237 |
| Tableau 26. Régression linéaire de l'intensité de la participation (nombre d'activités) | 240 |
| Tableau 27. Régression linéaire de la fréquence de participation | 243 |

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Le thème de la force du nombre

133

Chapitre 1:
Introduction

Cette thèse porte sur la participation dans les associations volontaires de personnes âgées. Elle a pour objectif d'analyser les liens dynamiques entre le contexte associatif, les membres de ces associations et leur participation à l'intérieur de celles-ci. Elle concerne spécifiquement les associations qui adoptent, comme critère explicite de recrutement de leurs membres, soit l'âge avancé, entendu habituellement comme étant celui de 65 ans ou plus, soit la retraite du travail salarié. Elles sont habituellement désignées comme des associations de personnes âgées ou des associations de personnes préretraitées et retraitées.

La participation sociale des adultes vieillissant⁽¹⁾ est un thème associé au vieillissement de la population et au retrait, de plus en plus précoce, de la vie de travail rémunéré dans les sociétés occidentales contemporaines. Or, le Québec est une société dont le vieillissement démographique est accéléré. Ainsi, entre 1941 et 1991, la proportion de la population âgée de 65 ans et plus y est passée de 5,3% à 11,2% (Mathews, 1988; Desjardins & Dumas, 1993). L'âge médian de la population constitue un autre indicateur de ce vieillissement démographique. Au Québec, cet âge est passé de 25,2 ans en 1970 à 34,5 ans en 1992, alors qu'il est de 33,8 ans dans l'ensemble du Canada (McKie, 1993). De plus, les projections démographiques indiquent que le Québec connaîtra probablement au cours des années à venir un des vieillissements les plus rapides en Occident (Mathews, 1988). En 2030, la proportion de personnes âgées de 65 ans et plus dans la population totale devrait atteindre 25,7% au Québec alors qu'elle correspondra à 21,3% dans l'ensemble des pays plus développés (Légaré, 1996). Dans la population active, l'âge de la retraite effective diminue progressivement. Au Canada, en 1994, elle était prise en moyenne à 62

¹ Nous reprenons l'expression «adulte vieillissant» proposée par Olds et Papalia (1996) afin de désigner la période de la vie humaine qui est située chronologiquement au-delà de 65 ans.

ans. Au-delà de 60 ans, la proportion de personnes actives sur le marché du travail décroît régulièrement (Desjardins & Dumas, 1993).

Si le vieillissement démographique crée un terrain favorable, il n'explique cependant pas grand-chose. L'intérêt pour la participation sociale des personnes retraitées a d'abord été académique lorsque la sociologie s'est intéressée à l'adaptation au vieillissement (Hendricks, 1992). Plus tard, la perspective de la société des loisirs, du temps libre, a fourni un autre cadre d'analyse des comportements des retraités (Delisle, 1992). Puis l'intérêt pour la participation sociale des adultes vieillissant s'est déplacé dans le champ sociopolitique avec l'émergence et le développement de groupes de retraités préoccupés par la défense de leurs droits et parfois, d'actions sociales plus étendues (David, 1989). De plus, l'intérêt de l'État pour diverses formes de cette participation sociale des retraités, en particulier celles du bénévolat, de l'entraide communautaire et du soutien familial, est devenu très manifeste (Tremblay, 1985). Ainsi donc, il s'agit d'un phénomène déjà balisé au cours des dernières années, au gré des intérêts académiques et des transformations sociales contemporaines.

Parmi l'ensemble des phénomènes qui composent la participation sociale des adultes vieillissant, nous étudions spécifiquement la participation des adhérents aux associations volontaires de personnes retraitées et préretraitées. Celle-ci est relativement importante pour deux raisons. D'abord, on observe, au cours des 30 dernières années, une importante augmentation numérique des associations volontaires dans la société québécoise. Entre 1973 et 1989, plus de 32 000 nouvelles associations, légalement enregistrées, ont été créées au Québec. En 1976, les clubs de l'Âge d'Or représentaient 11,5% de ces nouvelles associations. Ainsi, les associations de retraités et de préretraités occupent une place de plus en plus importante et diversifiée au sein du secteur

associatif qui est lui-même en pleine croissance (Langlois & coll., 1990; Fortin, 1992).

La seconde raison de l'importance de ce type de participation sociale est le taux d'adhésion des adultes vieillissant aux associations. Une étude réalisée au début des années 1980, auprès d'un échantillon représentatif de personnes âgées de 65 ans ou plus vivant à domicile au Québec, indique que 35,6% des gens âgés sont membres d'organismes communautaires; parmi eux, 40% participent à des activités sur une base hebdomadaire (Bouchard & Therrien, 1983). Delisle (1995) observe que le pourcentage d'adhérents aux associations (de tous âges) varie beaucoup selon diverses régions du Québec. Dans diverses études réalisées entre 1985 et 1993 dans sept régions, le pourcentage de gens âgés qui adhèrent à des associations varie entre 42,2% (en Gaspésie) et 66,4% (dans Lotbinière), mais il demeure toujours plus élevé dans ces régions que dans l'ensemble du Québec. Plus spécifiquement, Delisle observe que le taux d'adhésion à des associations d'aînés varie entre 31,1% (en Estrie) et 62,9% (dans Lotbinière). En somme, les associations de personnes âgées occupent une place numériquement plus importante depuis une trentaine d'années et elles peuvent, dans certaines régions, susciter l'adhésion d'une grande proportion de la population âgée.

Nos questions de départ concernaient ces adhérents et le contexte associatif dans lequel leur participation a lieu: Comment se développe la participation au sein des associations? À quoi celle-ci est-elle reliée au plan individuel et au plan du contexte associatif? Ces questions découlaient d'une implication auprès de groupes communautaires de personnes âgées. Les membres de ces associations s'interrogent souvent sur les facteurs favorables à la participation. Les réponses apportées à cette question sont de deux ordres: elles concernent soit les mécanismes de participation qu'il faut mettre en place, soit les caractéristiques des individus recrutés. Mais entre ces deux ordres de réalité, aucun pont n'est

jeté. Peu d'études cherchent à comprendre la dynamique entre le contexte de la participation, les membres et leurs interactions. À l'encontre de ce point de vue, nous proposons d'aborder le phénomène de la participation à partir d'une théorie qui permet de situer l'action des membres dans leur contexte.

Au plan analytique, nous utilisons surtout un schème explicatif actanciel qui considère la participation comme une pratique sociale intentionnelle et contextualisée. Au plan théorique, nous examinons la participation à la lumière de la théorie de Dubet sur l'expérience sociale. Nous développons cette analyse en recourant à des analyses de cas et à l'utilisation de variables qui concernent le contexte associatif, les membres des associations et le phénomène de la participation.

Le plan de l'exposé est le suivant: nous consacrons le second chapitre à une recension des théories gérontologiques et des études empiriques qui concernent cette forme de participation sociale ainsi qu'à la définition de notre objet de recherche; dans le chapitre suivant, nous décrivons la méthodologie de l'étude et ses diverses étapes; les chapitres 4 et 5 décrivent et analysent les associations volontaires de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue. Ces chapitres permettent de situer le contexte immédiat et le contexte régional dans lequel la participation des membres se réalise. Dans ces deux chapitres, nous combinons des données standardisées recueillies auprès des associations elles-mêmes ainsi que des informations recueillies lors d'entrevues auprès des acteurs concernés. Le reste de la thèse est consacré à la participation elle-même. Ainsi, le sixième chapitre présente une analyse des profils de participation des membres de ces associations. Ces profils ont été établis à partir de données standardisées. Puis, dans le chapitre 7, nous décrivons et nous analysons les trajectoires de participation au sein des associations, à partir des récits de pratique recueillis auprès des adhérents. Dans le chapitre 8,

nous présentons une synthèse de l'analyse des résultats en fonction de notre cadre d'analyse.

Comme nous le verrons, la théorie de l'expérience sociale permet d'analyser de façon novatrice la dynamique créée par la rencontre des membres et des associations de personnes âgées déjà constituées. Au sein de cette dynamique cohabitent des logiques d'action identitaire, stratégique et de subjectivation qui ne sont pas toujours intégrées entre elles. La tension entre ces trois logiques d'action joue un rôle crucial dans la participation aux associations de personnes âgées.

Chapitre 2:

Les théories gérontologiques et le phénomène associatif

Les préoccupations de départ que nous avons présentées dans le chapitre précédent exigent d'abord le traitement des acquis théoriques et empiriques concernant le phénomène de la participation des adultes vieillissant aux associations volontaires. Dans cet ordre d'idées, nous examinons dans ce chapitre la contribution des théories et des études empiriques en gérontologie sociale qui abordent le phénomène associatif. Après avoir rappelé, dans une première partie, quelques jalons des théories dans le domaine de la gérontologie sociale, nous examinons attentivement les études concernant la participation des adultes vieillissant aux associations volontaires. Ensuite, nous faisons état des études qui concernent les associations de personnes âgées. La conclusion sommaire de ce chapitre situe les acquis et les limites de ces apports théoriques et empiriques au regard de notre objet d'investigation. Finalement, nous présentons, dans la dernière partie de ce chapitre, le cadre d'analyse de la participation que nous utilisons dans cette étude.

2.1 Les théories gérontologiques

Dans la littérature gérontologique, la participation des adultes vieillissant aux associations volontaires est abordée sous l'angle de l'intégration sociale ou sous celui de l'intégration sociopolitique des personnes vieillissantes. Dans le premier cas, nous retrouvons les théories psychosociologiques qui ont marqué la naissance de la gérontologie sociale ainsi que les études qui considèrent cette participation comme un phénomène de loisir. Dans le second cas, les études s'intéressent surtout à l'action collective des adultes vieillissant à la lumière des théories sur les mouvements de pression ou sur les mouvements sociaux.

Puisque la participation est très souvent étudiée à la lumière des théories psychosociologiques du désengagement, de l'activité et de la sous-culture des personnes âgées, nous allons d'abord présenter, dans leurs grands traits, ces théories majeures en gérontologie sociale. Cette recension nous permettra, par la suite, de situer et d'interpréter les études empiriques portant spécifiquement sur la participation des adultes vieillissant aux associations volontaires. Après avoir défini brièvement le domaine de la gérontologie sociale, nous examinerons chacune de ces théories.

La gérontologie sociale est née aux États-Unis, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Cette expression, proposée par l'américain Steiglitz en 1949, a été reprise et popularisée après la parution, en 1953, du livre de Havighurst et Albrecht: Older People. Bien que certaines définitions de la gérontologie sociale peuvent être fort larges et inclure jusqu'aux mécanismes biologiques et psychologiques associés au vieillissement (Zay, 1981: 241), les études dans ce domaine concernent essentiellement les conditions sociales des adultes vieillissant, les composantes sociales du vieillissement individuel ainsi que la construction sociale de la vieillesse et du vieillissement.⁽²⁾

² Malgré ses prétentions très englobantes, la gérontologie sociale connaît une émergence assez tardive si on la compare à la psychologie du vieillissement et à la gériatrie. La première est marquée par la publication, dès 1922, de Senescence, dans lequel G.S. Hall soutient que le vieil âge présente des particularités psychologiques, puis par la mise sur pied, en 1928, du «Stanford Late Maturity Project» et la publication, en 1939, d'une compilation d'études par E.V. Cowdry: Problems of Aging. Pour la psychologie du vieillissement, la Seconde Guerre mondiale constitue un intermède avant une période expansionniste. Quant à la médecine gériatrique, elle a commencé à se développer systématiquement dans la seconde moitié du 19e siècle dans les vastes hospices français. La création d'une branche spécialisée de la médecine, intitulée gériatrie, a été proposée dès 1914 par l'américain d'origine viennoise I.L. Nasher (Gruman, 1979). La naissance de la gérontologie sociale coïncide avec l'essor de l'ensemble de la gérontologie, marquée par la création, en 1945, dans une perspective multidisciplinaire, de l'American Gerontological Society qui publiera, à compter de l'année suivante, le Journal of Gerontology (Estes &

Les chercheurs en gérontologie sociale ont développé une dizaine de théories majeures concernant le vieillissement et la situation des adultes vieillissant dans les sociétés occidentales contemporaines. Hendricks (1992; Hendricks & Hendricks, 1986) regroupe ces théories en trois générations successives. Dans la première, développée au début des années 1960, les théories se sont essentiellement préoccupées de la façon dont les individus s'adaptent au vieillissement. L'auteur inclut dans cette génération les théories du désengagement, de l'activité, de la continuité et de la sous-culture des personnes âgées. Dans la seconde génération, les théories de la stratification des âges et de la modernisation ont plutôt mis l'accent sur la façon dont la modification des structures sociales détermine le processus de vieillissement. Finalement, les théories de la troisième génération, élaborées depuis le milieu des années 1970, reconnaissent l'importance de la structure sociale, mais considèrent les individus comme des acteurs intentionnels. Ces dernières théories concernent soit, à un niveau global, l'économie politique du vieillissement, soit, à un niveau microsociologique, les relations entre les facteurs environnementaux et structureaux d'une part, et les individus d'autre part. Les études sur la participation associative des adultes vieillissant se rattachent aux théories de la première génération et, dans une moindre mesure, à celles de la dernière génération.

La théorie psychosociale du désengagement a été développée, entre 1957 et 1960, surtout par Cumming et Henry, à partir du "Kansas City Study of Adult Life".⁽³⁾ Dans la formulation initiale

coll., 1992).

³ Il s'agit d'une étude exploratoire étalée sur quatre années et ayant conduit à diverses formulations théoriques majeures. Elle a été menée conjointement par «Committee on Human Development» de l'Université de Chicago et le «National Institute of Mental Health», à compter de 1956, auprès de deux groupes. Le premier est un échantillon aléatoire stratifié (selon l'âge, le sexe et le statut socioéconomique) - à partir de la région métropolitaine de Kansas City - de 172 personnes (dont 88 hommes), âgées entre 50 et

de cette théorie, Cumming et Henry (1961) proposent que le processus normal de vieillissement est associé: 1) à une diminution de l'espace social (c'est-à-dire de la quantité et de la variété des interactions avec autrui); 2) à la perception par les personnes vieillissantes de cette diminution; et 3) à une modification des attentes à l'égard des relations avec autrui, qui deviennent plus individualisées et plus expressives. Ils organisent les données autour de cette théorie, développée de façon inductive et vérifiée au fur et à mesure de la recherche empirique, et la formulent ainsi:

« In our theory, aging is an inevitable mutual withdrawal or disengagement, resulting in decreased interaction between the aging person and others in the social systems he belongs to. The process may be initiated by the individual or by others in the situation. The aging person may withdraw more markedly from some classes of people while remaining relatively close to others. His withdrawal may be accompanied from the outset by an increased preoccupation with himself; certain institutions in society may make this withdrawal easy for him.»
(Cumming et Henry, 1961: 14)

En plus des trois propositions mentionnées précédemment, ils examinent aussi les modifications associées à la réalisation des principaux rôles sociaux. Ainsi, les adultes vieillissant vivent un processus d'adaptation à leurs conditions sociales de vie. Au terme de ce processus de désengagement mutuel entre l'individu et la société, un nouvel équilibre est atteint, caractérisé - au plan individuel - par une plus grande distance et un type de relation modifié avec autrui. Ces changements sont de trois ordres: 1) dans

70 ans, en bonne santé physique, n'ayant pas de problèmes financiers majeurs, et de classe moyenne ou ouvrière. Le second groupe, constitué à partir de la technique «boule de neige», comprend 107 personnes (dont 50 hommes) âgées de plus de 70 ans et répondant aux mêmes critères que précédemment. À partir des débats sur les résultats de cette étude, trois théories ont été développées: celle du désengagement, élaborée surtout par E. Cumming et W. Henry; celle de l'activité, proposée par R. Havighurst; et celle de la continuité, proposée par B. Neugarten.

le nombre de personnes avec lesquels l'individu interagit habituellement, dans le nombre d'interactions avec ces personnes et dans le dessein de l'interaction; 2) au plan qualitatif, dans le style ou la configuration de l'interaction; et 3) dans la personnalité de l'individu, qui est à la fois la cause et le résultat de la diminution de l'implication avec les autres et de la préoccupation croissante à l'égard de soi-même.

Cumming et Henry (1961) définissent le désengagement à la fois comme un processus associé à l'avance en âge et comme un état pouvant être décrit à partir des caractéristiques des relations qu'un individu entretient avec autrui. Dans cette seconde acceptation, le désengagement est théoriquement associé au vieillissement réussi ou optimal, que les auteurs mesurent par l'ajustement personnel. Cette dernière composante de la théorie du désengagement est normative puisqu'elle renvoie à un état d'équilibre souhaitable aux niveaux individuel et social.

Hochschild (1975) a fait un bilan des critiques théoriques et empiriques de cette théorie et en a proposé une reformulation. Il y relève trois problèmes théoriques majeurs. D'abord, cette théorie est non falsifiable puisqu'elle postule que le désengagement est un processus invariable (universel, inévitable et constant) dont uniquement la forme et l'apparition temporelle sont fluctuantes. Deuxièmement, les variables sont définies de façon beaucoup trop large dans un modèle trop simpliste.⁽⁴⁾ Ainsi, le désengagement, qui constitue la variable dépendante, et l'âge chronologique, qui constitue une des deux variables indépendantes,

⁴ Marshall (1981) estime que la théorie du désengagement est formulée en termes si obscurs qu'elle peut difficilement entraîner des contre-évidences et que son imprécision a contribué à son importance.

recouvrent une très grande variété de phénomènes distincts.⁽⁵⁾ De plus, les variables intermédiaires qui influent les formes du désengagement - soit notamment la personnalité, le type d'engagement initial, la situation de vie et les rôles sexuels - sont elles-mêmes des catégories fourre-tout. Finalement, la théorie du désengagement ne prend pas en compte la conception que les sujets de l'étude ont du vieillissement et de leur désengagement.

Hochschild propose une reformulation de la théorie du désengagement. Il définit le désengagement comme un processus variable. Il conçoit l'engagement à partir de deux dimensions: d'abord, une dimension sociale qui renvoie à l'existence de liens sociaux dans les sphères du travail, de la famille et des loisirs; ensuite, une dimension normative qui renvoie à la signification que les individus attribuent à ces liens. Il propose également que l'engagement varie selon le type de société (préindustrielle, industrielle ou postindustrielle) et selon la situation particulière de l'individu - caractérisée surtout à partir de la classe sociale et du sexe - dans cette société. Cependant, ces propositions marquent, selon Hendricks (1992), la fin de l'intérêt académique pour cette théorie.

La théorie de l'activité, présentée comme une alternative à celle du désengagement, plonge ses racines dans les études entreprises au milieu des années 1940.⁽⁶⁾ En effet, Cavan et coll. (1949), ainsi que Havighurst et Albrecht (1953) soutiennent que le maintien d'activités sociales peut atténuer les effets négatifs des

⁵ L'autre variable indépendante est l'ensemble des attentes sociales à l'égard du désengagement, mais elle est, dans une société donnée, une constante.

⁶ La première tentative de développer un programme de recherche systématique sur les aspects sociaux du vieil âge a été initiée par le «Social Science Research Council», dont le «Committee on Social Adjustment» établit en 1944 un sous-comité sur le «Social Adjustment in Old Age» que présidait R.J. Havighurst (Cavan & coll., 1949).

pertes de rôles sociaux vécues au vieil âge. Les travaux pionniers de Cavan et de Havighurst ont déterminé le cadre dans lequel ont été élaborées plusieurs théories gérontologiques ainsi que les questions de recherche sur la participation des adultes vieillissant aux associations volontaires.

Cavan et coll. (1949) définissent et analysent la nature, les modalités et les problèmes de l'ajustement personnel au vieillissement. Ils fixent à 60 ans le seuil d'une période appelée «later maturity» qu'ils caractérisent au plan social et au plan individuel. Au plan social, ils distinguent au sein de la culture américaine sept modèles culturels selon les périodes de vie, notamment l'âge moyen avancé (60 à 70 ans) et le vieil âge (70 ans et plus). Ces modèles définissent, pour chaque période de la vie, les conduites acceptables qui sont fixées soit par le groupe adulte (modèle sociétal), soit par les adultes vieillissant eux-mêmes (modèle des pairs). Dans la culture américaine, le modèle sociétal tend à être restrictif et protecteur, ne reconnaissant pas les besoins émotifs et psychologiques des adultes vieillissant et leur assignant un statut inférieur. Le modèle des pairs est plus agressif dans la recherche de la satisfaction des besoins; il tend à être centré sur l'âge et à permettre l'expression des besoins émotifs et psychologiques. Au plan individuel, les auteurs caractérisent cette période de vie à partir de données du recensement et d'une enquête auprès de 1 258 adultes vieillissant. Les critères de l'ajustement personnel sont le niveau de participation à des activités, la satisfaction à l'égard des activités, le bonheur global, l'absence de comportements non adaptés et les désirs comblés. Ils suggèrent que les facteurs qui facilitent l'ajustement sont: être concerné par le changement, se préparer avec des activités et des sources de revenus appropriées, effectuer une transition graduelle, contrôler la situation afin de maintenir un rôle social et un statut comme personne âgée.

Quelques années plus tard, Havighurst et Albrecht (1953) examinent les rôles sociaux et l'ajustement personnel des personnes âgées de 65 ans et plus.⁽⁷⁾ Ils estiment que les effets négatifs de la perte inévitable, avec l'avance en âge, de certains rôles peuvent être atténués par le maintien d'activités sociales: « we may conclude that the more active people are the better adjusted, as a rule, but there are a number of exceptions» (p. 287). En 1961, Havighurst énonce ainsi la théorie de l'activité: le vieillissement réussi signifie le maintien le plus longtemps possible des activités et des attitudes de l'âge adulte (Havighurst, 1961).

Lemon et coll. (1972) ont élaboré de façon très formelle la théorie de l'activité. En effet, ils définissent les concepts de base de cette théorie (l'activité, le soutien de rôle, le concept de soi, le changement de rôle et la satisfaction de la vie), précisent les liens qui relient ces concepts entre eux, énoncent quatre postulats et six théorèmes qui explicitent les relations entre ces concepts. Ensuite, ils proposent sept hypothèses qui permettent de vérifier les liens entre la fréquence des activités et la satisfaction de vie. Ces hypothèses peuvent être regroupées en trois catégories selon qu'elles sont relatives à: 1) la relation entre la fréquence des activités et la satisfaction de vivre; 2) la relation entre le type d'activité et la satisfaction de vivre; et 3) la relation entre d'une part, la perte de rôle et d'autre part, les

⁷ Ils définissent ainsi le rôle social: «A social role is a coherent set of activities that is recognized and judged by others as something apart from the individual who happens to fill it.» (Havighurst & Albrecht, 1953: 43). Ils identifient des domaines de rôle que les personnes âgées ont habituellement la possibilité de réaliser: arrière-grands-parents, grands-parents, parents, maison, parenté, club social, club d'affaires, église, informel, groupe social, groupe d'âge, activité civile, occupation, loisir. Il s'agit d'une étude réalisée en 1948 auprès de deux groupes de personnes âgées d'une petite ville (Prairie City) du centre-ouest américain: un échantillon représentatif (n=100) et un groupe composé de 221 autres sujets.

divers types d'activités et la satisfaction de vivre. Au plan empirique, ils ont testé ces hypothèses à partir d'une enquête auprès de personnes âgées de 52 ans et plus (n=411), mais ils ont observé peu de confirmation empirique de leurs propositions. Plus tard, Longino et Kart (1982) apportent des confirmations partielles à cette théorie mais proposent de la développer en la rattachant à la théorie de la sous-culture et à la perspective du déroulement de la vie.

Blau (1973) a également formalisé la théorie de l'activité. Elle a également proposé de remplacer la notion de perte de rôle par celle de «sortie de rôle».⁽⁸⁾ Elle propose que le veuvage - pour les femmes - et la retraite - pour les hommes - constituent les deux sorties de rôle spécifiques au vieil âge. Les effets de ces sorties de rôle se manifestent sur la vie relationnelle des individus, sur leur identification et sur leur humeur. Cependant, la durée et l'intensité de ces effets dépendent, d'une part, de la prévalence de la sortie de rôle parmi les pairs (ces pairs sont définis par l'âge, le sexe et le statut socioéconomique) et, d'autre part, de la nature et l'étendue des autres ressources de rôle disponibles. Ainsi:

« (...) the greater the number of optional role resources with which the individual enters old age, the better he or she will withstand the demoralizing effects of exit from the obligatory roles ordinary given priority in adulthood.» (Blau,1973: 238)

Ces propositions s'appuient, au plan empirique, sur une réinterprétation d'études réalisées au début des années 1950 et qui n'ont pas

⁸ Cette notion a été reprise par Ebaugh (1988), qui s'est intéressée au processus de sortie de rôle, défini comme le désengagement d'un rôle central dans l'identité, associé de façon concomitante à un rétablissement de l'identité dans un nouveau rôle qui tient compte du rôle précédent. L'«ex-» est caractérisé par le fait que la nouvelle identité incorpore des vestiges et des résidus du rôle précédent.

été originellement conçues pour vérifier l'utilité d'une théorie des rôles dans la compréhension de l'ajustement personnel au vieillissement.⁽⁹⁾ La théorie de Blau comprend également un volet normatif, d'ailleurs clairement exprimé par l'auteur, selon lequel il est préférable de maintenir des modèles d'activité acquis à l'âge adulte.

Dans la foulée de ces débats, quelques auteurs ont proposé l'existence d'une certaine continuité dans le processus de vieillissement individuel. À partir de l'étude de Kansas City, Havighurst et coll. (1968) proposent - dans une perspective beaucoup plus psychologique - que les relations entre les niveaux d'activité sociale et la satisfaction de vie sont probablement médiatisées par le type de personnalité. Ils proposent également l'existence d'une certaine continuité dans la personnalité, ce qui conduit à une théorie développementale du vieillissement. Toujours à partir de la même étude, Williams et Wirths (1965) observent l'existence de plusieurs styles de vieillissement et proposent - dans une perspective plus sociologique - que le vieillissement réussi est associé à la continuité dans le style de vie.

Par ailleurs, à partir de la première série des études longitudinales de l'Université de Duke sur le vieillissement normal, entreprises en 1955, Palmore et Maddox observent que le niveau d'activité sociale des adultes vieillissant se maintient dans le temps (Palmore, 1970). Ils attribuent cette persistance à l'existence de styles de vie individuels. Ces constats sont repris et énoncés de façon plus formelle par Atchley (1977). Après avoir

⁹ Il s'agit de deux études réalisées par l'Université Cornell, d'abord en 1951-1952, à Elmira dans l'état de New York (n=468), et ensuite, en 1952-1953, dans le district sanitaire de Kips Bay-Yorkville de la ville de New York (n=468) (Phillips, 1957).

constaté qu'il y a diverses stratégies pour affronter les ajustements spécifiques que l'avance en âge requiert, ce dernier conclut que:

« Regardless of the strategy used to cope with aging, adjustment can be called successful if the person remains at least as autonomous and mentally stable as he or she was earlier in adulthood. There are many definitions of success and they vary widely from person to person, as do the means used to pursue success. » (Atchley, 1977: 224)

Ainsi exprimée par Atchley, la théorie de la continuité n'est pas très élaborée. Elle demeure toutefois centrée sur la préoccupation de l'adaptation réussie au vieillissement et permet de porter l'attention sur les stratégies de résolution de problème acquises au cours de la vie.

La théorie de la continuité néglige la dimension sociale que les deux théories précédentes prenaient en compte dans une perspective fonctionnaliste. En effet, Cumming et Henry (1961) situent leur théorie dans le prolongement du cadre théorique général élaboré par T. Parsons et ils conçoivent l'action personnelle à l'interface de la personnalité et du système social.⁽¹⁰⁾ Le processus de désengagement est fonctionnel à la fois chez l'individu, puisqu'il lui permet de conserver un bon moral, et dans la société, car il libère un échelon d'âge pour des rôles que les personnes plus jeunes peuvent combler. La théorie de la continuité, pour sa part, ne retient de cet interface entre l'individu et le système social que l'action personnelle.

¹⁰ Cependant, l'étude de Kansas City adopte, au point de départ, un postulat sur l'importance des activités dans l'adaptation au vieillissement. La théorie du désengagement, développée à partir des résultats de cette étude et des travaux de T. Parsons, constitue une explication qui ne sera jamais aussi développée que la théorie de l'activité.

À l'inverse, la théorie de la sous-culture du vieillissement met l'emphase sur les conditions socioculturelles. Ainsi, Rose (1962) propose qu'une sous-culture peut se développer dans une catégorie de la population lorsque les membres ont une affinité les uns envers les autres et qu'ils sont, dans une certaine mesure, exclus des interactions avec d'autres groupes de la population. Cette sous-culture permet aux gens de développer une conscience de groupe et une identification à celui-ci, deux phénomènes qui ont ensuite pour conséquence d'élargir l'appartenance à la sous-culture du vieillissement. Dans cette perspective, les associations de personnes âgées constituent une manifestation du développement d'un nouveau sous-groupe social. Rose propose également que l'étendue de la participation à une sous-culture du vieillissement varie selon les types de communauté, comme, par exemple, les zones rurales en déclin, les villes centrales et les villes de retraités (Rose, 1965). Keith (1985) estime que le développement subséquent d'une approche anthropologique de l'âge et du vieillissement a conduit à l'exploration des modèles de vieillissement dans divers contextes culturels. Dans les sociétés modernes, diverses études anthropologiques démontrent que les communautés homogènes du point de vue de l'âge constituent des lieux de développement d'une identité culturelle (Santerre, 1989).

2.2 La participation des adultes vieillissant aux associations volontaires

La quasi-totalité des études sur la participation des adultes vieillissant aux associations volontaires s'inscrit dans l'une ou l'autre des théories gérontologiques de la première génération que nous avons présentées dans la section précédente.⁽¹¹⁾ Dans les études qui se rattachent aux théories du désengagement, de l'activité et de la continuité, les auteurs adoptent un schème explicatif causal dans lequel ils examinent les variables individuelles qui sont prédictives ou consécutives à la participation aux associations.⁽¹²⁾ Ces études empiriques sont orientées par les préoccupations théoriques relatives au vieillissement réussi. Cette visée adaptative au monde social constitué a cantonné pendant quelques décennies la gérontologie sociale dans ce que Marshall identifie comme un commerce des idées engagé dans un travail de réparation (Marshall & Tindale, 1975). Les études qui se rattachent à la sous-culture du vieillissement adoptent plutôt un schème explicatif fonctionnel dans lequel les auteurs postulent que chaque structure sociale fonctionnelle repose sur un consensus de valeurs parmi ses membres.

Les théories gérontologiques de la première génération, dont certaines ont été formalisées au début des années 1970, influencent

¹¹ D'ailleurs, Cavan (1949) considère que la participation à des associations volontaires constitue un indicateur de la participation sociale.

¹² La notion de schème explicatif a été développée par Berthelot (1990). Il s'agit d'un paradigme analytique qu'il définit ainsi: « (...) une matrice d'opérations permettant d'inscrire un ensemble de faits dans un système d'intelligibilité, c'est-à-dire d'en rendre raison ou d'en fournir une explication.» (p. 23) Il relève six schèmes explicatifs: causal, fonctionnel, structural (sémiologique), herméneutique (symbolique), actanciel et dialectique. Les deux premiers schèmes «semblent ainsi privilégier la dépendance de l'élément à expliquer vis-à-vis d'une série de facteurs objectifs pouvant constituer un système matériel.» (p.61).

de façon marquée les orientations des études empiriques sur la participation des adultes vieillissant aux associations volontaires. Dans un premier temps, nous examinons les études sur les conséquences de la participation des adultes vieillissant aux associations en laissant volontairement de côté les études qui ont porté sur des catégories plus générales, comme l'intégration sociale, les interactions sociales ou le bénévolat. Nous limitons notre recension aux études publiées après celle de Lemon et coll. (1972). Par conséquent, nous examinerons les résultats de neuf études ayant porté sur les conséquences de la participation associative des adultes vieillissant. Le tableau 1 présente les populations et les effets étudiés dans ces recherches empiriques.

Ces études portent spécifiquement sur la participation à des associations et certaines d'entre elles portent aussi sur la réalisation d'activités sociales moins spécifiques. Parmi ces études, deux n'ont pas été réalisées auprès d'échantillons de population; il s'agit de celle de Graney (1975), qui utilise un devis longitudinal, et de l'étude de Toseland et Sykes (1977), dont les sujets sont les membres d'un club de personnes âgées. Généralement, les taux de réponses sont élevés, sauf pour deux études: celle de Bull et Aucoin (1975) ainsi que celle de Toseland et Sykes (1977).⁽¹³⁾ Cette dernière étude est la seule à ne pas utiliser un groupe de comparaison. Presque toutes ces études utilisent un instrument multidimensionnel afin de mesurer le bonheur ou la satisfaction de la vie. Dans ce dernier cas, l'instrument le plus fréquemment utilisé est le Life Satisfaction Index (LSI-A) développé par Neugarten et coll. (1961) ou une de ses versions révisées.

¹³ Les taux de réponse de ces deux études sont respectivement de 46% et de 34%.

Tableau 1. Description des populations et des effets étudiés

| <u>Référence*</u> | <u>Échantillon</u> | <u>Effets étudiés</u> |
|----------------------|--|---|
| Longino (1982) | Représentatif des personnes de 65 ans et plus dans trois communautés (N= 1 209) | Satisfaction de la vie (LSI-B modifié: 13 <i>items</i>) |
| McClelland (1982) | Représentatif de la population âgée américaine (N= 1 763) | Satisfaction de la vie (LSI-B partiel: 4 <i>items</i>) |
| Cutler (1982) | Représentatif de la population âgée américaine (N= 2 390) | Satisfaction de la vie |
| Toseland (1977) | Représentatif des membres (55 ans et plus) d'un seul club (N= 137) | Satisfaction de la vie (LSI-Z: 13 <i>items</i>) |
| Cutler (1976a) | Représentatif de la population âgée américaine (N= 438) | Satisfaction de la vie Bonheur |
| Bull (1975) | Représentatif d'une ville (N= 97) | Satisfaction de la vie (LSI: 14 <i>items</i>) |
| Graney (1975) | Femmes âgées de 62 à 89 ans, suivies de façon prospective (N= 60) | Bonheur (Affect Balance Scale révisée) |
| Cutler (1973a) | Représentatif des personnes âgées d'une ville (N=170) | Satisfaction de la vie (LSI: 14 <i>items</i>) |
| Couët (1984) | Représentatif des retraités à Montréal (N= 102) | Satisfaction de la vie (LSI: 14 <i>items</i>) |

* Seul le premier auteur des références est indiqué.

Le tableau 2 présente quatre aspects de la méthode et de l'analyse utilisées dans ces études. Il s'agit du type de devis (longitudinal ou transversal), de l'utilisation d'un groupe de comparaison (participants et non-participants), de la définition de la variable dépendante (unidimensionnelle lorsque les auteurs n'utilisent que l'adhésion comme indicateur de la participation, multidimensionnelle lorsqu'ils utilisent plusieurs indicateurs) et finalement de l'utilisation de techniques d'analyse pour contrôler l'association des diverses variables. On observe que seulement deux études ne contrôlent pas l'association des diverses variables par des analyses multivariées.

Seule l'étude de Graney (1975) utilise un devis qui permet de préciser le sens de la relation entre l'affiliation à des associations et la variable dépendante. L'auteur observe une relation positive entre l'affiliation et la participation à des associations et le bonheur. Cependant, Graney étudie une population qui ne lui permet pas de généraliser ces résultats.

Deux études observent une corrélation positive directe entre les activités formelles et la satisfaction de vie (Couët & coll., 1984; Toseland & Sykes, 1977). Cependant, dans l'étude de Couët et coll., cette corrélation est faible et, comme l'avaient observé Lemon et coll. (1972), les activités informelles et intimes sont reliées de façon beaucoup plus forte à la satisfaction de vivre. Cependant, Toseland et Sykes (1977) observent que le niveau de participation aux activités d'un centre communautaire est le plus fort prédicteur de la satisfaction de vivre.

Tableau 2. Caractéristiques méthodologiques des études sur les effets de la participation à des associations

| <u>Référence*</u> | <u>Devis</u> | <u>Groupe de comparaison</u> | <u>Variable dépendante</u> | <u>Contrôle de variables</u> |
|-------------------|--------------|------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Longino (1982) | Transversal | Oui | Multidimensionnelle | A.M.** |
| McClelland (1982) | Transversal | Oui | Multidimensionnelle | A.M. |
| Cutler (1982) | Transversal | Oui | Multidimensionnelle | Aucun |
| Toseland (1977) | Transversal | Non | Multidimensionnelle | A.M. |
| Cutler (1976a) | Transversal | Oui | Unidimensionnelle | A.M. |
| Bull (1975) | Transversal | Oui | Multidimensionnelle | A.M. |
| Graney (1975) | Longitudinal | Oui | Multidimensionnelle | Aucun |
| Cutler (1973a) | Transversal | Oui | Multidimensionnelle | A.M. |
| Couët (1984) | Transversal | Oui | Multidimensionnelle | A.M. |

* Seul le premier auteur des références est indiqué.

** A.M. = Analyse multivariée

Cutler (1973a, 1976a, 1982) n'observe pas de relation entre l'affiliation à des associations et la satisfaction de vivre. Il propose d'abord que les résultats des études antérieures découlent de biais de sélection puisque les personnes en meilleure santé et ayant un niveau socioéconomique plus élevé ont une plus grande satisfaction de vivre et participent plus aux associations (1973a). Ensuite il observe que seule la participation aux associations religieuses est liée à la satisfaction de vivre. Par ailleurs, Longino et Kart (1982) observent une corrélation positive entre les activités informelles avec des proches et la satisfaction de vivre, même lorsque les autres variables sont contrôlées, ainsi qu'une relation négative entre l'affiliation à des associations et la satisfaction de vivre.

Les résultats obtenus dans ces études ne sont pas concluants. Seul l'engagement dans des activités informelles avec des amis est associé à la satisfaction de la vie alors que l'engagement dans des rôles formels n'est pas associé à cette variable. Plus tard, Liang et coll. (1980) ont soutenu que l'intégration sociale perçue, et non pas celle qui est objective, est liée à un moral satisfaisant.

Les résultats non consistants et parfois même contradictoires obtenus dans ces études ont conduit à développer cette idée que les liens entre les activités sociales et ses conséquences psychologiques sont médiatisés par des composantes subjectives. Ainsi, Liang et coll. (1980) et, avant eux, Lemon et coll. (1972) avaient proposé respectivement que l'intégration sociale perçue et le ton émotif de la relation avaient ce rôle intermédiaire. McClelland (1982) a développé cette idée, en proposant l'intégration de la théorie de l'activité et celle de la sous-culture, et l'a testée. Il a observé une relation entre la participation à des activités sociales, notamment l'affiliation à des associations volontaires et la satisfaction de vivre. Cependant, cette relation est médiatisée par deux dimensions subjectives: la perception de la qualité de l'interaction sociale et l'appréciation de soi comme individu. Ce

développement intègre ces deux éléments majeurs de la théorie de la sous-culture du vieillissement proposée par Rose (1962), selon laquelle la conception de soi-même n'est pas immuable, mais résulte des interactions avec autrui.

L'influence des théories gérontologiques de la première génération se manifeste aussi dans les études qui ont concerné les prédicteurs de la participation des adultes vieillissant aux associations volontaires. Considérant l'importance de ces études dans notre démonstration, nous en avons réalisé un relevé plus exhaustif. Ainsi, le tableau 3 décrit les populations utilisées et les prédicteurs étudiés dans 19 de ces études. Dix de ces études portent spécifiquement sur l'utilisation de centres communautaires pour personnes âgées, une concerne les clubs de l'Âge d'Or, et huit d'entre elles portent sur la participation dans des associations moins spécifiques. Parmi ces dernières, trois études ne se limitent pas à la participation dans les associations de personnes âgées, mais englobent d'autres associations (Cutler, 1977; Trela & Simmons, 1971; Wan & Odell, 1983). Néanmoins, nous les avons incluses parce qu'elles utilisent un devis longitudinal alors que toutes les études qui concernent la participation uniquement à des associations de personnes âgées utilisent un devis transversal.

Tableau 3. Description des populations et des prédicteurs étudiés

| <u>Référence*</u> | <u>Échantillon</u> | <u>Prédicteurs étudiés</u> |
|-------------------------------|---|---|
| Centres communautaires | | |
| Krout (1990) | 13 807 personnes âgées de 60 ans et plus choisies au hasard dans la population américaine | Âge, sexe, race, éducation, revenu du ménage, modalité de vie, santé, autonomie physique fonctionnelle, interactions sociales, urbanisation |
| Krout (1988b) | 125 utilisateurs d'un centre communautaire choisis au hasard | Âge, sexe, éducation, revenu, modalité de vie, santé, mobilité, contacts avec amis et voisins, statut marital, propriété du logement, satisfaction des activités |
| Ferraro (1987) | 48 utilisateurs d'un centre communautaire | Âge subjectif, éducation, santé, modalité de vie, contacts sociaux, satisfaction de la vie, anxiété, fréquence des activités |
| Ralston (1984) | 106 personnes âgées de race noire utilisatrices (un groupe) et non utilisatrices (deux groupes) | Âge, sexe, éducation, travail antérieur, situation de retraite, statut marital |
| Krout (1983) | 250 personnes âgées utilisatrices et non utilisatrices choisies au hasard | Âge, sexe, éducation, revenu du ménage, modalité de vie, statut marital, durée de résidence, propriété du logement, santé, mobilité, contacts, transport |
| Demko (1979) | 54 utilisateurs en deux groupes (intensité de la participation) | Âge, sexe, race, éducation, revenu, travail antérieur, statut marital, modalité de vie |
| Hanssen (1978) | 129 utilisateurs et non-utilisateurs choisis au hasard, en 4 groupes selon l'intensité de la participation | Éducation, revenu, statut marital, modalité de vie, contacts sociaux, transport, distance, source d'informations |
| Tissue (1971) | 286 utilisateurs et non-utilisateurs choisis au hasard, en 2 groupes | Modalité de vie, contacts sociaux, statut social auto-attribué, moral, activités, anomie, satisfaction de la vie |

Tableau 3. Description des populations et des prédicteurs étudiés (suite)

| <u>Référence*</u> | <u>Échantillon</u> | <u>Prédicteurs étudiés</u> |
|---------------------------------------|--|---|
| Centres communautaires (suite) | | |
| Trela (1971) | 350 personnes âgées | Âge, sexe, statut marital, santé, incapacités physiques, raisons de participation |
| Storey (1962) | 400 personnes, 50 ans et plus, utilisatrices et non utilisatrices | Âge, sexe |
| Clubs de l'Âge d'Or | | |
| Ouellette (1986) | Représentatif des membres et des officiers élus des clubs au Nouveau-Brunswick (N= 1 832) | Âge, sexe, statut marital, statut socioéconomique, santé, langue maternelle, langue parlée à la maison, urbain-rural, lieu de naissance, langue parlée au club, participant à un projet N.H. |
| Associations générales | | |
| Bouchard (1983) | Échantillon représentatif, 65 ans et plus, au Québec | Âge, sexe, éducation, revenu, santé |
| Wan (1983) | Échantillon de 6 603 hommes | Statut socioéconomique, statut marital, retraite, événements de la vie, participation antérieure |
| Babchuk (1979) | Échantillon représentatif, 65 ans et plus (N= 175) | Âge, sexe, |
| Cutler (1977) | Deux groupes, initialement choisis au hasard (n= 374; n= 106) | Âge, sexe |
| Trela (1976) | 320 personnes, 62 ans et plus, participantes et non participantes | Statut social (éducation et travail) |

Tableau 3. Description des populations et des prédicteurs étudiés
(suite)

| <u>Référence*</u> | <u>Échantillon</u> | <u>Prédicteurs étudiés</u> |
|--------------------|---|--|
| Clemente (1975) | 1 022 personnes, 65 ans et plus, défavorisées | Sexe, éducation, revenu, race, santé |
| Babchuk (1969) | Échantillon représentatif, un État américain (n=402) | Âge, sexe, statut marital, durée de résidence, statut socioéconomique (éducation et travail), rural/ urbain |
| Downing (1957) | 1 807 personnes, 65 ans et plus | Âge, sexe, statut socioéconomique, facilité de transport |

* Seul le premier auteur des références est indiqué dans le tableau.

Comme on peut le voir au tableau 4, neuf de ces études ont été réalisées auprès de populations générales d'adultes vieillissant et six d'entre elles l'ont été à partir d'échantillons choisis au hasard. Dix études ont été réalisées auprès de participants et cinq d'entre elles l'ont été à partir d'échantillons choisis au hasard. L'étude de Ferraro et Cobb (1987) est la seule dont la taille de l'échantillon est inadéquate pour l'analyse multivariée qui a été effectuée.⁽¹⁴⁾

¹⁴ Elle ne contient que 48 personnes alors qu'un échantillon au hasard de 84 sujets est requis pour détecter une corrélation modérée (coefficient de corrélation de Pearson de 0,30) avec un pouvoir de 80% et un risque d'erreur de type I de 0,05 (Cohen, 1988).

Tableau 4. Caractéristiques méthodologiques des études sur les prédicteurs de la participation aux associations de personnes âgées

| <u>Référence*</u> | <u>Devis</u> | <u>Groupe de comparaison</u> | <u>Variable dépendante</u> | <u>Contrôle de variables</u> |
|-------------------------------|--------------|------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| Centres communautaires | | | | |
| Krout (1990) | Transversal | Oui | Unidimensionnelle | A.M.** |
| Krout (1988b) | Transversal | Non | Multidimensionnelle*** | A.M. |
| Ferraro (1987) | Transversal | Non | Multidimensionnelle**** | A.M. |
| Ralston (1984) | Transversal | Oui | Multidimensionnelle | A.M. |
| Krout (1983) | Transversal | Oui | Unidimensionnelle | A.M. |
| Demko (1979) | Transversal | Oui | Multidimensionnelle | Aucun |
| Hanssen (1978) | Transversal | Oui | Unidimensionnelle | Aucun |
| Tissue (1971) | Transversal | Oui | Unidimensionnelle | Aucun |
| Trela (1971) | Longitudinal | Oui | Unidimensionnelle | Aucun |
| Storey (1962) | Transversal | Oui | Unidimensionnelle | Aucun |
| Clubs de l'Âge d'Or | | | | |
| Ouellette (1986) | Transversal | Non | Multidimensionnelle | C.C.** |
| Associations générales | | | | |
| Bouchard(1983) | Transversal | Non | Unidimensionnelle | Aucun |
| Wan (1983) | Longitudinal | Non | Unidimensionnelle | A.M. |
| Babchuk (1979) | Transversal | Non | Multidimensionnelle | A.M. |
| Cutler (1977) | Longitudinal | Non | Multidimensionnelle | Aucun |
| Trela (1976) | Transversal | Oui | Unidimensionnelle | Aucun |
| Clemente(1975) | Transversal | Non | Multidimensionnelle | A.M. |
| Babchuk (1969) | Longitudinal | Oui | Unidimensionnelle | Aucun |
| Downing (1957) | Tranversal | Oui | Unidimensionnelle | Aucun |

* Seul le premier auteur des références est indiqué.

** A.M. = Analyse multivariée.

C.C. = Corrélation canonique.

*** Fréquence, durée et stabilité de la participation.

**** Fréquence, durée et variété de la participation aux activités.

Dix études utilisent un groupe de comparaison. Elles comparent soit des membres d'associations avec des non-membres, soit des participants avec des non-participants. Comme l'indique le tableau 4, la majorité des études n'utilise que l'adhésion comme mesure de la participation alors que huit d'entre elles combinent plusieurs variables. Finalement, plus de la moitié de ces études contrôlent l'association des diverses variables en utilisant des analyses multivariées.

Les résultats de ces études nous indiquent que les variables sociodémographiques ne sont pas associées de façon consistante à la participation aux associations. Des études ne rapportent pas de différence significative entre les hommes et les femmes (Hanssen & coll., 1978; Krout & coll., 1990; Babchuk & coll., 1979) alors que Krout (1983) avait observé une surreprésentation des femmes parmi les membres d'un centre communautaire et que Downing (1957) avait observé chez celles-ci plus d'intérêt pour un club de personnes âgées. Chez les adultes, le taux de participation générale diminue dans les groupes d'âge plus vieux, le déclin étant moins prononcé chez les femmes et les membres des classes aisées (Babchuk & Booth, 1969) alors que d'autres études observent que l'âge n'est pas relié à la participation aux centres communautaires (Hanssen & coll., 1978; Krout, 1983). Par ailleurs, Krout et coll. (1990) observent que l'âge élevé est le second prédicteur de l'utilisation de centres communautaires. Krout et coll. (1990) n'ont pas observé de différences de participation selon la race, comme celles de Demko (1980) et de Storey (1962), alors que Ralston (1984) avait proposé qu'il y avait un manque d'accessibilité des centres communautaires à la minorité noire. Clemente et coll. (1975) avaient observé que les adultes vieillissant noirs avaient des taux d'affiliation et de participation plus élevés, mais ces auteurs avaient inclus les organisations religieuses dans leur étude.

Les principales variables utilisées dans l'élaboration du statut socioéconomique (éducation, travail antérieur et revenu) ne

sont pas liées, de façon consistante, avec la participation chez les adultes vieillissant. Les participants aux centres communautaires n'ont pas un niveau d'éducation ni un statut d'emploi moins élevé que les non-participants (Trela & Simmons, 1971; Hanssen & coll., 1978; Krout, 1983). Par ailleurs, Bouchard et Therrien (1983) ont observé que la participation aux organismes communautaires augmentait avec le revenu familial. Cependant, Tissue (1971) observe que les membres d'un centre communautaire sont surtout issus de la classe ouvrière. De plus, Krout et coll. (1990) observent que la participation aux centres communautaires diminue lorsque le revenu augmente. Dans les études sur la participation aux associations volontaires chez les adultes plus jeunes, on a plutôt observé que le taux d'affiliation aux associations était associé à des statuts socioéconomiques plus élevés (Babchuk & Booth, 1969; Tomeh, 1973; Smith, 1975). Ouellette (1986) observe que l'appréciation de certaines activités et la participation à celles-ci, dans les clubs de l'Âge d'Or du Nouveau-Brunswick, sont reliées à la combinaison de variables sociodémographiques avec l'appartenance socio-culturelle.

La participation est parfois liée à l'état de santé. Ainsi, Bouchard et Therrien (1983) ont observé que la participation diminuait lorsque l'état de santé diminuait. Dans l'étude de Krout et coll. (1990), les problèmes de santé fonctionnelle sont fortement et positivement associés à la participation. D'autres études n'avaient pas observé de différence entre les utilisateurs et les non-utilisateurs relativement à leur état de santé (Hanssen & coll., 1978; Krout, 1983).

Même si les variables démographiques peuvent avoir une certaine utilité dans l'étude des prédicteurs de la participation, Smith (1975) souligne qu'à tous les âges, elles sont beaucoup moins importantes que des variables de personnalité, d'attitude et de situation. Cependant, il mentionne également que très peu d'études sont réalisées dans ce domaine.

On s'est rarement interrogé sur les aspirations générales à la participation communautaire, notamment chez les adultes vieillissant. Cutler (1973b) observe, dans une étude exploratoire, que les adultes vieillissant qui percevaient leur groupe d'âge comme ayant moins de prestige étaient plus favorables à des activités politiques destinées à améliorer leur sort. Par ailleurs, Monk et Cryns (1974) observent que la croyance en la capacité de servir les autres ainsi que l'étendue des intérêts sociocommunautaires sont positivement associés à l'intention de faire un travail volontaire. Dans l'étude longitudinale de l'Université de Duke, Palmore (1981) observe que le sens du contrôle des événements et le sens de la réalisation sont, respectivement chez les hommes et chez les femmes, des prédicteurs de la fréquence des activités sociales formelles (associations, clubs, églises).

Les études longitudinales sur l'affiliation des individus aux associations sont peu nombreuses (Babchuk & Booth, 1969; Cutler, 1977; Wan & Odell, 1983). En conséquence, nous compléterons l'examen de celles-ci avec quelques résultats de l'étude longitudinale de l'Université de Duke sur le vieillissement normal. Babchuk et Booth (1969) observent que le taux d'affiliation, observé à quatre ans d'intervalle, dans un groupe d'adultes âgés entre 21 et 70 ans, est relativement stable. Cependant, environ les deux-tiers des individus ont quitté une association et adhéré à une autre association au cours de cette période (ce qui explique partiellement la variation du taux d'adhésion). Ces changements peuvent être liés aux caractéristiques des associations. L'adhésion aux associations créées depuis plus longtemps, ayant de multiples objectifs et un plus grand nombre d'adhérents, est plus stable. Cutler (1977) utilise les résultats de deux études longitudinales. D'abord, il utilise les résultats d'une partie de l'étude de l'Université de Duke, réalisée auprès d'adultes qui avaient au départ (en 1968) entre 46 et 70 ans (âge moyen: 58.4 ans). La seconde étude portait sur des résidants âgés de 65 ans ou plus (lors de la première entrevue) d'une petite ville de l'Ohio,

interviewés à trois ans et demi d'intervalle. Dans ces deux études, les résultats de la participation à des associations volontaires indiquent que les répondants tendent, au cours d'un intervalle de quatre ans, à maintenir leur niveau de participation. Les résultats des études longitudinales précédentes, réalisées à l'Université de Duke (Palmore, 1981), indiquaient également qu'il y a une grande continuité dans les variables d'activités sociales formelles et que le sens du contrôle des événements et le sens de la réalisation sont, respectivement chez les hommes et chez les femmes, des prédicteurs de la fréquence des activités sociales formelles (associations, clubs, églises). Par ailleurs, Wan et Odell (1983) observent qu'il y a, chez les hommes, une stabilité dans la participation aux associations volontaires malgré des événements importants comme le veuvage et la retraite.

Si on observe une certaine stabilité dans les taux de participation aux associations, ce qui indique une continuité de ce type de pratiques sociales, les études nous apprennent également que les individus qui demeurent actifs changent d'associations. L'accessibilité aux associations varie selon le cycle de vie. Le type d'associations auxquelles les individus adhèrent change selon le cycle de vie familiale (Knoke & coll., 1977).

Deux études, publiées en 1991, nous indiquent que la participation dans les centres communautaires de personnes âgées est un phénomène complexe. En effet, Krout (1991) et Ralston (1991) s'intéressent aux variables prédictives de la participation dans plusieurs centres communautaires pour personnes âgées en prenant en considération diverses dimensions de la participation.⁽¹⁵⁾ Ainsi, Krout (1991) distingue trois dimensions de la participation, soit

¹⁵ L'étude de Krout (1991) a été réalisée auprès de 235 personnes dans huit centres communautaires et celle de Ralston (1991) a été réalisée auprès de 623 personnes dans 15 centres communautaires.

la durée de la participation (le nombre d'années d'adhésion), le nombre d'activités différentes et la fréquence (hebdomadaire) de participation. Ralston (1991), pour sa part, distingue deux dimensions, soit, d'une part, la fréquence (mensuelle) et la durée de la participation et, d'autre part, la fréquence de participation et la fréquence d'utilisation des services. Krout observe que les variables prédictives qui sont traditionnellement utilisées ne sont pas reliées de façon consistante avec les trois dimensions de la participation. Ralston, pour sa part, observe que les différences entre les centres communautaires sont plus importantes que les différences entre les participants eux-mêmes. En somme, la participation comporte diverses dimensions qui ne sont pas nécessairement reliées entre elles. L'élaboration d'une typologie de la participation requiert l'étude de divers sites.

La participation aux associations volontaires est également appréhendée dans les termes de l'analyse anthropologique de la vieillesse (Keith, 1985). À cet égard, Myerhoff (1978) a analysé un centre de jour géré par la communauté juive du quartier de Venice, à Los Angeles. Elle décrit une culture particulière qui s'alimente aux rites judaïques et à la culpabilité d'être des survivants de l'Holocauste. Cette culture est caractérisée par un très grand sens des responsabilités à l'égard d'autrui, par la recherche d'une signification à l'existence humaine et par une préoccupation importante à l'égard de la dignité humaine. Deux études prolongent cette analyse classique. En Grande-Bretagne, Hazan (1986) analyse le centre de jour pour personnes âgées comme un environnement qui suspend le temps et qui permet aux participants de gérer leur image corporelle. Pour sa part, Jerrome (1989) analyse les clubs pour personnes âgées comme des lieux qui permettent, notamment par des rituels collectifs, d'exprimer et d'améliorer la situation de confusion culturelle et normative associée à la retraite.

Au Québec, les études sur la participation dans les associations volontaires de personnes âgées sont très rares. Dans une

étude exploratoire réalisée en 1982-1983 auprès de 65 associations volontaires de personnes âgées, Brault (1987) observe que plus de 50% d'entre elles consacrent leurs activités à l'organisation de loisirs. Il s'agit là du principal secteur de la vie sociale reconnu et accessible aux personnes retraitées. Par ailleurs, certaines associations illustrent, selon l'auteur, la volonté des adultes vieillissant de prendre des décisions sur des sujets qui les préoccupent et d'instaurer de nouveaux rapports avec leur environnement social. Ces types d'associations constituent des lieux d'éducation populaire et d'entraide mutuelle. De nombreuses tentatives originales témoignent d'une volonté novatrice des adultes vieillissant d'intervenir pour améliorer leurs conditions de vie et leur environnement communautaire. Dans une recherche subséquente, Brault (1990) s'intéresse au bénévolat que les personnes retraitées exercent dans des centres de bénévolat et dans des organismes communautaires. Les personnes retraitées partagent les mêmes motivations que les autres bénévoles, sauf en ce qui concerne les intérêts professionnels. Leur engagement est également relié à l'expression de leur foi religieuse, incarné notamment dans la charité chrétienne.

Adoptant une perspective culturelle, Cusack (1994) propose un cadre d'analyse afin d'explorer la culture du leadership dans les centres communautaires de loisirs pour personnes âgées. Elle a réalisé une étude ethnographique dans un centre communautaire de loisirs d'une banlieue de Vancouver. Elle propose un cadre d'analyse qui incorpore trois niveaux culturels. Le premier niveau concerne les aspects les plus visibles de l'organisation, tels son histoire, sa structure et son fonctionnement ainsi que son environnement physique. Le second niveau renvoie aux objectifs et aux croyances qui se reflètent dans les interactions entre les *leaders* âgés et les professionnels. Le troisième niveau est composé des postulats sous-jacents aux quatre dimensions culturelles suivantes: la retraite, les besoins et les habiletés des personnes retraitées, le pouvoir ainsi que le leadership.

Comme Brault (1990) l'avait relevé, Cusack (1994) observe que la retraite n'est généralement pas vécue comme un événement critique chez ces *leaders* retraités. Ces derniers la voient plutôt comme une occasion de développer leur potentiel personnel et d'apporter une contribution sociale. Ils ont, cependant, de la difficulté à identifier leurs forces et leurs faiblesses et ils sont peu intéressés aux activités éducatives. Le pouvoir est une notion qui conserve une connotation négative pour eux-mêmes et que les retraités associent au président et au directeur du centre communautaire. Le *leadership* est associé au fait d'assumer des responsabilités, d'avoir des tâches à accomplir et de rencontrer des difficultés.

Comme nous pouvons l'observer, ces études adoptent essentiellement une seule logique théorique, soit celle de l'intégration sociale des adultes vieillissant. La plupart de ces études s'inscrivent nettement dans la perspective de la première génération des théories gérontologiques. Cependant, d'autres orientations théoriques qui adoptent une perspective de changement social ou une perspective d'institutionnalisation des mouvements de revendication, font porter l'attention sur l'action collective des adultes vieillissant. Nous les examinons dans la section suivante.

2.3 L'action collective des adultes vieillissant

Il est nécessaire de replacer les actions collectives des associations de personnes âgées dans le contexte institutionnel des sociétés capitalistes démocratiques libérales.⁽¹⁶⁾ Dans celles-ci, les associations sont rattachées à la fois à la société civile et à l'État. La notion de société civile résulte d'une dichotomie, introduite par la théorie politique libérale, de l'espace social en deux domaines: l'un public, qui est celui de l'État, et l'autre privé, qui relève plutôt de la famille et de l'économie capitaliste (Bowles & Gintis,1988; Hirschman,1980). Notion polysémique, la société civile est relative à la discussion autour de «la tentative de définir l'ensemble des solidarités normatives qui assurent le lien social, l'interaction.» (Thériault,1985: 127). La société civile se compose des relations sociales établies par les individus, sur la base de la réciprocité et du volontariat. Ces relations ne doivent pas leur existence à l'État et ne sont pas fondées sur le droit ou sur l'obligation juridique. Ainsi, les associations volontaires peuvent être considérées comme la résultante du volontarisme à l'oeuvre dans la société civile. Mais elles sont aussi reliées aux conséquences du développement du pouvoir étatique et de ses ramifications institutionnelles dans la vie quotidienne des individus et des groupes sociaux.

La distinction nette qui est établie entre les institutions publiques et les institutions privées, et à partir de laquelle on pouvait cantonner les associations volontaires dans le domaine contractuel privé, est actuellement désuète. Il en est ainsi parce que plusieurs domaines, tels que l'éducation, la santé, la famille,

¹⁶ C'est-à-dire «ces quelque deux douzaines de nations dont la vie sociale est structurée par un État aux pouvoirs limités, où la plupart des adultes jouissent des libertés civiles et ont accès au suffrage, et où l'économie se caractérise par la production pour un marché employant de la main-d'oeuvre salariée et des moyens de production privés.» (Bowles & Gintis,1988: 24,note en bas de page)

la culture, les loisirs et même le temps libre, «sont entrés dans le champ de l'intérêt général où se rencontrent précisément l'État et la société» (Passaris & Raffi, 1984: 26) et parce que ces nouveaux domaines d'intérêt collectif interfèrent largement avec la vie privée. Ensuite, les associations volontaires sont reliées au maintien de l'ordre social, mais elles sont également associées au changement social. Dans le premier ordre d'idée, les sociologues traitent du rôle de régulation sociale des associations volontaires, considérées comme des agents de soutien de l'ordre normatif (Babchuk & Edwards, 1965), alors que les politologues d'inspiration pluraliste les abordent comme modalités de diffusion du pouvoir (Dion, 1971). Dans le second ordre d'idée, celui du lien entre les associations et le changement social, les sociologues se sont intéressés à l'action collective organisée (Neveu, 1996). Dans ce vaste champ d'analyse des mouvements sociaux, nous n'examinons que les études qui concernent les groupes d'adultes vieillissant.

Le vieillissement démographique accroît la visibilité relative des représentations des adultes vieillissant et augmente l'influence de la population âgée dans le champ politique. Cette influence accrue peut se manifester directement par le poids électoral ainsi que par la capacité de s'organiser en larges associations de masse dynamiques et représentatives qui sont capables de faire pression sur les pouvoirs publics. Les transformations contemporaines de l'État favorisent l'émergence des groupes de pression même si leur légitimité publique survient plusieurs années après que leurs activités aient été bien établies. Les groupes de pression sont définis comme des organisations dont les membres agissent ensemble afin d'influencer les politiques publiques de façon à promouvoir leur intérêt commun (Pross, 1986). Ils accomplissent diverses fonctions liées à l'État moderne: communications bidirectionnelles, légitimation des politiques adoptées, régulation et administration.

Les associations de masse qui exercent des pressions sur les pouvoirs publics constituent ce que Pratt (1976) appelle le lobby gris et dont il reconstitue l'émergence aux États-Unis. Dans les années 1960, les associations nationales de personnes retraitées nouvellement créées n'ont servi au mieux que de force d'appoint dans la lutte pour l'établissement du *Medicare*, conquise par le syndicat AFL-CIO et le Parti Démocrate (Guillemard & Latour, 1978). Mais la situation semble différente au début de la décennie suivante puisque Pratt (1976) soutient que des associations nationales de personnes retraitées ont eu une influence importante sur les amendements apportés à la Loi de la sécurité sociale en 1972. Par ailleurs, d'autres études réalisées aux États-Unis à la même époque indiquent qu'il existe une faible homogénéité de comportements politiques des adultes vieillissant et que les attitudes politiques entre les groupes d'âge sont moins différenciées que celles observables à l'intérieur des groupes d'âge (Guillemard & Latour, 1978).

Par ailleurs, ces associations sont aussi engagées dans un processus d'institutionnalisation de leurs actions et de reconnaissance par les pouvoirs publics. Or, les interrelations entre le mouvement des adultes vieillissant, d'une part, et le système politique, d'autre part, sont peu étudiées. Noreau (1990) examine les relations entre le comportement politique des groupes porteurs de l'action collective des adultes vieillissant et les agents politiques traditionnels au cours de la période 1960-1988, aux États-Unis. Dans le cas des premiers, il distingue trois stratégies concurrentes chez ces organisations qui veulent s'imposer comme agents de la représentation politique des adultes vieillissant. La première stratégie favorise l'intégrité du groupe par des comportements de repli sur soi ou de révolte qui expriment le refus des rapports de domination politique. Cette stratégie est adoptée par les clubs de l'Âge d'Or et les centres communautaires de personnes âgées. La seconde stratégie, adoptée par le mouvement des Gray Panthers, favorise une intégration conflictuelle du groupe

au système politique. Dans cette stratégie, le groupe revendique à la fois le droit de participer à la définition des orientations politiques et celui de conserver des formes de participation qui maintiennent son autonomie d'action sociopolitique. La troisième stratégie prône l'intégration des groupes à l'environnement socio-politique, en particulier dans le système de consultation politique et de représentations publiques. Au terme de cette analyse, l'auteur estime que l'action collective des adultes vieillissant aux États-Unis s'est institutionnalisée en s'intégrant au système politique, sans pour autant être insérée dans le processus politique décisionnel.

Au Canada et au Québec, l'analyse des groupes d'intérêt regroupant des retraités est très peu développée. David (1989) décrit l'émergence, depuis le milieu des années 1960, des associations de défense des droits des personnes retraitées au Québec et analyse leurs interventions dans les domaines du travail et de la retraite. Au cours des années 1980, ces associations ont multiplié leurs champs d'intervention et développé plusieurs alliances afin de combattre les mesures gouvernementales restrictives. Mais l'émergence de nouveaux enjeux sociaux qui touchent l'ensemble de la société risque aussi de diviser ces groupes, en particulier sur la base de clivages socioéconomiques. Gifford (1990) décrit la genèse sociohistorique des associations de retraités impliquées dans l'action politique non partisane au Canada. Il s'intéresse en particulier aux groupes de défense des droits, aux fédérations de groupes sociaux ainsi qu'aux coalitions qui se sont créées depuis le milieu des années 1980. Dans la présentation du développement des associations de défense des droits des retraités, le dépôt du budget fédéral par le gouvernement conservateur, en mai 1985, marque un tournant. Celui-ci renonçait à réindexer la pension de la sécurité de la vieillesse. Le mouvement d'opposition à cette mesure gouvernementale a amené la création de l'Ontario Coalition of Senior Citizens Organizations ainsi que celle du Front commun des Aînés du Québec (David, 1989). Face à de nouveaux mouvements de

pression politique, le gouvernement conservateur a décidé de rétablir l'indexation de la pension de retraite. Cet épisode est souvent invoqué comme un marqueur de la création d'un mouvement des personnes âgées (Gifford,1990; Carette,1992) et comme un prototype de leur action collective.

En sociologie, l'étude de l'action collective a été beaucoup influencée, au cours des dernières décennies, par le paradigme identitaire dans l'analyse des mouvements sociaux (Hamel,1991). Les associations dont il est question dans l'analyse du changement social renvoient non pas à une collection d'individus mais bien à une collectivité. Le principe de groupement des individus n'y est pas la juxtaposition, mais plutôt le rapport réel et symbolique dans lequel se tissent des communautés d'action et de pensée qui orientent les conduites dans un champ social où existent d'autres groupes sociaux.

Dans cette perspective théorique, Carette et Lamont (1988) traitent du mouvement des adultes vieillissant comme d'un nouvel acteur collectif auquel ils reconnaissent trois paliers d'action. Au premier palier, ces adultes vieillissant exercent un pouvoir gestionnaire et organisationnel sur les divers champs d'organisation de leur vie de non-travailleurs définitifs. Au second palier, ils exercent un pouvoir sur les divers champs de décision qui les concernent. Ce second pouvoir est qualifié de rééquilibrage compensateur des pressions sociales ou de transfert d'influence. Au troisième palier, les retraités exercent un pouvoir sur les orientations générales de l'action de la société sur elle-même. Ce dernier pouvoir correspond à la définition des mouvements sociaux, au sens de Touraine. Les auteurs estiment qu'aucun groupe de retraités n'a encore atteint le palier du mouvement social, mais que certains d'entre eux ont atteint le second niveau, réclamant «avec force un authentique partage du pouvoir politique» (Carette & Lamont,1988: 140). Cependant, cette analyse demeure très sommaire si on la compare aux travaux de Noreau (1990) sur le

mouvement des adultes vieillissant aux États-Unis. De plus, les études québécoises ont favorisé l'utilisation des sources documentaires gouvernementales, au demeurant fort nombreuses, dans l'analyse du phénomène d'institutionnalisation de la vieillesse (Carette, 1985; Tremblay, 1985; Berubé, 1990). De fait, la dynamique des associations de personnes âgées est très peu étudiée, hormis du point de vue du discours qu'elles tiennent.

2.4 Les associations de personnes âgées

Le domaine des associations volontaires recouvre une réalité empirique très variée et peu unifiée au plan théorique (Debbasch & Bourdon, 1985; Passaris & Raffi, 1984; Amis & Stern, 1974; Ross, 1972; Palisi, 1968). Les études sur la structure et le fonctionnement des associations de personnes âgées sont presque toutes a-théoriques. Elles portent essentiellement sur les caractéristiques organisationnelles des centres communautaires pour personnes âgées (Litwin, 1987; Krout, 1984; Ralston, 1986), sur les activités et les services offerts (Krout, 1987), ainsi que sur les liens que ces centres communautaires entretiennent avec d'autres associations (Krout, 1986a, 1988a, 1989a). Par ailleurs, Taietz (1976) distingue deux variantes majeures dans les centres communautaires pour personnes âgées: la première est orientée vers les membres qui se dotent de services communs (modèle d'organisation bénévole), alors que la seconde développe des services destinés aux personnes âgées pauvres ou ayant besoin d'intervention sociale (modèle de l'agence sociale multiservices). Ralston (1986) a réalisé une étude qualitative sur les conditions d'émergence des centres communautaires pour personnes âgées. Les facteurs favorables sont le *leadership* des aînés, le parrainage par d'autres associations et le soutien de la communauté. Les acteurs défavorables sont l'image publique des centres communautaires, la population mal desservie et les conflits entre les personnes âgées au sein de la communauté. En somme, aux États-Unis, les centres communautaires pour personnes

âgées sont les seuls organismes communautaires de personnes âgées qui ont fait l'objet d'un aussi grand nombre d'études empiriques (Krout,1989b). En France, une étude, réalisée au début des années 1970, a porté sur le fonctionnement des clubs de personnes âgées ainsi que sur les motivations et les attentes des participants (Collot,1975).

Au Canada et aux États-Unis, les 20 dernières années ont marqué un développement de l'intérêt étatique pour l'action bénévole. Aux États-Unis, cet intérêt va de pair avec un développement rapide du mouvement associatif et sa consolidation institutionnelle. À partir de 1965, le gouvernement fédéral américain met des fonds à la disposition des États, en vertu du Older American Act, afin d'inciter les administrations locales et les associations à buts non lucratifs à promouvoir des activités et des services pour les adultes âgés de 60 ans ou plus. Le soutien financier sera manifeste après la conférence de la Maison Blanche sur le vieillissement qui a lieu en novembre 1971 et qui a orienté la politique américaine de la vieillesse vers la prestation d'une gamme étendue de services spécifiques adaptés aux personnes âgées (Pratt,1976; Guillemard & Latour,1978). Cet appui étatique soutiendra notamment le développement des centres communautaires de personnes âgées dont le nombre est passé d'environ 700 en 1965 à environ 8 000 au milieu des années 1980 (Frankel,1966; Litwin, 1987). Dans cette perspective, les centres communautaires de personnes âgées sont souvent analysés sous l'angle d'une ressource communautaire qui offre des services et des activités (Lowy & Doolin,1990).

Au Québec, le développement de groupes communautaires de services correspondant aux orientations étatiques constitue un tournant majeur dans le développement des groupes communautaires au cours des années 1980 (Panet-Raymond,1985, 1989). Dès 1979, on retrouve dans la Politique de services à domicile du ministère des Affaires sociales un premier énoncé de politique qui fait appel à

l'entraide communautaire et aux organismes d'action bénévole comme compléments à l'action des services publics dans le domaine des services sociaux et de santé aux personnes en perte d'autonomie, incluant au premier plan les adultes vieillissant (Québec,1979). Depuis 1977, les documents d'orientation de l'État québécois relatifs à la vieillesse favorisent une responsabilisation sociale massive à l'égard des adultes vieillissant (Tremblay,1985). Ces énoncés sont accompagnés de programmes de soutien financier aux organismes communautaires qui offrent des services bénévoles aux clientèles définies par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Les centres communautaires pour personnes âgées sont, du moins dans la région de Montréal, soutenus par ces programmes de subvention (Demers-Allen,1988). Au Québec, ces centres communautaires n'ont pas été étudiés.

Il ne fait pas de doute que les interventions de l'État ont influencé le développement des associations de personnes âgées, particulièrement à travers la politique sociale.⁽¹⁷⁾ L'État-providence ou ce que Thériault (1985) appelle «l'État social», a conduit à un investissement de la société civile par des initiatives étatiques. Mais cet État-providence - caractérisé par des transferts fiscaux, la régulation bureaucratique et l'expertise professionnelle - a subi au cours de la dernière décennie des transformations majeures. L'État providence qu'on avait pris pour acquis au niveau pratique et comme allant de soi au niveau de l'analyse apparaît actuellement comme problématique et devant faire l'objet de nouvelles élaborations théoriques (Quadagno,1987; Huston,1991). Sans nier les enjeux politiques dans lesquels les associations de personnes âgées s'inscrivent, celles-ci ne se

¹⁷ Tout comme elles ont influencé le développement des mouvements de lutte urbaine, phénomène que McGraw (1978) analyse à partir d'une lecture de Gramsci. Mais dans la perspective analytique retenue par McGraw, la conscience n'est jamais appropriée à la pratique sociale des dominés, ce qui s'explique par l'hégémonie idéologique. De plus, la société civile est conçue comme le prolongement de l'État.

réduisent pas à ce que l'État entretient à leur égard comme discours ou comme pratique. D'abord, le rôle des associations ne peut être limité à une activité rationnelle par rapport à une finalité qui serait le bien-être social. Ensuite, le cloisonnement des associations dans des domaines d'action précis et des services clairement délimités ne rend pas compte de la complexité des relations sociales mises en jeu dans les pratiques associatives. À cet égard, les études qui cantonnent les membres des associations à des rôles de producteurs de services informels ou de consommateurs de services formels adoptent une vision réductrice de l'action sociale et politique.

2.5 Bilan de la recension des écrits

Comme nous avons pu le constater, la participation aux associations volontaires de personnes âgées est fortement orientée par les préoccupations à l'égard de l'intégration sociale de celles-ci ou de l'institutionnalisation de leurs actions collectives. Dans le premier cas, la première génération des théories gérontologiques fournit le cadre théorique des études qui s'intéressent aux conséquences - la plupart du temps conçues en termes psychologiques - de la participation sociale. L'analyse des prédicteurs de la participation est reliée de façon moins explicite à ces théories gérontologiques, mais elle n'en dépasse pas le cadre d'analyse. En effet, cette analyse de la participation demeure centrée sur des variables sociodémographiques qui définissent des catégories sociales. Ces orientations théoriques influencent aussi les études qui abordent les associations à partir d'un point de vue d'une sous-culture du vieillissement ou à partir d'une approche anthropologique. Dans le second cas, l'étude de l'action collective des adultes vieillissant s'inspire de préoccupations théoriques sur l'institutionnalisation de l'action sociopolitique ou le développement des mouvements sociaux contemporains.

Du point de vue théorique, il n'y a pas de modèle satisfaisant qui explique la conduite d'adhésion ou de participation des adultes vieillissant au sein des associations. Cependant, l'utilisation de la perspective du déroulement de la vie permet d'observer une continuité dans l'adhésion aux associations, même si les individus adhèrent à divers types d'associations au cours de leur vie.⁽¹⁸⁾ Des études récentes indiquent que la participation sociale implique des dimensions subjectives qui demeurent peu investiguées. Ainsi, les études sur les conséquences de la participation dans les associations observent que des dimensions subjectives jouent un rôle médiateur crucial entre la participation sociale et la satisfaction de vivre. Certaines de ces dimensions subjectives résultent de l'interaction avec autrui, ce qui conduit à prendre en considération le contexte immédiat dans lequel se déroule cette action sociale.

La participation se déroule au sein d'associations de personnes âgées qui sont peu investiguées en elles-mêmes. De plus, les études des associations volontaires de personnes âgées sont

¹⁸ En gérontologie sociale, la perspective du déroulement de la vie n'est pas une théorie très élaborée, mais elle constitue néanmoins un développement conceptuel qui permet d'étudier la succession des modifications de rôles sociaux, les normes associées à l'âge et les diverses perceptions de l'âge (Passuth & Bengston, 1988). Cette perspective est fondée sur la description des normes sociales et l'analyse des processus d'intériorisation de ces normes pour la compréhension des conduites sociales. Elle est associée au structuro-fonctionnalisme auquel se rattachent plusieurs théories psychosociologiques du vieillissement qui mettent l'accent sur le changement de rôles au fur et à mesure de l'avance en âge. On peut distinguer deux orientations théoriques fondamentales par rapport aux rôles sociaux. D'abord, il existe une orientation plutôt structurelle dans laquelle les rôles sociaux sont un ensemble d'attentes comportementales associées à une position donnée dans la structure sociale. Ensuite, il existe une orientation interactionniste qui met l'accent sur la façon dont l'individu négocie le sens émergent de la situation dans laquelle il se trouve afin de découvrir et de remplir de nouveaux rôles. Ainsi, les rôles sociaux sont à la fois inscrits dans la structure sociale et il existe, dans une situation donnée, une part d'interprétation et d'adaptation des attentes sociales. (Ebaugh, 1988)

généralement a-théoriques. Les propositions théoriques sur la structure et le fonctionnement de certaines associations de personnes âgées, en particulier les centres communautaires, établissent une distinction entre le modèle des agences de services et le modèle du groupe de bénévoles. Cependant, ces préoccupations conduisent facilement à une vision réductrice de la participation qui confine celle-ci à un modèle de production et de consommation de services.

Peu d'études sur la participation des adultes vieillissant aux associations adoptent un schème explicatif actanciel, c'est-à-dire qui «implique la reconnaissance de l'intentionnalité de l'action, son irréductibilité à une détermination causale» (Berthelot, 1990: 76). Celles que nous avons examinées portent essentiellement sur l'action collective des personnes retraitées. Or, les propositions qui tentent de jumeler les dimensions objectives et subjectives de la participation individuelle introduisent une préoccupation sur l'effet du groupe d'appartenance. Cependant, dans les études que nous avons examinées, ce groupe d'appartenance est en général défini à un niveau social général, soit comme une sous-culture du vieillissement. Néanmoins, cette préoccupation permet de poser le problème de l'influence du contexte associatif immédiat sur l'action individuelle. À cet égard, l'analyse de la participation des adultes vieillissant aux associations bénéficierait des études théoriques et empiriques qui concernent le tiers secteur ou le secteur volontaire ou bénévole. Ainsi, les études sur la participation aux associations volontaires de personnes âgées pourraient s'inscrire dans la troisième génération de théories gérontologiques qui, à la fois, prennent en considération la structure sociale et considèrent les individus comme des acteurs intentionnels.

2.6 Le cadre d'analyse de la participation dans les associations volontaires de personnes âgées

Dans les sections précédentes, nous avons dressé un bilan des acquis théoriques et empiriques relatifs au phénomène de la participation des adultes vieillissant aux associations volontaires. Nous consacrons cette section à la clarification de notre objet d'étude et à l'énoncé des questions spécifiques de recherche auxquelles répondra l'étude empirique.

Nous nous intéressons à la participation des membres dans les associations volontaires de personnes âgées. L'objet d'étude est donc la participation, saisie à la fois comme un état de fait et comme un processus relationnel qui se déroule dans un contexte spécifique, créé par l'existence de l'association. Nous proposons d'étudier cet objet en renouvelant la perspective gérontologique traditionnelle qui demeure centrée sur l'intégration sociale.

En gérontologie sociale, la plupart des études examinent la participation comme un état de fait, une variable qu'on peut isoler et repérer à partir de divers indicateurs au niveau individuel. À ce moment, la stratégie de recherche est orientée vers les variables prédictives ou consécutives à la participation. Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, quelques études abordent plutôt le phénomène de la participation dans ses relations fonctionnelles avec le contexte associatif. Mais ces études conçoivent les individus comme des acteurs fonctionnellement intégrés à un système de valeurs culturelles.

Or, l'ensemble de ces études se rattachent à des théories sociologiques classiques qui postulent une identité entre l'acteur et le système social dans lequel il s'intègre. Récemment, Dubet (1994) a proposé une critique de ces théories sociologiques traditionnelles. Dans ces théories classiques, l'individu est défini par son intériorisation du social et il n'existe que par son

incorporation au système social. En conséquence, l'action consiste à réaliser les normes d'un ensemble social intégré autour de principes communs aux acteurs et au système. Mais ces théories traditionnelles ont cédé la place à un champ sociologique très éclaté dans lequel plusieurs paradigmes théoriques ont été développés. Dubet identifie deux versants dans la décomposition de la notion classique d'action. Un premier versant, fondé sur la communication et la phénoménologie, considère l'action comme une interaction ou un langage. Un second versant, relié à l'action rationnelle, considère l'action comme une stratégie ou comme un comportement utilitaire.

Or, selon Dubet, le problème le plus crucial de l'analyse sociologique contemporaine est la diversité des logiques de l'action, lesquelles renvoient à diverses logiques du système social. Les conduites sociales ne peuvent être réduites à l'accomplissement de rôles sociaux ou à la poursuite stratégique d'intérêts. Ainsi, après avoir constaté l'éclatement du champ sociologique, Dubet propose la notion d'expérience sociale afin de pouvoir aborder un même objet à partir de différents paradigmes théoriques. Cette notion permet de rendre compte, au plan théorique, de l'hétérogénéité des principes culturels et sociaux qui organisent les conduites sociales.

L'expérience sociale résulte de la combinaison de trois logiques d'action. Dubet définit ainsi une typologie, empruntée explicitement à A. Touraine, des trois logiques d'action. Premièrement, il retient une logique d'intégration sociale par laquelle l'acteur se définit grâce à ses appartenances. Au plan méthodologique, cette logique d'intégration repose sur l'analyse, causale ou structurelle, des processus de socialisation. En second lieu, il existe une logique stratégique dans laquelle l'acteur tente de réaliser la conception qu'il se fait de ses intérêts. Cette logique stratégique fait appel au système d'interdépendance des actions individuelles. Finalement, il existe une logique de

subjectivation dans laquelle l'acteur se présente comme un sujet critique. Cette logique est définie par la tension entre les rapports sociaux et l'expression de la subjectivation.

À la différence de Touraine, Dubet soutient qu'il n'y a pas de hiérarchisation entre ces trois logiques d'action. Celles-ci coexistent dans l'expérience sociale. La notion d'expérience, comme objet sociologique, rend compte de cette absence de hiérarchisation des logiques sociales :

« La sociologie de l'expérience vise à définir l'expérience comme une combinaison de logiques d'action, logiques qui lient l'acteur à chacune des dimensions d'un système. L'acteur est tenu d'articuler des logiques d'action différentes, et c'est la dynamique engendrée par cette activité qui constitue la subjectivité de l'acteur et sa réflexivité. » (Dubet, 1994: 105)

Ainsi, l'expérience sociale désigne la combinaison subjective, réalisée par les individus, des divers principes hétérogènes qui sont à l'oeuvre dans la société. L'identité sociale constitue un processus, une activité de mise en relation de ces trois logiques d'action qui sont en tension entre elles.

Ce cadre théorique général proposé par Dubet (1994) permet de renouveler la perspective théorique sur la participation des adultes vieillissant aux associations volontaires. D'une part, il permet de considérer la participation comme une expérience sociale qui est au confluent des logiques d'intégration, stratégique et de subjectivation. La participation est également conçue comme un processus socio-historique qui doit être situé dans son contexte écologique et temporel. Le contexte écologique de la participation de l'acteur individuel est constitué par l'association elle-même. Le contexte temporel de la participation de l'acteur peut être appréhendé dans une perspective biographique générale ou limitée aux associations. Mais la participation ne se déroule pas

uniquement au niveau individuel. Elle est également le fait d'un acteur collectif qui est ici l'association elle-même, à la fois résultat et cadre d'action de la participation des membres.⁽¹⁹⁾ Cette dernière doit également être appréhendée dans son contexte écologique - lequel est habituellement local, régional ou national - et temporel.

Ainsi, l'analyse de la participation peut être réalisée à deux niveaux. À un niveau individuel, la participation est contextualisée - en termes spatial et temporel - dans l'association. Au niveau associatif, cette dernière est incluse dans un espace local, régional ou national et elle est toujours considérée dans une période historique donnée. Cependant, notre étude est centrée sur la participation contextualisée des acteurs individuels ou des groupes à l'intérieur des associations. En conséquence, nous examinons la participation, conçue comme une expérience sociale au sens que lui attribue Dubet, au niveau de l'adhérent ou de groupes d'adhérents.⁽²⁰⁾

Le niveau associatif est examiné essentiellement comme cadre d'action de la participation individuelle. Cependant, le contexte écologique et le contexte temporel de l'association doivent être définis de façon à obtenir une certaine homogénéité culturelle autour du phénomène étudié. À cet égard, nous prenons au sérieux la proposition de Rose (1965), selon laquelle l'étendue de la participation à une sous-culture du vieillissement peut théoriquement varier selon les types de communauté (par exemple, les

¹⁹ C'est d'ailleurs uniquement à cet acteur collectif que s'intéressent les analystes des groupes de pression et des mouvements sociaux.

²⁰ Cependant, afin de ne pas alourdir le texte, nous désignons désormais par le terme «acteur» uniquement les individus ou les groupes d'individus (par exemple, les promoteurs, les élus locaux, les élus régionaux) au sein des associations ou des regroupements régionaux.

zones rurales en déclin, les villes centrales et les villes de retraités). En conséquence, il nous faut définir le mieux possible le contexte écologique - local, régional ou national - ainsi que les bornes temporelles à l'intérieur desquelles nous étudions ces associations.

Afin de décrire et d'analyser les associations de personnes âgées qui constituent à la fois le contexte et le résultat de la participation des adhérents, nous utilisons un certain nombre d'indicateurs, puisés à même les recherches sur le phénomène associatif, qui permettent de décrire en termes standardisés, et donc quantitatifs, ces associations. Dans cette étude, l'utilisation de ces indicateurs a une visée essentiellement descriptive et monographique. Elle nous semble essentielle puisqu'il n'existe, au plan empirique, qu'une seule étude de ce type sur les associations volontaires de personnes âgées au Québec (Brault, 1987). Ces indicateurs permettent de comparer ces associations entre elles et, éventuellement, avec celles qui ont été investiguées dans d'autres études.

Cependant, ces caractéristiques formelles ne rendent pas compte du processus de participation dans l'association. Afin de pouvoir le faire, nous étudions la participation aux associations en reprenant essentiellement la notion de construit d'action collective proposée par Crozier et Friedberg (1977). Ceux-ci proposent que les organisations sont des construits sociaux qui résultent des conduites individuelles et de groupe, c'est-à-dire des acteurs qui concourent à son fonctionnement. Ainsi, les construits d'action collective permettent de concevoir le cadre de

l'action sans pour autant définir cette dernière de façon déterministe:

« Par eux, les problèmes sont redéfinis et les champs d'interaction aménagés ou "organisés" de telle façon que dans la poursuite de leurs intérêts spécifiques, les acteurs ne mettent pas en danger les résultats de l'entreprise collective, voire les améliorent. Bref, ils organisent des modes d'intégration qu'assurent la nécessaire coopération entre acteurs sans supprimer leurs libertés, c'est-à-dire leurs possibilités de poursuivre des objectifs contradictoires.» (Crozier & Friedberg, 1977: 22)

Chaque association constitue un type de système d'action concret qui structure le champ d'action des acteurs individuels. Crozier et Friedberg définissent le système d'action concret comme un ensemble de relations qui se nouent entre les membres d'une organisation et qui servent à résoudre les problèmes concrets quotidiens. Il comprend, d'une part, un système de régularisation des relations entre les acteurs et, d'autre part, un système des alliances et de leurs contraintes. Le système d'action concret est une forme intentionnelle et construite d'un ordre local et contingent qui résulte d'un raisonnement systémique et d'un raisonnement stratégique. À partir de ce cadre théorique général sur les associations, nous serons en mesure de situer les associations de personnes âgées dans leurs contextes spatial et historique, et de relever les enjeux qui structurent la participation de leurs membres, sans pour autant la déterminer de façon causale.

Le cadre théorique de l'analyse stratégique s'inscrit dans ce que Berthelot (1990) appelle un schème explicatif actanciel. Dans les diverses perspectives théoriques qui se rattachent à ce schème d'intelligibilité, l'acteur est caractérisé par son intentionnalité ainsi que son irréductibilité aux lois du système d'action dans lequel il est inscrit. Dans ce schème, l'intentionnalité de l'action s'applique aussi bien à des individus, des organisations,

des associations ou des entités collectives. La résultante des conduites des acteurs s'inscrit toujours dans un contexte d'action. Toutefois, l'accent peut être mis sur le pôle du système d'action ou sur celui des acteurs :

« (...) la mise en avant du système invite à saisir les structures au sein desquelles se déroule l'action, les enjeux qu'elles recèlent pour les acteurs et les ressources dont ils peuvent disposer; celle de la situation tend plutôt à privilégier les significations que les acteurs vont lui accorder et dont ils vont se sentir investis.»
(Berthelot, 1990:77)

Ainsi, l'explication résulte de la mise en évidence de la composition des divers éléments qui constituent un processus historique. Ce schème diffère fondamentalement des schèmes causal et fonctionnel qui privilégient plutôt la dépendance d'un élément à expliquer vis-à-vis d'une série de facteurs objectifs qui peuvent constituer un système matériel.

Au niveau de l'acteur individuel, nous utilisons le cadre théorique proposé par Dubet sur l'expérience sociale. L'analyse des trois logiques d'action repose essentiellement sur les propos des acteurs eux-mêmes quant à leurs pratiques de participation dans les associations concernées. Mais ces logiques de l'intégration sociale, de l'action stratégique et de la subjectivation peuvent aussi être appréhendées à partir de quelques variables. En particulier, nous utiliserons des variables relatives aux motivations associatives, à l'identification à une catégorie d'âge, à la présence d'amis et de conjoints au sein de l'association ainsi qu'aux profils de participation. L'utilisation de ces variables demeure congruente avec le modèle théorique de Dubet. De plus, les pratiques de participation sont également décrites de façon standardisée à partir de quelques variables concernant leur ampleur et leur fréquence.

Le modèle des incitations et des motivations associatives élaboré par Knoke recoupe les logiques d'intégration sociale et de l'action stratégique. Knoke s'est surtout intéressé aux associations d'influence sociale que l'on nomme aussi les groupes d'intérêts (Knoke & Wood, 1981; Knoke & Adams, 1987).⁽²¹⁾ Quatre postulats sous-tendent son analyse de ces associations: 1) les organisations requièrent un contrôle social de leurs participants; 2) elles requièrent un input continu de ressources; 3) elles tentent d'atteindre des buts externes; et 4) elles opèrent dans un environnement qui contraint leur capacité d'atteindre ces buts. Le contrôle social interne est la capacité de régulation de l'action des membres autour d'un ensemble de buts. Son principal mécanisme est l'internalisation des normes, des valeurs symboliques qui sont partagées par les membres de l'organisation. L'acceptation des normes reliées à l'association se manifeste par l'engagement des membres envers l'association (Knoke & Woods, 1981). Comme on peut le voir, cette théorie considère les associations comme un système d'intégration sociale.

Knoke (1988) propose un cadre conceptuel qui associe, d'une part, les incitations organisationnelles (de type utilitaire, social ou normatif) des associations et, d'autre part, les motivations individuelles (rattachées au choix rationnel, aux liens affectifs et à la conformité normative) des membres. Dans une étude sur l'ensemble des associations d'une grande agglomération urbaine, il examine les liens entre, d'une part, les incitations organisationnelles - lesquelles constituent des opportunités d'action - et d'autre part, les motivations individuelles qui

²¹ Knoke reprend là une distinction traditionnelle, introduite par Rose (1954) entre, d'une part, l'association d'expression dont le but et les activités visent à exprimer ou à satisfaire les intérêts propres de ses membres et, d'autre part, l'association d'influence sociale qui se propose de réaliser un changement dans son entourage grâce à son influence.

sont considérées comme des prédispositions à l'action. Il propose de distinguer entre les motivations de participation aux associations qui se rattachent à une conformité normative, celles qui tiennent aux liens affectifs et celles qui sont rattachées à un choix rationnel. Le modèle proposé par Knoke permet donc d'examiner les motivations spécifiques à la participation dans des associations selon une logique de l'intégration sociale (conformité normative et liens affectifs) et selon une logique stratégique (intérêts). Ce modèle introduit aussi la notion d'engagement des membres envers l'association. La notion d'engagement envers l'association décrit, de façon globale, l'appréciation subjective que les membres font de leur propre implication à l'égard de l'association.

En conséquence, nous utilisons les variables proposées par Knoke (1988) afin d'examiner, de façon complémentaire à des analyses de cas, la logique de l'intégration sociale et la logique stratégique des acteurs individuels. De façon plus spécifique, les dimensions affectives et normatives proposées par cet auteur nous servent d'indicateurs de l'intégration sociale alors que la dimension des intérêts est utilisée dans le cadre de l'analyse du registre d'action stratégique. L'utilisation de ces diverses variables concernant les membres des associations nous permettent d'établir les profils de participation dans ces associations volontaires de personnes âgées.

La logique stratégique des adhérents sera interprétée dans le cadre du modèle proposé par Crozier et Friedberg (1977). Pour ces derniers, les acteurs (individus ou groupes) concourent au fonctionnement de l'organisation, dans des conditions orientées par des règles du jeu, en y poursuivant - selon la conception qu'ils se font de leurs intérêts - des stratégies d'action. Ainsi, le comportement de l'acteur n'est jamais totalement déterminé par le système d'action, mais ses objectifs ne sont pas pour autant clairs

et constants. Le comportement de l'acteur a toujours un sens, mais il n'est pas pour autant abstraitement rationnel.

Divers processus à l'oeuvre dans l'organisation vont en fixer les caractéristiques formelles et diverses règles du jeu. Ces dernières constituent des mécanismes de régulation de l'action stratégique. En particulier, ces caractéristiques formelles et ces règles du jeu résultent de l'interaction stratégique, des relations d'échange et des relations de pouvoir entre les acteurs. Les relations d'échange sont conçues sous la forme du jeu qui définit la gamme des stratégies possibles et permet à l'acteur d'exercer un choix intentionnel. Ainsi, elles constituent un ensemble de stratégies qui se déroulent à partir des ressources et des moyens dont disposent les acteurs et selon des règles organisationnelles construites au niveau collectif. Ces stratégies visent des enjeux où les partenaires peuvent viser aussi à remanier, à leur avantage, les règles du jeu.

Dans ce modèle de l'analyse stratégique, le pouvoir est relationnel, ce qui implique une interdépendance sinon même une réciprocité entre les acteurs. Il s'exerce à travers des relations d'échange qui établissent la légitimité de l'action. Il repose sur quatre sources qui en fondent la légitimité: la maîtrise d'une compétence particulière, la maîtrise des relations avec l'environnement, la maîtrise de la communication et des informations, et l'existence des règles organisationnelles formelles. Ces quatre sources de pouvoir renvoient toutes à la maîtrise d'une zone d'incertitude pertinente pour l'organisation. L'analyse du pouvoir requiert l'identification des ressources dont chaque partenaire dispose, l'identification des critères qui définissent la pertinence de ces ressources (l'enjeu de la relation) et l'identification du caractère plus ou moins mobilisable de ces ressources (les contraintes structurelles dans lesquelles cette relation s'inscrit).

Enfin, la logique de la subjectivation sera examinée à partir des récits de pratique associative des membres. Selon Dubet, ce registre de l'action repose sur une définition de la société comme un système de production et de domination. Cette logique est définie par une tension entre les rapports sociaux et l'expression d'un sujet critique. Dans un système d'action historique, les premiers constituent des obstacles à la reconnaissance et à l'expression de la subjectivation. Il y a peu de précédents de cette perspective dans le domaine associatif. Cependant, nous pouvons y rattacher l'étude de Comeau (1990), qui a examiné les liens entre la vie quotidienne et la participation aux associations en milieu populaire à partir d'une analyse inductive de récits de vie. Selon Comeau, la participation à la vie associative dans les groupes populaires est reliée à la résolution d'une situation oppressante, définie par des rapports sociaux de domination, et elle passe par une rupture avec le sens commun et l'élaboration d'une critique sociale qui modifie la vision du monde des participants.

Dans le cadre de cette étude, nous définissons la participation à partir de deux dimensions qui renvoient aux actions des membres des associations. La première dimension est l'adhésion à une association. La participation est intentionnelle puisqu'elle requiert nécessairement l'adhésion, manifestée par l'achat d'une carte de membre, à une association. L'adhésion volontaire à l'association constitue une condition nécessaire, mais non exclusive, de participation. La seconde dimension de la participation concerne ce que les acteurs réalisent au sein d'une association. Ces pratiques peuvent être de deux ordres qui ne sont pas mutuellement exclusifs, soit la présence aux activités organisées par une association, soit l'implication dans des activités organisées pour l'association elle-même. Cette seconde dimension recouvre le temps passé aux diverses activités organisées par une association. Cette définition correspond à ce que Meister (1969, 1972) appelle la participation sociale volontaire. Cette définition

de la participation nous permet d'étudier ce phénomène comme un état de fait et comme un processus relationnel qui se déroule dans le contexte associatif.

En somme, l'objectif principal de cette étude est d'analyser la participation aux associations volontaires de personnes âgées en la reliant au contexte associatif dans lequel elle se déroule. Cette analyse repose sur la notion d'expérience sociale qui met en oeuvre trois registres d'action, soit l'intégration sociale, l'action stratégique et la subjectivation. Avant de réaliser cette analyse, nous devons d'abord décrire et analyser le contexte associatif. Ce sera l'objet des quatrième et cinquième chapitres. La description et l'analyse de la participation aux associations seront effectuées aux chapitres six et sept. Nous présentons au prochain chapitre la démarche méthodologique sur laquelle reposent ces descriptions et ces analyses de la participation.

Chapitre 3:

La méthodologie

Ce chapitre décrit les liens entre les objectifs de recherche que nous avons élaborés au chapitre précédent et les choix méthodologiques qui permettent de construire, au niveau empirique, les matériaux de recherche. Ces questions de recherche procèdent d'un double mouvement méthodologique. Le premier mouvement est fondé sur ce qu'on appelle habituellement une construction et une analyse qualitative de données qualitatives alors que le second mouvement recourt à l'utilisation de variables. En conséquence, cette étude fait appel à diverses méthodes d'investigation.

Conformément au cadre théorique, les méthodes utilisées permettent de situer le contexte (social, associatif et temporel) de la participation aux associations de personnes âgées, de décrire ce processus et d'en mesurer les variations dans diverses associations. Le contexte géographique de l'étude sera limité à une région administrative du Québec, au sein de laquelle nous constituerons un univers exhaustif des associations de personnes âgées. L'étude permettra de décrire et d'analyser ces diverses associations qui forment le contexte de la participation des membres. Ensuite, les méthodes utilisées permettront de recueillir auprès des membres de ces associations, à partir de données non standardisées, les aspects expérientiels de leur participation aux associations de personnes âgées. Ces données non standardisées permettront de construire le matériel de recherche et de décrire la participation sur la base des catégories des acteurs eux-mêmes. Finalement, les méthodes permettront de recueillir, auprès des membres de ces associations, des données standardisées sur les motivations associatives, sur l'identification à des catégories d'âge, sur la présence d'amis et de conjoints au sein de l'association ainsi que sur les profils de participation.

3.1 La région couverte par l'étude

Nous avons réalisé l'étude empirique dans la région administrative de l'Abitibi-Témiscamingue et dans cinq localités situées au nord du 49° parallèle. Ces dernières ont été intégrées à la région administrative du Nord-du-Québec en 1987 (Vincent, 1995). Ces cinq localités sont les villages de Val-Paradis, Villebois et Beaucanton, ainsi que les villes de Matagami et de Lebel-sur-Quévillon. Les trois villages sont situés au nord de la ville de La Sarre et ne sont accessibles que par les routes situées au nord-ouest de cette municipalité. Ils sont donc reliés culturellement à la région. D'ailleurs, deux de ces clubs sont membres de la Fédération des clubs de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava (FCAOR-ATU); le troisième club est indépendant. Dans les deux villes mentionnées précédemment, et qui ont été rattachées à l'Abitibi-Témiscamingue jusqu'en 1987, les associations de personnes âgées sont membres de la Fédération des clubs de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava (FCAOR-ATU). L'aire géographique que nous avons examinée comprend 97 localités habitées.

3.2 La construction des données

La construction des données a été réalisée en cinq étapes. La première étape consiste à établir un univers des associations de personnes âgées dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. La seconde étape a pour objectif de décrire le développement historique et le contexte actuel de ces associations. La troisième étape permet de décrire l'ensemble de ces associations sur la base de données standardisées. La quatrième étape consiste à décrire et à analyser la participation des membres de ces associations du point de vue des acteurs impliqués. Finalement, la dernière étape permet de décrire et d'analyser les profils de participation des membres.

Comme nous pouvons le voir au tableau 5, les trois premières étapes ont comme unité d'analyse l'association alors que les deux dernières étapes ont comme unité d'analyse les membres de ces associations. Pour chacune de ces unités d'analyse, nous avons utilisé deux sources principales d'information, soit les entrevues semi-dirigées et les questionnaires auto-administrés. Dans le cas des associations, nous utilisons les sources documentaires de façon complémentaire aux entrevues et au questionnaire sur les associations. Dans le cas des membres, nous utilisons les observations non participantes et les entrevues de groupe de façon complémentaire aux entrevues individuelles et au questionnaire adressé aux adhérents.

Dans le cadre de cette étude, l'association est définie comme un groupe d'individus qui mettent volontairement en commun et de façon durable leurs ressources dans un but autre que le partage des bénéfices.⁽²²⁾ Les critères d'inclusion d'une association de personnes âgées sont les suivants: a) l'association regroupe majoritairement des personnes de 50 ans ou plus; b) elle est définie comme une association de personnes retraitées ou pré-retraitées; c) elle a comme objectif de contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ses membres; d) elle a des modes de fonctionnement qui permettent aux membres de prendre des décisions quant à l'orientation et aux actions collectives du groupe. La population des associations à l'étude comprend aussi des chapitres régionaux ou locaux d'une association provinciale ou canadienne incorporée qui répond aux quatre critères précédents.

²² Nous reprenons les caractéristiques des associations volontaires définies par Dion: «l'union officielle, durable, sans but lucratif de plusieurs personnes qui se sont entendues de leur plein gré pour mettre en commun certaines ressources et poursuivre ensemble de façon régulière et par leurs propres moyens des fins particulières qui leur sont tangentiels.» (1971: 203)

Tableau 5. Sommaire de la construction des données

| <u>Étapes</u> | <u>Objectif</u> | <u>Unité d'analyse</u> | <u>Source de données</u> |
|---------------|--|------------------------|---|
| 1. | Constituer un univers des associations | Association | Documentaires Entrevues |
| 2. | Décrire le développement et le contexte actuel des associations | Association | Entrevues (promoteurs, élus) Documents |
| 3. | Décrire l'ensemble des associations de la région | Association | Questionnaire (responsables) |
| 4. | Décrire et analyser la participation du point de vue des acteurs impliqués | Membre | Entrevues (membres) Observations |
| 5. | Décrire et analyser les profils de participation | Membre | Questionnaire (membres) |

3.3 La constitution de l'univers des associations

Au cours de l'année 1993-1994, nous avons constitué l'univers des associations de personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue en utilisant une démarche systématique. Celle-ci implique l'utilisation de ressources documentaires, d'informateurs clés, ainsi que la vérification, sur une base géographique, de la présence d'associations (Gronbjerg, 1989). Nous avons d'abord dépouillé l'Annuaire des ressources communautaires du Québec 1992-1993 publié par A. Blanchard (1992). Ensuite, nous avons dépouillé les répertoires des ressources communautaires réalisés par les cinq centres locaux de services communautaires et centres de santé (désignés ici par l'acronyme C.L.S.C.) de la région. Puis nous avons dépouillé d'autres sources documentaires régionales et locales: liste publiée par les municipalités, annuaire de téléphone, liste des associations membres de fédérations provinciales et régionales de clubs de l'Âge d'Or. Nous avons vérifié l'existence de toutes ces associations auprès des responsables des regroupements ou par contact téléphonique. Dans les localités où aucune association n'a été mentionnée, nous avons procédé à une vérification téléphonique ou par des entrevues face à face avec des personnes impliquées dans des associations paroissiales. Ainsi, nous avons vérifié la présence d'associations de personnes âgées dans les 97 localités de la région.

L'identification des associations requiert l'utilisation de plusieurs sources documentaires, la vérification des informations et le recours à des personnes clés. Le tableau 6 indique la provenance des informations sur l'existence des associations de personnes âgées dans la région. Un peu plus du tiers de ces associations est identifié dans l'Annuaire des ressources communautaires du Québec 1992-1993. Un autre tiers des associations a été ajouté à partir des répertoires publiés par les C.L.S.C. Les autres répertoires et les listes des regroupements de clubs ont

Tableau 6. Source d'identification des associations

| <u>Source</u> | <u>N.</u> | <u>(%)</u> |
|------------------------------|-----------|------------|
| Annuaire (A. Blanchard) | 34 | (36,6) |
| Bottins des C.L.S.C. (n=5) | 32 | (34,4) |
| Autres répertoires (n=2) | 7 | (7,6) |
| Liste de regroupements (n=3) | 15 | (16,2) |
| Sources verbales | 5 | (5,4) |
| Total | 93 | (100,0) |

permis d'identifier respectivement sept et quinze autres associations. Finalement, cinq associations n'étaient répertoriées nulle part et ont été identifiées lors de contacts personnels.

Lors de cette étape nous avons recueilli des informations sur chacune des associations de personnes âgées identifiées (nom de l'association, localisation, année de création, nombre de membres actuels, identification d'une personne clé). L'annexe 1 contient la liste des associations locales et régionales qui font l'objet de cette étude. Au cours de cette étape, nous avons également identifié les associations de personnes âgées qui sont disparues au cours des dernières années.

Outre les 93 associations locales et régionales, nous traitons également des deux regroupements de clubs locaux de l'Âge d'Or dont les membres sont, en fait, constitués d'associations locales. Il s'agit en premier lieu de la Fédération des clubs de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava (désormais FCAOR-ATU) qui, en avril 1996, regroupe 52 clubs locaux. Il s'agit en second lieu de l'Association régionale de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue (désormais FADOQ-AT), rattachée à la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (désormais FADOQ) et qui regroupe, en avril 1996, neuf clubs locaux.⁽²³⁾

²³ Nous utilisons dans le texte deux acronymes afin de désigner les deux regroupements régionaux, soit la FCAOR-ATU et la FADOQ-AT. L'acronyme FCAOR-ATU désigne la Fédération des clubs de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava qui est, depuis 1989, un regroupement régional autonome. L'acronyme FADOQ-AT désigne la FADOQ-Région de l'Abitibi-Témiscamingue qui est, depuis 1990, un regroupement régional affilié à la FADOQ. Ces acronymes sont créés à partir des noms actuels de ces deux regroupements. L'utilisation de ces acronymes vise à ne pas alourdir le texte et à simplifier l'exposé.

Cependant, cette utilisation ne rend pas compte des divers changements de nom de ces associations. Afin de rendre justice aux associations, nous rappelons brièvement leurs dénominations successives. Le premier regroupement régional, créé en mai 1972, a été le «Conseil de l'Âge d'Or, région du Nord-Ouest Québécois». Celui-ci adhère à FADOQ en janvier 1975. En août 1978, ce

3.4 Le développement historique et le contexte actuel des associations

La seconde étape de la recherche porte sur le développement historique et le contexte actuel des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue. Les données ont été recueillies entre 1994 et 1996, à partir des entrevues semi-dirigées et de sources documentaires.

Les entrevues ont été réalisées auprès de deux personnes salariées qui sont impliquées respectivement dans la mise sur pied de clubs de l'Âge d'Or et dans la création d'une association de retraités d'entreprise. Dans le texte, ces personnes sont identifiées comme des promoteurs. Nous leur avons attribué des prénoms fictifs. Betty est impliquée dans la création et la coordination de clubs de l'Âge d'Or depuis une vingtaine d'années. Entre mai 1994 et mai 1996, nous avons réalisé huit entrevues auprès d'elle, ce qui totalise environ six heures et demie. La longueur de ces entrevues varie entre une demi-heure et deux heures. Paul est impliqué dans la création et l'animation d'une association de retraités d'entreprise depuis trois ans. Nous avons réalisé auprès de lui une entrevue d'une heure et demie. En 1994, il s'agit des seules personnes salariées qui sont impliquées dans la création ou la coordination d'associations de personnes âgées au niveau

regroupement devient le «Conseil de l'Âge d'Or, région Abitibi-Témiscamingue». Puis, en 1987, la création de la municipalité de la Baie-James a pour effet d'exclure du territoire abitibien cinq municipalités limitrophes qui ont des clubs de l'Âge d'Or affiliés à ce regroupement régional. Par conséquent, ce dernier ajoute l'Ungava à sa désignation. En 1989, ce premier regroupement régional se dissocie de la FADOQ. Il devient un regroupement régional autonome et prend le nom de «Fédération des clubs de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava».

Par ailleurs, en février 1990, des clubs locaux qui désirent demeurer au sein de la FADOQ créent «l'Association régionale de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue». En mai 1996, ce second regroupement régional modifie sa dénomination sociale en celle de «FADOQ-Région de l'Abitibi-Témiscamingue».

régional. Outre ces deux promoteurs auprès desquels nous avons réalisé des entrevues, nous citons aussi les propos de deux personnes salariées de la FADOQ qui sont intervenues dans des activités régionales et auxquelles nous attribuons aussi des prénoms fictifs. Il s'agit d'Adrienne, qui représentait la FADOQ au congrès régional de la FADOQ-AT en mai 1994, ainsi que de Roger, qui représentait la FADOQ, lors d'activités d'information de la FADOQ tenues au printemps 1996. Dans ces deux derniers cas, les propos des promoteurs ont été relevés au cours d'observations non participantes.

Le canevas des entrevues semi-dirigées avec les promoteurs permet d'aborder les thèmes suivants: 1) la genèse de l'association; 2) les structures de l'association; 3) le fonctionnement de l'association; 4) la participation des membres. Parmi les neuf entrevues réalisées avec les promoteurs, trois ont été enregistrées, puis transcrites. Il s'agit des deux entrevues avec Betty, qui totalisent trois heures et demie d'enregistrement, et de l'entrevue avec Paul. Les entrevues qui n'ont pas été enregistrées ont été transcrites immédiatement après l'entrevue, à partir des notes prises au cours de celle-ci. Il s'agit des six entrevues avec Betty, soit au total trois heures d'entrevues, qui étaient consécutives à des activités de la FCAOR-ATU auxquelles nous avons assisté. Elles ont servi à clarifier des actions précises ou des enjeux sous-jacents aux débats actuels dans les associations. À ces entrevues avec les promoteurs, nous ajoutons aussi des extraits d'entrevues réalisées auprès d'élus dans les associations locales et régionales. Le contexte et le contenu de ces entrevues sont présentés à la section 3.6.

La procédure de transcription des entrevues enregistrées est la suivante. L'assistante de recherche procède à une première transcription de l'entrevue. Après la transcription, elle écoute l'enregistrement tout en vérifiant la première version de la transcription. La version ainsi corrigée constitue la seconde

version de la transcription. Ensuite nous avons lu la seconde version de la transcription tout en écoutant l'enregistrement afin de vérifier l'exactitude des propos rapportés. La version ainsi corrigée constitue la troisième version de la transcription. Cette dernière est utilisée pour l'analyse des entrevues.⁽²⁴⁾ Cette procédure de transcription des entrevues a également été utilisée pour les entrevues avec les membres des associations de personnes âgées. Après analyse, les textes qui font l'objet de citations ont été mis en forme afin que leur lisibilité soit améliorée (Poirier & coll., 1993).

L'utilisation des sources documentaires a pour objectif de tracer le cadre d'action de la participation actuelle dans les associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue. Elle ne vise pas la présentation d'une histoire détaillée et exhaustive de ces associations. Cependant, elle permet de situer les propos et les actions des acteurs qui sont actuellement impliqués dans ces associations, tant au niveau local que régional. Les sources documentaires utilisées sont des documents produits par les deux regroupements régionaux de clubs de l'Âge d'Or (la FCAOR-ATU et la FADOQ-AT), un club local de retraités d'entreprise (Les Retraités de Minéraux Noranda/SPAC), la FADOQ ainsi que l'Association des retraités et retraités de l'enseignement du Québec (désormais AREQ). Exception faite de l'Historique du Conseil régional et des Clubs de l'Age d'Or. Région Abitibi-Témiscamingue (FCAOR-ATU, 1984) et des listes des conseils d'administration des clubs locaux entre 1984 et 1994, presque tous les documents que nous utilisons ont été publiés après 1993.

Nous utilisons aussi les sources documentaires afin d'explorer deux thèmes importants qui ont été abordés par Betty lors des

²⁴ Au terme de la transcription, une heure d'entrevue équivaut à environ 18 pages de texte dactylographié à simple interligne (9 400 mots).

premières entrevues. Ainsi, nous avons dépouillé les sources documentaires afin de relever deux types d'information standardisée, soit l'affiliation des clubs locaux à l'un ou l'autre regroupement régional (FADOQ-AT ou FACOR-ATU), ainsi que la durée des mandats des présidents et des présidentes des clubs locaux. Premièrement, nous documentons les mouvements d'affiliation et de désaffiliation des clubs locaux de l'Âge d'Or au cours de la période 1970-1995, à partir des listes annuelles des clubs membres de chacun des regroupements régionaux. Deuxièmement, nous documentons la durée des mandats des présidents et des présidentes des clubs locaux de l'Âge d'Or pour la période 1970-1995, à partir des listes des conseils d'administration locaux déposées aux regroupements régionaux.⁽²⁵⁾

Au terme de cette seconde étape qui porte sur le développement historique et le contexte actuel des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue, nous avons un corpus de textes qui est composé d'entrevues avec les promoteurs et de documents publiés par les associations. Nous l'analysons de façon thématique afin de découper les textes en unités, puis de classer ces unités en catégories selon des regroupements analogiques (Bardin,1993). Le codage des textes et la manipulation des unités textuelles ont été réalisés grâce au logiciel AQUAD (Tesch & Huber,1993; Weitzman & Miles,1995). Ces données sont utilisées dans les deux prochains chapitres qui portent sur les associations. Elles nous ont permis de reconstituer les enjeux collectifs actuels dans ces associations.

²⁵ Lors de cette opération, nous avons vérifié auprès de la directrice générale de la FCAOR-ATU, qui est en poste depuis la création de celle-ci, 12 situations qui répondaient à l'un ou l'autre de ces critères: 1) homme et femme si le même prénom et le même nom mais avec des orthographes différentes se succèdent deux années consécutives; 2) homme et femme si le même nom mais avec un prénom différent se succèdent; 3) femme si le même prénom mais pas le même nom de famille se succèdent.

3.5 La description de l'ensemble des associations

La troisième étape de la recherche a pour objectif de décrire les caractéristiques formelles de l'ensemble des associations de personnes âgées de la région. Il s'agit d'une partie du contexte associatif dans lequel se déroule la participation des membres des associations de personnes âgées. Dans cette section, nous présentons les variables utilisées, les instruments de mesure, l'échantillon empirique et la procédure de cueillette des données.

3.5.1 Les variables utilisées

Nous présentons les variables qui permettent de décrire les associations au tableau 7. Nous regroupons ces variables en cinq catégories selon qu'elles concernent les objectifs et les incitations organisationnelles de l'association, sa structure, son fonctionnement, les activités et les services qu'elle offre et finalement les ressources dont elle dispose.

Les objectifs de l'association sont d'abord établis à partir d'une question ouverte (la question 5 du questionnaire aux associations) qui permet au répondant de décrire dans ses propres termes les objectifs principaux poursuivis par l'association. Les répondants disposaient de quelques lignes afin de pouvoir répondre à cette question ouverte. Puis la sixième question leur permet d'indiquer l'importance que, selon eux, l'association accorde à 19 objectifs prédéfinis. Les incitations organisationnelles comprennent des incitations normatives, sociales et utilitaires. Une dernière variable concerne la diversité des incitations offertes par l'association.

Tableau 7. Variabiles concernant les associations**Objectifs et incitations organisationnelles**

Objectifs principaux
 Importance accordée à certains objectifs
 Incitations normatives
 Incitations sociales
 Incitations utilitaires
 Diversité des incitations

Activités et services

Accessibilité des locaux
 Variété des activités
 Fréquence des activités
 Accessibilité des activités
 Appréciation de la stabilité des activités
 Appréciation de la participation
 Satisfaction de la participation

Structure de l'association

Âge de l'association
 Autonomie formelle
 Affiliation à un regroupement
 Taille de l'association
 Appréciation de la stabilité du *membership*
 Moyens de recrutement des membres

Fonctionnement de l'association

Proportion de bénévoles pour l'association
 Appréciation de la stabilité des bénévoles
 Appréciation du recrutement des bénévoles
 Fréquence des réunions du conseil
 Fréquence des assemblées générales
 Nombre de comités
 Nombre de participants hebdomadaires
 Proportion de membres à l'assemblée générale
 Appréciation de l'influence (globale)
 Appréciation de l'influence (activités)
 Appréciation de l'implication (activités)
 Collaborations avec autres organismes

Ressources

Personnes rémunérées
 Disponibilité des locaux
 Budget annuel de l'association
 Sources de revenus de l'association
 Appréciation de la stabilité des revenus
 Satisfaction à l'égard des revenus

Les sept variables utilisées afin de décrire les activités et les services offerts par l'association sont l'accessibilité des locaux, la variété des activités, leur fréquence, leur accessibilité horaire, l'appréciation de la stabilité des activités, l'appréciation de la participation des membres et la satisfaction de la participation des membres.

Les six variables utilisées afin de décrire la structure de l'association sont l'âge de l'association, son autonomie formelle, l'affiliation de l'association à un regroupement, sa taille, la stabilité du *membership* et les moyens de recrutement des membres qu'elle utilise.

Les douze variables utilisées afin de décrire le fonctionnement de l'association sont la proportion de bénévoles, l'appréciation de la stabilité des bénévoles, l'appréciation de la facilité à recruter des bénévoles, la fréquence des rencontres du conseil d'administration et des assemblées, l'utilisation de comités, le nombre de participants hebdomadaires, la proportion de membres présents à l'assemblée générale, l'appréciation de l'influence de divers groupes sur la prise de décision globale, sur la prise de décision concernant les activités et sur l'organisation des activités, et finalement la présence de collaborations avec d'autres associations ou organismes.

Les six variables utilisées afin de décrire les ressources dont l'association dispose sont la présence de personnes rémunérées, la disponibilité des locaux, le budget annuel de l'association, ses sources de revenus, l'appréciation de la stabilité des revenus et la satisfaction à l'égard des revenus.

3.5.2 Les instruments de mesure

Nous présentons les instruments de mesure dans l'ordre du tableau précédent. La plupart de ces instruments de mesure ont été utilisés dans les études descriptives présentées dans la recension des écrits. Cependant, ces instruments n'ont pas fait l'objet d'études sur leurs propriétés métriques.

L'appréciation de l'importance accordée par une association à un certain nombre d'objectifs provient en premier lieu de Knoke et Adams (1987). Outre les objectifs organisationnels proposés par ces auteurs, nous en ajoutons un certain nombre suite aux entrevues semi-dirigées avec les membres des associations. L'appréciation est exprimée sur une échelle de type Likert à quatre niveaux. Ensuite, les réponses sont recodées avec la valeur 0 s'il ne s'agit pas d'un objectif, avec la valeur 1 lorsque son importance est mineure, à 2 lorsque son importance est modérée et à 3 lorsque son importance est majeure.

Nous reprenons 22 des 23 incitations organisationnelles proposées par Knoke (1988). Cependant, nous avons modifié un *item* relatif aux incitations organisationnelles en remplaçant « l'existence d'un programme d'agrément » par « l'offre des plans pour les voyages de groupe ». Knoke et Adams (1987) ont déjà utilisé ce dernier *item* et il correspond très bien aux associations que nous étudions. Nous avons traduit cet instrument de l'anglais au français.

Knoke (1988) distingue entre les incitations normatives qui sont fondées sur l'appel aux valeurs communes des participants, les incitations socioaffectives qui renvoient à l'attachement symbolique et émotif des gens au groupe et les incitations utilitaires (comme les assurances, les voyages, les biens et services). L'appréciation des répondants est exprimée sur une échelle de type Likert à cinq niveaux. Ensuite, les réponses sont recodées à la

valeur 0 lorsqu'il ne s'agit pas d'un objectif, à la valeur 1 lorsqu'il n'est pas important, à la valeur 2 lorsqu'il est peu important, à la valeur 3 lorsqu'il est très important et à la valeur 4 s'il est extrêmement important. Les résultats aux diverses incitations sont calculés à partir des réponses aux *items* de la question 17 (voir l'annexe 2). Les incitations normatives correspondent aux *items* B, F, G, H et Q. Les incitations socioaffectives correspondent aux *items* K, R et S. Parmi les incitations utilitaires, on peut distinguer les incitations de lobbying (*items* A, D, J, L, O), les incitations d'information (*items* C, P, U, W), les incitations matérielles (*items* E, T, V) et les incitations occupationnelles (*items* I, M, N). À partir de ces données, nous calculons la diversité des incitations qui est égale au nombre d'incitations spécifiques considérées comme très importantes et extrêmement importantes (Knoke, 1988).

Les activités et les services offerts par l'association sont reliés à l'accessibilité horaire des locaux aux membres (Krout, 1984, 1987). La liste des activités a été développée à partir des entrevues avec les membres et de celle utilisée par Krout (1987). L'échelle de fréquence des activités permet de calculer le nombre d'activités offertes par l'association ainsi qu'un niveau d'intensité des activités offertes par l'association (Krout, 1987). L'accessibilité horaire correspond à ce que Krout (1987, 1988a) et Ralston (1984) identifient comme le nombre de jours par semaine et le nombre d'heures par semaine pendant lesquelles l'association offre des activités ou des services. Nous y avons ajouté le nombre de semaines par année pendant lesquelles l'association offre des activités ou des services. L'appréciation de la stabilité des activités est demandée par comparaison avec le nombre d'activités au cours des années antérieures (moins, autant ou plus). L'appréciation de la participation des membres est exprimée sur une échelle à quatre niveaux qui va de très faible à très élevée. La satisfaction de la participation des membres aux activités de

l'association est exprimée sur une échelle à quatre niveaux qui va de très insatisfaisante à très satisfaisante.

En ce qui concerne la structure de l'association, l'âge de l'association est déterminé à partir de la date de création ou d'incorporation de celle-ci. Il correspond à ce que Krout (1988a) appelle le nombre d'années d'opération. L'autonomie formelle de l'association est obtenue à partir des questions relatives à l'incorporation légale. La taille de l'association est constituée du nombre total de membres (réguliers, amis et honoraires). L'affiliation à un regroupement correspond au rattachement à un organisme régional, provincial ou canadien. L'appréciation de la stabilité du *membership* est demandée par comparaison avec le *membership* des années antérieures (moins, autant ou plus). Afin d'évaluer les moyens de recrutement de nouveaux membres qui sont utilisés, nous proposons six *items* pour lesquels le répondant indique s'il les utilise souvent, parfois ou jamais.

En ce qui concerne le fonctionnement de l'association, le recours à des bénévoles est utilisé par Krout (1987). De plus, en nous inspirant de Edwards (1994), nous calculons le pourcentage de bénévoles ayant réalisé des tâches pour l'association par rapport au nombre total de membres de l'association. L'appréciation de la stabilité des bénévoles est exprimée par comparaison avec le nombre de bénévoles des années antérieures (moins, autant ou plus). L'appréciation de la facilité à recruter des bénévoles est exprimée sur une échelle de 1 (très facile) à 4 (très difficile). Nous y avons ajouté la fréquence des rencontres du conseil d'administration et la fréquence des assemblées générales des membres, la présence et l'utilisation de comités, le nombre de participants hebdomadaires aux activités ainsi que le pourcentage de membres présents à la dernière assemblée générale au cours de laquelle des élections ont été tenues. L'appréciation de l'influence de divers groupes provient de Knoke (1989) qui utilise la technique du graphe de contrôle de Tannenbaum (1968) afin d'estimer l'influence des

personnes qui occupent diverses positions dans la prise de décision. Nous l'appliquons à trois domaines: l'influence dans la prise de décision concernant les activités, l'implication dans l'organisation des activités et l'influence dans la prise de décision globale. Nous distinguons cinq positions: membres du conseil d'administration, exécutif, président, comités, membres. Il s'agit d'une appréciation de l'influence et de l'implication de chacun de ces groupes sur une échelle additive qui varie entre pas du tout (1) à énormément (5). Ces variables correspondent à ce que Knoke (1989) appelle la centralisation de la prise de décision. Finalement la présence de collaborations avec d'autres associations ou des organismes provient des questions développées par Krout (1986a, 1988a, 1989a).

La plupart des variables utilisées afin de décrire les ressources dont l'association dispose, la présence de personnes rémunérées, la disponibilité des locaux, le budget annuel de l'association et ses sources de revenus ont été utilisés par Krout (1984, 1987). Nous y ajoutons l'appréciation de la stabilité des revenus, qui est exprimée par comparaison avec les revenus des années antérieures, et la satisfaction à l'égard des revenus qui est exprimée sur une échelle à quatre niveaux qui va de très insatisfaisante à très satisfaisante.

3.5.3 L'échantillon empirique

Toutes les associations qui sont incluses dans la population à l'étude (n= 93) ont été contactées afin de répondre au questionnaire postal auto-administré. Ce dernier est présenté à l'annexe 2. Après les deux rappels par lettre, le taux de réponse est de 87% (n=81). Parmi les personnes qui ont répondu au questionnaire sur les associations, 31% (n=29) occupent un poste de secrétaire, 27% (n= 25) occupent un poste de président et 5% (n=5) occupent un autre poste. Dans 24% (n=22) des cas, deux personnes (habituellement le président et le secrétaire) ont répondu conjointement au même questionnaire.

3.5.4 La procédure de cueillette des données

Le questionnaire destiné aux associations a été pré-testé auprès de trois personnes occupant des postes administratifs dans des associations de personnes âgées. Celles-ci ont complété le questionnaire à domicile, puis nous l'ont remis. Ensuite, nous l'avons passé en revue avec chacune d'elles afin de vérifier la clarté et le degré de difficulté de chacune des questions, de vérifier l'ordre de celles-ci et d'évaluer le temps de réponse à l'ensemble du questionnaire.

Les questionnaires ont été postés ou distribués en main propre à la personne qui occupe le poste de président de l'association, accompagnés d'une lettre de présentation et d'une enveloppe de retour préaffranchie. Les questionnaires ont été distribués dans la dernière semaine du mois d'avril 1996. Soixante-trois pour cent (n=59) des questionnaires ont été envoyés par la poste et 37% (n=34) ont été distribués en main propre, au cours des assemblées de secteur de la FACOR-ATU. Nous avons envoyé une première lettre de rappel 14 jours après l'envoi ou la distribution du questionnaire aux responsables dont le questionnaire ne nous avait pas été

retourné. Puis nous avons envoyé une seconde lettre de rappel, accompagnée d'un autre exemplaire du questionnaire et d'une enveloppe de retour préaffranchie, 32 jours après l'envoi initial aux responsables dont le questionnaire ne nous avait pas été retourné.

3.6 La description et l'analyse de la participation du point de vue des acteurs impliqués

La quatrième étape de la recherche empirique consiste à recueillir les données permettant de décrire et d'analyser la participation du point de vue des acteurs impliqués. Dans cette étape, l'unité d'analyse est le membre des associations de personnes âgées. Ces adhérents sont parfois de simples membres, qui assistent ou qui participent à des activités, et parfois des membres élus ou nommés à des postes au sein des associations. Lors de cette étape, la principale technique de recherche utilisée est l'entrevue semi-dirigée. Nous utilisons aussi, de façon complémentaire, la technique de l'observation non participante.

3.6.1 Les questions de départ

Les questions de départ, qui orientent les entrevues auprès des membres, sont les suivantes: 1) Quel est l'itinéraire de participation dans cette association? et 2) Quel est le processus actuel de participation dans cette association? Ces deux questions proviennent du cadre théorique qui propose de situer la participation au confluent d'une dialectique entre l'adhérent et l'association. Les entrevues sont centrées sur une période du cycle de vie

et sur une activité particulière. Donc, il s'agit de la construction de récits de pratique.⁽²⁶⁾

Afin de répondre à la première question, nous démarrons les entrevues avec les questions suivantes: Comment avez-vous commencé à participer dans ce club (ou cette association)? Pour quelles raisons avez-vous décidé de venir au club (ou à l'association)? Par la suite, nous abordons le processus de participation avec les questions suivantes: Parlez-moi de votre participation dans cette association. Qu'est-ce que vous y faites? Décrivez-moi votre club. Comment est-ce organisé? Êtes-vous impliqué au niveau régional? Les autres interventions de l'interviewer (questions ou approbations) visent à encourager la personne interviewée à détailler ses propos ou à développer un thème qu'elle avait mentionné. Les entrevues se terminent avec la demande de quelques renseignements standards (âge, statut marital, poste occupé) lorsque ceux-ci n'ont pas été mentionnés au cours de l'entrevue.

3.6.2 L'échantillonnage théorique

Glaser et Strauss définissent l'échantillonnage théorique comme le processus de cueillette des données permettant de développer une théorie empiriquement fondée (1967:45). Cet échantillonnage est réalisé non pas a priori, mais bien au fur et à mesure d'une démarche rétroactive entre la cueillette d'informations et la

²⁶ Bertaux (1976), par opposition à ce qu'il appelle l'idéologie biographique, définit les récits de pratique comme « des suites, parfois contingentes, de trajets dans certaines régions de l'ensemble des rapports sociaux » (p.197). Plus loin, il écrit: « il n'y a pas d'unité en soi de chaque vie, et que c'est seulement l'unicité des rapports sociaux où elle chemine qui peut lui donner une unité réelle » (p.198). Ainsi, l'unité de sens n'est pas la vie, vécue par un être, mais plutôt le trajet « dont l'unité vient de l'unicité du secteur des rapports sociaux où l'être humain se trouve ». (p.197)

théorisation, sur la base des concepts pertinents à la théorie émergente.

Pour des raisons d'accessibilité et de préséance, nous avons d'abord interviewé des présidents ou des présidentes d'associations régionales. Ensuite, nous avons interviewé Betty, qui est une promotrice, au niveau régional, des clubs de l'Âge d'Or. Nous espérons que ces premiers contacts nous faciliteraient les contacts subséquents avec les présidents et les présidentes des associations au niveau local, ainsi qu'avec les membres de ces associations. Cela a été effectivement le cas puisqu'ils nous ont donné des indications qui ont été utilisées dans l'échantillonnage théorique et qu'au niveau empirique, ils nous ont facilité les contacts interpersonnels. Cependant, un autre élément qui a été crucial est que nous avons démarré ces entrevues pendant les mois de mai et de juin, lesquels constituent la période des assemblées générales au niveau régional et, dans une moindre mesure, au niveau local. Nous avons assisté à toutes les assemblées régionales des associations de personnes âgées tenues dans la région au printemps 1994, ce qui nous a permis d'établir les premiers contacts personnels avec des membres des associations.

L'échantillonnage théorique est réalisé à partir des informations obtenues aux étapes suivantes: 1) la constitution de l'univers des associations; 2) les interviews avec les promoteurs; 3) les observations non participantes aux diverses activités des associations locales et régionales 4) les entrevues subséquentes. Sur la base de l'univers des associations, nous avons distingué entre les clubs locaux de l'Âge d'Or, d'une part, et les associations de retraités d'entreprise, d'autre part. Nous avons choisi de rencontrer des membres de ces deux types d'associations. Lors des entrevues avec les promoteurs, ceux-ci ont distingué entre «les clubs qui marchent» et «ceux qui ne marchent pas», ainsi que les clubs affiliés à un regroupement régional et les clubs indépendants. Nous avons choisi de rencontrer des membres des clubs

locaux en fonction de ces typologies. À partir des observations au niveau des regroupements régionaux, nous avons relevé des positions critiques à l'égard des regroupements régionaux et nous nous sommes assuré de rencontrer, dans chacun des regroupements, des personnes favorables et des personnes plus critiques à l'égard de ceux-ci. Au niveau local, nous avons rencontré des membres à partir des diverses catégories proposées par les personnes interviewées: 1) des membres selon le poste (président, membre du conseil ou simple membre); 2) des membres qui participent et des membres qui participent peu ou pas du tout; 3) des personnes impliquées uniquement au niveau local et des personnes impliquées au niveau régional ou provincial; 4) selon le rôle du conjoint ou de la conjointe eu égard à la participation de la personne interviewée.

3.6.3 La procédure de cueillette des données

Les entrevues avec les membres ont été réalisées entre mai 1994 et juin 1996. Nous avons rencontré 25 personnes qui ont été interviewées soit individuellement (n=17), soit en compagnie d'un autre membre (n=8), qui était parfois le conjoint ou la conjointe de la personne interviewée. Après de 17 personnes rencontrées seules, nous avons réalisé 29 entrevues d'une durée moyenne de 87 minutes (leur durée varie entre 45 et 140 minutes). Après de huit personnes rencontrées à deux, nous avons réalisé quatre entrevues d'une durée moyenne de 80 minutes (leur durée varie entre 50 et 105 minutes). À l'exception d'une seule entrevue, toutes les entrevues ont été enregistrées. L'entrevue qui n'a pas été enregistrée a fait l'objet d'une prise de notes et a été transcrite dans les heures suivantes.

Après chaque entrevue, nous avons noté un certain nombre d'éléments reliés à l'entrevue: le lieu de l'entrevue, son déroulement, les caractéristiques et le comportement de la personne interviewée, les éléments insolites et les impressions personnelles

(Lalive d'Épinay, 1991). Avant de faire transcrire les entrevues, nous avons réalisé une première écoute afin de compléter une «Fiche de synthèse d'entretien» inspirée de celle qui est proposée par Huberman et Miles (1991). Cette dernière, présentée à l'annexe 3, permet de préparer la seconde entrevue, les entrevues subséquentes ainsi que la recherche d'informations supplémentaires lors des observations non participantes. Par la suite, nous avons suivi la même procédure de transcription des entrevues que celle expliquée précédemment.

Outre les retours lors des secondes entrevues ou de discussions sur des points précis, nous n'avons réalisé qu'une seule validation des résultats auprès des personnes interviewées. En septembre 1996, nous avons présenté une partie des résultats obtenus aux membres (n=26) d'un club local de l'Âge d'Or, auprès duquel nous avons recueilli plusieurs types d'informations, afin d'en discuter avec eux. Leurs commentaires ont surtout porté sur des catégories proposées dans l'analyse qui avait été élaborée à ce moment.

3.6.4 Les personnes interviewées

Les entrevues semi-dirigées ont été réalisées auprès de 25 personnes qui sont membres d'associations de personnes âgées. Comme on peut le constater au tableau 8, 52% (n=13) de ces personnes sont des hommes. L'âge des personnes interviewées varie entre 56 ans et 80 ans; l'âge moyen est 66 ans. Parmi ces personnes, 88% (n=22) sont mariées et 12% (n=3) sont veuves. Près de 50% (n=12) occupent un poste de président ou de présidente dans leur association; 28% (n=7) occupent un autre poste administratif dans leur association et 24% (n=6) sont des membres qui n'exercent aucune responsabilité administrative. Quarante-vingt-quatre pour cent (n=21) des répondants sont membres de clubs de l'Âge d'Or et les autres sont membres d'associations de retraités d'entreprise.

Tableau 8. Caractéristiques des membres interviewés

| | <u>Hommes</u> | <u>Femmes</u> | <u>Deux sexes</u> |
|-----------------------|---------------|---------------|-------------------|
| <u>Âge</u> | | | |
| < 65 ans | 1 | 8 | 9 |
| 65-74 ans | 7 | 4 | 11 |
| 75 ans + | 5 | - | 5 |
| Moyen (ans) | 70,3 | 62,1 | 66,4 |
| Écart type | 5,8 | 4,4 | 6,6 |
| Intervalle | 61-80 | 56-70 | 56-80 |
| <u>Statut civil</u> | | | |
| Marié(e) | 13 | 9 | 22 |
| Veuf(ve) | - | 3 | 3 |
| <u>Poste</u> | | | |
| Président (e) | 7 | 5 | 12 |
| Administrateur(trice) | 4 | 3 | 7 |
| Aucun(e) | 2 | 4 | 6 |
| <u>Associations</u> | | | |
| Clubs | 11 | 10 | 21 |
| Entreprise | 2 | 2 | 4 |

À cette étape de la recherche, nous nous intéressons au phénomène de la participation du point de vue des acteurs impliqués. Ces caractéristiques générales des membres interviewés, présentées dans le tableau 8, permettent d'en avoir un aperçu descriptif global, mais elles ne situent pas les membres comme des acteurs. Par conséquent, nous présentons à l'annexe 4, une biographie sommaire des personnes interviewées. Afin de préserver leur anonymat, nous leur attribuons évidemment des prénoms fictifs et nous omettons parfois quelques renseignements. Cependant, tous les renseignements mentionnés sont exacts. Nous identifions dans le texte chacun des extraits d'entrevue par ce prénom qui permet de repérer les différents locuteurs. Cette procédure a aussi l'avantage de permettre au lecteur de reconstituer la logique de la pensée de chaque acteur interrogé.

3.6.5 Le choix des sites et des événements

Au cours de cette quatrième étape de la recherche empirique, nous utilisons aussi, de façon complémentaire aux entrevues semi-dirigées, la technique de l'observation non participante et celle de l'entrevue de groupe. La presque totalité des observations a été non participante. Nous avons demandé d'assister à des activités, ce qui nous a rarement été refusé, et nous avons été invité à assister et parfois à participer à des activités. Nous avons quelquefois participé à l'organisation d'activités, mais la plupart du temps, nous y étions surtout présent à titre de spectateur curieux. Ce rôle est à mi-chemin entre ce que Hammersley et Atkinson (1983) définissent comme le participant complet et l'observateur complet. Il s'agit surtout, pour reprendre leur terminologie, de l'observateur participant et, quelquefois, du

participant observateur. Nous n'avons pas rencontré de réticences particulières dans la réalisation de nos observations.⁽²⁷⁾

Afin de tenir compte des deux niveaux de participation (local et régional), les observations ont été réalisées dans deux types de sites: d'une part, les associations locales; d'autre part, les regroupements régionaux. Les associations locales ont été choisies sur la base de trois critères d'inclusion: des clubs de l'Âge d'Or et des associations de retraités d'entreprise; des clubs qui «marchent bien» et des clubs «qui ne marchent pas beaucoup»; des associations situées en ville et d'autres situées dans des

²⁷ Les observations ont surtout été réalisées dans un club de l'Âge d'Or local, identifié par Betty comme étant « un club qui marche bien ». Il répondait pour nous à trois autres critères: il possédait un grand nombre de membres, il organisait une grande variété d'activités et il était accessible au point de vue géographique. Le choix d'un club qui fonctionne bien, qui a plusieurs membres et diverses activités nous permet d'explorer diverses dimensions et diverses intensités de participation. Le critère d'accessibilité nous permet d'y aller à tous les jours de la semaine et à toutes les heures du jour, pour de longues et pour de courtes périodes de temps. Nous avons dressé une liste de ces clubs potentiels, mais nous avons été accepté dans le premier club contacté. Les réticences exprimées ont été de deux ordres. Premièrement, nous étions visiblement trop jeune et pas encore retraité pour nous intéresser à la plupart de ces activités, hormis celle de faire du bénévolat pour la popote roulante. Cette dernière possibilité n'a pas été exclue, mais nous ne l'avons pas privilégiée non plus. Deuxièmement, s'agissait-il d'une enquête dont les données seraient envoyées au gouvernement? Nous avons constaté que l'argument de l'indépendance académique avait peu de poids face au fait qu'un salaire provenait entièrement de l'État. Cependant, cette crainte s'est progressivement atténuée au fur et à mesure de la fréquentation des gens et de la discrétion que nous avons toujours démontrée à l'égard des renseignements obtenus. Finalement, la question de l'affiliation entraînait également des réticences. D'une part, les rivalités entre les deux regroupements régionaux des clubs de l'Âge d'Or nous rendaient suspect d'espionnage associatif. D'autre part, le recrutement entrepris par les regroupements régionaux auprès des clubs non affiliés nous rendait également suspect de recrutement. La discrétion à l'égard de tous les renseignements obtenus et, parfois, le refus poli de divulguer des informations nous ont permis de fréquenter toutes les activités choisies.

villages. En ce qui concerne les regroupements régionaux, nous avons assisté à leurs assemblées générales en 1994, 1995 et 1996.

Toutes les observations ont été réalisées pendant deux périodes, soit de mai 1994 à mai 1995 inclusivement, et de mars 1996 à juin 1996. Nous avons réalisé 63 heures d'observation dans 11 associations et 39 heures d'observation dans les regroupements régionaux. Suite à ces observations, nous avons complété 14 entrevues individuelles, non enregistrées, qui variaient entre 15 et 30 minutes. Les observations et les entrevues ont fait l'objet d'une prise de note et d'une transcription peu de temps après leur réalisation. Dans le cas des observations, nous avons également complété une «Fiche de synthèse d'observation» (annexe 3) afin d'orienter les observations subséquentes.

Afin de préserver l'anonymat des associations, nous ne les identifions pas dans le texte, mais nous leur attribuons un pseudonyme. Lorsque nous faisons référence à l'une ou l'autre des 14 entrevues ponctuelles, nous identifions le locuteur entre parenthèses en indiquant des informations pertinentes (par exemple, ex-présidente). Cette façon de faire permet de les distinguer des personnes interviewées avec qui nous avons réalisé des entrevues en profondeur et auxquelles nous attribuons des prénoms fictifs.

3.6.6 L'analyse des données

Nous analysons le corpus de textes constitué lors de cette quatrième étape avec la méthode de l'analyse comparative constante afin de développer une théorie empiriquement fondée. Cette dernière est définie par Glaser et Strauss comme «a well-codified set of propositions or in a running theoretical discussion, using conceptual categories and their properties» (1967:31). Comme dans toute analyse de contenu, cette méthode repose sur la catégorisation, qui consiste à distinguer et à nommer des classes

d'éléments qui ont des caractéristiques semblables. Glaser et Strauss décrivent un processus de recherche inductive, non linéaire, qui comprend trois étapes de base: la cueillette des données, la codification ainsi que la rédaction de mémos et de l'analyse.⁽²⁸⁾

Nous reprenons les étapes décrites de façon détaillée par Strauss (1987), ainsi que par Strauss et Corbin (1990). Les catégories substantives reprennent les termes des acteurs pour désigner les phénomènes et les processus reliés à la participation. Une première catégorisation ouverte a permis d'identifier les catégories, les propriétés de ces catégories et les dimensions de ces propriétés. Sur la base de ces catégories substantives, nous avons proposé des catégories formelles. La catégorisation axiale porte sur les diverses catégories dont il s'agit de déterminer les conditions, le contexte d'émergence, les stratégies d'action impliquées ainsi que les conséquences des actions. Finalement, la codification sélective permet de proposer une catégorie centrale, de la relier aux autres catégories et de valider ces relations entre les diverses catégories.⁽²⁹⁾

²⁸ Il est facile de présenter cette méthode de façon unifiée et présentant des canons bien établis. Cependant ces deux auteurs ont développé des divergences méthodologiques très importantes et très virulentes au fil des années. Elles sont exprimées par Glaser (1992), qui conteste surtout la formalisation a priori des procédures de codification qui est proposée par Strauss (1987) et par Strauss et Corbin (1990).

²⁹ Tout comme dans les entrevues individuelles, les données sont codées et analysées à l'aide du logiciel AQUAD, qui apporte un soutien à la manipulation et à l'analyse des textes. Ce logiciel permet la codification, l'extraction des extraits de textes à partir des codes et la vérification de structures conceptuelles (selon les liens et les distances entre les codes). Étant donné la faible performance du logiciel dans la rédaction et la manipulation des mémos, nous avons réalisé ceux-ci dans un journal de bord analytique distinct du journal de bord contenant les données descriptives (Hammersley & Atkinson, 1983; Spradley, 1980).

3.7 L'analyse des profils de participation

La cinquième étape de la recherche empirique a consisté à recueillir des données standardisées sur les profils de participation ainsi que sur des variables reliées à l'intégration sociale, à l'action stratégique et à la logique de subjectivation des adhérents aux associations. Pour ce faire, nous avons utilisé une seule technique de recueil d'informations, soit le questionnaire auto-administré. Cette section présente les variables utilisées, les instruments de mesure, la procédure de cueillette de données et l'échantillon empirique.

3.7.1 Les variables utilisées

Nous effectuons l'analyse des profils de participation à partir de trois groupes de variables: les variables de participation, celles qui peuvent faciliter la participation et celles qui prédisposent à la participation. Comme nous pouvons le voir au tableau 9, nous utilisons trois variables de participation, soit la durée de l'adhésion (nombre d'années), le nombre d'activités auxquelles le membre participe (l'intensité de la participation) et la fréquence de participation. Ces variables sont utilisées par Krout (1991) et Ralston (1991). Sur la base du cadre théorique proposé, de la recension des écrits ainsi que des entrevues, nous avons retenu les variables facilitantes suivantes: l'âge subjectif, l'autoévaluation de la santé, la présence d'un conjoint ou d'une conjointe dans l'association, la présence d'amis dans l'association, la satisfaction à l'égard de l'association, l'engagement envers l'association ainsi que les motivations associatives. Sur la base de la recension des écrits, nous avons retenu les variables prédisposantes suivantes: l'âge, le sexe, la situation de retraite,

Tableau 9. Variables concernant les membres des associations**Participation**

Durée de l'adhésion
Intensité (nombre d'activités)
Fréquence de participation

Facilitantes

Âge subjectif
Autoévaluation de la santé
Conjoint ou conjointe dans l'association
Amis dans l'association
Satisfaction à l'égard de l'association
Engagement envers l'association
Motivations associatives

- sociales
- matérielles
- normatives
- information
- lobbying
- occupationnelles
- complexité

Prédisposantes

Âge
Sexe
Retraite
Situation matrimoniale
Cohabitation
Scolarité
Revenu
Durée de résidence
Propriété du logement

la situation matrimoniale, la cohabitation, la scolarité, le revenu, la durée de résidence dans la communauté et la propriété du logement.

3.7.2 Les instruments de mesure

La durée de l'adhésion a été calculée à partir d'une question sur l'année d'adhésion au club ou à l'association (Question 1 du Questionnaire aux membres situé en annexe 5). Les catégories retenues reprennent celles utilisées par Krout (1991). L'intensité de la participation aux activités est calculée à partir du nombre d'activités auxquelles le membre participe au moins une fois dans l'année (Question 15). Cette liste d'activités (n=23) organisées par les associations de personnes âgées a été développée à partir des entrevues avec les membres et de la liste utilisée par Krout (1987). Le coefficient d'homogénéité (α = alpha de Cronbach) de cet instrument de mesure de l'intensité de la participation est de 0,9070. La fréquence de participation aux activités de l'association est basée sur la même liste d'activités (Question 15). Pour chaque activité, le répondant indique sa fréquence de participation qui varie, sur une échelle continue à cinq niveaux, entre «jamais» et «3 fois et plus par semaine» (α = 0,9032).

En ce qui concerne les variables facilitantes, la mesure de l'âge subjectif correspond à ce que Barak et Stern (1986) désignent comme l'âge identitaire. Nous avons utilisé l'instrument proposé par Markides et Boldt (1983) dans lequel le répondant indique s'il se sent jeune, d'âge moyen, vieux ou très vieux (Question 36). L'autoévaluation de la santé est mesurée, à la question 30, sur une échelle de quatre points: mauvaise, acceptable, bonne et excellente (Ferraro & Cobb, 1987). Les questions portant sur la présence d'amis et du conjoint dans l'association ont été ajoutées sur la base des entrevues qualitatives qui nous ont indiqué l'importance de ces deux variables dans la participation de certains membres. La satisfaction à l'égard du fonctionnement de l'association est

mesurée sur une échelle à quatre niveaux qui va de très insatisfait à très satisfait (Question 24). L'appréciation de l'engagement du répondant envers l'association (Question 26) est mesurée à partir d'une échelle de type Likert à cinq niveaux (Knoke, 1988).

Les motivations associatives (Question 14) constituent la contrepartie individuelle des incitations associatives que nous avons présentées précédemment (*infra*, p.75). Elles proviennent de Knoke (1988) et de Knoke et Adams (1987), qui distinguent entre les motivations utilitaires ou rationnelles (matérielles, information, lobbying et occupationnelles), les motivations socio-affectives (l'attachement symbolique et émotif des gens au groupe) et les motivations normatives fondées sur l'appel aux valeurs communes des membres. Quant aux motivations dont le résultat varie de 0 à 12, le résultat de 0 correspond à une motivation nulle, un résultat situé entre 1 et 6 est considéré bas et un résultat égal ou supérieur à 7 est considéré élevé. En ce qui concerne la motivation dont le résultat varie de 0 à 16, le résultat de 0 correspond à une motivation nulle, un résultat situé entre 1 et 8 est considéré bas et un résultat égal ou supérieur à 9 est considéré élevé. Quant aux motivations dont le résultat varie de 0 à 20, le résultat de 0 correspond à une motivation nulle, un résultat situé entre 1 et 10 est considéré bas et un résultat égal ou supérieur à 11 est considéré élevé. Les coefficients d'homogénéité (α = alpha de Cronbach) des six types de motivation varient entre 0,7623 et 0,9062 (voir à l'annexe 6), ce qui est très satisfaisant; et le coefficient d'homogénéité de l'ensemble de l'instrument de mesure (23 *items*) est de 0,9679. La complexité des motivations associatives est la somme des motivations spécifiques considérées par le répondant comme très importantes et extrêmement importantes (Knoke, 1988). Parmi les variables sociodémographiques, le revenu individuel a été calculé de la façon suivante. L'avant-dernière question demandait aux membres d'indiquer le revenu brut du ménage selon dix catégories. À la dernière question, le répondant indiquait le nombre de personnes qui dépendent de ce revenu. Le revenu du répondant a été calculé par la division du revenu du ménage par le nombre de personnes qui en dépendent.

3.7.3 L'échantillon empirique

L'échantillon empirique des membres que nous avons constitué tient compte du cadre théorique retenu et des contraintes reliées à la constitution d'un univers des membres de ces associations. À partir des informations recueillies aux étapes précédentes, il est possible de constater que certaines associations mettent l'accent sur les motifs utilitaires d'adhésion, en particulier le fait de bénéficier des régimes d'assurance. De ce point de vue, quelques associations de retraités d'entreprise permettent à leurs membres de prolonger, tout au long de la retraite, l'adhésion au régime d'assurance collective dont ils bénéficiaient au cours de leur période de vie au travail. De plus, le regroupement régional rattaché à la FADOQ met explicitement l'accent, dans ses efforts de recrutement individuel et auprès des clubs locaux, sur les bénéfices des régimes d'assurance groupe que la fédération négocie au niveau provincial avec les compagnies d'assurances. Par ailleurs, les clubs indépendants et les clubs rattachés à la FCAOR-ATU mettent peu l'accent sur ces incitations dans leurs démarches auprès de leurs membres. Par conséquent, nous avons retenu cet élément comme le premier paramètre du cadre échantillonnal.

Le second paramètre du cadre échantillonnal est la sous-région géographique. Parmi les 88 clubs de l'Âge d'Or, 16 sont établis au Témiscamingue et 72, en Abitibi. Tous les clubs du Témiscamingue participent à une coordination de leur activité principale de loisir en établissant en commun le calendrier annuel des soirées de danse. Ils réalisent cette coordination malgré leur appartenance à l'un ou l'autre regroupement régional ou leur absence d'affiliation. Plusieurs informateurs du Témiscamingue et de l'Abitibi nous ont mentionné qu'au Témiscamingue « c'est différent ». Il importe donc d'inclure des clubs de ces deux sous-régions dans l'échantillon.

Le troisième paramètre du cadre échantillonnal est le poste occupé dans l'association. À cet égard nous avons eu la préoccupation de recruter un nombre significatif de membres occupant un poste dans les conseils d'administration des clubs locaux.

La constitution d'une population d'adhérents à des associations passe obligatoirement par ces dernières. La plupart des associations auxquelles nous nous intéressons ont des cartes de membres, mais toutes n'ont pas une liste de membres et peu d'entre elles possèdent une liste de membres incluant leur adresse postale complète. Il était donc impossible de constituer un univers de tous les membres. En conséquence, nous n'avons pu constituer un échantillon probabiliste des membres dans lequel chaque sujet a une probabilité non nulle et connue d'être choisi.

Du point de vue de la tenue d'une liste des membres, les associations les plus organisées sont celles qui offrent à leurs membres des incitations utilitaires, en particulier la participation à des régimes d'assurance collective reliés aux employeurs (comme par exemple l'AREQ), la participation à des régimes d'assurance groupe avec un fichier central des membres (FADOQ) ou des abonnements à des périodiques (FADOQ). Les clubs rattachés à la FADOQ ne posaient donc pas de problèmes dans l'obtention d'une liste à jour des membres. Cependant, les clubs indépendants et les clubs rattachés à la FCAOR-ATU n'ont pas toujours une liste de membres, notamment lorsque leur taille est élevée puisque la mise à jour d'un registre de membres requiert beaucoup d'efforts et qu'il est peu utile dans ces associations.

Étant donné la procédure de recueil de données choisie, on pouvait estimer le taux de réponse à environ 50% (Dillman, 1978; Carp, 1989). Nous avons d'abord choisi un club local rattaché à la FADOQ qui avait 260 membres. Il s'agit du club de Dubuisson, qui est situé en Abitibi. Ensuite, nous avons recherché un club de taille semblable (230 membres) situé au Témiscamingue. Il s'agit

du club de Guigues. Ensuite, nous avons recruté quatre autres clubs rattachés à la FCAOR-ATU afin d'accroître la proportion de ces membres dans l'échantillon. Parmi ces clubs, trois sont situés en Abitibi (Beaudry, Rollet, Kinsmen) et un est situé au Témiscamingue (Angliers). Trois de ces clubs avaient des listes de membres ou pouvaient les reconstituer (Angliers, Beaudry, Rollet), mais un club de taille importante n'avait pas de liste de membres (Kinsmen). Dans ce dernier club, nous avons distribué le questionnaire aux membres présents à l'assemblée générale de mai 1996. Finalement, nous avons recruté une association de retraités d'entreprise qui met beaucoup l'accent sur les incitations utilitaires (AREQ). Compte tenu de la période de l'année, il n'était pas possible d'obtenir une liste des membres de cette association et d'en tirer un échantillon. Dans cette association, nous avons distribué le questionnaire aux membres présents à l'assemblée générale de mai 1996. Les membres qui assistent aux assemblées générales sont probablement plus actifs que les membres qui n'y participent pas. La distribution d'un certain nombre de questionnaires en main propre a probablement accru le pourcentage des membres participants dans l'échantillon final. Cependant, nous ne sommes pas en mesure d'en estimer les conséquences.

Finalement, nous avons sur-échantillonné les personnes occupant des postes dans un conseil d'administration local en distribuant une vingtaine de questionnaires lors des réunions de secteurs de la FCAOR-ATU. Ces questionnaires ont été distribués à des officiers élus de cinq associations différentes. On peut estimer le nombre de personnes occupant un tel poste administratif à environ 700, ce qui représente 4,5% des membres des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue. Parmi les répondants, 15,5% (n=53) occupent un tel poste.

Comme nous pouvons le constater au tableau 10, les membres de clubs rattachés à la FADOQ représentent 8% de tous les adhérents aux associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue, mais 30% de l'échantillon. Les membres des clubs indépendants ou rattachés à la FCAOR-ATU représentent 82% de tous les adhérents, mais 57% de l'échantillon. Les membres des associations de retraités d'entreprise représentent 10% des adhérents et 13% de l'échantillon.

Compte tenu de l'absence d'informations démographiques de base concernant l'ensemble des membres, on ne peut déterminer si les membres qui composent l'échantillon sont semblables à l'ensemble des membres des associations. Nous n'avons pas ces informations démographiques de base au sujet de toutes les personnes qui composent l'échantillon. Cependant, nous connaissons le sexe et l'âge de 655 personnes des clubs de Dubuisson, Guigues, Angliers et Beaudry. Parmi celles-ci, 55,4% sont des femmes. Leur âge moyen est de 64,9 ans (e.t.= 10,2). Cinquante et un pour cent ont moins de 65 ans, 32% ont entre 65 et 74 ans et 17% ont plus de 75 ans. Nous pouvons comparer ce sous-groupe de l'échantillon avec les répondants (n=386). Parmi ces derniers, 63% sont des femmes. Leur âge moyen est de 65,5 ans (e.t.= 8,5). Cinquante pour cent ont moins de 65 ans, 34% ont entre 65 et 74 ans et 16% ont plus de 75 ans. Donc, la proportion de femmes est sensiblement plus élevée parmi les répondants, ce qui est attribuable au fait que les membres de l'AREQ sont surtout des femmes ⁽³⁰⁾ et qu'elles ne sont pas considérées dans les caractéristiques du sous-groupe de l'échantillon ci-haut mentionnées. La moyenne d'âge des répondants est légèrement plus élevée que celle du sous-groupe de l'échantillon, mais les répondants se retrouvent en plus grande proportion dans les 65-74 ans.

³⁰ Sur la base de la liste des membres de l'AREQ en Abitibi-Témiscamingue, nous avons estimé que 89% des membres de cette association sont des femmes.

Tableau 10. Répartition des associations et des membres dans la population à l'étude et dans l'échantillon

| <u>Rattachement</u> | Population | | | | Échantillon | | | |
|---------------------|-------------|------------|-----------|------------|-------------|------------|-----------|------------|
| | Association | | Membre | | Association | | Membre | |
| | <u>N.</u> | <u>(%)</u> | <u>N.</u> | <u>(%)</u> | <u>N.</u> | <u>(%)</u> | <u>N.</u> | <u>(%)</u> |
| FADOQ | 9 | (10) | 1 300 | (8) | 1 | (8) | 261 | (30) |
| FCAOR-ATU | 52 | (56) | 8 900 | (57) | 10 | (83) | 502 | (57) |
| Indépendants | 27 | (29) | 3 800 | (25) | - | - | - | - |
| Entreprise | 5 | (5) | 1 500 | (10) | 1 | (8) | 117 | (13) |
| Total | 93 | (100) | 15 500 | (100) | 7 | (100) | 880 | (100) |

3.7.4 La procédure de cueillette des données

Le questionnaire destiné aux membres (annexe 5) a été pré-testé auprès de cinq membres d'associations avant sa rédaction définitive avec la même procédure que celle utilisée dans le questionnaire destiné aux responsables des associations.

Les questionnaires ont été postés ou distribués en main propre aux membres, accompagnés d'une lettre de présentation et d'une enveloppe de retour préaffranchie. Les questionnaires ont été distribués entre le 25 avril et le 30 mai 1996. Nous avons envoyé 78,4% (n=690) des questionnaires par la poste et nous en avons distribué 21,6% (n=190) en main propre, au cours d'assemblées générales des associations choisies.

Dans le cas des clubs de Dubuisson et de Guigues, nous avons envoyé une première lettre de rappel dix jours après l'envoi du questionnaire aux membres dont le questionnaire ne nous avait pas été retourné. Puis nous avons envoyé une seconde lettre de rappel, accompagnée d'un autre exemplaire du questionnaire et d'une enveloppe de retour préaffranchie, 32 jours après l'envoi initial aux membres dont le questionnaire ne nous avait pas été retourné. Dans le cas des clubs d'Angliers, de Beaudry et de Rollet, nous avons envoyé une seule lettre de rappel, dix jours après l'envoi du questionnaire à tous les membres. Dans le cas de l'AREQ, du club Kinsmen et des clubs de la FACOR-ATU inclus dans la catégorie autres, aucun rappel n'a pu être réalisé puisque les questionnaires ont été distribués en main propre.

Comme l'indique le tableau 11, parmi les questionnaires envoyés par la poste, 45 nous ont été retournés à cause d'une adresse inexacte. Par conséquent, le nombre d'envois retenus dans le calcul du taux de réponse est de 835 et nous avons eu un taux de réponse global de 52,5% (n=438).

Tableau 11. Taux de réponse des membres

| <u>Association</u> | <u>Envoyé ou distribué</u> | <u>Adresse inexacte</u> | <u>Envoi</u> | <u>Rejet</u> | <u>Répondants</u> | |
|--------------------|----------------------------|-------------------------|--------------|--------------|-------------------|----------|
| | | | | | <u>N</u> | <u>%</u> |
| Dubuisson | 261 | 11 | 250 | 21 | 116 | 46,4 |
| Guigues | 230 | 27 | 203 | 20 | 95 | 46,8 |
| Angliers | 79 | 6 | 73 | 1 | 21 | 28,8 |
| Beaudry | 85 | 1 | 84 | 4 | 35 | 41,7 |
| Rollet | 35 | - | 35 | 4 | 20 | 57,1 |
| Kinsmen | 52 | - | 52 | 2 | 30 | 57,7 |
| Autres | 21 | - | 21 | - | 7 | 38,1 |
| AREQ | 117 | - | 117 | - | 62 | 53,0 |
| TOTAL | | | 835 | 52 | 386 | 46,2 |

Parmi les 438 questionnaires reçus, nous en avons rejeté 52. Par conséquent, nous obtenons un taux de réponse final de 46,2% (N=386). D'une association à l'autre, ce taux de réponse varie entre 28,8% et 57,7%. Parmi les 52 questionnaires rejetés, 82,7% (n=43) n'avaient pas été complétés et 17,3% (9) étaient trop incomplets pour être retenus. La raison la plus fréquemment invoquée par les personnes qui ont pris la peine de nous retourner le questionnaire est la maladie ou l'incapacité de le compléter pour des raisons de santé.

3.7.5 L'analyse des données

Au chapitre 6, nous décrivons les caractéristiques des membres des associations qui ont répondu au questionnaire postal autoadministré, ainsi que leurs motivations associatives. Ensuite, nous décrivons les profils de participation de ces membres. Finalement, nous analysons les relations entre d'une part, les variables prédisposantes et facilitantes et d'autre part, les mesures de la participation effective. Cette analyse est réalisée grâce à une analyse des corrélations entre ces variables et à une analyse de régression.

3.8 La combinaison des données qualitatives et quantitatives

Pour les deux unités d'analyse choisies, soit l'association et le membre, nous combinons des données qualitatives (récits à partir d'entrevues et d'observations) et des données quantitatives (variables à partir de questionnaires). Cette procédure correspond à ce que Denzin identifie comme la triangulation méthodologique qui a recours à diverses méthodes (1989:244). Dans notre thèse, cette stratégie méthodologique a pour objectif de prendre en considération aussi bien les facteurs structurels que les processus

socio-historiques qui sont à l'oeuvre dans la participation aux associations volontaires de personnes âgées. Elle demeure assujettie au choix du schème explicatif actanciel qui a été présenté au chapitre précédent. Dans les deux chapitres suivants, qui portent sur les associations, ces deux types de données sont combinés de façon à développer une analyse détaillée du contexte de participation. Au niveau des membres, ces deux types de données sont présentés de façon moins intégrés. Dans le chapitre six, nous analysons les profils de participation et les motivations associatives à partir des variables retenues. À ce moment, les analyses bivariées et multivariées permettent de vérifier l'importance du contexte associatif sur la participation dans les associations de personnes âgées. Puis nous décrivons et nous analysons les trajectoires de participation, fondées sur les récits de pratique, au chapitre sept.

Dans ce chapitre, nous avons exposé les cinq étapes de la construction des données en suivant l'ordre chronologique de leur réalisation: 1) la constitution d'un univers des associations de personnes âgées; 2) la description du développement historique et du contexte actuel de ces associations; 3) la description de l'ensemble de ces associations sur la base de données standardisées; 4) la description et l'analyse de la participation des membres de ces associations du point de vue des acteurs impliqués; et 5) la description et l'analyse des profils de participation des membres. L'ordre d'exposition des chapitres suivants diffère un peu de cette séquence de construction des données. Les chapitres 4 et 5 concernent les associations de personnes âgées. Ils résultent des informations recueillies au cours des trois premières étapes de la recherche. Les chapitres 6 et 7 concernent les membres de ces associations. Le chapitre 6 décrit et analyse les profils de participation aux associations; il repose sur les données standardisées recueillies à la cinquième et dernière étape de la recherche. Le chapitre 7 décrit et analyse les trajectoires

de participation; il repose sur les entrevues réalisées à la quatrième étape de la recherche.

Examinons maintenant, dans les deux chapitres suivants, le contexte immédiat dans lequel les membres des associations de personnes âgées inscrivent leurs actions individuelles et collectives. Comme nous le verrons, ce cadre d'action des membres des associations est défini par des caractéristiques structurelles ainsi que par la définition de certains enjeux autour desquels les acteurs se positionnent.

Chapitre 4:

Le développement des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue

Près de 90 clubs de l'Âge d'Or, deux regroupements régionaux auxquels sont affiliés une partie de ces clubs locaux et cinq associations de retraités d'entreprise, tel est le terrain empirique de notre investigation de la participation sociale des personnes âgées. Dans ce chapitre, nous présentons le développement de ces associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue et nous analysons l'enjeu majeur que constitue l'affiliation des clubs locaux à l'un ou l'autre des regroupements régionaux. Afin de mettre en perspective le développement de ces associations et leurs principales caractéristiques, nous traçons d'abord un aperçu général de la région. Ensuite, nous consacrons la seconde section au développement de ces associations dont l'histoire est récente, puisque la première association est apparue en 1964. La troisième partie décrit et analyse la mortalité de ces associations au cours de la période considérée. Dans la quatrième partie de ce chapitre, nous analysons l'enjeu majeur que constitue l'affiliation des clubs locaux à des regroupements régionaux. Il s'agit d'un enjeu qui a orienté le développement des clubs, qui fait actuellement l'objet de débats au sein de ceux-ci et qui permet de mieux analyser la participation des acteurs au sein de ces associations. Finalement, la cinquième partie constitue un sommaire et une discussion des éléments présentés dans ce chapitre.

4.1) La région de l'Abitibi-Témiscamingue

Les associations ne se développent pas en vase clos. Cela va de soi. Elles émergent, se développent et disparaissent dans un milieu social dont elles incarnent la pérennité, mais qu'elles contribuent aussi à modifier. Il importe de rappeler quelques éléments factuels du contexte régional qu'il faut prendre en considération afin de mieux analyser, d'une part, le développement des

associations de personnes âgées et, d'autre part, certains enjeux auxquels celles-ci sont aujourd'hui confrontées.

La région administrative 08 regroupe deux sous-régions qui sont très différentes du point de vue de l'occupation du territoire, de l'histoire du peuplement ainsi que du développement socio-économique. Le Témiscamingue a été peuplé à partir du dernier quart du 19^e siècle, sur la base de l'exploitation forestière puis, plus tardivement, de l'agriculture.⁽³¹⁾ Actuellement, il comprend deux villes de plus de 2 500 habitants, soit Témiscamingue, une ville monoindustrielle située à l'extrémité sud de la sous-région, et Ville-Marie, qui est actuellement la principale ville de services de cette sous-région. En 1991, la population du Témiscamingue s'élève à 17 400 personnes, ce qui représente 11% de la population de la région administrative. Plus de 68% de sa population est répartie dans 24 municipalités de moins de 2 500 habitants (Girard, 1993: 66). Sa population, habitant surtout dans des villages agricoles et agroforestiers, est plus dispersée que celle de l'Abitibi.

L'Abitibi a été ouverte à la colonisation au début du siècle, selon un axe est-ouest établi par la construction du chemin de fer Transcontinental. Son peuplement a été tributaire du mouvement de colonisation qui visait à occuper le territoire et à en assurer le développement (Laplante, 1995). Mais l'Abitibi a aussi été développée un peu plus au sud, selon un axe est-ouest dicté par la découverte de gisements miniers importants. Dans les décennies 1960 et 1970, l'exploitation minière et forestière, ainsi que l'ouverture des chantiers de la baie de James créent un axe de développement économique à la limite nord de l'Abitibi. Les villes de Matagami et de Lebel-sur-Quévillon, situées au nord du 49^e parallèle,

³¹ Nous ne traitons pas ici de l'occupation amérindienne du Nord-Ouest québécois, qui remonte au moins aux premiers contacts avec les Européens. (Vincent, 1995)

comptaient, en 1991, respectivement 2 500 et 3 500 habitants (Berthiaume & Girard, 1995).

En 1991, la partie nord de l'Abitibi compte trois villes importantes, soit Amos (13 800 personnes), La Sarre (8 500 personnes) et Senneterre (3 500 personnes). Le sud du territoire comprend deux villes de plus de 25 000 habitants, soit Rouyn-Noranda (26 450 personnes) et Val-d'Or (28 850 personnes), et quatre autres municipalités de plus de 2 500 habitants. Parmi ces dernières, trois sont des villes-banlieues soit Évain (3 670 personnes) et Granada (2 580 personnes), situées près de Rouyn-Noranda, ainsi que Sullivan (3 045 personnes), située près de Val-d'Or. En 1991, 70,8% de la population de l'Abitibi demeure dans ces onze municipalités. C'est dire que 29,2% de la population est dispersée dans une cinquantaine de municipalités agricoles, agroforestières ou minières de moins de 2 500 habitants.

L'Abitibi-Témiscamingue constitue une région peu peuplée et dont la population est très dispersée. Au recensement de 1991, la région comptait 152 000 personnes, réparties sur un territoire de 67 745 km², ce qui représente une densité moyenne de population de deux habitants au kilomètre carré. L'Abitibi-Témiscamingue compte 92 localités habitées, auxquelles nous ajoutons les cinq localités situées au nord du 49^e parallèle. Parmi ces dernières localités, Lebel-sur-Quévillon est une ville monoindustrielle. Parmi l'ensemble des localités de la région, 43,3% (n=42) ont moins de 500 habitants; 44,3% (n=43) ont entre 500 et 2 500 habitants; 9,3% (n=9) ont entre 2 500 et 10 000 habitants et 3,1% (n=3) ont plus de 10 000 habitants. Dans l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue, 37,3% des gens vivent dans des municipalités de moins de 2 500 habitants (Girard, 1993: 19). Sur une période d'une trentaine d'années, la population s'est maintenue entre 155 500 (en 1961) et 159 500 (en 1991) personnes, avec parfois des périodes de déclin important (diminution de 6% entre 1966-1971) et de remontées démographiques (accroissement de 4% entre 1976 et 1981). Cependant, même si la

population totale est légèrement en croissance (5% en 10 ans), 30% des gens habitent une municipalité en décroissance démographique.

Le vieillissement de la population de l'Abitibi-Témiscamingue est moins prononcé que dans l'ensemble du Québec. En 1971, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus était de 4,6% alors qu'elle atteignait 6,8% dans l'ensemble du Québec. En 1991, l'âge moyen y est de 33 ans, ce qui constitue 2,7 années de moins que dans l'ensemble du Québec. La proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus s'établit à 8,8%, contre 11,2% dans l'ensemble du Québec (Vincent, 1995: 495). Le Bureau de la statistique du Québec a estimé que le pourcentage de personnes âgées de 65 ans ou plus est, en 1996, de 9,5% (Gauthier & Duchesne, 1991: 291).

Ces quelques éléments mettent en évidence certaines caractéristiques de la région qui reviendront dans l'analyse des associations de personnes âgées: son peuplement récent, la dispersion de la population, la croissance des villes et la décroissance des petites localités ainsi qu'un vieillissement démographique moindre que dans l'ensemble du Québec. D'un point de vue socioéconomique, l'Abitibi-Témiscamingue est souvent analysée en termes de région ressource (Vincent, 1995). Par ailleurs, les indicateurs privilégiés que sont la taille et la densité de la population permettent aussi d'analyser une partie de la région dans les termes de la ruralité. En effet, Dugas (1995) retient la taille de 2 500 habitants comme seuil approximatif de démarcation entre l'espace rural et l'espace urbain. Ce seuil de population est également utilisé dans les études américaines et permet de fixer une base de comparaison avec les études sur le vieillissement en milieu rural (Krout, 1994). Les indicateurs démographiques nous permettent de caractériser la région, mais ils en révèlent aussi la très grande hétérogénéité, particulièrement entre les centres urbains et les petites collectivités qui en sont éloignées. Et surtout, pour essentielle qu'elle soit, cette caractérisation ne rend pas compte

des éléments culturels des diverses communautés qui composent la région.

Au-delà de tels indicateurs démographiques, quelques auteurs ont mis en évidence les spécificités sociales et culturelles de certaines communautés abitibiennes. Ainsi, Corin et coll. (1990) examinent les conditions structurantes et les expériences organisatrices de six communautés abitibiennes. Ils distinguent deux dimensions. Dans la dimension du type d'économie prédominante, ils distinguent les milieux forestiers, agroforestiers et miniers. Dans la dimension de l'homogénéité de l'activité économique, ils distinguent entre les communautés constituées exclusivement autour d'une seule activité économique de celles dont l'activité économique est hétérogène.

Chaque communauté est analysée en termes de l'axe structurant sa dynamique communautaire. Ainsi, les deux milieux forestiers sont caractérisés sur un axe de l'intégration-désintégration sociale puisqu'ils sont confrontés au développement de nouveaux rapports sociaux. Les deux communautés agroforestières sont caractérisées par un axe d'ouverture-fermeture par rapport à la remise en cause de l'agriculture comme pôle de la vie économique et culturelle. Finalement, les deux communautés minières sont caractérisées par un axe d'autonomie-dépendance par rapport au rôle prédominant des compagnies minières dans la vie économique et communautaire.

Dans une perspective socio-historique, Laplante (1995) examine l'expérience du village de Guyenne. Cette expérience est à la fois révélatrice du mouvement de colonisation puisqu'elle en a poussé les potentialités à l'extrême, mais elle constitue aussi une exception dans le paysage régional. La colonie coopérative de Guyenne est développée à compter de 1947, alors que s'essoufle le dernier mouvement de colonisation. Elle constitue une expérience marquante au plan de l'intégration communautaire au sein du village

et au plan de la vision du développement socioéconomique qu'elle a élaborée et défendue. Cette étude d'une communauté agroforestière démontre que l'axe autonomie-dépendance n'est pas exclusif aux milieux miniers, mais qu'il peut aussi caractériser une localité préoccupée par le développement socioéconomique et communautaire.

C'est dans ce contexte régional, évoqué ici à grands traits, qu'ont été développées, au cours des trente-cinq dernières années, les associations de personnes âgées. Lorsqu'elles visent l'ensemble de la population âgée, et non pas seulement des groupes professionnels spécifiques, elles adoptent le modèle selon lequel à chaque paroisse correspond un club de l'Âge d'Or. Elles sont donc reliées aux dynamiques socio-historiques et culturelles qui sont à l'oeuvre dans ces communautés.

4.2) Le développement des associations de personnes âgées

Cette section retrace la croissance des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue. Celle-ci a débuté au milieu des années 1960, mais elle est demeurée sporadique jusqu'au début de la décennie suivante. Dans les années 1970, le développement numérique des associations s'est accéléré. Puis la création de nouvelles associations s'est poursuivi, à un rythme moindre, au cours des années 1980. Le nombre d'associations de personnes âgées s'est stabilisé au début des années 1990 et on n'enregistre aucune nouvelle association après 1992.

Les premières associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue naissent d'abord dans les plus grosses agglomérations de la région. Par la suite, elle sont créées dans les villages jusqu'à couvrir l'ensemble des villages de la région ainsi que chacune des paroisses des villes. En 1964, la première association de personnes âgées est créée: le club de l'Âge d'Or de Rouyn. En 1969, une scission au sein du club conduit à la création d'un

second club dans la même ville, le club de la Paix. Puis, à cause de difficultés de locaux, les deux clubs se fusionnent en 1979 pour former le club de l'Âge d'Or Kinsmen de Rouyn. Entre septembre 1967 et août 1972, des clubs de l'Âge d'Or sont créés dans toutes les principales agglomérations de la région: La Sarre (1967), Amos (1970), Noranda (1970), Macamic (1971), Notre-Dame-du-Nord (1971), Ville-Marie (1971), Malartic (1971) et Val-d'Or (1972). À compter de 1971, les clubs de l'Âge d'Or se développent dans les villages de la région et dans les diverses paroisses des villes.

Le rythme du développement associatif varie beaucoup au cours de ces trente années. Comme nous pouvons l'observer dans le tableau 12, seulement trois clubs de l'Âge d'Or sont créés entre 1964 et 1969. Puis au cours des dix années suivantes, 64 clubs sont créés. Ce rythme de développement est plus accéléré dans la première moitié des années 1970: entre 1970 et 1974, 36 clubs sont créés alors qu'entre 1975 et 1979, 28 nouveaux clubs se développent. Dans les années 1980, 24 nouveaux clubs s'ajoutent, puis seulement deux autres naissent au début des années 1990.

Dès le début des années 1990, presque toutes les paroisses de la région ont vu naître un club de l'Âge d'Or. En effet, seulement six des 89 municipalités de la région n'ont pas créé de clubs de l'Âge d'Or au cours de cette période.⁽³²⁾

³² L'Abitibi-Témiscamingue comprend 92 localités habitées, soit 84 municipalités et huit territoires non organisés. Nous ne considérons ici que les 84 municipalités auxquelles nous ajoutons les cinq municipalités situées au nord du 49^e parallèle. Les municipalités où aucun club de l'Âge d'Or n'a été créé sont les suivantes: Rapide-Danseur, Saint-Vital-de-Clermont, Champ-Neuf, Despinassy, Lac-Dufault et Granada.

Tableau 12. Année de création des clubs de l'Âge d'Or en Abitibi-Témiscamingue

| <u>Année</u> | <u>N.</u> | <u>%</u> | <u>Pourcentage cumulatif</u> |
|--------------|-----------|----------|----------------------------------|
| 1964 | 1 | 1,1 | 1,1 |
| 1967 | 1 | 1,1 | 2,2 |
| 1969 | 1 | 1,1 | 3,2 |
| 1970 | 2 | 2,2 | 5,4 |
| 1971 | 4 | 4,3 | 9,7 |
| 1972 | 11 | 11,8 | 21,5 |
| 1973 | 11 | 11,8 | 33,3 |
| 1974 | 8 | 8,6 | 41,9 |
| 1975 | 4 | 4,3 | 46,2 |
| 1976 | 10 | 10,8 | 57,0 |
| 1977 | 9 | 9,7 | 66,7 |
| 1978 | 3 | 3,2 | 69,9 |
| 1979 | 2 | 2,2 | 72,0 |
| 1980 | 3 | 3,2 | 75,3 |
| 1981 | 3 | 3,2 | 78,5 |
| 1982 | 3 | 3,2 | 81,7 |
| 1983 | 3 | 3,2 | 84,9 |
| 1984 | 2 | 2,2 | 87,1 |
| 1985 | 6 | 6,5 | 93,5 |
| 1986 | 1 | 1,1 | 94,6 |
| 1988 | 1 | 1,1 | 95,7 |
| 1989 | 2 | 2,2 | 97,8 |
| 1991 | 1 | 1,1 | 98,9 |
| 1992 | 1 | 1,1 | 100,0 |
| Inconnue | 2 | | |
| Total | 95 | | |

Ce développement associatif est partiellement attribuable aux activités de promotion réalisées par l'association régionale qui regroupe les clubs locaux. Comme le dit Betty, qui en a été la première directrice générale:

« La principale tâche, c'était de fonder des clubs. On allait rencontrer des personnes âgées dans les sous-sols d'églises, les presbytères, les cercles de fermières. On expliquait c'était quoi un club. On leur expliquait comment partir ça. »

Ce démarrage des clubs locaux repose sur l'engagement d'une personne salariée à laquelle il incombait de susciter, d'encourager et de soutenir ce développement associatif. Sans nier la contribution de l'association régionale à ce dernier, il faut aussi la mettre en perspective.

Rappelons brièvement le développement de cette première association régionale des clubs de l'Âge d'Or. Celle-ci se met en place dès 1971, sur l'initiative de Mme Edwidge Bonhomme, qui est la présidente du club de l'Âge d'Or de Noranda. Un comité provisoire est créé en décembre 1971 (FCAOR-ATU, 1984). Il organise un premier congrès régional en 1972. Un représentant de la Fédération de l'Âge d'Or du Québec (FADOQ) y assiste. La première association régionale, regroupant les clubs locaux et portant le nom de « Conseil de l'Âge d'Or, région du Nord-Ouest québécois » est officiellement créée en mai 1972. Elle adhère à la fédération provinciale, la FADOQ, en janvier 1975. L'année suivante, le Conseil régional de l'Âge d'Or dépose une demande de subvention au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports afin d'engager une personne rémunérée à temps complet. Cette subvention lui est accordée. La première directrice générale entre en fonction en septembre 1976.

Au moment de la création officielle de l'association régionale, une dizaine de clubs ont déjà été créés. Puis, entre 1972 et 1976, près d'une quarantaine de clubs sont créés, soit en moyenne huit par année. Lorsque la première directrice générale entre en fonction, 55% des clubs de l'Âge d'Or ont déjà été créés. Le développement numérique de ces clubs se poursuivra au cours des années subséquentes, mais à un rythme plus lent. Entre 1977 et 1985, plus de trois nouveaux clubs sont créés en moyenne par année. Puis entre 1986 et 1992, ce rythme ralentit et passe à un ou deux nouveaux clubs par année. Ainsi, le rôle de l'association régionale a été certes important dans le développement des clubs, mais ce mouvement est surtout associé à une vague de fond provinciale dans le développement associatif.

La création des cinq associations de retraités d'entreprise est, pour sa part, étalée sur une période qui va de 1967 à 1991. L'Association des retraités du gouvernement du Québec (AREQ) fut créée en 1967. La section régionale de l'AREQ a été créée en 1974, tout comme la section régionale de l'Association des retraités du Canadien national. La section régionale de l'Association des retraités d'Hydro-Québec a été créée en 1988. Finalement, l'Association des retraités de Minéraux Noranda, qui est une association dont la portée est surtout locale, a été créée en 1991.

Ce développement associatif régional s'inscrit dans un mouvement de création de nouvelles associations dans l'ensemble du Québec. Entre 1973 et 1989, le secteur associatif est en pleine croissance; plus de 32 500 nouvelles associations, légalement enregistrées, sont créées et les clubs de l'Âge d'Or représentent 4,1% des nouvelles associations créées au cours de cette période (Langlois & coll., 1990: 108). À la fin de 1988, la FADOQ regroupe 1 155 clubs de l'Âge d'Or dans toutes les régions du Québec, ce qui représente 208 000 membres (FADOQ, 1996a). De plus, les associations centrées sur le développement de liens sociaux et communautaires ont connu une croissance importante durant les années 1970.

Cependant, les années 1980 sont plutôt marquées par le développement d'associations qui font la promotion d'intérêts de divers groupes sociaux ou qui sont impliquées dans l'action sociale et politique (Langlois & coll., 1990).

4.3 La mortalité des associations de personnes âgées

Les associations ne font pas que se développer de façon linéaire et continue; le développement associatif a aussi ses ratés. Certaines associations disparaissent, même si ce phénomène est peu documenté et plus difficile à retracer. Outre le premier club de la Paix (Rouyn) dont nous avons traité précédemment, nous avons identifié six clubs qui sont disparus, soit ceux des localités de Saint-Janvier-de-Chazel, Saint-Gérard-de-Berry, Clerval, Authier-Nord, Vassan et de Lac-Lemoyne.⁽³³⁾ À l'exception du club de la Paix, ces clubs, nés au milieu des années 1970, avaient en moyenne 18 ans d'existence lorsqu'ils sont disparus au début des années 1990.

On observe trois facteurs qui expliquent la mortalité des clubs locaux: la taille du club, sa localisation géographique et les difficultés rencontrées. Certains clubs, de petite taille et situés dans des villages périphériques par rapport aux villes de la région, ont eu des difficultés à recruter des officiers dans la direction de leur association. Face à l'absence de relève dans la formation d'un conseil d'administration, ces clubs ont cessé leurs activités. D'autres clubs, de taille plus importante et situés

³³ L'existence d'un club local doit être attestée par une source documentaire et une source verbale. En Abitibi-Ouest, l'existence de quatre clubs recensés dans un bottin de ressources de C.L.S.C., soit ceux de l'Île Nepawa, de Rapide-Danseur, de Saint-Vital-de-Clermont et de Languedoc, n'a pas été confirmée par les sources orales que nous avons consultées. Par conséquent, nous avons considéré qu'il n'y a pas eu de club dans ces quatre localités.

dans des localités à proximité d'une ville plus importante, ont rencontré des difficultés de locaux. Ces clubs se sont fusionnés avec un club voisin qui disposait de locaux plus adéquats.

Les clubs de Saint-Janvier-de-Chazel, de Saint-Gérard-de-Berry, de Clerval et d'Authier-Nord étaient de petite taille (25-30 membres). Ils étaient situés dans des villages périphériques et ils ont rencontré des difficultés, reliées à l'animation de l'association, qu'ils n'ont pu surmonter. Ainsi, la dernière présidente d'un club, qui a été dissous en 1992, explique que personne n'était intéressé à diriger le club: « Il y avait du monde mais quand les gens ont peur de s'engager, de participer, d'avoir une job là-dedans. » Dans un autre club, dont les activités ont cessé en 1994, le dernier secrétaire du club explique que: « Le nombre de membres est insuffisant (25). Il y a un manque de leadership. Certains anciens membres sont membres de clubs environnants. »

Les clubs de Vassan et de Lac-Lemoine, situés près de Val-d'Or, comptaient autour d'une centaine de membres, mais ils ont rencontré des difficultés reliées au local où se tenaient les activités. Le premier avait de la difficulté à se trouver un nouveau local dans la paroisse où il était situé; le second était propriétaire d'une maison dont la rénovation s'avérait trop coûteuse. Le club de la Paix, à Rouyn, avait lui aussi des difficultés à se trouver un local adéquat. Ces clubs ont fusionné avec un club d'une paroisse voisine.

En somme, les mortalités d'associations ne sont pas très nombreuses (sept des 95 clubs de l'Âge d'Or créés au cours de cette période). Néanmoins, ils témoignent de deux types de difficultés importantes qui peuvent survenir au sein des clubs locaux. Il s'agit premièrement, dans le cas des associations dont le nombre de membres est restreint et peu susceptible de s'accroître, du renouvellement des personnes intéressées à diriger ou animer

l'association. En second lieu, il s'agit de la charge financière qui peut être associée à l'entretien ou à la rénovation des locaux. Il s'agit de deux caractéristiques auxquelles nous reviendrons dans le prochain chapitre.

Ce développement associatif local et régional a également vu naître deux regroupements régionaux de clubs locaux de l'Âge d'Or. Actuellement, plus des deux tiers des clubs locaux sont affiliés à l'un ou l'autre de ces regroupements. En effet, en 1996, 59,1% des 88 clubs de l'Âge d'Or (n=52) sont affiliés à une association régionale (la FCAOR-ATU), 10,2% (n=9) sont affiliés à une association provinciale ayant une section régionale (la FADOQ-AT), et 30,7% (n=27) sont indépendants. Cette situation résulte d'un débat virulent autour d'un enjeu majeur, celui de l'affiliation des clubs locaux de l'Âge d'Or.

4.4 L'affiliation des clubs locaux

Au cours de la période étudiée, le thème de l'affiliation à l'un ou l'autre regroupement ou de l'indépendance des clubs a été récurrent lors des activités des deux regroupements. Il a été soulevé par des délégués aux congrès régionaux de la FCAOR-ATU et de la FADOQ-AT, entre 1994 et 1996, ainsi que dans les assemblées de secteur de la FCAOR-ATU, en 1996. Il est également mentionné lors d'activités des clubs locaux. Plusieurs personnes l'ont abordé spontanément au cours des entrevues, sans que nous ayons posé de questions à ce sujet. Il est soulevé par des gens dont le club est affilié à l'un ou à l'autre regroupement régional (FCAOR-ATU et FADOQ-AT). Il s'agit véritablement d'un enjeu puisqu'il est au coeur d'intérêts opposés. Comme nous le verrons, il comporte plusieurs thèmes qui lui sont rattachés. Dans le contexte actuel, ces thèmes ne prennent leur pleine signification qu'une fois reliés à l'enjeu de l'affiliation des clubs locaux.

La présence de deux regroupements dans les clubs de l'Âge d'Or est la conséquence de la crise qui a secoué la FADOQ en 1989. Rappelons d'abord quelques éléments factuels afin de bien situer l'ampleur de cette crise. En 1988, la FADOQ regroupe 1 155 clubs locaux et compte 207 912 membres individuels dans toutes les régions du Québec. Ces deux sommets dans le nombre de clubs et dans le nombre de membres, qui résultent d'une croissance continue depuis le début des années 1970, ainsi que cette représentation de l'ensemble des régions du Québec, la FADOQ ne les retrouvera plus. En 1989, la FADOQ perd trois régions: celle du sud-ouest; celle du Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine; et celle de l'Abitibi-Témiscamingue. En 1988, ces trois régions comptaient 294 clubs locaux et 3 494 membres. Les pertes sont donc importantes. En 1989, la FADOQ passe à 878 clubs locaux, une diminution de 24%, et à 187 460 membres, une diminution de 9.8%. Ces pertes se répercutent encore aujourd'hui puisqu'en 1995, la FADOQ compte 865 clubs locaux et 166 898 membres (FADOQ,1996a).

Expulsion ou désaffiliation? Les mots sont lourds de sens parce qu'ils servent à identifier le groupe qui porte la responsabilité de cette saignée et de ses conséquences. Expulsion, selon ceux qui ont créé la FCAOR-ATU; désaffiliation, selon la FADOQ et la section régionale, la FADOQ-AT. Examinons maintenant les propos des acteurs concernés. Notre objectif n'est pas d'établir la vérité historique sur le déroulement de cette crise et ses répercussions actuelles. Nous cherchons plutôt à comprendre comment les acteurs impliqués posent le problème et surtout comment ils le posent actuellement.

Dans les discours des acteurs concernés, il y a toujours un télescopage entre les événements de 1989 et ceux qui se déroulent actuellement. Cela indique bien l'importance de cet événement critique comme référent pour les acteurs eux-mêmes. Mais en même temps, ce télescopage en obscurcit l'analyse pour deux raisons. D'une part, parce que les débats actuels sur l'affiliation ne sont

pas réductibles aux événements survenus en 1989. D'autre part, parce que la résolution des difficultés actuelles ne se résume pas à la réparation des actions posées en 1989. Comme nous le verrons, le débat sur l'affiliation s'est posé bien avant 1989 et il se pose maintenant, dans des termes très différents. En conséquence, nous présentons et nous analysons les discours sur ces deux périodes de façon distincte.

Nous présentons d'abord un long extrait de la façon dont Betty expose les événements ayant mené à la scission. Il s'agit de la seule protagoniste de ces événements qui, au niveau régional, soit encore en fonction. Elle explique ainsi le fil de l'action:

« En '88, on avait beaucoup de réunions à la Fédération, comme d'habitude là. Et puis on a eu un moment donné, à un forum en '88, c'était à Montréal, tous les directeurs généraux étaient là avec les présidents de la province de Québec. Et puis, on avait invité le président des communications de la Confédération des caisses populaires Desjardins pour nous donner une conférence. Le président des communications nous a expliqué ça puis il a dit: L'Âge d'Or là, c'est exactement la même forme que les caisses populaires. Les caisses populaires, vous avez la base, les membres. Ensuite les caisses, c'est regroupé dans une Fédération de caisses populaires puis ensuite toutes les Fédérations de caisses populaires sont réunies en confédération. Les confédérations ont le pouvoir mais elles ont pas l'argent. C'est les fédérations, elles s'entraident ensemble. Dans une fédération, il y a des grosses caisses populaires qui font bien de l'argent et il y a des petites caisses populaires de petits villages. Elles font moins d'argent. Puis supposons que la Confédération dit: Cette année, il va y avoir des machines IBM par exemple pour toutes les caisses populaires de la province de Québec. La petite caisse populaire qui est pas capable de se l'acheter, bien c'est pris au prorata des membres. Faut qu'ils donnent pour que toutes les caisses soient égales. C'est peut-être pas égal, égal mais en tout cas, ils ont chacun au moins l'essentiel pour donner un bon service à la clientèle. Puis nous autres, puis tout le monde, la Fédération, la présidente de la Fédération, tout le monde avait trouvé ça extraordinaire. Puis ça aurait été bien nous autres aussi que chaque région serait devenue une fédération pour aider à tous les clubs. Et puis, à la tête, il y

aurait eu une confédération qui aurait tout géré ça. Mais elle a pas besoin d'avoir 50 employés. Avoir une secrétaire ou deux secrétaires au plus puis cinq, six administrateurs. C'est ça qu'ils ont les Confédérations des caisses populaires et c'est un petit peu plus gros que nous autres. Puis ça avait été accepté. Mais le directeur général, il s'est dit: Si ils ont plus besoin de toute cette grosse machine là à la Fédération. Là, il a commencé à faire la guerre. Puis là, nous autres, on avait changé notre charte pour Fédération des clubs de l'Âge d'Or, l'Est du Québec aussi, le sud-ouest québécois aussi. Puis Québec, il n'avait pas changé en même temps que nous autres, il a changé un petit peu après. Mais entre temps, nous autres, il nous a dit: Vous avez pas le droit de vous appeler Fédération, c'est nous autres qui s'appelle Fédération. Fait que nous autres, on a dit: Bien comment ça se fait ça que le gouvernement, puis ça a été fait par des avocats, puis des notaires. Puis c'est sûr qu'on avait le droit. Fait qu'on a vu des avocats nous autres aussi. Mais là, ils ont commencé à faire une guerre sérieuse. Puis on avait le président du sud-ouest québécois qui était trésorier à la Fédération. Alors, nous autres, on les poussait et on leur disait: Vous autres, vous ne vous regardez pas; ils sont tout le temps en déficit. Ils font des activités, 80 000 piastres de déficit, 50 000 piastres de déficit. Puis j'ai dit: Vous autres, qu'est-ce que vous faites là-dedans? Ils ont des employés puis. Fait que les administrateurs, ils poussaient leurs délégués à la Fédération. Puis le trésorier a demandé au directeur général le rôle de chaque personne qui travaillait au bureau de la Fédération. Il y avait 28 employés. C'est de l'argent. Puis il a dit: On voudrait avoir le rôle de chacun. Si on pouvait en couper un peu bien, ça paierait la dette qu'on a. Ils faisaient des festivals chaque année. C'était beau, c'était de grandes réunions puis c'était beau mais ils faisaient de gros déficits: 80, 85 000 piastres à chaque fois. Alors, lui, il a dit: Vous avez pas le droit de vous mêler de ça, c'est pas votre rôle. Vous autres, vous donnez une masse salariale et nous autres, on la répartit. Fait qu'on a trouvé ça curieux, puis ils ont gardé leur point. Puis là, ils nous ont invités un soir. Puis ils ont dit: Là, si vous voulez pas changer d'idées là, on vous met à la porte parce que vous êtes, comment qu'on dit ça là, on dit révolutionnaire quasiment là. Puis là, ils ont dit: On est dehors. Mais là ils nous avaient mis dehors tout de suite là quand c'est arrivé le 21 mars [1989], les trois administrateurs là. Mais d'après eux autres, la FADOQ, en mettant les trois administrateurs dehors, ils nous mettaient toutes les trois régions dehors et il n'avaient pas d'affaire à faire ça. Parce que nous autres, les

administrateurs, avaient été nommés par des personnes élues. C'étaient des élus, ce n'était pas des employés là. Tu vas mettre un employé dehors mais tu ne mets pas un élu dehors. En tout cas, ça nous a coûté cher parce qu'on a pris des avocats pour se défendre parce qu'ils nous faisaient du chantage et puis là, ils ont mis les trois régions dehors. On est revenu à la tâche. On a redemandé pour être entendu. On a été entendu après ça parce qu'ils ne voulaient pas perdre Québec là. Parce que Québec s'était mis en fédération eux autres aussi. Mais là, quand ils ont vu Québec, 42 000 membres là. Parce que nous autres les trois régions, ils perdaient 50 000 membres. Au mois de juin là, quand ils ont vu qu'ils perdaient, qu'ils ne pouvaient pas, on a été entendu. On avait invité madame Desroches, sous-ministre de notre ministère. On avait obtenu qu'il y ait un comité, quasiment comme un arbitre là. Puis ça c'était au mois d'octobre. Le comité aurait eu jusqu'au premier janvier pour tout démêler ça, puis essayer de. Parce que nous autres, on avait fait des dépenses entre temps là. Cette journée-là quand la sous-ministre est venue, elle a dit: Je pense qu'on a fait un pas en avant. Le lendemain matin le président avait un télégramme chez eux. Que tout ce qui s'était passé dans la journée, c'était tout annulé puis qu'on était dehors. Et puis, là, quand ils ont vu ça, bien là Québec aussi se trouvait dehors là. À l'assemblée générale du mois de juin suivant, ils ont fait ça en catimini et ils ont dit: les fédérations vous revenez, on vous accepte. Mais Québec eux autres, ils avaient pas fait de dépenses, ils s'étaient pas désaffiliés, ils avaient juste changé leur nom. Mais nous autres, ils nous avaient mis dehors complètement. Eux autres, ils ne les avaient pas mis dehors. Alors, nous autres quand ils nous ont mis dehors le 21 mars, on n'a pas resté les bras croisés puis dire ben, on est tout seul comme des pauvres chiens. Bien là, on s'est fait des cartes de membres. On s'est fait un drapeau. On s'est fait des boutons de l'Âge d'Or. On s'est fait du papier parce qu'on n'avait plus le droit de se servir d'aucune de leurs affaires. Fait que nous autres, on s'est reviré de bord vite et puis c'est de même qu'on a eu un déficit parce que ça a coûté cher ça. »

Dans cette explication des événements, Betty présente le modèle des caisses populaires comme une solution à des difficultés rencontrées par le regroupement régional. La fédération régionale

est conçue comme une structure intermédiaire détentrice des moyens financiers permettant de soutenir les clubs locaux. Par contre, le regroupement provincial a surtout un rôle de coordination, son contrôle financier est amoindri et il devrait compter peu de personnel rémunéré. Cette alternative est opposée à un organisme central qui emploie plusieurs personnes rémunérées et réalise des activités déficitaires. Le débat concerne aussi le rôle et l'importance des personnes salariées au sein de cet organisme central, en particulier le directeur général. Il est sous-tendu par la question du contrôle des élus et des personnes salariées sur les orientations et sur les activités de l'organisation. L'appel à la légitimité gouvernementale est important pour Betty. Les changements de structure sont rapidement mis en oeuvre au niveau régional par Betty et les élus régionaux. Ces modifications entraînent la section régionale dans des actions à la fois défensives, lorsque la section engage des avocats, et dans des actions offensives, lorsqu'elle s'organise sur une base autonome. En somme, le changement d'appellation constitue la manifestation d'un débat profond dont on ne sait de quelle façon il a été mené au sein des clubs locaux et de leurs regroupements régionaux et provinciaux.

Les témoignages des autres acteurs concernés sont beaucoup plus lapidaires. La plupart du temps, ces acteurs n'ont pas été impliqués directement dans les événements qu'ils décrivent. De plus, ces témoignages comportent habituellement une explication simple et sont accompagnés d'une proposition d'action. Ainsi, en mai 1994, une représentante d'un club local demande, au cours du congrès annuel de la FCAOR-ATU, pourquoi les autres clubs se sont désaffiliés de la FADOQ. Adrienne, qui représente la FADOQ, répond:

« La radiation des trois associations régionales, ça s'est fait trop vite. Ça a été une erreur. On a été trop vite. Réparer c'est très long. On a annulé la radiation et là on essaie d'aller les chercher. »

À cette période, cette explication est associée à une tentative de rapprochement menée au cours de l'année 1993-1994, mais qui a été infructueuse. En mai 1996, la FCAOR-ATU organise une rencontre d'information à laquelle participent des membres des clubs locaux dont quelques-uns sont membres de la FCAOR-ATU. Le président d'un club local, Pierre, intervient: « C'est la FADOQ qui a expulsé la région. » À cela, Roger, qui représente la FADOQ, lui répond:

« Il y a peut-être eu des conflits personnels entre les bénévoles mais il y a aussi eu des conflits d'intérêts entre les salariés. En 1989, ce fut un conflit entre des permanents salariés. La FADOQ avait des employés en région. Ce qui fait la force et la faiblesse de la FADOQ, c'est la démocratie; la fédération provinciale a des liens directs avec les regroupements régionaux mais pas avec les clubs locaux. »

Cette explication rejoint partiellement celle de Betty qui avait épilogué, au sujet de l'ancien directeur général de la FADOQ: « Lui, c'est une guerre de pouvoir puis en réalité les personnes âgées ont pas besoin de ça. » Mais Roger, représentant salarié de la FADOQ, utilise cette explication afin de mettre l'accent sur l'importance du choix de l'affiliation pour les membres des clubs locaux.

Du côté des acteurs impliqués à la FADOQ-AT, peu de gens peuvent décrire les événements de 1989. Parfois, les élus régionaux résument ces incidents de la façon suivante: « Il y a eu une bisbille. » (Abel) Mais il existe une version quasi identique des événements que nous avons entendus chez trois présidents de

clubs locaux rattachés à la FADOQ-AT. Ainsi, David raconte:

« C'est que, une bonne fois, l'association ici, présidée par une madame et puis ayant six personnes: président, vice-président, secrétaire, trésorier puis conseillers. Alors, la madame qui était ici, elle s'est donné le titre de directeur général. Elle a décidé que désormais, on s'appellerait Fédération de l'Âge d'Or Abitibi-Témiscamingue, Baie James. Puis ça, il envoie une lettre à la Fédération. Sans aucune consultation de personne. C'est elle qui a décidé ça. Et puis, la Fédération a refusé le nom parce qu'il y avait déjà la Fédération de l'Âge d'Or du Québec. Pourquoi est-ce qu'on met une petite fédération à part? Se voyant refusée, l'association a décidé de se séparer de la Fédération. On va demeurer fédération. Mais quelques mois plus tard, la Fédération a dit: bon, OK, appelez-vous comme vous voudrez, vous pourrez désormais quand même être membre. Elle a viré le capot à la Fédération à ce moment-là. (...) Puis au moins, si la personne, avant de décider de se dissocier de la Fédération, si elle avait consulté ses membres. Décision personnelle. Elle menait son président par le bout du nez. Oui, madame, oui, madame. C'est dommage que ça se passe comme ça. Et puis les trois, les trois associations qui ont fait ce schisme s'entendent à merveille. »

Cette version des événements contient trois éléments essentiels qui reviennent dans quelques variantes qui nous ont été racontées par des élus locaux rattachés à la FADOQ-AT. D'abord, il s'agit d'une affaire reliée à la personnalité (« elle est pas honnête » ou « elle a beaucoup d'expérience, elle est rusée ») ou au pouvoir trop grand (comme dans le témoignage ci-haut) détenu par la directrice générale. Ensuite, les clubs locaux n'ont pas été consultés dans cette décision. Finalement, le problème principal est ramené au changement de nom de l'association régionale.⁽³⁴⁾

³⁴ Dans la même veine, le compte rendu de l'assemblée générale annuelle de la FADOQ-AT, tenue le 19 mai 1993, explique ainsi les événements: « À une question touchant la désaffiliation de nombreux clubs [le président provincial de la FADOQ] répond que tout a commencé sur une proposition de dénomination sociale. La Fédération s'est montrée sensible à cette proposition. Tout à coup trois régions s'opposent à cette proposition. Y compris l'Abitibi-

Du côté des acteurs impliqués dans la FCAOR-ATU, outre Betty, qui est une personne salariée, peu de personnes actuellement élues peuvent témoigner des événements. Cependant, une personne, représentante depuis plusieurs années de son club local à la FCAOR-ATU et membre du conseil d'administration d'un club local, explique ainsi la portée actuelle de ces événements:

« Ils nous ont expulsés en pensant qu'on rentrerait dans le rang. Ça a été une erreur, mais ils veulent pas le reconnaître. Puis là, ils voudraient qu'on revienne comme si de rien n'était, comme si c'était de notre faute. »
(Élu local)

Cet énoncé fait appel au respect de la dignité des personnes qui ont été impliquées dans ces événements. Argument exceptionnel, nous ne l'avons entendu qu'une seule fois. Cependant, il met en relief les débats actuellement (1994-1996) en cours concernant l'affiliation des clubs locaux.

En effet, ces débats actuels entre les deux regroupements sont dominés par des arguments relatifs aux intérêts que les clubs et les individus ont à adhérer à l'un ou l'autre regroupement: capacité de représentation politique, services et revenus pour les clubs, régime d'assurance collective, bénéfices financiers. Et les efforts de recrutement actuellement déployés par ces deux regroupements n'invoquent actuellement que ce type d'arguments.

Cette scission au sein de la FADOQ a conduit à la création, en février 1990, d'une association régionale rattachée à la FADOQ,

Témiscamingue-Ungava. La Fédération radie ces régions, puis finit par accepter ces dominations (sic) sociales. Ce qui avait pour effet d'annuler les radiations. C'est alors que trois régions se sont retirées y compris l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava. Et cette dernière région demeure désaffiliée. Elle s'est donnée (sic) le nom de: Fédération des clubs de l'Age d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava. Et cette situation perdure toujours. » (FADOQ-AT,1993)

l'Association régionale de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue (la FADOQ-AT), qui compte, en 1994, huit clubs et environ 1 000 membres. Après avoir tenté, au cours de l'année 1993-1994, un rapprochement avec la FCAOR-ATU, la FADOQ-AT adopte en mai 1994 un «plan de recrutement et de relance» qui vise à accroître le nombre de clubs affiliés à la FADOQ. Soutenue par la FADOQ, elle engage un agent de développement. Peine perdue, aucun club n'adhère à la FADOQ. Cependant, la FCAOR-ATU favorise le recrutement individuel sur la plus large échelle possible. Faute d'obtenir l'adhésion des clubs, les personnes adhèrent à la FADOQ sur une base individuelle afin de bénéficier des avantages qu'elle offre. Puis en 1995-1996, la FADOQ-AT engage une autre agente de développement et organise, avec le soutien du personnel rémunéré de la FADOQ, des assemblées publiques afin de recruter des clubs. Deux clubs quittent la FCAOR-ATU et adhèrent à la FADOQ, mais un autre club est expulsé de la FADOQ-AT.

Bref, au cours de cette période, les regroupements régionaux et les clubs locaux discutent fréquemment des avantages et des inconvénients d'être affiliés et d'être indépendants. Dans ce contexte, la FACOR-ATU perd quelques clubs qui changent d'affiliation ou deviennent indépendants. Pour la FADOQ-AT, le bilan est mitigé, compte tenu des efforts importants qui ont été investis. Il se traduit surtout par la croissance du nombre de membres, qui atteint environ 1 800 membres en mai 1996. C'est le résultat d'une campagne de recrutement qui comprend deux composantes. D'abord, quelques clubs locaux ont déployé des efforts de recrutement importants. Ensuite, le regroupement régional et quelques membres individuels de la FADOQ recrutent des membres sur une base individuelle, c'est-à-dire sans qu'ils appartiennent à un club de l'Âge d'Or. Pour la FCAOR-ATU, le bilan est plutôt négatif puisqu'elle perd en deux ans huit clubs locaux et environ 1 000 membres. Mais dans les deux cas, ce débat crucial a entraîné le recrutement d'un nouveau type de membre: celui qui adhère directement à la FADOQ sur une base individuelle, sans être membre d'un club local.

À l'examiner de près, on s'aperçoit que le thème de l'affiliation régionale a deux composantes qui sont reliées entre elles. La première est celle de l'affiliation des clubs locaux et du regroupement régional à un regroupement provincial, la FADOQ. La seconde est celle de l'affiliation des clubs locaux à un regroupement régional. Cette seconde composante est présente depuis le début des années 1970. Mais elle est à la fois ravivée et masquée par la thématique de l'affiliation à la FADOQ.

Par conséquent, nous voulons mettre en perspective le phénomène de l'affiliation et de la désaffiliation des clubs locaux au regroupement régional, rattaché ou non à la FADOQ. Ce phénomène remonte à la création du premier regroupement régional puisque déjà, en 1973, un club le quitte après une année d'adhésion. En fait, la désaffiliation est un phénomène continu qui a, cependant, connu des vagues plus importantes. Évidemment, avant 1989, le choix était plus simple pour les clubs locaux; il se résumait à l'affiliation ou à l'indépendance. Après la scission au sein de la FADOQ, il est devenu plus complexe.

Examinons d'abord le tableau d'ensemble du phénomène de l'affiliation et de la désaffiliation des clubs locaux. À partir de sources documentaires, nous avons relevé les adhésions et les désaffiliations à la FCAOR-ATU depuis sa création. Comme nous pouvons le voir au tableau 13, il n'y a, sur une période de 26 ans, que six années au cours desquelles aucun club ne s'est désaffilié de la FACOR-ATU. Il y a donc, depuis la création d'un regroupement régional - qui a aussi été entre 1975 et 1988 la section régionale d'une association provinciale - un mouvement régulier de désaffiliation et de réaffiliation à celui-ci. Jusqu'en 1989, les désaffiliations sont, en général, compensées par la création de nouveaux clubs ou la réaffiliation de clubs existants.

Tableau 13. Variation annuelle du nombre de clubs locaux
membres de la FCAOR-ATU, de 1970-71 à 1995-96

| <u>Année</u> | <u>Affiliation</u> <u>dans l'année</u> | | <u>Désaffiliation</u> <u>dans l'année</u> | | <u>Croissance</u> <u>annuelle</u> | | <u>Total à la fin</u> <u>de l'année</u> |
|--------------|---|----------|--|----------|--------------------------------------|----------|--|
| | <u>N</u> | <u>%</u> | <u>N</u> | <u>%</u> | <u>N</u> | <u>%</u> | <u>N</u> |
| 1970-1971 | 7 | | | | | | 7 |
| 1971-1972 | 8 | 114 | 1 | 14 | 7 | 100 | 14 |
| 1972-1973 | 10 | 71 | 3 | 21 | 7 | 50 | 21 |
| 1973-1974 | 10 | 47 | 3 | 14 | 7 | 33 | 28 |
| 1974-1975 | 6 | 21 | 2 | 7 | 4 | 14 | 32 |
| 1975-1976 | 12 | 37 | 1 | 3 | 11 | 34 | 43 |
| 1976-1977 | 6 | 14 | 0 | 0 | 6 | 14 | 49 |
| 1977-1978 | 5 | 10 | 0 | 0 | 5 | 10 | 54 |
| 1978-1979 | 1 | 2 | 0 | 0 | 1 | 2 | 55 |
| 1979-1980 | 4 | 7 | 1 | 2 | 3 | 5 | 58 |
| 1980-1981 | 5 | 9 | 0 | 0 | 5 | 9 | 63 |
| 1981-1982 | 2 | 3 | 1 | 2 | 1 | 1 | 64 |
| 1982-1983 | 5 | 8 | 0 | 0 | 5 | 8 | 69 |
| 1983-1984 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 69 |
| 1984-1985 | 6 | 9 | 1 | 1 | 5 | 7 | 74 |
| 1985-1986 | 2 | 3 | 1 | 1 | 1 | 1 | 75 |
| 1986-1987 | 1 | 1 | 2 | 3 | - 1 | - 1 | 74 |
| 1987-1988 | 2 | 3 | 0 | 0 | 2 | 3 | 76 |
| 1988-1989 | 1 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 76 |
| 1989-1990 | 0 | 0 | 4 | 5 | - 4 | - 5 | 72 |
| 1990-1991 | 1 | 1 | 4 | 5 | - 3 | - 4 | 69 |
| 1991-1992 | 0 | 0 | 7 | 10 | - 7 | - 10 | 62 |
| 1992-1993 | 0 | 0 | 1 | 2 | - 1 | - 2 | 61 |
| 1993-1994 | 0 | 0 | 1 | 2 | - 1 | - 2 | 60 |
| 1994-1995 | 0 | 0 | 4 | 7 | - 4 | - 7 | 56 |
| 1995-1996 | 0 | 0 | 4 | 7 | - 4 | - 7 | 52 |

Mais au cours des sept dernières années (1989 à 1996), nous observons une seule adhésion nouvelle, mais 23 désaffiliations.⁽³⁵⁾ C'est la raison pour laquelle la FCAOR-ATU est passée de 76 clubs, à la fin de 1989, à 52 clubs, en 1996. Comme nous l'avons vu, ce mouvement de désaffection des clubs locaux de la FACOR-ATU profite très peu à la FADOQ-AT. Les associations qui abandonnent leur affiliation à la FCAOR-ATU deviennent indépendantes. Bref, si l'indépendance du club n'est plus la seule alternative à l'affiliation, elle constitue néanmoins l'option très souvent privilégiée lorsque le débat a lieu au niveau local.

L'ampleur de la désaffiliation des clubs locaux n'est devenue une préoccupation explicite à la FCAOR-ATU qu'en 1995. Ainsi, à la question « Dans votre fédération, qu'est-ce qui était le plus important cette année? », Betty répond:

« Premièrement, c'est d'avoir réussi à garder la plupart de nos clubs au moins. On a encore 54 clubs parce qu'il y a eu une marée de désaffiliation encore. On a eu encore quatre ou cinq clubs de désaffiliés parce que. Et puis, on a réussi en fin de compte à garder la plupart des clubs, c'est déjà quelque chose. »

Mais comme on peut l'observer dans cet extrait, cette reconnaissance du phénomène n'est pas associée à une explication de la désaffection actuelle des clubs locaux à l'égard du regroupement régional. Lorsque des explications sont apportées par Betty, elles concernent les désaffiliations qui se sont produites antérieurement et qui sont expliquées soit par des dissensions personnelles, soit par des raisons financières. Ainsi, elle illustre les dissensions

³⁵ Plus précisément, on compte 25 clubs de moins au cours de cette période, mais la disparition de deux clubs est attribuable à leur fusion avec des clubs voisins. En conséquence, on peut dénombrer 23 désaffiliations.

personnelles de la façon suivante :

« En 1983, le président du club de La Sarre était président du conseil d'administration régional et était un des deux délégués régionaux à la FADOQ. Celle-ci a décidé qu'il n'y aurait qu'un seul délégué pour la région et il a perdu ce poste. Cela l'a beaucoup affecté. Lorsqu'il est revenu, il a démissionné comme président de la région et il a désaffilié son club. » (Betty)

Puis les raisons financières sont illustrées à partir de deux clubs qui se sont désaffiliés au début des années 1990: « Le club comptait 900 membres; il donnait quatre piastres par membre à la Fédération. Le président leur a dit: on va prendre ces 3 600 piastres puis on va faire refaire notre plancher. » (Betty)

L'année suivante, un autre club numériquement important se désaffilie pour la même raison: « Là aussi, ils ont décidé de mettre l'argent sur des rénovations de la salle. » (Betty)

Cette raison financière nous a aussi été exprimée par Abel, qui milite dans l'autre regroupement régional: « Puis aussi, les gens, il y en a qui veulent, mettons qu'ils ont 500 membres, s'ils retournent six piastres ou cinq piastres à la Fédération, ils se disent: on garde cet argent-là pour nous autres. »

Nous avons mentionné précédemment que plusieurs clubs devenaient indépendants. Ce phénomène a des conséquences chez les membres élus des clubs locaux qui peuvent être intéressés par des activités ou des services offerts aux niveaux régional et provincial, mais dont les membres ne perçoivent pas les avantages.

Donnons un exemple de cette situation. Un club local a organisé un débat réparti sur trois rencontres:

« On a fait une réunion, on a invité le monsieur de la FADOQ. Il y a eu environ 50 membres. On en a fait une deuxième avec la dame de la fédération régionale. Il y a eu environ 50-55 membres. Puis il y a eu une troisième assemblée pour voter. Il y a eu environ 30-35 membres. Lors de cette assemblée, les membres avaient le choix entre demeurer à la fédération régionale ou s'affilier à la FADOQ. La majorité a décidé de demeurer à la fédération régionale, par environ sept, huit membres de majorité. Le conseil était favorable à demeurer affilié à la fédération régionale. On leur a pas parlé de devenir indépendant parce que l'indépendant aurait gagné si ça avait été une option lors du vote. » (Katia)

Pourquoi le conseil était-il favorable à l'affiliation actuelle? Plus loin, Katia explique les raisons qui le font pencher dans cette direction:

« On va dans les assemblées et c'est bien intéressant, ça nous aide. Si on était un club tout seul, on aurait l'air du bien-être social. Dans la Fédération, ça nous rassure. On sait comment faire les choses. Dans les assemblées de secteur et avec les délégués, on posait des questions. Ça ressemble beaucoup à l'assemblée générale. On a de la documentation. » (Katia)

Ainsi, les raisons de l'affiliation peuvent varier selon les catégories d'acteurs impliqués: personnes salariées, élus au niveau régional, élus au niveau local, membres des clubs locaux.

Donc, l'affiliation des clubs locaux constitue un enjeu crucial dans les deux regroupements régionaux et dans certains clubs locaux. Mais c'est aussi un thème révélateur des raisons invoquées par divers acteurs pour participer à la vie associative au niveau régional et, s'il y a lieu, au niveau provincial. Afin d'analyser cet aspect de la participation, nous regroupons les thèmes invoqués par ces divers acteurs en distinguant ceux

provenant de la FADOQ-AT (identifiés par la lettre A) et ceux provenant de la FCAOR-ATU (identifiés par la lettre B) dans le tableau 14. Ces thèmes sont parfois abordés de façon positive, ce que nous indiquons au moyen du signe positif entre parenthèses (+), mais ils sont parfois reliés à l'expression de critiques à l'égard des regroupements, ce que nous identifions au moyen du signe négatif entre parenthèses (-).

Dans ce tableau, nous observons d'abord que la variété des raisons rattachées à l'affiliation des clubs locaux n'est pas la même selon le type d'acteurs et selon le regroupement régional. À la FADOQ-AT, les promoteurs et les élus invoquent beaucoup plus de raisons que les membres élus au niveau local et que les membres. De plus, dans le cas de ces deux dernières catégories d'acteurs, les thèmes abordés ont parfois une valence négative. À la FCAOR-ATU, la variété des raisons invoquées est plus grande chez les membres élus au niveau local que chez les promoteurs et les membres élus au niveau régional. Cependant, les membres et les personnes élues au niveau local émettent des commentaires critiques à l'égard du regroupement régional.

Le thème le plus fréquent chez les promoteurs et les élus régionaux de la FADOQ-AT est celui de « la force du nombre ». Puisque nous lui accordons une place primordiale, il importe de vérifier qu'il ne s'agit pas d'un épiphénomène qui découlerait des congrès annuels de la FADOQ. En effet, la FADOQ propose à chaque année un thème pour son congrès provincial qui a lieu en juin. Celui-ci est annoncé dans ses publications ainsi que dans les congrès régionaux qui ont lieu au printemps. Entre 1993 et 1996, les thèmes annuels ont été les suivants: « La FADOQ, une fierté qui s'affiche » (1993), « L'implication sociale, feu vert aux aînés » (1994), « La FADOQ, une force » (1995) et « Développer notre force » (1996). Le thème de la force du nombre a été relevé au congrès régional qui a eu lieu en mai 1994, lors des entrevues avec

Tableau 14. Thèmes reliés à l'affiliation chez les acteurs

| Type d'acteur | Thèmes |
|---------------------------|--|
| Promoteur | <p>A) Solidarité->Nombre d'individus-> Obtenir des gains (+) -> Représenter les aînés (+)</p> <p>A) Ristournes aux clubs et aux regroupements régionaux(+)</p> <p>A) La revue FADOQ aux membres (+)</p> <p>A) L'implication sociale: projets intergénérationnels, évaluation des résidences privées (+)</p> <p>A) Les Jeux des Aînés (+)</p> <p>-----</p> <p>B) Donner de l'aide et des services aux clubs (+)</p> <p>B) Nombre de clubs -> Obtenir des gains (+) -> Défendre des droits (+)</p> <p>B) Rabais dans les magasins (+)</p> |
| Élu(e) au niveau régional | <p>A) Nombre d'individus -> Défendre des droits (+) -> Se regrouper avec les aînés du Québec (+)</p> <p>A) Offrir des assurances aux membres (+)</p> <p>A) Ristournes aux clubs et aux regroupements régionaux(+)</p> <p>A) Recevoir de l'information (+)</p> <p>A) Développer des habiletés (+)</p> <p>A) Recevoir de la formation (+)</p> <p>A) Aider les clubs à offrir des activités intéressantes à leurs membres plus jeunes (+)</p> <p>-----</p> <p>B) Aider les clubs locaux qui éprouvent des difficultés (+)</p> <p>B) Rabais dans les commerces (+)</p> <p>B) Défendre des droits (+)</p> |
| Élu(e) au niveau local | <p>A) Organiser des activités en commun (-)</p> <p>A) Recevoir de l'information (-)</p> <p>-----</p> <p>B) Développer des habiletés (+)</p> <p>B) Se regrouper = syndicat (+)</p> <p>B) Recevoir de l'aide quand on en a besoin (+)</p> <p>B) Recevoir de l'information (-) (+)</p> <p>B) Image du club est meilleure (+)</p> <p>B) Intrusion dans les procédures locales (-)</p> |
| Membre | <p>A) Avoir plus grande diversité de choix d'assurances (+)</p> <p>A) Services aux clubs (-)</p> <p>-----</p> <p>B) Services aux clubs (-)</p> <p>B) Avoir des activités avec d'autres clubs (+)</p> |

les personnes élues en février 1995 et en juin 1995 et lors des activités d'information de la FADOQ en mai 1996. Donc, ce thème est très présent dès le printemps 1994, indépendamment du thème annuel de la FADOQ. À compter de 1995, on peut considérer que le thème de la force du nombre est dérivé du thème annuel de la FADOQ. Cependant, nul doute qu'il rejoint les préoccupations des élus régionaux. Ainsi, David, au sujet du thème du congrès de juin 1995, affirme «C'est un mot d'ordre qui stimulerait les membres à chaque jour ou à chaque assemblée. C'est une conviction qui passe là-dedans, ce qui me passionne, c'est le coeur qui parle.» De plus, c'est un thème qui est également très présent à la FCAOR-ATU, dès les entrevues et les observations réalisées en 1994. Il ne s'agit donc pas d'un épiphénomène qui découlerait des congrès provinciaux de la FADOQ.

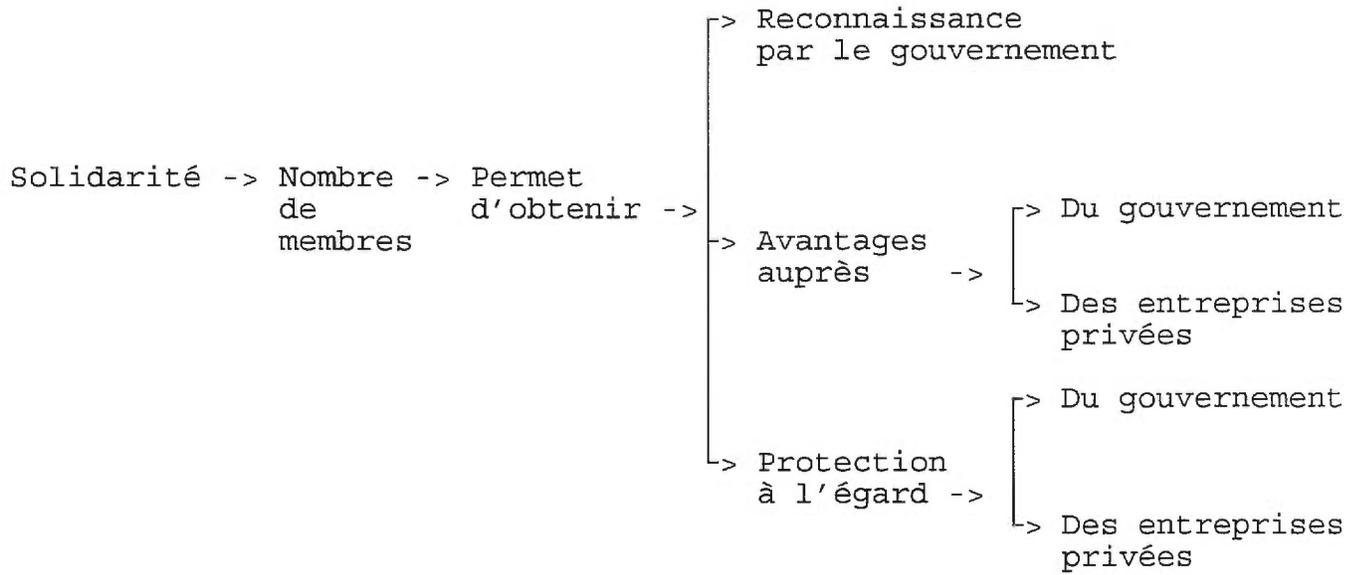
Le thème que plusieurs personnes ont identifié avec l'expression « la force du nombre » est le plus complexe, en particulier chez les partisans de la FADOQ. Nous avons schématiquement représenté le contenu de ce thème dans la figure 1. Chez les promoteurs de la FADOQ, la mention du nombre de membres est précédée d'un appel à la solidarité. Ainsi, en réponse à une déléguée qui s'enquiert des avantages que l'adhésion procure, Adrienne répond:

« La Fédération regroupe des personnes âgées qui se tiennent ensemble, qui ont de la solidarité. Ce n'est pas dans la mentalité des Québécois. On doit être solidaires ensemble. Ce qu'on obtient, c'est grâce à nos 175 000 membres. »

Plus tard au cours de cette rencontre, Adrienne réaffirme:

« Le premier avantage c'est la solidarité, la force du nombre pour aller chercher des avantages. »

Figure 1. Le thème de la force du nombre



De la même façon, deux ans plus tard, Roger argumente ainsi:

« Puis au sujet de se désaffilier, c'est une question de solidarité. C'est grâce à la FADOQ si le ticket modérateur pour les médicaments a été abaissé de cinq piastres à deux piastres. Tout le monde en profite de ça. (...) La force du nombre est importante. Auprès des gouvernements, il faut être plus de 100 000 membres pour que les oreilles s'ouvrent. »

C'est donc une façon d'aborder ce thème qui est semblable chez deux promoteurs de la FADOQ, au cours de deux activités différentes (un congrès régional dans le premier cas et une activité de promotion de la FADOQ dans le second cas) et à deux années d'intervalle.

Chez les élus régionaux de la FADOQ, ce thème est abordé directement comme étant celui de l'importance conférée par le nombre de membres. Par exemple, Abel affirme: « La FADOQ, c'est nous tous les 170 000 membres. La FADOQ est forte à cause des membres à la base qui peuvent défendre les droits des aînés. » Dans les énoncés des élus régionaux, la solidarité n'est pas mentionnée de façon explicite.⁽³⁶⁾ Cette importance numérique est considérée comme cruciale parce qu'elle permet obtenir des avantages symboliques ou matériels. Chez les promoteurs de la FADOQ, l'avantage symbolique mentionné est la reconnaissance par le gouvernement, et plus spécifiquement par le ministre lui-même.

³⁶ Ce qu'on n'entend pas dans le récit se retrouve cependant dans l'écrit. Pour être exact, le thème de la solidarité est mentionné ainsi dans un dépliant de la FADOQ-AT: « Une solidarité pour avoir plus de pouvoir. » (FADOQ-AT,1996b). Mais il est occupé le dernier rang parmi les 17 avantages de l'adhésion et on ne le présente pas comme un avantage individuel, mais plutôt comme un avantage pour le club. Ce constat renforce notre analyse sur la faible importance accordée au thème de la solidarité par les élus locaux et régionaux de ces associations.

Par exemple, Adrienne affirme en 1994: « Dans les négociations avec les médecins, c'est la FADOQ qui y était. Monsieur Côté ⁽³⁷⁾ voulait pas personne d'autre. » Puis, un peu plus tard, elle avance:

« Toutes les personnes âgées bénéficient de ce qu'on obtient. La FADOQ, c'est la solidarité. Le ministre Côté trouvait que la FADOQ représentait les personnes âgées. On a une force de représentation. C'est grâce à nous autres qu'on a les mêmes services. »

Et toujours au cours de la même rencontre, elle soutient: « Le budget, la prochaine fois Martin ⁽³⁸⁾ va consulter les personnes âgées avant le budget. » L'avantage symbolique qui est visé est donc essentiellement que la FADOQ soit reconnue comme un interlocuteur valable auprès des gouvernements. Cet avantage symbolique n'est pas évoqué par la FACOR-ATU. Tout au plus, Betty invoquera le fait que le nombre de clubs affiliés à la FCAOR-ATU permet de « représenter les aînés » auprès des ministères.

Mais la force du nombre permet aussi de faire des représentations, de négocier et d'obtenir des avantages matériels. À ce moment, les promoteurs et les élus régionaux mentionnent deux types d'interlocuteurs: le gouvernement et les entreprises privées. À cet égard, les politiques gouvernementales constituent la cible la plus fréquente des demandes: les frais modérateurs pour les médicaments, mentionnés précédemment, les prestations des régimes de retraite, l'indexation de ces derniers. L'autre interlocuteur est composé des entreprises privées. Vues sous un angle favorable, celles-ci peuvent procurer des services exclusifs à des prix intéressants.

³⁷ Il s'agit ici de M. Marc-Yvan Côté, ministre de la Santé et des Services sociaux au gouvernement du Québec.

³⁸ Il s'agit ici de M. Paul Martin, ministre des Finances au gouvernement fédéral.

Ainsi, en 1996, Roger parlera de « nos partenaires financiers: ceux qui montent des programmes exclusifs et à des prix imbattables ». Ces programmes concernent surtout les régimes d'assurance collective (vie, habitation, maladie). À ce moment, ils sont exclusifs à l'un ou l'autre regroupement: la FADOQ négocie des régimes pour ses membres auprès de la Compagnie AXA et la FACOR-ATU fait de même auprès du Groupe Commerce. Mais ces négociations portent aussi sur d'autres objets, comme, par exemple, les voyages de groupe et les services immobiliers. À cet égard, Roger présente les choses de la façon suivante aux membres des clubs qui refusent de s'affilier: « Vous êtes 7 000, 8 000 contre 175 000. Lequel des deux va avoir le meilleur programme? Nous c'est sûr. » Dans cette argumentation, nous relevons une logique du nombre qui consiste à comparer, sinon même à opposer, le nombre d'adhérents au regroupement régional avec celui de l'association provinciale.

La force du nombre est aussi associée à la protection qu'elle procure contre les actions des gouvernements, qui encore là, occupent la première place, et des entreprises privées, lesquelles sont plus rarement mentionnées. Cette composante du thème de « la force du nombre » est développée par les promoteurs et par les élus au niveau régional des deux regroupements. Ainsi, ils affirment:

« La force du nombre: on touche au coeur de ce qu'est la FADOQ, son rôle politique. C'est la seule force de personnes âgées qui peut tenir tête aux entreprises privées et aux gouvernements. Les dossiers chauds sont: l'assurance médicament, article 585 du Code civil. C'est la FADOQ qui a parti la pétition. Le premier rôle de la FADOQ, c'est la défense des droits. » (Abel)

« Ils sont rien tout seul. Quand même qu'il y a un club, quand même qu'ils auraient un club de 500 membres, tout seul, tu peux pas faire aucune revendication, surtout auprès du gouvernement. Si les personnes âgées, le gouvernement dit un moment donné, on vous baisse votre pension de 100 piastres par mois, qu'est-ce que vous voulez qu'ils fassent eux autres? » (Betty)

En somme, le thème de la force du nombre est majeur et comporte diverses composantes. Cependant, nous en avons entendu très peu d'échos chez les membres élus au niveau local et chez les membres en général. Lorsque ce thème est mentionné par ces catégories d'acteurs, il demeure souvent général. Cependant, il est à ce moment-là fréquemment associé à des expériences de syndicalisme ouvrier ou de syndicalisme agricole. Par exemple, le secrétaire d'un club qui a déjà été militant syndical, affirme:

« Il y en a bien qui disent pourquoi on paye pour être dans la fédération, qu'est-ce que ça nous donne. Moi je me dis que c'est bon, c'est pour être ensemble si on veut se défendre. C'est comme les syndicats. Tout seul, on peut pas faire grand-chose s'il y a une grève. Si on est à la FTQ, ça nous aide à obtenir quoi c'est qu'on demande. Si le gouvernement veut couper les pensions, faut être ensemble pour faire de quoi." (Homme, 69 ans)

Chez les membres des clubs qui n'occupent pas de postes électifs, ce thème est très rarement mentionné au cours des entrevues, même lorsque nous posons des questions sur les regroupements régionaux et provinciaux. De plus, s'il est mentionné, il demeure vague et il est peu associé à des revendications précises.

Chez les promoteurs de la FADOQ, les autres thèmes qui sont positivement reliés à l'affiliation sont les ristournes aux clubs et aux regroupements régionaux, le magazine FADOQ qui est envoyé aux membres ⁽³⁹⁾, les projets d'implication sociale (comme les projets intergénérationnels et l'évaluation des résidences privées) ainsi que l'organisation des Jeux des Aînés. Cette recension n'a pas la prétention d'énumérer tous les services qui sont offerts par la FADOQ à ses membres et aux clubs qui lui sont affiliés. Nous

³⁹ Le magazine FADOQ a été créé en 1991. À ce moment, les membres des clubs affiliés à la FADOQ pouvaient l'obtenir en souscrivant à un abonnement. Mais depuis janvier 1995, la FADOQ distribue gratuitement ce magazine à ses membres.

relevons plutôt les avantages qui ont été explicitement mis en valeur auprès des membres et exprimés lors des entrevues. Chez les promoteurs de la FCAOR-ATU, les deux autres thèmes qui sont positivement reliés à l'affiliation régionale sont l'aide et les services qui peuvent être apportés aux clubs ainsi que les rabais dans les commerces (grâce à un bottin de marchands qui acceptent d'offrir des rabais aux détenteurs de la carte de membre de la FCAOR-ATU). Cependant, le thème de l'aide au club demeure très vague. Lorsque nous avons demandé de le préciser, il a été ramené à donner des conseils, apporter de l'information et assister aux assemblées générales des clubs locaux afin de « s'assurer que tout se passe dans l'ordre ». (Betty).

À la FADOQ, les élus au niveau régional relient les six thèmes suivants à l'affiliation: offrir des régimes d'assurance collective intéressants et à bon prix aux membres; obtenir - à partir de l'achat d'assurances par les membres du club - des ristournes aux clubs et aux regroupements régionaux; recevoir de l'information; développer des habiletés en participant à des activités; recevoir de la formation; et aider les clubs à offrir des activités intéressantes à leurs membres. Cependant, on observe dans le tableau 14 que les élus au niveau local estiment que l'organisation d'activités communes aux clubs locaux ainsi que l'accès à l'information constituent deux points faibles. Les gens mentionnent ces services comme des avantages dont ils aimeraient bénéficier, mais que l'affiliation ne leur fournit pas actuellement. De la même façon, des membres s'interrogent sur les services qui sont offerts au club local et affirment souvent: « Je pense que ça nous donne rien au club. » Cependant, ces membres apprécient le fait d'avoir une plus grande diversité de choix quant aux assurances, sans nécessairement être prêts à adhérer à un nouveau régime d'assurance collective.

À la FCAOR-ATU, les élus au niveau régional relient les trois thèmes suivants à l'affiliation: aider les clubs locaux qui

éprouvent des difficultés; obtenir des rabais pour les membres dans les commerces; défendre les droits des aînés. Les élus au niveau local estiment qu'ils reçoivent de l'aide lorsqu'ils en ont besoin, que l'affiliation leur permet de développer des habiletés et de donner une bonne image au club. Quant à l'information qui leur est fournie, certaines personnes estiment en recevoir beaucoup, mais plusieurs personnes déplorent le manque d'information. De plus, le soutien aux procédures lors des assemblées locales est souvent perçu comme une intrusion dans les procédures du club local. Certains présidents déplorent que les représentants régionaux qui viennent « faire les élections chez nous » ne connaissent pas les modes d'élections spécifiques dont leurs clubs se sont dotés.⁽⁴⁰⁾ Au niveau des membres des clubs locaux, ceux-ci déplorent que le club local ne reçoive pas de services. Cependant, ils estiment que l'affiliation permet d'organiser des activités avec d'autres clubs.

Cette analyse comparative nous indique qu'il y a des différences importantes entre les deux regroupements régionaux relativement aux avantages attribués à l'affiliation des clubs. À l'intérieur de la FADOQ, il y a un discours beaucoup plus élaboré sur les avantages du nombre de membres, sur les avantages financiers pour les membres et pour les clubs locaux ainsi que sur les apprentissages que peuvent faire les élus au niveau régional. La FADOQ est une association provinciale numériquement importante puisqu'il s'agit du plus important regroupement de membres d'associations volontaires au Québec. Donc, la FADOQ a, de ces divers points de vue, sûrement beaucoup plus à offrir qu'une association régionale.

⁴⁰ Il s'agit en particulier de la procédure selon laquelle certaines associations locales ne remplacent que la moitié des postes au conseil d'administration à chaque année, de façon à assurer une continuité et un meilleur fonctionnement de l'association. Les élus régionaux qui assistent à ces assemblées générales y jouent fréquemment le rôle de président d'élection. Comme nous avons pu l'observer, ils passent parfois outre aux règlements internes de l'association locale et déclarent tous les postes ouverts pour les élections, ce qui entraîne de la confusion et de la frustration chez les membres et chez les élus locaux.

D'ailleurs, les thèmes des promoteurs et des élus au niveau régional sont plus élaborés que ceux des élus au niveau local et des membres. À l'intérieur de la FCAOR-ATU, ce sont plutôt les élus au niveau local qui ont un discours plus élaboré que celui des élus régionaux sur les bénéfices de l'affiliation. Les élus locaux y retrouvent un regroupement et de l'aide ponctuelle.

Cependant, ces deux regroupements se rejoignent sur deux thèmes: l'offre de régimes d'assurance collective aux membres et le soutien aux clubs locaux. Nul doute, aux yeux des membres des clubs locaux, que le second est plus évanescent que le premier. Mais plusieurs élus des clubs locaux trouvent un soutien à leurs actions auprès des regroupements régionaux, même si l'accès à l'information leur semble en général déficient. Ils se rejoignent aussi sur un constat de leurs membres: ils ne savent pas très bien s'ils sont membres de l'une ou de l'autre fédération, et cela ne semble pas faire une grande différence pour eux. D'ailleurs, c'est un constat que partagent les promoteurs et les élus régionaux lorsqu'ils affirment à plusieurs reprises que: « Les gens savent pas où ils sont affiliés. Ils sont mêlés. » (Abel) Le fait que les gens ignorent l'affiliation peut être révélateur de l'absence d'information et de l'absence de débats au sein des clubs locaux. Mais il est peut aussi être révélateur du peu de conséquences pratiques de cette affiliation envers les membres et envers leur participation à la vie associative.

Cela nous conduit au second résultat de cette analyse comparative. Il existe, à l'intérieur de chacun des regroupements, des différences importantes selon le type d'acteur concerné. Les membres s'interrogent sur les bénéfices que procure l'affiliation au club local et à eux-mêmes et ils conçoivent ces bénéfices en termes de services. Les personnes élues au niveau local s'intéressent aussi aux bénéfices destinés au club local, mais elles les posent en des termes bien différents que ceux des membres. Elles sont plutôt préoccupées par des habiletés de gestion d'une

association volontaire: avoir accès et comprendre l'information, acquérir des habiletés d'animation de groupe, avoir un réseau qui donne accès à du soutien ponctuel au moment opportun. Les élus au niveau régional nous semblent avoir le même type de préoccupations que les élus locaux. Lorsque ces élus sont insérés dans une association provinciale, ces préoccupations sont élaborées et probablement atteignables. Lorsque les élus sont insérés dans l'association régionale, ces préoccupations sont peu élaborées, pour ne pas dire rétrécies. Quant au discours des promoteurs, ils couvrent une vaste gamme de préoccupations, oscillant entre les bénéfices concrets au membre et l'intérêt général de tous les aînés.

Bref, l'affiliation des clubs locaux constitue un enjeu majeur de l'action collective d'une partie des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'un enjeu présent depuis la création d'un regroupement régional, mais qui a pris, depuis 1989, une ampleur et une signification particulière. Comme nous l'avons vu, cet enjeu mobilise plusieurs actions qui ont été réalisées au cours des dernières années.

C'est un enjeu qui fait éclater, bien qu'à une échelle réduite, deux paramètres du développement des clubs de l'Âge d'Or en région, soit la création d'un seul club par paroisse et l'adhésion des membres à un club local. En ce qui concerne le premier point, on observe dans deux paroisses la présence de deux clubs de l'Âge d'Or très actifs, dont l'un a été créé suite à des débats autour de l'affiliation.

Examinons d'abord le cas de Lorrainville, un village du Témiscamingue qui compte, au recensement de 1991, environ 1 500 habitants, dont 165 personnes âgées de 65 ans ou plus. Un premier club de l'Âge d'Or y est créé en 1971. Il adhère aussitôt au Conseil régional de l'Âge d'Or, mais il le quitte dès l'année suivante. En 1981, des résidants créent un second club, le Club du Bonheur de Lorrainville, qui adhère au Conseil régional de l'Âge

d'Or et, donc, à la FADOQ. Après la scission de 1989, ce dernier club demeure fidèle à la FADOQ. Entre-temps, le premier club de l'Âge d'Or a adhéré à la FCAOR-ATU. En 1996, le Club de l'Âge d'Or de Lorrainville compte 200 membres réguliers et le Club du Bonheur de Lorrainville déclare 150 membres réguliers. On peut s'étonner que dans un bassin démographique si réduit, deux clubs se maintiennent. Mais si la création de ces deux clubs concurrents s'explique par l'enjeu de l'affiliation, leur maintien et même leur développement tiennent aussi à des dynamiques internes.

Le second cas est celui de La Sarre, une ville d'Abitibi-Ouest qui compte, au recensement de 1991, environ 4 300 personnes, dont 445 sont âgées de 65 ans ou plus. Le Club de l'Âge d'Or de La Sarre, créé en 1967, adhère au Conseil régional de l'Âge d'Or dès 1972. En 1983, le club quitte le regroupement régional et provincial suite à des événements que nous avons évoqués précédemment. La même année, des résidants de la paroisse créent le Club Le Rayon d'Or de La Sarre, qui adhère au Conseil régional de l'Âge d'Or. Puis, en 1992, le club quitte la FACOR-ATU pour devenir indépendant. En 1996, Le Club de l'Âge d'Or de La Sarre compte 375 membres réguliers et 425 membres-amis; pour sa part, le Club Le Rayon d'Or de La Sarre déclare 85 membres réguliers.

Dans ces deux cas particuliers, le débat sur l'affiliation a conduit à la création de deux clubs par paroisse. C'est une situation qui, actuellement, est acceptée mais qui n'est pas souhaitée par les élus régionaux parce qu'elle peut affaiblir les clubs existants. Ainsi, au printemps 1995, Abel explique les circonstances dans lesquelles un club vient d'adhérer à la FADOQ:

« Ils ont voté leur affiliation. À leur assemblée générale, il y avait à peu près 105 personnes. Le conseil d'administration est opposé à l'affiliation [à la FADOQ], mais l'assemblée s'est prononcée pour. J'espère que ça fera pas comme à Lorrainville. On avait un petit peu peur de ça qu'ils se séparent en deux groupes puis que les gens qui veulent pas être membres de la FADOQ deviennent un club à part.»

C'est un autre exemple du télescopage entre l'enjeu actuel de l'affiliation et la façon dont il a été posé 15 années auparavant. À l'époque, « voter l'affiliation » du club local, c'était choisir entre l'indépendance et le seul regroupement régional et provincial qui existait à ce moment. Le faire actuellement, et dans le cas particulier qui est ici en cause, c'est d'abord se désaffilier d'un regroupement régional et adhérer à un second regroupement qui comprend un niveau régional et un niveau provincial. Dans ses propos, Abel passe sous silence le fait que l'affiliation à la FADOQ signifie actuellement la désaffiliation de la FCAOR-ATU. Mais cet énoncé repose aussi sur le postulat qu'un club par paroisse demeure le modèle du développement associatif des clubs de l'Âge d'Or dans la région. Et pourtant, de façon paradoxale, ce postulat est ébranlé par le recrutement des membres qui n'ont pas d'attache dans un club local.

Ainsi, le second paramètre du développement des clubs de l'Âge d'Or en région qui est ébranlé par cet enjeu de l'affiliation est celui de l'adhésion des membres à un club local. Il recoupe un second enjeu que nous analyserons au chapitre suivant, soit celui du recrutement des membres. Après une période d'implantation des clubs, le développement associatif s'est orienté vers le recrutement de nouveaux membres par les clubs existants. Très présent aussi dans le discours des divers acteurs concernés, l'enjeu de l'affiliation est relié à plusieurs thèmes qui mettent en contexte leur participation dans ces associations.

Les associations de retraités d'entreprise que nous étudions n'ont pas mené, au cours de cette période, de débats sur leur affiliation. On le comprend aisément puisque la plupart de ces associations sont des sections sous-régionales ou régionales d'associations provinciales ou canadiennes. Mais ces associations provinciales ou canadiennes sont également associées, à divers degrés il est vrai, au mouvement syndical qui prolonge ainsi son action de promotion et de défense des droits des travailleurs

auprès des préretraités et des retraités. Ainsi, l'AREQ est formellement affiliée à la Centrale de l'enseignement du Québec (AREQ,1993). Quant à l'association de retraités d'entreprise, dont la création est récente et dont l'assise demeure locale, elle a été promue et créée par l'entreprise elle-même. Ses activités sont intimement liées à celles de l'entreprise et plus de la moitié de son financement provient de celle-ci.

4.5) Sommaire et discussion

Ce chapitre constitue une première partie monographique sur les associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue. Il présente le développement numérique de ces associations et il analyse l'enjeu spécifique, mais majeur, de l'affiliation des clubs de l'Âge d'Or. Ces associations de personnes âgées ont émergé au milieu des années 1960, tout comme ailleurs au Québec, et leur nombre s'est accru de façon très rapide au cours des années 1970. Au début des années 1990, les clubs de l'Âge d'Or occupent une niche associative dans presque toutes les paroisses. Parallèlement aux clubs de l'Âge d'Or, quelques associations de retraités d'entreprise se sont développées. Ces dernières ont en général une assise provinciale sinon canadienne, elles interviennent aux niveaux sous-régional et régional et recrutent, pour la plupart, leurs membres dans les secteurs publics et parapublics.

Dans ce tableau d'ensemble, nous avons relevé deux types de situations exceptionnelles. Le premier type est constitué des associations qui, après une dizaine d'années de fonctionnement, sont disparues. Développés sur une base paroissiale, les clubs de l'Âge d'Or sont aussi tributaires de leur insertion dans les communautés locales. C'est dire que des clubs peuvent être fragiles, notamment s'ils sont de petite taille et qu'ils sont situés dans des communautés en décroissance démographique, où il y a peu de personnes âgées de 65 ans ou plus et où les services destinés à ces

personnes sont rares. Leurs liens avec les institutions locales peuvent donc être déterminants du dynamisme et de la survie de ces associations. Le second type de situation singulière est le dédoublement des clubs de l'Âge d'Or dans une même paroisse, phénomène qui s'explique par le clivage que l'enjeu de l'affiliation introduit dans certaines communautés.

Quels éléments d'analyse pouvons-nous tirer de ces considérations générales sur la région et de ces situations particulières, sinon exceptionnelles? Deux constats ressortent. D'abord, ces associations sont intimement liées à quelques institutions sociales qui en facilitent l'émergence et la consolidation. Puis, après une période pionnière, elles ont acquis une dynamique collective qui leur est propre. Actuellement, des divergences importantes se font jour concernant leurs orientations.

Les associations de personnes âgées se développent à un rythme très rapide, d'abord dans les villes, puis ensuite dans les villages. Il y a certes là des conditions démographiques favorables puisqu'on retrouve dans les villes des concentrations plus importantes de personnes âgées de 65 ans ou plus. Et les phénomènes de migration interne à la région, des rangs vers les villages et de ces derniers vers les villes, ont probablement accentué cette condition facilitante. Mais il y a probablement aussi des conditions culturelles puisque ces nouvelles associations naissent d'abord dans les centres urbains, puis se diffusent dans l'ensemble des communautés locales.

Mais surtout, et de façon déterminante, ces associations sont créées au sein de la paroisse, laquelle constitue une institution traditionnelle cruciale dans l'occupation du territoire et dans la vie sociale des habitants. Dans les milieux ruraux, la création de la paroisse consacre l'occupation permanente du territoire et, en contrepartie, la stimule. Cadre religieux certes, la paroisse constitue aussi un cadre qui définit la sociabilité, notamment par

la vie associative. Depuis les années 1920, l'Église catholique québécoise menait une lutte cléricale médiatisée par des associations de loisirs (Levasseur,1982; Bellefleur,1986). En milieu rural, elle soutenait aussi des associations qui contribuaient à la colonisation, comme L'Union catholique des cultivateurs ou les cercles de fermières (Morissette,1980). Et comme l'indique Cohen, ces dernières ont joué un rôle majeur d'intégration sociale au niveau paroissial:

« Aucune région d'illustre mieux que l'Abitibi le déploiement étonnant des Cercles durant les années de l'immédiat avant-Deuxième Guerre. (...) Nous y avons trouvé une identification presque confondante des fermières à l'installation et à la vie de leur paroisse, le Cercle faisant office de médiateur dans l'entreprise de défrichement et d'établissement." (Cohen,1990: 144)

Dans le cas des villes, dont l'histoire est très souvent intimement liée à des entreprises majeures dans les domaines minier ou forestier et dont la population est plus hétérogène et plus cosmopolite, la situation est plus complexe. Mais à la fin des années 1960, il s'agit d'agglomérations établies en municipalités depuis plusieurs dizaines d'années (sauf Matagami et Lebel-sur-Quévillon, créées dans les années 1960) et au sein desquelles les paroisses sont bien établies. Au moment de leur émergence, c'est en général à la paroisse que se greffent les associations de personnes âgées. Mais parfois, c'est à l'ensemble de la municipalité. Et plus récemment, c'est souvent avec l'institution municipale que les associations de personnes âgées développent des liens, sinon même des alliances.

Les associations qui ne le font pas sont rattachées à d'autres institutions, soit l'État, les syndicats ou la grande entreprise. C'est le cas des cinq associations de retraités d'entreprise. L'association « Les Retraités du Cuivre/ SPAC » est intimement associée à la compagnie Minéraux Noranda. Les autres regroupent des retraités de l'État provincial (la fonction publique

et l'éducation) ou d'entreprises publiques (transport ferroviaire et électricité). De plus, dans le cas de l'AREQ, l'association est liée au mouvement syndical des enseignantes et des enseignants.

En somme, dans ce contexte régional spécifique et au cours des 35 dernières années, les relations entre les associations de personnes âgées et quelques institutions (paroisse, municipalité, État et secteur public, syndicat, grande entreprise) constituent un axe d'analyse crucial. C'est donc un axe d'analyse que nous reprendrons au cours du prochain chapitre sur les associations, qui sera également présent au chapitre suivant sur la participation des adhérents.

Le second élément d'analyse qui nous semble bien établi est que ces associations ont acquis une dynamique propre. Certes, leur période pionnière est encore très récente. Et, nous l'avons constaté dans le débat sur l'affiliation, les acteurs posent souvent dans les termes de l'époque les enjeux actuels auxquels ils sont confrontés. Mais ce débat nous indique aussi que de nouvelles tendances se font jour au sein des associations. Celles-ci n'émergent et ne recrutent plus leurs membres seulement sur une base paroissiale. Après la création des associations, des préoccupations relatives au recrutement de nouveaux membres et au développement de la gamme des activités se font jour. Ces associations sont, comme nous le verrons plus en détail au chapitre suivant, assez structurées et assez fonctionnelles pour débattre de leurs orientations. En somme, considérées sous l'angle de leur affiliation et de leurs liens avec les institutions sociales qui les entourent, elles sont dans une période de transition.

L'enjeu de l'affiliation des clubs locaux de l'Âge d'Or est relié à l'émergence des deux regroupements régionaux et, de façon très nette, à leurs principales actions au cours des dernières années. C'est un enjeu qui est révélateur des préoccupations collectives des associations. Ces préoccupations oscillent entre

trois pôles: l'appartenance à l'association locale, la défense des intérêts de leurs membres ainsi que la promotion sociale de l'ensemble des adultes vieillissant. Mais l'affiliation constitue aussi un enjeu collectif qui trace le cadre dans lequel les acteurs individuels vont participer aux associations. Il détermine, comme nous l'avons vu, un certain nombre de thèmes par rapport auxquels une partie des acteurs se positionnent, définissent ce qui leur est commun, mais revendiquent aussi leurs particularités.

Ce chapitre constitue un préalable à l'analyse de la participation des adhérents aux associations de personnes âgées. Il décrit et analyse le contexte dans lequel la participation aux associations de personnes âgées s'exerce. Il s'agit d'un contexte lointain et structurel pour la plupart des membres de ces associations dont le contexte immédiat est constitué de l'association locale. Mais pour un certain nombre d'élus locaux et pour les élus régionaux de ces associations, il s'agit plutôt de leur contexte immédiat d'action. Les élus régionaux définissent une partie de leur participation dans le cadre de l'enjeu du développement des associations et de leur affiliation à des regroupements régionaux ou provinciaux.

Afin de mieux situer le contexte immédiat de la participation des membres, il importe de décrire et d'analyser les associations que nous avons rapidement présentées dans ce chapitre. Dans le chapitre suivant, nous exposons les caractéristiques de ces associations et les autres enjeux qui constituent également l'expression de leurs actions, de leurs décisions et de leurs modes de fonctionnement collectif.

Chapitre 5:

Les caractéristiques et les enjeux actuels des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue

Dans ce chapitre, nous décrivons les associations à partir des cinq dimensions suivantes: les objectifs qu'elles poursuivent et leurs incitations à la participation, les activités et les services qu'elles offrent, leur structure, leur fonctionnement et finalement les ressources dont elles disposent. Chacune de ces dimensions fait l'objet d'une section. À partir de la section des activités et des services, ces dimensions alternent avec la présentation des enjeux qui expriment actuellement l'action collective des membres de ces associations. À partir surtout des entrevues et des observations, nous avons identifié quatre enjeux majeurs qui structurent les actions de ces associations. Il s'agit, dans l'ordre de présentation retenu ici, de la participation des membres, du recrutement de nouveaux membres, du pouvoir au sein des associations ainsi que des revenus des associations.

5.1) Les objectifs et les incitations des associations

Les associations poursuivent des fins qui orientent leurs activités et auxquelles les membres adhèrent. Nous relevons les objectifs des associations à partir d'une question ouverte et à partir de l'indication de l'importance accordée à 19 objectifs. À partir du matériel empirique, nous distinguons de façon très nette deux façons dont les associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue définissent leurs objectifs principaux. D'une part, les associations qui interviennent uniquement au niveau local (clubs de l'Âge d'Or et une association de retraités d'entreprise) définissent leurs objectifs en termes d'activités sociales ou de l'organisation d'activités qui s'adressent aux personnes âgées. D'autre part, les associations de retraités d'entreprise qui interviennent à un niveau sous-régional ou régional définissent

leurs objectifs surtout en termes de représentation et de défense de leurs membres.

Cinq thèmes ressortent dans l'expression des objectifs des associations qui interviennent au niveau local. Le thème le plus fréquent est relié à l'action de regrouper, de réunir ou de se rencontrer à l'intérieur des activités de groupe. Cette action est associée à quelques objectifs qui concernent les membres: connaître de nouvelles personnes, ou mieux, connaître les personnes de leur entourage, se divertir, et dans une moindre mesure, développer de nouveaux talents ou de nouvelles habiletés. L'énoncé suivant illustre ce thème et la plupart de ses composantes: « Pour réunir les personnes du bel âge pour faire des activités, se divertir et se connaître. » La notion de loisir est fréquemment associée à ce thème organisateur.

Le second thème énonce des objectifs reliés à l'amélioration des conditions de vie et au bien-être des membres âgés. Ce thème présente les activités comme un moyen d'atteindre un objectif de bien-être. Souvent, ce thème mentionne un premier obstacle à surmonter, soit celui d'attirer le membre aux activités, de le faire sortir de chez lui. Ainsi, une association présente ses objectifs principaux de la façon suivante: « Faire sortir les personnes âgées de leur demeure pour essayer de contrer la solitude par des activités diverses, sociales et culturelles, mentales et physiques pour leur bien-être. » Ce thème n'associe pas les activités de l'association au loisir, mais plutôt au bien-être, à la santé ou à certaines difficultés particulières (l'isolement et la solitude).

Un troisième thème regroupe les énoncés relatifs à la défense de droits et à la représentation des intérêts des personnes âgées. En général, ce thème est peu développé; parfois même, il est ramené à sa plus courte expression: « Droits des aînés. » À quelques reprises, ce thème est associé à celui de la place des personnes

âgées dans l'ensemble de la société. Ainsi, une association présente ses objectifs de la façon suivante: « Bien-être des personnes âgées. Représentation pour la défense des droits des aînés(es). Amélioration de la condition sociale et publique des aînés(es). » La plupart du temps, ce thème ne contient aucune mention d'activité précise. Lorsque des activités sont mentionnées, la plus fréquente consiste à informer les membres. Parfois, l'activité suivante est mentionnée: « Intervenir auprès des organismes et gouvernements pour améliorer leur sort. » Elle est reliée au thème de la défense des droits et de la représentation des intérêts des personnes âgées.

Dans les trois premiers thèmes, les associations nomment de diverses façons les personnes visées par leurs activités: personnes âgées, personnes âgées retraitées, retraités, membres, aînés, personnes du bel âge. Mais le quatrième thème concerne des personnes qui ont des difficultés particulières: des malades, des personnes seules ou isolées, des personnes démunies, des personnes ayant besoin de transport. À ce moment, la mention de l'âge disparaît presque totalement. Dans l'expression de ce thème, les associations ont pour objectif « d'aider », « d'améliorer la situation de ces personnes », « d'encourager », parfois de « rendre autonome ». Cependant, les activités reliées à cet objectif demeurent imprécises.

Le cinquième thème regroupe les énoncés, rares il est vrai, qui concernent les relations entre les personnes âgées et la communauté environnante. Ces objectifs vont dans une seule direction, soit sensibiliser la communauté à une meilleure intégration des personnes âgées. Par exemple, une association mentionne l'objectif suivant: « Éveiller l'agglomération environnante à une politique essentiellement constructive en ce qui a trait au troisième âge. » Lorsque quelques associations mentionnent comme objectif l'accroissement de la participation communautaire de leurs membres, celle-ci signifie inmanquablement la participation dans leur association.

Finalement, une large partie des associations qui interviennent au niveau local définissent leurs objectifs principaux en énumérant les activités qu'elles offrent. Cette énumération suffit à exprimer les objectifs de l'association. Parfois, cette énumération est associée à la mention d'une catégorie plus large parmi les suivantes: activités sociales, loisirs, activités culturelles. Parfois, les associations mentionnent que ces activités spécifiques visent à se connaître, à se divertir ou à être actif. À ce moment, elle se rattache au premier thème que nous avons abordé précédemment.

Les associations de retraités d'entreprise qui interviennent aux niveaux sous-régional et régional définissent leurs objectifs principaux d'abord par la représentation de leurs membres et la défense de leurs droits. Une de ces associations mentionne qu'un de ses objectifs principaux est de représenter ses membres auprès de l'entreprise. Les autres associations relient cet objectif à la défense des droits. Ainsi, la répondante de l'AREQ présente les objectifs de l'association de la façon suivante:

« Défendre et promouvoir les intérêts économiques, culturels, sociaux et moraux des membres. Contribuer à l'épanouissement d'une société plus égalitaire et plus démocratique. Oeuvrer particulièrement au droit de vieillir dans la sécurité et dans la dignité. Contribuer à la promotion et à l'exercice des droits des femmes. »

L'Association des retraités du gouvernement du Québec (ARGQ) accorde, elle aussi, une importance primordiale à la défense des droits des membres:

« Regrouper dans ses rangs les retraités de la fonction publique et parapublique. Favoriser le bien-être collectif des membres par la défense de leurs droits. Préconiser le rôle social des membres comme individus et collectivité. »

L'Association des retraités d'Hydro-Québec (ARHQ) définit ainsi ses objectifs principaux:

« Promouvoir et défendre les intérêts économiques, matériels, sociaux et culturels de tous les retraités d'Hydro-Québec. Représenter les retraités auprès d'Hydro-Québec et de tout organisme ou gouvernement local, provincial ou fédéral. Protéger les droits actuels de ses membres. Favoriser les liens de fraternisation entre les membres. »

Outre la représentation et la défense des droits des membres, ces associations ont parfois un objectif principal relié à des préoccupations sociales plus larges. L'ARGQ étend ses préoccupations à la reconnaissance sociale des membres. L'AREQ se préoccupe du « droit de vieillir dans la sécurité et dans la dignité », ainsi que « des droits des femmes », deux préoccupations qui abordent des enjeux sociaux plus larges que les intérêts immédiats des membres.

Ce clivage entre les associations, du point de vue de leurs objectifs, n'est pas relié à la taille de l'association. En effet, quelques associations de l'Âge d'Or qui interviennent au niveau local sont de taille comparable à la plupart des associations de retraités d'entreprise. De plus, nous avons une association de retraités d'entreprise qui est d'une taille comparable à la moyenne des clubs de l'Âge d'Or. Dans tous ces cas, la différence dans les objectifs que se donnent les associations est plutôt reliée à leurs niveaux d'intervention (local vs sous-régional ou régional).

Nous examinons aussi les objectifs des associations à partir d'une question fermée. Les réponses standardisées concernent l'importance accordée par l'association à des objectifs que nous avons choisis. Le tableau suivant présente ces objectifs dans un ordre décroissant d'importance selon les répondants au questionnaire adressé à toutes les associations. Leur ordre est déterminé par l'addition des choix de réponse « importance modérée » et

« importance majeure ». Ainsi, 93% des associations estiment que l'objectif d'éviter l'isolement des aînés est pour elles d'une importance modérée ou majeure. À l'autre extrémité, seulement 11,1% des associations considèrent que l'objectif de fournir des opportunités de travail salarié aux aînés est pour elles d'une importance modérée ou majeure.

Dans le tableau 15, nous observons que 13 des 19 objectifs proposés aux associations sont considérés d'une importance modérée ou majeure par au moins 50% d'entre elles. Parmi ces objectifs, celui d'éviter l'isolement des aînés est considéré d'importance majeure par 86,5% des associations et d'importance modérée par un autre 8,6% des associations. Il ressort clairement parmi l'ensemble des objectifs. Les trois objectifs suivants forment un bloc important: le développement de la vie sociale et de loisir des membres; l'offre d'activités sociales et culturelles aux aînés et la protection des droits actuels des aînés. Ils sont considérés d'une importance majeure par les trois quarts des associations.

Les autres objectifs qui sont considérés d'importance majeure ou modérée par plus de 50% des associations sont de permettre aux aînés de travailler au bien-être des aînés, de contribuer à leur santé physique et mentale, d'influencer les décisions publiques des gouvernements, de revendiquer de nouveaux droits pour les aînés, de permettre aux aînés de s'impliquer dans la communauté, de permettre à la communauté d'oeuvrer au bien-être des aînés, de développer un mouvement de personnes âgées et finalement d'améliorer la vie culturelle et artistique des membres de l'association.

Dans l'ensemble, les associations priorisent d'abord des objectifs de socialisation de leurs membres, puis de maintien de leurs droits acquis, d'amélioration du bien-être et de la santé des aînés, du développement de nouveaux droits et des relations socio-communautaires favorables aux aînés.

Tableau 15. Importance des objectifs associatifs

| <u>Objectif</u> | <u>Importance</u> | | | |
|--|-------------------|----------------|----------------|----------------|
| | <u>Nulle</u> | <u>Mineure</u> | <u>Modérée</u> | <u>Majeure</u> |
| Éviter l'isolement des aînés | 3,7 | 1,2 | 8,6 | 86,4 |
| Développer la vie sociale et de loisir des membres | 4,9 | 3,7 | 12,3 | 79,0 |
| Offrir des activités sociales et culturelles aux aînés | 7,4 | 4,9 | 11,1 | 76,5 |
| Protéger les droits actuels des aînés | 9,9 | 7,4 | 8,6 | 74,1 |
| Permettre aux aînés de travailler au bien-être des aînés | 16,0 | 2,5 | 23,5 | 58,0 |
| Contribuer à la santé physique des aînés | 16,0 | 4,9 | 21,0 | 58,0 |
| Contribuer à la santé mentale des aînés | 14,8 | 6,2 | 28,4 | 50,6 |
| Influencer les décisions publiques des gouvernements | 13,6 | 9,9 | 34,6 | 42,0 |
| Permettre aux aînés de s'impliquer dans la communauté | 13,6 | 11,1 | 25,9 | 49,4 |
| Revendiquer de nouveaux droits pour les aînés | 17,3 | 11,1 | 19,8 | 51,9 |
| Permettre à la communauté d'oeuvrer au bien-être des aînés | 17,3 | 11,1 | 23,5 | 48,1 |
| Développer un mouvement de personnes âgées | 19,8 | 12,3 | 23,5 | 44,4 |
| Améliorer la vie culturelle et artistique des membres | 23,5 | 25,9 | 33,3 | 17,3 |
| Augmenter le statut et le prestige des membres | 35,8 | 22,2 | 33,3 | 8,6 |
| Modifier des valeurs et des croyances dans la société | 37,0 | 25,9 | 22,2 | 14,8 |
| Faire des recherches ou éduquer les membres | 44,4 | 19,8 | 25,9 | 9,9 |
| Améliorer les conditions économiques des membres | 51,9 | 13,6 | 18,5 | 16,0 |
| Modifier la vie des non-membres | 51,9 | 16,0 | 18,5 | 13,6 |
| Fournir des opportunités de travail salarié aux aînés | 79,0 | 9,9 | 8,6 | 2,5 |

Certains objectifs sont considérés d'importance nulle ou mineure. Il s'agit en particulier des objectifs reliés à la situation économique des aînés et de ceux qui concernent d'autres populations que les aînés.

Les associations de retraités d'entreprise qui oeuvrent à un niveau sous-régional ou régional accordent toutes une importance majeure à l'objectif de « Protéger les droits actuels des aînés », alors qu'il est au quatrième rang dans l'ensemble des associations. Il s'agit du seul objectif qui occupe ainsi le premier rang dans ces quatre associations. Au second rang, l'objectif « D'influencer les décisions publiques des gouvernements » (alors qu'il est au huitième rang dans l'ensemble des associations) est ex-aequo avec celui « D'éviter l'isolement des aînés ». Ce dernier objectif est au premier rang de l'ensemble des associations. De ce point de vue, ces associations se distinguent des associations qui oeuvrent au niveau local.

Dans cette étude, les données standardisées sur les objectifs des associations permettent de confirmer les constatations que nous avons réalisées à partir de l'analyse thématique. Elles permettent aussi de nuancer l'analyse thématique. En effet, le nombre d'objectifs qui leur ont été proposés est beaucoup plus élevé que celui indiqué à la question ouverte. De plus, cette dernière portait sur les objectifs principaux. La majorité de ces associations accordent une importance majeure à sept objectifs ainsi qu'une importance modérée et majeure à 13 objectifs, ce qui reflète une grande variété d'objectifs poursuivis. De plus, l'objectif de protection des droits vient immédiatement après les objectifs reliés à la socialisation des aînés. Par contre, l'analyse thématique permet de préciser la signification de l'objectif de « Permettre aux aînés de s'impliquer dans la communauté ». En effet, elle a permis d'observer que les associations désignent par là l'implication des membres dans leurs propres activités.

Les associations ont recours à des incitations afin de favoriser l'adhésion et la participation des membres. Les incitations organisationnelles constituent une variable intermédiaire entre les objectifs poursuivis par l'association et les activités que celle-ci organise. Le tableau 16 indique les résultats aux diverses incitations ainsi qu'une moyenne standardisée (sur 60) qui permet de comparer l'importance relative de chaque incitation. Les associations placent au premier rang, et de façon très marquée, les incitations sociales. Puis viennent au second rang les incitations matérielles, suivies des incitations normatives. Ces trois premières incitations recueillent plus de la moitié de la moyenne standard. Ensuite viennent les incitations de lobbying et d'information. Finalement, les incitations occupationnelles occupent le dernier rang.

En ce qui concerne les incitations sociales et normatives, ces données sont cohérentes avec l'analyse des énoncés des objectifs des associations et de leur priorisation. Cependant, elles éclairent l'importance que revêtent les incitations utilitaires, comme les assurances et les voyages de groupe, offertes par les associations de personnes âgées. Un autre élément nouveau est que les incitations de représentation (lobbying) précèdent celles qui sont reliées à l'information. Or, l'analyse des objectifs indiquait plutôt que l'information des membres primait sur les actions de représentation.

Dans l'ensemble des associations, la complexité des incitations, laquelle correspond au nombre d'incitations considérées comme très importantes et extrêmement importantes, est en moyenne de 8,1 (e.t.= 5,5). Cependant, cette diversité d'incitations est plus élevée dans les associations de retraités d'entreprise qui interviennent sur une base sous-régionale et régionale: elle est de 10,5 incitations (e.t.= 5). Ce dernier type d'association véhicule un plus grand nombre de préoccupations auprès des membres.

Tableau 16. Les incitations des associations

| <u>Incitations</u> | <u>Étendue théorique</u> | <u>Moyenne</u> | <u>Écart type</u> | <u>Étendue réelle</u> | <u>Moyenne standard</u> |
|--------------------|------------------------------|----------------|-----------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Sociales | 0-12 | 8,6 | 2,7 | 0-12 | 43,0 |
| Matérielles | 0-12 | 6,8 | 3,3 | 0-12 | 34,0 |
| Normatives | 0-20 | 10,1 | 5,7 | 0-20 | 30,3 |
| Lobbying | 0-20 | 7,4 | 4,6 | 0-17 | 22,2 |
| Information | 0-16 | 5,5 | 4,3 | 0-15 | 20,6 |
| Occupationnelles | 0-12 | 2,5 | 2,5 | 0-10 | 12,5 |

Dans cette section, nous avons d'abord effectué une analyse thématique des principaux objectifs des associations. Les associations qui interviennent uniquement au niveau local mettent l'accent sur la socialisation de leurs membres. Les associations qui interviennent aux niveaux sous-régional et régional mettent l'emphase sur la représentation et la défense de leurs membres. Cependant, la plupart des associations accordent une grande importance aux activités de socialisation et au maintien des droits acquis des personnes âgées. En ce sens, nulle surprise que leurs incitations soient surtout sociales et normatives. Mais l'analyse des incitations associatives a permis d'observer que les incitations matérielles occupent une place importante pour les représentants de ces associations de personnes âgées.

5.2) Les activités et les services des associations

Les activités et les services offerts aux membres sont au coeur des préoccupations des associations de personnes âgées. Nous les présentons d'abord sous l'angle de l'accessibilité. Puis nous traitons de la variété, de la fréquence et de l'appréciation de la stabilité des activités organisées par ces associations. Ensuite, nous présentons les données concernant l'appréciation et la satisfaction des associations à l'égard de la participation de leurs membres. Finalement, nous traitons de l'enjeu de la participation des membres.

Dans plus du tiers des associations (n=36), les locaux sont ouverts aux membres une ou deux journées par semaine. Par ailleurs, 51,3% des associations ont des locaux qui sont disponibles au moins six jours par semaine. Même si la disponibilité des locaux est en moyenne de 4,5 jours (e.t.= 2,6), les associations, en moyenne, organisent des activités pendant 3,5 jours (e.t.= 2,5) par semaine. Comme on peut le voir dans le tableau 17, 49,3%

(n= 34) des associations organisent des activités moins de trois jours par semaine et 24,7% (n=17) en organisent plus de cinq jours par semaine.

La diversité des activités varie beaucoup d'une association à l'autre: la moins active en organise 2 et l'association la plus active organise 22 activités. Les associations organisent en moyenne près de dix activités différentes. Comme l'indique le tableau 17, 42% (n=34) des associations ont moins de dix activités, 33,3% (n=27) en organisent entre dix et quatorze, et 24,7% (n=20) organisent plus de 14 activités différentes. Par rapport aux activités antérieures, 69% (n=56) des associations estiment qu'elles ont organisé autant d'activités. Cependant, 14,8% (n=12) estiment en avoir organisé plus que les années passées et 16% (n=13) estiment qu'elles en ont moins organisé.

La participation des membres aux activités de l'association est qualifiée d'élevée et de très élevée par 64,2% (n=52) des associations. Cependant, 35,8% (n=29) estiment que la participation des membres est faible ou très faible. L'appréciation de la participation des membres ne se manifeste pas toujours dans une mesure de l'insatisfaction, puisque 26,3% des associations sont insatisfaites ou très insatisfaites de la participation de leurs membres aux activités. Par ailleurs, 73,8% des associations (n=59) sont satisfaites ou très satisfaites de cette participation.

Dans l'ensemble des associations, les activités les plus fréquentes sont des activités de loisir (jeu, soirée de danse), suivies des repas de groupe (souper, brunch), des rencontres d'information et des voyages de groupe. Certaines associations, particulièrement les retraités d'entreprise, mettent plus l'accent sur les rencontres d'information, mais celles-ci sont la plupart du temps jumelées à une rencontre sociale. Les services pouvant être offerts à des membres ayant des difficultés particulières, comme le transport, l'accompagnement ou la ligne téléphonique, le sont

Tableau 17. Activités et services des associations

| | <u>N.</u> | <u>%</u> |
|--|-----------|----------|
| Accessibilité des activités | | |
| Moins de 3 jours par semaine | 34 | 49,3 |
| 3-5 jours par semaine | 18 | 26,0 |
| Plus de 5 jours par semaine | 17 | 24,7 |
| Total | 69 | 100 |
| Variété des activités | | |
| Moins de 10 activités | 34 | 42,0 |
| Entre 10-14 activités | 27 | 33,3 |
| 15 activités et plus | 20 | 24,7 |
| Total | 81 | 100 |
| Appréciation de la stabilité des activités | | |
| Plus que les années passées | 12 | 14,8 |
| Autant que les années passées | 56 | 69,1 |
| Moins que les années passées | 13 | 16,0 |
| Total | 81 | 100 |
| Appréciation de la participation | | |
| Très élevée | 5 | 6,2 |
| Élevée | 47 | 58,0 |
| Faible | 26 | 32,1 |
| Très faible | 3 | 3,7 |
| Total | 81 | 100 |
| Satisfaction de la participation | | |
| Très satisfaisante | 17 | 21,3 |
| Satisfaisante | 42 | 52,5 |
| Insatisfaisante | 18 | 22,5 |
| Très insatisfaisante | 3 | 3,8 |
| Total | 80 | 100 |

rarement, et lorsque c'est le cas, ils sont peu fréquents. Quelques associations (n=5) offrent des services de popote roulante plus d'une fois par semaine à des personnes qui ne sont pas membres. Quelques associations ont développé des services destinés à des groupes de jeunes de la paroisse, comme un service de repas sur l'heure du midi pour les écoliers ou des activités avec ceux-ci, comme un pairage entre le club de l'Âge d'Or et des classes d'écoliers.

En somme, la majorité des associations offrent à leurs membres un lieu de rencontre qui est ouvert plusieurs jours par semaine. Elles y organisent surtout, à un rythme de quelques jours par semaine, des activités de loisir. Plusieurs associations ajoutent à ces activités de base un certain nombre de services qui, dans la presque totalité des cas, s'adressent d'abord aux membres qui peuvent se déplacer pour en bénéficier. Ces services sont moins fréquents que les activités de loisir et les rencontres sociales. Quelques associations ont développé des services pour des personnes qui ne sont pas membres, surtout à partir des bénévoles qui oeuvrent aux activités de repas. La disponibilité d'un local sur une base régulière semble une condition essentielle, mais non suffisante - comme nous le verrons plus loin - au développement de plusieurs activités.

Quels services les regroupements régionaux offrent-ils à leurs membres? La FACOR-ATU est associée, dans une certaine mesure, au démarrage des clubs locaux. Dans cette période pionnière, elle a certainement contribué de façon importante à leur institutionnalisation. Elle a facilité leurs démarches pour l'obtention de l'incorporation légale ainsi que pour l'adoption de règlements

généraux et de procédures de fonctionnement. Comme le dit Betty:

« Moi et le président, on allait à toutes les assemblées générales des clubs. Comme ça les clubs faisaient ça plus dans les normes. Il fallait qu'ils donnent exactement les rapports financiers clairs et nets. On leur disait: Vous êtes les gérants des clubs; un club, ça appartient aux membres, ça vous appartient pas à vous autres. Puis ça s'est amélioré au cours des années. Les procès-verbaux, par exemple, il y en a au début qui écrivaient tout ce qui se disait: un tel a dit que le président était comme ça, ou qu'un autre avait dit des bêtises. Puis ils écrivaient les bêtises à part de ça dans le procès-verbal. Mais ils écrivaient pas les résolutions. »

Le regroupement régional organisait des activités de formation pour les élus locaux et quelques activités sociales pour l'ensemble des clubs. Il facilitait aussi l'obtention des subventions accordées en vertu du programme Nouveaux Horizons. Ainsi:

« On les aidait pour obtenir des projets Nouveaux Horizons pour partir. Le gérant du programme Nouveaux Horizons pour le Québec, il venait deux fois par année, une fois dans l'automne et une fois dans le printemps et il rencontrait tous les clubs qui voulaient faire une demande. Quand le gérant avait dit oui, c'était sûr qu'ils étaient pour l'avoir et ça allait bien plus vite.»
(Betty)

Mais actuellement, l'institutionnalisation des clubs locaux est réalisée et l'accès aux subventions de Nouveaux Horizons est rendue impossible pour des activités de loisir. Dans ce nouveau contexte, les deux regroupements régionaux identifient peu de services concrets qu'ils peuvent offrir aux clubs locaux. Encore actuellement, les deux regroupements invoquent la nécessité de la mise à jour des règlements généraux des clubs locaux et de la présence d'un représentant régional aux assemblées générales annuelles des clubs locaux. Pour plusieurs élus locaux, il s'agit

d'un service traditionnel dont les clubs locaux n'ont pas besoin. La seule réponse non traditionnelle aux enjeux actuels que les regroupements régionaux ont élaborée concerne le recrutement des membres individuels sur la base de leurs intérêts pour des régimes d'assurance. La FADOQ-AT organise de façon très sporadique des activités de formation. Mais les élus régionaux de la FADOQ-AT demeurent très méfiants à l'égard d'une employée régionale. Lors des congrès régionaux, ils définissent son rôle comme celui d'un agent de développement, mais une fois que la personne est engagée, ils définissent ses tâches comme celles d'une secrétaire. En somme, dans le nouveau contexte associatif actuel, la définition des services offerts par les regroupements régionaux demeure vague, sinon problématique.

Finalement, l'accès à des régimes d'assurances individuelles est souvent perçu par les élus locaux et régionaux comme un service important offert aux membres par les regroupements régionaux ou provinciaux. De fait, chaque congrès régional accorde une période d'information qui varie de 30 à 45 minutes à la question des assurances. Il s'agit d'un choix important et du second thème en importance qui est discuté dans ces rencontres, après celui de l'affiliation et celui de la situation financière, respectivement à la FADOQ-AT et à la FACOR-ATU.

Mais dans le cas des assurances, la teneur des propos échangés et leurs conséquences chez les membres sont très différentes. Les regroupements régionaux invitent des représentants des compagnies d'assurances ou des courtiers à venir présenter la gamme de leurs produits. Ensuite, ces représentants ou ces courtiers répondent aux questions de l'auditoire. Ces dernières sont la plupart du temps très spécifiques et les échanges verbaux se terminent souvent par une considération générale à l'effet que chaque situation est particulière. C'est un constat qui peut être énoncé aussi bien par l'expert, représenté en l'occurrence par un courtier d'assurance ou par un représentant d'une compagnie particulière, que par la

personne élue ou par le membre. Il est vrai qu'une partie des membres sont intéressés à recevoir de l'information concernant les régimes d'assurances, ce qui requiert inévitablement un laps de temps assez long à cause de la complexité des situations personnelles rencontrées et de la diversité des régimes offerts. Mais plusieurs des membres concluent eux-mêmes, soit au cours des activités ou lors des entrevues, que « les assurances, ça a toujours du bon quand on les achète, mais ça a du mauvais quand on en a de besoin. » (représentante d'un club local au congrès) et qu'ils doivent être prudents dans ce type d'achat. Beaucoup de temps est consacré à ce thème au cours des assemblées, mais cela s'explique par la complexité des situations personnelles et des régimes proposés. La discussion se termine inévitablement par l'appel à des choix individuels.

D'ailleurs, l'équilibre entre les droits individuels et les choix collectifs constitue parfois un dilemme. Le membre qui a contracté des assurances en vertu d'un régime d'assurance collective et dont le club se désaffilie de la FADOQ devrait-il bénéficier des tarifs exclusifs? La réponse apportée à cette question varie selon la conjoncture: elle est de moins en moins individualisée et de plus en plus reliée au problème de l'affiliation des clubs locaux. En 1989, on considérait qu'il s'agissait d'un droit individuel acquis. Dans une lettre à la directrice-générale de la FACOR-ATU, le représentant de la Compagnie Les Coopérants indique:

« Suite à la dernière réunion du Comité consultatif FADOQ-Coopérants tenue le 8 novembre dernier, je vous communique la décision prise concernant l'assurance-vie des membres de votre région. Les Coopérants maintiendront en vigueur l'assurance-vie de tout membre déjà assuré en vertu du régime d'assurance-vie collective au 31 décembre 1989; ainsi, il s'agit d'un droit acquis pour tout membre assuré à cette date. Cependant, à compter du 1er janvier 1990, tout membre qui désirera s'assurer devra détenir une carte de membre FADOQ; il faut comprendre que cette exigence ne s'appliquera pas au membre qui était déjà assuré avant cette date. » (FADOQ, 1989)

Mais à compter de 1994, la FADOQ associe un coût de 15\$ au droit de maintenir son adhésion individuelle au programme d'assurance collective malgré la désaffiliation du club de la FADOQ. Puis en mai 1996, Roger, qui est une personne salariée de la FADOQ, annonce que dorénavant, les membres dont le club se désaffilie perdent, après un an, le droit de bénéficier du prix de l'assurance collective négociée par la FADOQ. Cette mesure qui vise à maintenir l'adhésion des clubs ⁽⁴¹⁾ est paradoxalement combinée, au niveau régional, avec une campagne d'adhésion des membres individuels axée sur les bénéficiaires des assurances collectives de la FADOQ.

Parmi les associations de retraités d'entreprise, l'association des Retraités de Minéraux Noranda/SPAC constitue un cas particulier. Cette association a été fondée à l'initiative d'un salarié de l'entreprise (Paul) et elle bénéficie d'un soutien logistique et financier très important de la part de l'entreprise. Ses activités sont inscrites dans le prolongement de celles du club social des employés de l'entreprise. Elle organise les activités officielles qui marquent le passage à la retraite des employés de l'entreprise. D'ailleurs, Paul, qui en est le promoteur, et Benoit, qui en est le président, situent l'association dans le prolongement de la responsabilité de l'entreprise à l'égard de ses employés.

En somme, les activités des associations qui oeuvrent au niveau local sont reliées à la disponibilité d'un local alors que les associations de retraités d'entreprise qui oeuvrent à un niveau sous-régional et régional organisent plus des activités de

⁴¹ Cette orientation est d'ailleurs réitérée au cours de la même rencontre. Ainsi Roger dira « Pour nous, c'est très important que les clubs adhèrent à la FADOQ et pas seulement les membres individuels. En Abitibi-Témiscamingue, vous avez environ 200 membres individuels dans la région de La Sarre. Mais il faut que vos clubs deviennent membres. »

socialisation qui ont lieu à divers endroits. Cependant, les deux types d'association accordent beaucoup d'importance à un service spécifique aux membres, soit l'accès à un régime d'assurance. Dans le cas des clubs de l'Âge d'Or de la région affiliés à l'un ou l'autre regroupement, cet intérêt occupe une place importante dans les débats entre les associations.

5.3) L'enjeu de la participation

La participation des membres aux activités de l'association est un enjeu récurrent dans les associations de personnes âgées. Les promoteurs, les personnes élues et les membres caractérisent les clubs qui « marchent bien » comme étant ceux qui ont plusieurs activités auxquelles participent une proportion importante des membres. Parfois, ils ajoutent à ces critères celui de la capacité d'attirer des personnes qui ne sont pas membres du club, ce qui témoigne de l'intérêt général de ces activités. De plus, les personnes élues et les membres qui organisent des activités évaluent eux-mêmes leurs actions à l'aune de la participation obtenue. Même dans les associations qui agissent à un niveau sous-régional et régional, comme l'AREQ, les personnes élues considèrent la participation des membres aux rencontres sociales comme un critère important du succès de l'association.

Dans cet enjeu, on peut distinguer entre la participation aux activités régulières de l'association, d'une part, et des mobilisations collectives, d'autre part. La première concerne les activités organisées à l'intention des membres ainsi que les activités décisionnelles qui sont exercées dans une association démocratique. Les mobilisations collectives, pour leur part, sont exceptionnelles, portent sur des objets spécifiques, rejoignent plus de membres, mais requièrent une moindre implication de la part de ceux-ci.

La participation des membres aux activités régulières est un voeu toujours exprimé, mais pas aussi fréquemment exhaussé. Elle est la plupart du temps mise en relation avec les efforts qui sont réalisés pour la susciter ou pour organiser les activités. En général, les associations qui disposent d'un local où les membres peuvent venir au cours de la journée afin de rencontrer des amis ou réaliser des activités de loisir qui requièrent peu d'organisation déplorent moins l'inaction de leurs membres. Les élus locaux précisent d'ailleurs que les membres peuvent venir au local quand bon leur semble et que cet arrangement facilite la participation.

D'autres associations doivent, pour obtenir la participation de leurs membres, organiser de manière formelle des activités. À ce moment, la fréquentation des activités porte à conséquence. Les activités ayant du succès sont citées en exemple de façon rituelle. Ainsi, plusieurs membres d'un club, et ce à plusieurs moments, rappelleront qu'en telle année, ils ont tenu un brunch de la fête des Mères qui a attiré 850 personnes. L'énoncé ne sert pas à fixer un objectif à atteindre ou à surpasser, mais il est mentionné comme un haut fait de l'association. Les membres le compléteront en affirmant qu'ils ont beaucoup travaillé, mais ils insistent sur le fait que cela valait le coût. À l'inverse, au sujet de l'activité qui ne fonctionne pas, les personnes responsables de l'organiser mettront l'accent sur l'importance des efforts qui ont été déployés en regard des résultats obtenus:

« On n'a essayé un au mois de novembre là. Mais c'est bien de l'ouvrage. Mais c'est parce qu'il y en a bien qui s'inscrivent mais tu sais, ils attendent d'être prêts à jouer avant de se rendre, fait que là puis t'attends, t'attends, t'attends, fait que tu te tannes là. Puis là, ils viennent puis ça joue pas. Fait que là, ils s'en vont. Fait que c'est ça qui, bien au mois de novembre, on n'a fait rien qu'un petit là. On a pas fait des cartes puis toute marquer les équipes, toute ça là. Juste pour s'amuser un petit peu. Ça a été pas si pire quand même. On n'a fait à la Ste-Catherine. Il y a pas eu une grosse participation fait que là, on a pas fait de party de Noël parce qu'on a dit: ça vaut pas la peine de dépenser des énergies si il vient pas plus de monde que ça. »

C'est ainsi qu'Elise décrit les efforts déployés dans l'organisation des activités au cours de l'automne précédent, les résultats qui ne sont pas à la hauteur de ceux-ci et le désengagement qui s'en suit.

Par ailleurs, le fait de disposer d'un local où les membres peuvent réaliser des activités plus informelles est associé, par certains membres, à une extension de l'espace domestique. Ils disent par exemple, « Ici c'est chez nous » ou « C'est comme chez nous ». Certains présidents affirment que les membres peuvent utiliser les locaux lorsqu'ils veulent recevoir, à l'occasion, leur famille. Certains membres mentionnent qu'ils apprécient de pouvoir venir et repartir quand ils le veulent, de ne pas être obligés de s'engager à participer régulièrement et de ne pas avoir de responsabilité à l'égard de l'organisation des activités. À ce moment, ils s'identifient plus à un groupe informel à l'intérieur de l'association (nommé en fonction du type d'activité réalisée) qu'à l'ensemble de l'association. Ce type de participation est à la fois considéré comme un acquis par des élus locaux, mais ils ne le valorisent pas, en particulier lorsque ces élus sont soit plus jeunes ou plus actifs que l'ensemble des membres de l'association.

La participation aux activités décisionnelles est un thème important et récurrent. Elle signifie le recrutement des gens qui accepteront d'être élus aux postes à pourvoir ainsi que la participation aux instances démocratiques de prise de décisions communes. Dans le premier type d'activités, la participation est toujours estimée plus difficile à obtenir que dans l'ensemble des activités de l'association. Ainsi, Betty dira: « Ils sont vaillants pour les rénovations des salles, le bénévolat mais pour être administrateurs des clubs, ils sont paresseux, ils sont pas ben ben actifs. » En général, les élus locaux et régionaux trouvent aussi qu'il est difficile d'intéresser des membres à combler ce type de poste. Les propos d'Elise illustrent cette

appréciation, maintes fois exprimée, au niveau local :

« Puis les femmes là, on est toujours les mêmes dans le conseil aussi là. Je regarde là. On a rentré une nouvelle l'année passée puis elle est pas venue à l'assemblée parce qu'elle avait peur d'être renommée. Mais elle avait été élue l'année passée, fait qu'elle est encore là. »

La difficulté de recruter des personnes aux postes de président des clubs locaux est également mentionnée par les élus régionaux. Ainsi, Abel déplore cette difficulté largement répandue et tente quelques explications :

« Parce qu'on a de la misère à se trouver des présidents. C'est un peu partout là. On dirait que les gens ont peur des responsabilités. C'est manque de confiance en soi, je le sais pas, en tout cas. C'est partout, c'est général. »

Cet énoncé reprend les deux raisons les plus fréquemment mentionnées afin d'expliquer le refus de s'engager dans de tels postes, soit la crainte des responsabilités et le manque de confiance en soi. À ces deux raisons, certains élus ajoutent la disponibilité que les élus doivent avoir afin de remplir adéquatement ces tâches. Ainsi, Abel explique :

« C'est pour ça qu'on leur dit quand ils entrent administrateurs : Vous avez telle, telle job à faire. (...) Il y en a qui acceptent la job mais y sont pas prêts à la faire au complet comme on pourrait dire. C'est pour ça quand on prend une fonction, une chose, faut savoir quoi que ça implique. Il y en a vois-tu partir deux, trois jours, ils trouvent ça. C'était trois jours, c'était sur trois jours cette session-là. S'en aller puis s'en venir c'est quatre, cinq jours ça. Ça fait que c'est pas tout le monde qui est prêt à partir. »

Aux paliers régional et provincial, la participation peut requérir une disponibilité accrue de la part des personnes élues.

Finalement, la taille restreinte de la FADOQ-AT rend plus difficile le recrutement de personnes au palier régional, comme l'indique le président régional: « Puis là, vu qu'on était pas gros de clubs, on était limité sur les choix d'administrateurs parce que ça prend des gens qui ont leur carte de membre. » (Abel) Cette restriction découle du fait que l'élection des officiers au niveau régional repose sur le nombre de clubs locaux qui sont membres du regroupement régional.

Dans les énoncés sur les difficultés de recrutement des officiers au niveau régional, les personnes rencontrées définissent souvent la participation comme un travail à effectuer, un « job à faire ». Chaque association structure et négocie la participation de ses membres au niveau symbolique. La façon dont cette participation est sollicitée est donc cruciale. À cet égard, nous avons observé que les pratiques de sollicitation combinent deux thèmes, soit, d'une part, l'évocation des tâches à réaliser (identifiées comme un travail ou absence d'identification comme un travail), et, d'autre part, l'évocation de l'inclusion dans un groupe (inclusion dans un groupe ou absence d'inclusion).

La pratique la plus fréquemment observée chez les élus locaux qui sollicitent la participation de leurs membres à des postes électifs ou à des comités consiste: 1) à présenter les tâches à accomplir comme un travail, et 2) à inviter les membres à se joindre à un groupe qui réalisera ce travail d'un commun effort. Ce type d'appel à la participation est parfois associé à une participation jugée satisfaisante par les élus locaux, mais il est parfois aussi associé à une quasi-absence de participation jugée décevante. Par où passe le clivage entre le succès et l'échec de cette sollicitation? La participation régulière de la personne qui occupe le poste de président est cruciale. Lorsque cette personne réalise elle-même régulièrement des tâches à l'intérieur d'un sous-groupe, hormis le conseil d'administration, la participation des membres semble moins difficile à obtenir. Mais lorsque le

président ne réalise que des tâches associées à ses fonctions au conseil d'administration, les difficultés de participation des membres sont plus souvent mentionnées.

Deux autres pratiques des élus locaux sont moins fréquentes, voire exceptionnelles, mais elles sont néanmoins très intéressantes dans notre démonstration. Elles sont à l'opposé l'une de l'autre. Dans le premier cas, il s'agit d'élus locaux qui présentent les tâches à réaliser comme un travail, de surcroît dévalorisé, et ne font pas appel à l'inclusion des membres ainsi sollicités dans un groupe d'appartenance. Ce type de sollicitation des membres est associé à une participation jugée faible par les mêmes élus locaux. Dans le second cas, les élus locaux ne présentent jamais les tâches à réaliser comme un travail, mais sollicitent l'inclusion de leurs membres dans des sous-groupes qui vont avoir du plaisir à être ensemble. Ces deux cas extrêmes sont présentés à partir de données recueillies au cours d'observations non participantes aux assemblées générales.

Le premier cas est une association de retraités d'entreprise qui tient une rencontre mensuelle des membres de la section locale. Une trentaine de personnes assistent à cette activité, ce qui représente environ 20% des membres. Dans une rencontre dont la durée est d'un peu plus d'une heure, deux membres du conseil d'administration interviennent durant la presque totalité du temps de parole. Outre ces deux personnes, seulement trois autres personnes de l'assistance prennent la parole, de façon très brève, pour faire des suggestions. Un des deux membres du conseil sollicite ainsi la participation des membres: « On demande des bénévoles pour former un comité sur l'impôt pour écrire des articles dans [un journal de l'association] concernant les exemptions. » (Raoul) Immédiatement après cette intervention,

l'autre membre du conseil ajoute: « Si il y en a qui se cherchent du travail, qui veulent travailler. » et fait suivre cette phrase d'un éclat de rire. Cette sollicitation est immédiatement suivie d'une autre information, sans que les membres puissent réagir ou manifester leur intérêt. Il s'agit d'une sollicitation des membres qui ne personnalise ni le demandeur (« On ») ni le groupe de personnes auquel le membre se joindra (« former un comité ») pour une tâche qui n'est pas nécessairement facile (écrire des articles). De plus, elle est suivie d'un énoncé qui associe ce bénévolat à du travail dont on peut difficilement croire qu'il est valorisé par le second intervenant. Pourtant, il s'agit d'une association dont le président déplore le peu de participation des membres. Ainsi, il dit au cours d'une entrevue:

« Mais les gens viennent pas beaucoup aux activités. C'est difficile à organiser. On dirait que les gens quand ils prennent leur retraite, ils sont assez écoeurés, ils restent chez eux puis ils veulent pas sortir. Puis il y a aussi les clubs de l'Âge d'Or qui organisent des activités. On a de la misère à avoir du monde à nos activités. On en organise puis ça marche pas. » (Raoul)

Il s'agit d'un cas extrême qui combine une sollicitation paradoxale à la participation des membres et une faible participation des membres.

Le second cas est un club de l'Âge d'Or local qui organise une assemblée générale de ses membres une fois par mois. Entre 50 et 100 personnes assistent à cette activité, selon la période de l'année, ce qui représente entre 10% et 20% de l'ensemble des membres. Au cours des rencontres, dont la durée de chacune est d'environ une heure et quart, tous les membres du conseil d'administration interviennent au moins une fois afin de rendre compte des activités auxquelles ils sont associés. De plus, entre 8 et 20 interventions proviennent des membres présents dans la salle afin de rendre compte d'activités, de commenter leur déroulement ou de solliciter de nouveaux participants aux activités. Toutes les

implications bénévoles sont soulignées de façon personnelle, aussi bien par ceux et celles qui composent le conseil d'administration que par les autres membres. Ainsi, le compte rendu des activités indique toujours les noms des personnes qui les organisent. Le président mentionne parfois que certaines activités ont eu peu de succès au plan de la participation ou au plan financier, mais il ne déplore jamais le peu de participation des membres. Ceux-ci sont sollicités non seulement par le président, mais aussi par les membres qui se portent responsables des activités. Cette sollicitation ne prend jamais l'allure d'un travail anonyme. Il s'agit toujours « de venir nous aider », de « venir avec nous autres pour qu'on l'organise », de « participer » ou « d'être ensemble ». Ainsi, après cette assemblée, une des membres me dira: « Ici, c'est chez nous. Je connais aussi le club à [autre paroisse] mais la mentalité là-bas, c'est plus vieux, les gens se saluent pas après une activité comme une sortie en autobus. » Dans ce club, la sollicitation de la participation des membres ne prend jamais l'allure du travail - alors qu'en réalité l'implication régulière est le fait d'une bonne cinquantaine de membres - mais plutôt celle de l'appartenance à un sous-groupe spécifique dont la contribution est valorisée.

Ces deux associations sont très contrastées du point de vue de la sollicitation et de la participation de leurs membres. Elles sont de tailles différentes, mais elles ont une proportion assez semblable de membres qui assistent à l'assemblée générale. Cependant, dans la première association, les tâches sont réalisées uniquement par quelques officiers élus alors que dans la seconde association, plusieurs dizaines de personnes, et pas seulement les officiers élus, participent à la réalisation des tâches et en font part au cours de l'assemblée générale. Le contraste entre ces deux associations met en évidence deux dimensions reliées à la participation, soit la réalisation de certaines tâches, associées ou non au travail, et l'appartenance à un sous-groupe à l'intérieur de l'association. Ces deux dimensions se retrouvent dans la plupart

des sollicitations réalisées par les élus locaux des autres associations.

Dans deux autres associations, dont les responsables déploieraient le peu de participation des membres, nous avons aussi relevé - dans les entrevues effectuées avec ces personnes - que les tâches communes étaient fortement associées à un travail à réaliser ou que l'appartenance à un sous-groupe dans l'association était problématique. Dans le cas d'un club de l'Âge d'Or situé dans une ville mono-industrielle du nord de l'Abitibi, les activités du club sont envisagées comme le prolongement, pour les travailleurs qui sont à leur quasi-retraite ou à la retraite - des activités sociales des travailleurs de l'entreprise. Dans ce contexte, la participation à l'organisation des activités est présentée comme un travail, ce qui peut néanmoins entraîner des conséquences positives chez certains membres, comme l'indique un membre actuel du conseil d'administration: « Si j'avais pas eu le club quand y m'ont loafé, je pense que je serais devenu fou. » Dans le cas d'un club de l'Âge d'Or situé dans un village agroforestier du Témiscamingue, les deux dimensions sont présentes. Ainsi, une partie des membres du club se consacrent depuis quelques années à la rénovation de l'église et présente celle-ci comme un travail exigeant. De plus, une scission importante à l'intérieur du club provient d'un débat qui a divisé les paroissiens quant à l'opportunité de démolir l'ancien presbytère afin de construire une habitation à loyer modique et de pouvoir y loger le curé à moindre coût. Ce débat a eu des répercussions au sein du club local dont une partie des membres, opposés à la démolition de l'édifice pour des raisons patrimoniales, ont par la suite fait défection du club de l'Âge d'Or.

L'enjeu de la participation des membres est aussi relié aux mobilisations collectives de ceux-ci. Au cours de la période étudiée, la seule mobilisation collective des aînés au niveau régional a été reliée à la demande de modification de l'article 585

du Code civil du Québec, qui stipulait que « Les époux de même que les parents en ligne directe se doivent des aliments. » (Québec, 1993:133) Cette mobilisation s'inscrit dans une action entreprise au niveau provincial par la FADOQ qui a surtout consisté à faire signer une pétition en faveur de l'élimination de cette obligation du Code civil. En mars 1996, le ministre de la Justice a tenu des consultations dans les diverses régions du Québec. Au niveau provincial, la FADOQ a participé activement à la signature de la pétition et a fait des représentations auprès du ministère de la Justice. En Abitibi-Témiscamingue, la FCAOR-ATU a été sollicitée par le ministère de la Justice afin d'organiser la consultation régionale puisqu'elle est l'organisme régional d'aide au loisir subventionné par le gouvernement provincial. L'activité de consultation a été essentiellement organisée au plan logistique par un club local et la participation d'une centaine d'aînés à la séance de consultation a été uniquement locale. La FCAOR-ATU et la FADOQ-AT ont fait circuler la pétition dans les clubs rattachés à l'un et l'autre regroupement. La FADOQ-AT n'a tenu aucune autre activité reliée à ce thème. La mobilisation provinciale qui a permis de recueillir 273 000 signatures de personnes âgées (FADOQ, 1996c) et les séances de consultation ont amené le ministre de la Justice à faire adopter, en juin 1996, le projet de loi 25. Ce dernier modifie l'article 585 du Code civil et restreint la responsabilité alimentaire aux parents.

Les débats concernant l'adoption, par le gouvernement du Québec, d'un régime public et universel d'assurance-médicaments ont préoccupé, au niveau régional, les associations de retraités d'entreprise qui offrent à leurs membres un régime collectif d'assurance-médicaments. Cependant, ces débats n'ont pas provoqué de mobilisations collectives au niveau régional. Les associations concernées ont organisé des rencontres d'information pour leurs membres au cours de l'hiver et du printemps 1996, soit au moment des débats parlementaires sur le projet de loi sur l'assurance-médicaments. Par exemple, ce thème a été le principal point à

l'ordre du jour de la rencontre régionale de l'AREQ en mai 1996. Mais il s'agissait essentiellement de la transmission d'informations aux membres sur les intentions gouvernementales, par une personne salariée de l'AREQ.

Les autres prises de position des regroupements régionaux (FCAOR-ATU et FADOQ-AT), manifestées surtout lors des assemblées générales, ne peuvent être considérées comme des mobilisations collectives. Chaque congrès régional contient invariablement quelques résolutions qui, au cours de la période étudiée, concernaient le montant maximal que peut conserver une personne hébergée, les diminutions de revenus des personnes âgées, les tarifs imposés par Hydro-Québec, les revenus des sénateurs fédéraux, le manque de médecins en région et les relations des gouvernements avec les Amérindiens. Mais l'adoption de ces résolutions, toujours à l'unanimité, n'a jamais été précédée de débats. La plupart du temps, ces résolutions ont été adoptées en quelques minutes, sans aucune intervention des membres présents dans la salle. Nul doute que ces résolutions reflètent une préoccupation d'une partie des personnes présentes à l'égard de ces thèmes, mais il faut aussi constater qu'elles soulèvent très peu d'intérêts et aucune mobilisation collective de la part des membres.

En résumé, l'enjeu de la participation des membres est présent dans les associations locales et dans celles qui agissent aux niveaux sous-régional et régional. Il concerne essentiellement l'implication d'un plus grand nombre de membres dans les activités ainsi que la réalisation des tâches d'organisation et de gestion, si minimes soient-elles, de l'association. Les discours de mobilisation des membres ont recours à deux dimensions, une reliée à l'intégration des membres et l'autre, au travail. Ainsi, cet enjeu fait appel à l'intégration des membres au sein de sous-groupes dans l'association, en particulier ceux qui tournent autour de l'organisation des activités, de la tenue de celles-ci ainsi que de la gestion générale de l'association. Mais il fait aussi appel à la

nature des tâches qui sont réalisées, laquelle est parfois associée au monde du travail. Les mobilisations collectives sont ponctuelles, ont une ampleur très restreinte et portent essentiellement sur la défense de droits acquis.

5.4) Les caractéristiques structurelles des associations

Dans cette section, nous traitons des caractéristiques structurelles des associations, soit du nombre d'années de fonctionnement de celles-ci, de leur autonomie formelle et, s'il y a lieu, de leur type d'affiliation à un regroupement, de leur taille et de leur appréciation de la stabilité du nombre de membres.

Au moment de l'étude (1996), l'âge des associations de personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue varie entre 4 et 29 ans, pour un âge moyen de 18,5 ans (e.t.= 5,7). Comme on peut le voir dans le tableau 18, près de 53% (n=49) des associations fonctionnent depuis plus de 20 ans, 17% (n=16) ont entre 16 et 19 ans, 15% (n=14) ont entre 11 et 15 ans et 15% (n=14) existent depuis moins de 11 ans.

La plupart de ces associations, soit 85% (n=69) d'entre elles, sont incorporées légalement. Celles qui ne le sont pas dépendent parfois de la charte d'une association existant au niveau canadien ou au niveau provincial et, dans un cas, au niveau local. Quelques associations locales, composées de quelques dizaines de membres, ne sont pas incorporées et fonctionnent de bonne foi.

Tableau 18. Caractéristiques structurelles des associations

| | <u>N.</u> | <u>%</u> |
|---|-----------|----------|
| Nombre d'années de fonctionnement | | |
| 10 ans et moins | 14 | 15,0 |
| 11- 15 ans | 14 | 15,0 |
| 16- 19 ans | 16 | 17,2 |
| 20 ans et + | 49 | 52,8 |
| Total | 93 | 100 |
| Type d'affiliation | | |
| Association locale sans affiliation | 28 | 30,1 |
| Association locale avec affiliation régionale | 52 | 55,9 |
| Association locale avec affiliation provinciale | 9 | 9,7 |
| Association sous-régionale avec affiliation provinciale | 2 | 2,2 |
| Association régionale avec affiliation provinciale | 1 | 1,1 |
| Association régionale avec affiliation canadienne | 1 | 1,1 |
| Total | 93 | 100 |
| Nombre de membres | | |
| 20 - 99 | 44 | 55,0 |
| 100 - 199 | 15 | 18,7 |
| 200 - 399 | 13 | 16,3 |
| 400 et + | 8 | 14,0 |
| Total | 80 | 100 |
| Stabilité du nombre de membres | | |
| Autant que les années passées | 36 | 44,4 |
| Plus que les années passées | 26 | 32,1 |
| Moins que les années passées | 19 | 23,5 |
| Total | 81 | 100 |

L'autonomie formelle des associations ne rend pas compte des affiliations de ces associations. Nous avons discuté de l'affiliation des clubs de l'Âge d'Or au chapitre précédent. Rappelons ici que parmi les associations de retraités d'entreprise, deux sont organisées sur une base sous-régionale, régionale et provinciale. À ce moment, le territoire sous-régional correspond au découpage des employeurs, comme, par exemple, les territoires d'une ou de quelques commissions scolaires ou les secteurs sous-régionaux d'Hydro-Québec. Deux autres associations de retraités d'entreprise n'interviennent qu'au niveau régional, constituant ainsi la section régionale d'une association provinciale ou d'une association canadienne.

Ainsi, nous pouvons distinguer cinq paliers d'action au sein de l'ensemble des associations de personnes âgées qui existent en région: local, sous-régional, régional, provincial et canadien. Cependant, aucune de ces associations n'a en réalité plus de trois paliers d'action. Et lorsque nous interrogeons des élus locaux sur leur participation, ils mettent l'accent - et parfois même l'exclusivité - sur un seul palier de participation, sans pour autant le nommer. Parmi les personnes interviewées, seul David a précisé - au cours d'une discussion portant sur une analyse préliminaire des données - qu'il fallait nommer différemment les deux paliers: « Quand je parle du club, c'est ici, et quand je parle de l'association, c'est le régional. » Comme nous l'avons indiqué dans l'analyse de l'enjeu de l'affiliation, les thèmes rattachés à l'affiliation des clubs locaux varient beaucoup parmi les adhérents. À cet égard, les membres n'ont certes pas les mêmes attentes que les élus locaux et les élus régionaux. Et de plus, il y a un décalage entre les attentes au niveau local et ce qui est offert au niveau régional.

Bref, l'affiliation régionale crée un palier, s'il s'agit d'une association régionale, et parfois deux paliers de participation, s'il s'agit d'une association provinciale, dans lesquels une

partie des acteurs concernés peuvent agir. Ces paliers de participation sont associés à des objectifs et à des incitations très nettement différents. L'affiliation régionale crée aussi un sentiment d'appartenance, mais celui-ci ne transcende pas les solidarités sous-régionales.

La taille des associations de personnes âgées varie beaucoup, soit entre 20 et 620 membres. Le nombre moyen de membres est de 158 personnes (e.t.=151). Comme on peut le voir dans le tableau 18, 55% (n=44) des associations comptent moins de 100 membres, près de 19% (n=15) ont entre 100 et 199 membres, 16% (n=13) ont entre 200 et 399 membres et 14% (n=8) ont plus de 400 membres. En général, le nombre de membres est stable ou s'accroît légèrement. Ainsi, dans 44% (n=36) des associations, le nombre de membres est comparable à celui des années passées et dans 32% (n=26) d'entre elles, il a augmenté. Cependant, 23,5% (n=19) des associations mentionnent que le nombre de membres a diminué par rapport à ceux des années passées.

L'augmentation du nombre de membres des associations des personnes âgées permet de nuancer le tableau que nous avons établi lorsque nous avons examiné le développement numérique des associations. Nous avons établi qu'après 1985, le développement numérique des associations s'est stabilisé autour de deux nouvelles associations par année. Les données sur le nombre de membres sont plus fragmentaires, mais elles indiquent une augmentation importante de celui-ci dans les clubs de l'Âge d'Or depuis 1984. En 1984, les 61 clubs qui sont rattachés à l'Association régionale de l'Âge d'Or comptent 5 996 membres réguliers (FCAOR-ATU, 1984). En 1996, les 75 clubs de l'Âge d'Or dont nous connaissons le nombre de membres réguliers ou honoraires comptent 10 141 membres.⁽⁴²⁾ Sur une

⁴² Ces 75 clubs comptent 10 992 membres réguliers, honoraires et amis. Le membre honoraire est une personne qui est membre d'un club depuis un certain temps et qui a atteint l'âge de 80 ans. À ce moment, il ne paie plus pour son adhésion. Le membre-ami est une

période de 12 ans, il s'agit d'une augmentation de 4 145 personnes, soit 69,1%. On pourrait croire que cette augmentation est attribuable aux nouveaux clubs, mais ce n'est que partiellement vrai. Nous connaissons le nombre de membres de 51 clubs en 1984 et en 1996. Au cours de cette période, celui-ci est passé de 5 510 personnes à 8 473 personnes, soit un accroissement de 53,8%. Donc, il ne fait pas de doute que la plupart des clubs ont connu un accroissement important de leurs adhérents au cours de cette période.

Cependant, les données sur le nombre de membres permettent aussi de constater que parmi les 36 associations qui, en 1984, comportaient moins de 100 membres, cinq ont vu leur nombre de membres diminuer entre 1984 et 1996 et cinq autres n'ont fait que maintenir ce nombre au cours de cette période. En ce qui concerne les associations de retraités d'entreprise, elles comptent, en 1996, 1 616 membres.

Les clubs de l'Âge d'Or réalisent le recrutement des membres de façon intensive une fois par année, sur une période de quelques semaines. La plupart des clubs de l'Abitibi-Témiscamingue réalisent ce recrutement lors de la reprise des activités annuelles au mois de septembre et leur carte de membre est valide pour une période qui correspond à l'année scolaire. Mais un certain nombre de clubs, notamment ceux affiliés à la FADOQ, effectuent plutôt leur recrutement au cours des mois de novembre et de décembre puisque leur carte de membre est valide pour l'année civile. Les

personne qui est déjà membre régulier d'un autre club de l'Âge d'or, mais qui adhère à un second club afin de pouvoir participer à ses activités au prix équivalent à celui des membres réguliers. En 1996 et parmi les 75 clubs qui indiquent le nombre de membres, les membres-amis sont au nombre de 851, soit 7,7% de l'ensemble des membres des clubs de l'Âge d'or de la région. Cependant, la FACOR-ATU, dans un document officiel, indique que les clubs qui lui sont affiliés comptent 9 986 membres, dont 1 379 membres-amis, ce qui représente 13,8% de ses effectifs (FCAOR-ATU, 1995a).

associations de retraités d'entreprise recrutent leurs nouveaux membres au moment de leur mise à la retraite. En conséquence, la plupart répartissent sur toute l'année le renouvellement des cartes de membres. L'ensemble des associations, soit 87,7% (n=71) d'entre elles, utilisent surtout la conversation entre un membre et un membre potentiel comme moyen de faire connaître leurs activités et les avantages d'être membre. Cependant, 18,3% (n=17) des associations n'utilisent aucun moyen de recrutement de nouveaux membres.

Bref, les caractéristiques structurelles des associations nous indiquent que la plupart ont plus d'une dizaine d'années d'existence. Plus des deux tiers sont des clubs de l'Âge d'Or affiliés à un ou l'autre regroupement, mais trois clubs sur dix demeurent indépendants. Les associations de retraités d'entreprise ont des structures plus complexes que les clubs de l'Âge d'Or. Au cours des douze dernières années, le développement des associations de personnes âgées s'est moins manifesté par la création de nouvelles associations que par l'augmentation du nombre de membres. Cependant, près du quart des associations estiment que leur nombre de membres décroît et cette appréciation est confirmée, dans quelques clubs, par la diminution observable sur une période d'une douzaine d'années.

5.5) L'enjeu du recrutement des membres

Les associations locales de personnes âgées sont préoccupées par le recrutement de nouveaux membres, ce qui constitue un enjeu important. On le comprend facilement puisqu'il s'agit d'associations qui se donnent surtout des objectifs de socialisation des aînés. Cela est aussi justifié par la préoccupation des regroupements régionaux et des associations de retraités d'entreprise dans la représentation des intérêts de leurs membres.

Nous avons traité des efforts habituels de recrutement des associations locales. Mais nous avons aussi observé l'émergence d'un nouveau type de recrutement des membres dans les clubs de l'Âge d'Or. Il vise le recrutement d'un membre qui n'est rattaché à aucun club ou qui n'est pas recruté pour sa participation éventuelle aux activités. Ce phénomène est la conséquence du maraudage des regroupements régionaux dans le recrutement des membres individuels sur la base des avantages matériels, en particulier des régimes d'assurances. Mais il a pour conséquence de rendre plus difficile la participation des membres.

Dans les clubs de l'Âge d'Or, le recrutement des membres est habituellement réalisé par les clubs locaux. Afin de favoriser ce recrutement, la FADOQ a abaissé, au début des années 1990, l'âge d'admission à 50 ans.⁽⁴³⁾ Par la suite, la FACOR-ATU a adopté la même règle. Puis, au moins dans les régions dont la très grande majorité des clubs n'est pas affiliée à la FADOQ, cette dernière

⁴³ Le recrutement d'adhérents plus jeunes est important à plus d'un titre. D'une part, dans la perspective de la représentation politique des préretraités et retraités, le nombre d'adhérents constitue un argument de poids. D'autre part, la compagnie AXA offre un régime collectif d'assurance-vie aux membres de la FADOQ. Or, un tel régime ne peut être rentable au plan financier que dans la mesure où l'âge moyen des adhérents diminue ou que le coût des primes augmente. En 1996, environ 25% des membres de la FADOQ ont moins de 65 ans, 50% ont entre 65 et 74 ans et 25% ont plus de 75 ans.

offre la possibilité d'adhérer individuellement à la FADOQ. À ce moment, la personne achète « sa carte FADOQ », au coût de 10\$, auprès du regroupement régional. En 1994, Abel présente ainsi cette nouvelle pratique:

« On a aussi un club individuel en région là. Tous nos membres répartis partout dans la région. Partout en région, on a des membres individuels. On a 150 quelques membres individuels. Mettons qu'ils sont de La Sarre ou d'un club qui est pas affilié, mais la personne a l'a l'assurance. Elle, elle veut avoir sa carte. Elle nous commande sa carte et on lui fait parvenir.

D: Même si elle ne fait pas partie d'un club.

Abel: Même si elle ne fait pas partie, elle a sa carte. Elle a droit à ses assurances, elle a droit à toutes.

D: Est-ce qu'elle est membre actif à ce moment-là?

Abel: Elle est membre actif mais c'est pas facile pour elle de participer parce que c'est tout réparti. Elle peut venir à l'assemblée annuelle si elle veut bien venir. À part de ça, il y a pas de club comme tel mais on pourrait essayer de regrouper tous ces gens-là à un moment donné mais ce serait beaucoup difficile par rapport aux coûts, le transport puis tout. »

Cette pratique est même présentée comme une alternative dans le cas du club qui a été expulsé récemment par la FADOQ parce qu'il vendait des cartes de membre régulier à une petite fraction de ses membres. Ainsi, Abel explique:

« Oui, une carte FADOQ. Le membre individuel, mettons, si le [club X], s'il remarque pas tous leurs membres, au 31 décembre s'ils prennent pas tous la carte là, bien là eux autres, s'ils veulent rester, l'assurance, il va falloir leur vendre des cartes individuelles. »

De façon un peu paradoxale par rapport aux pratiques antérieures, le regroupement régional, qui regroupe en premier lieu des clubs locaux, est favorable à recevoir l'adhésion individuelle des membres d'un club qui vient d'être expulsé. Cette pratique de la

FADOQ-AT, qui a surtout débuté dans la sous-région de La Sarre, s'est par la suite étendue dans l'ensemble de la région.

En particulier, elle est utilisée par un club local que nous nommons ici Desmines. Il s'agit d'un club qui, selon ses élus et ses membres, éprouve des difficultés avec la participation de ses membres. Selon une personne élue, cela est partiellement attribuable au fait que les résidants de Desmines n'ont pas de sentiment d'appartenance au village. La création de la municipalité est récente (1982) et celle-ci constitue un village-dortoir de deux municipalités minières plus importantes. Elle n'a pas de centre géographique: étalée surtout le long d'une route principale, elle comprend aussi trois ou quatre pôles de peuplement.⁽⁴⁴⁾ Depuis plusieurs années, le nombre de membres se maintenait autour d'une centaine de personnes. Mais depuis deux ans, le nombre de membres du club a connu une croissance spectaculaire. En 1996, le club de l'Âge d'Or de ce village recrute 63% de ses membres dans les autres localités. En 1996, un des élus explique:

« On est passé à 267 membres, dont 99 sont de Desmines. Ce sont les agents d'assurance qui nous recrutent des membres parce que la FADOQ a négocié un plan d'assurance très avantageux avec AXA. À [V] (village situé à 45 kilomètres de distance) en particulier, il y a un agent d'assurance qui fait du bon travail là-bas. On a 64 membres de [V] au club de Desmines. » (David)

Croissance remarquable certes puisque ce club devient une référence pour les présidents des autres clubs de la FCAOR-ATU qui cherchent à accroître leur nombre de membres. Croissance exceptionnelle aussi puisqu'elle est réalisée dans un village éclaté,

⁴⁴ Ces caractéristiques du village ont toutes été relevées par les acteurs eux-mêmes. Ajoutons quand même, à titre de complément d'information, que le village compte, en 1991, 710 résidants dont 85 ont entre 50 et 64 ans et 35 sont âgées de 65 ans ou plus. Dans ce village, le bassin de recrutement des membres réguliers est de 120 personnes.

selon les termes mêmes de notre interlocuteur, n'étant bordé d'aucun autre club de la FADOQ dans un rayon de 70 kilomètres, grâce aux efforts du trésorier du club local, qui est aussi un élu régional de la FADOQ.⁽⁴⁵⁾

Mais c'est un mode de recrutement qui se répand dans l'autre regroupement régional. En novembre 1995, la FACOR-ATU adopte ce nouveau mode d'adhésion et, en février 1996, elle signe une entente avec le Groupe Commerce afin d'offrir à ses membres une assurance-habitation. En mars 1996, Betty présente cette décision ainsi: « Ça va amener des membres. Maintenant on prend des membres individuels qui viennent pour les assurances. » Puis en mai 1996, elle en évalue déjà le succès: « Ce qui va nous sauver, ce sont les membres individuels. On a eu 100 adhésions depuis le mois de décembre. »

Mais le changement sous-jacent et moins spectaculaire de ce phénomène est la modification de la base d'adhésion des membres. Ces derniers n'adhèrent pas à une association locale ou paroissiale qui offre des activités, mais ils achètent une carte qui donne droit à des réductions lors d'achat d'assurances personnelles. En somme, les regroupements régionaux et certains clubs locaux développent une base de recrutement des membres qui va à l'encontre de la participation dans ces associations et, à la limite, de la pertinence même d'avoir des clubs locaux.

⁴⁵ Mais ce modèle de recrutement devient moins exceptionnel. Ainsi, en 1996-1997, un autre club, dont le nombre de membres était depuis plusieurs années d'environ 50 personnes, est passé très rapidement à 250 personnes. Le président de ce club explique ainsi cette augmentation: « C'est la compagnie d'assurances qui nous recrute des membres parce qu'on a de bonnes réductions. Mais on avertit bien ces nouveaux membres qu'on n'a pas de place pour tous les recevoir dans notre local. Mais ça fait quatre piastres par membre qui revient au club. »

D'ailleurs, cet effet pervers du recrutement des membres hors clubs a été observé lorsqu'un nouvel adhérent, recruté au niveau régional, s'est présenté à un club local. Le représentant du club local a refusé la « carte régionale » et a exigé que cette personne se procure une carte vendue par le club local pour participer aux activités. Comme nous l'affirmait le président de ce club: « C'est rendu que le régional nous fait compétition. On se demande si on devrait rester là. » Dans cette situation, le nouveau mode de recrutement a pour effet d'affaiblir les liens entre le club local et le regroupement régional.

L'autre préoccupation émergente concernant le recrutement de nouveaux membres est d'intéresser les plus jeunes membres potentiels. Les gens peuvent adhérer à partir de 50 ans. Mais la plupart des clubs déplorent que ces jeunes adhèrent peu aux clubs et participent peu aux activités. À cet égard, le principal argument de recrutement demeure les bénéfices individuels que ces gens peuvent retirer, en particulier les rabais concernant les régimes d'assurances dont nous avons traité précédemment. Pour le reste, les élus des clubs que nous avons rencontrés ont très peu de suggestions sur la façon dont on pourrait intéresser ces membres potentiels. Lorsqu'ils en ont, il s'agit de propositions qui s'inscrivent dans la perspective d'offrir des activités de loisir.

À cet égard, le témoignage suivant illustre bien ces propos :

« **Abel** : Les gens, on dirait qu'ils commencent à embarquer à 50 ans. Ils commencent à réaliser là quand ils vont au club puis qu'ils ont des activités, qu'ils peuvent jouer au baseball-poche, qu'ils peuvent jouer aux dards. Tu sais, ça embarque là. Parce que si on veut en embarquer des jeunes, il faut avoir de quoi là. Tu sais, la vision des clubs de l'Âge d'Or, c'est pas rien que jouer aux cartes. C'est ça qu'il faut faire changer aussi là. C'est bien d'autres choses.

D : Et qu'est-ce que vous pensez qui va les attirer, les plus jeunes ?

Abel : Bien, c'est ça les activités qui va les intéresser. Les compétitions, les tables de pool, ainsi de suite. Tu fais des tournois, tu fais quelque chose. Il faut que tu sois actif. Si tu fais rien que jouer aux cartes là. Moi, j'aime bien ça jouer aux cartes une fois de temps en temps, mais je veux faire d'autres choses aussi. Tu sais, se tenir en forme, la marche. »

Afin d'attirer des membres plus jeunes, les présidents des clubs locaux cherchent à développer des loisirs plus actifs (marche, activités sportives).

Lorsqu'ils traitent du recrutement de membres plus jeunes, les personnes élues en viennent souvent à qualifier leur propre club en le comparant à un ou deux autres clubs. À ce moment-là, ils utilisent le plus souvent le critère du type d'activités pour identifier l'âge des clubs. Parfois, ils combinent ce critère avec celui de l'âge chronologique des gens qui participent aux activités. Ainsi, ils disent « Ça c'est un vieux club » afin d'identifier un club dont l'activité principale est le jeu de carte. L'expression « vieux club » vaut aussi pour identifier un club dont toutes les activités ne s'adressent qu'aux membres. Ainsi, un club qui organise des activités auxquelles les familles peuvent participer, comme un brunch dominical, est identifié comme un club moins vieux qu'un club qui organise des repas, même si c'est un brunch destiné uniquement à ses membres. Dans cet exercice de comparaison, les

personnes élues choisissent toujours un club plus vieux que leur propre club, de façon à toujours identifier un plus vieux que soi.

Parfois, le recrutement de nouveaux membres plus jeunes est invoqué comme une nécessité. C'est, par exemple, le cas d'un club qui est passé en quelques années de 240 membres à moins de 100 membres. Dès le premier contact téléphonique, le président nous l'a présenté comme un club en déclin qui ne valait pas le déplacement :

« Pourquoi venir nous voir? Il y a quelques années, on a fait un atelier pour travailler le bois pis là y a pas de jeunes qui veulent travailler, faire du bénévolat. Les jeunes retraités, y veulent pas rentrer là-dedans. Il y a quelques années, il y avait du monde tellement qu'il y avait pas de chaises. Mais là, les vieux y croient toutes qu'y sont malades; y s'accotent. » (Jacob)

Dans les propos des élus locaux de ce club, où tous les propos se conjuguent sur le thème du déclin et de la survivance, la diminution du nombre de membres est associée au déclin du nombre de jeunes membres et à la diminution des activités. La seule voie de sortie leur semble être le recrutement de jeunes membres, mais celui-ci se heurte à la présence des autres associations dans l'environnement local.

Les associations de retraités d'entreprise auxquelles les membres adhèrent afin de conserver des droits acquis, en particulier les régimes collectifs d'assurances, expriment moins de préoccupations à l'égard du recrutement de leurs membres. Elles adoptent une orientation de défense des droits des retraités et des préretraités, dont l'âge d'adhésion diminue progressivement à cause de l'abaissement de l'âge de la retraite dans les secteurs public et parapublic, ainsi que dans les grandes entreprises de transformation. Le recrutement est réalisé à la période de pré-retraite ou au début de la retraite.

En somme, le recrutement de nouveaux membres est un enjeu qui nous renvoie à la raison d'être des associations de personnes âgées, groupes de socialisation ou coalitions d'intérêts, ainsi qu'à leur identité. Il y a certainement eu, au cours des dernières années, un élargissement de la base de recrutement de ces associations, notamment avec l'abaissement de l'âge d'adhésion. En contrepartie, cela se traduit aussi par des modifications dans leurs orientations. L'importance accordée aux intérêts des membres, entendus ici dans un sens marchand et individuel, s'est considérablement accrue. Ces nouvelles orientations cohabitent avec les attentes antérieures à l'égard de la participation des membres et avec des formes de participation qui semblent plus difficiles à renouveler. L'enjeu du recrutement des membres, et particulièrement des plus jeunes, est parfois relié par les membres eux-mêmes au renouvellement des dirigeants des associations et, par conséquent, au fonctionnement des associations. C'est ce dont nous traitons dans la prochaine section.

5.6) Les modes de fonctionnement des associations

Dans cette section, nous examinons d'abord trois types d'éléments caractérisant le fonctionnement des associations: la participation des membres, le fonctionnement des instances décisionnelles et la collaboration avec d'autres associations ou avec des organismes.

La participation des membres peut prendre plusieurs formes et varier beaucoup d'une association à l'autre. Nous l'estimons à partir de quatre indicateurs: le nombre absolu et la proportion de membres qui participent au moins une fois par semaine à l'une ou l'autre des activités de l'association, la proportion de membres qui assistent à l'assemblée générale, le recrutement de bénévoles dans l'association.

Le nombre de personnes différentes qui fréquentent les activités des associations de façon hebdomadaire varie entre 3 et 200, pour une moyenne hebdomadaire de 44,4 participants (e.t.= 48). Comme nous pouvons le voir dans le tableau 19, 48,4% (n=31) des associations comptent 25 personnes ou moins qui participent à leurs activités sur une base hebdomadaire, 39% (n=25) comportent entre 26 et 99 participants et 12,5% (n=8) ont plus de 100 participants sur une base hebdomadaire.

Étant donné la grande variabilité du nombre de membres dans les associations, nous avons aussi considéré la proportion de participants aux activités et aux assemblées générales. La proportion de membres qui participent aux activités sur une base hebdomadaire s'établit en moyenne à 31,5 % (e.t.= 21,8). Ainsi, 48,4% (n=31) des associations comptent 25% ou moins de leurs membres qui participent aux activités sur une base hebdomadaire, 36% (n=23) ont entre 26 et 49% de leurs membres qui participent à ce rythme et 15,7% (n=18) en comptent plus de 50%. Le troisième indicateur de la participation des membres est la proportion de membres qui ont assisté à la dernière assemblée générale au cours de laquelle s'est déroulé l'élection du conseil d'administration. Cette proportion est en moyenne de 33,7% (e.t.= 20,4). Comme on peut le voir dans le tableau 19, 42,5% (n=31) des associations ont un taux d'assistance inférieur à 25%, 39,7% (n=29) enregistrent un taux d'assistance qui varie entre 25% et 40%, et près de 18% (n=13) des associations comptent plus de la moitié de leurs membres présents à l'assemblée générale.

Tableau 19. Caractéristiques du fonctionnement des associations

| | <u>N.</u> | <u>%</u> |
|---|-----------|----------|
| Nombre de participants hebdomadaires | | |
| 25 et moins | 31 | 48,4 |
| 26-99 | 25 | 39,1 |
| 100 et + | 8 | 12,5 |
| Total | 64 | 100 |
| Proportion de membres à l'assemblée générale | | |
| Moins de 25% | 31 | 42,5 |
| 25-49% | 29 | 39,7 |
| 50% + | 13 | 17,8 |
| Total | 73 | 100 |
| Proportion de bénévoles dans l'association | | |
| Moins de 10% | 20 | 32,8 |
| 10 - 19% | 17 | 27,9 |
| 20 et + | 24 | 39,3 |
| Total | 61 | 100 |
| Influence prépondérante du conseil d'administration | | |
| Tous les domaines de décision | 49 | 75,4 |
| Organisation des activités | 45 | 69,3 |
| Décision concernant les activités | 44 | 65,5 |
| Collaborations | | |
| Aucune | 16 | 19,8 |
| 1-4 | 35 | 43,2 |
| 5 et plus | 30 | 37,0 |
| Total | 81 | 100 |

Les associations ont recours aux membres qui oeuvrent de façon bénévole à l'organisation des activités. Edwards (1994) établit un ratio de participation des membres en calculant la proportion de membres qui ont réalisé au moins cinq heures par semaine de bénévolat pour l'association. Pour nous, la proportion de bénévoles ayant réalisé des tâches pour l'association, peu importe le nombre d'heures hebdomadaires, est un des indicateurs de la participation des membres. Celle-ci est en moyenne de 18,2% (e.t.= 14,7). Comme on peut le voir dans le tableau 19, 32,8% (n=20) des associations enregistrent un taux de bénévoles inférieur à 10%, 27,9% (n=17) ont un taux de bénévoles qui varie entre 10% et 19%, et 39,3% (n=24) des associations comptent un taux de bénévoles supérieur à 20% de leurs membres. Quatre-vingts pour cent (n=64) des associations estiment qu'elles ont actuellement autant de bénévoles que lors des années antérieures, 8,7% (n=7) estiment qu'elles ont plus de bénévoles, mais 11,3% (n=9) estiment avoir moins de bénévoles. Même si, en général, la stabilité des bénévoles est grande, 42,5% des associations estiment difficile ou très difficile de recruter des bénévoles dans l'association.

Les instances décisionnelles constituent un aspect important de la vie associative et de la participation des membres. D'abord, nous examinons cette caractéristique du fonctionnement des associations à partir de la présence d'un conseil d'administration, de la fréquence des réunions de ce conseil, de la présence de comités et de la fréquence des assemblées générales. Ensuite, nous examinerons l'appréciation de l'influence du conseil d'administration dans l'ensemble des décisions prises à l'association, dans les décisions relatives aux activités et dans l'organisation des activités.

La presque totalité des associations, soit 96,3% (n=78), sont dotées d'un conseil d'administration élu. Les conseils d'administration comptent entre quatre et 15 membres (moyenne de 7,4 avec un écart type de 1,9). Parmi ceux-ci, 65% (n=52) se rencontrent au moins à un rythme mensuel. Dans plus de la moitié des associations,

ce sont les membres du conseil qui prennent toute la responsabilité de décider des activités et de les organiser. Les autres ont recours à des comités, habituellement sous la responsabilité d'un membre du conseil, pour organiser les activités de l'association. Dans la plupart des associations, quelques comités suffisent. Mais une partie non négligeable des associations comportent plusieurs comités et ceux-ci ne dépendent pas directement du conseil d'administration. Ainsi, 25,7% (n=9) des associations qui ont des comités (n=35) comptent entre 7 et 12 comités. Dans une association que nous avons observée, ces comités n'étaient pas reliés formellement au conseil d'administration. Ils étaient formés au cours des assemblées générales et à chacune de celles-ci, la personne responsable du comité faisait rapport des activités réalisées, des projets, des besoins en termes de participants ou de suggestions. Et les membres présents à l'assemblée générale participaient à l'orientation des comités. Il ne s'agit pas d'une situation représentative des associations des personnes âgées, mais d'une association reconnue pour «bien fonctionner et être active» à la fois par les membres et par des membres des autres associations. Ce qui est cependant assez répandu, c'est un comité de femmes qui prend en charge les activités des associations reliées à la cuisine et qui est formellement indépendant du conseil. Cependant, l'appui de ce comité, dont les activités sont très importantes dans la plupart des associations, est une donnée importante chez les membres du conseil et chez la personne qui occupe le poste de président.

La plupart des associations ont peu recours aux assemblées générales de leurs membres. Les associations tiennent en moyenne 2,2 assemblées générales (e.t.= 2,5) par année, leur nombre variant entre une et onze. Les deux tiers des associations (n=51) ne tiennent qu'une assemblée générale et 14% (n=11) en organisent deux. Cependant, 12,8% (n=10) des associations tiennent entre trois et huit assemblées générales au cours de l'année et 7,7% (n=6) en organisent plus de neuf, soit au moins une assemblée par

mois, si on tient compte de la période estivale. Donc, un certain nombre d'associations ont recours à l'assemblée générale de leurs membres pour alimenter de façon régulière la vie associative.

L'estimation de l'influence des différentes catégories de membres (président, exécutif, conseil d'administration, comités, ensemble des membres) indique que dans la plupart des associations, le conseil d'administration a un pouvoir prépondérant. Comme nous pouvons le voir dans le tableau 19, le conseil d'administration a un rôle prépondérant dans l'ensemble des domaines de prise de décision, et ce, dans 75% des associations (n=44). Cependant, cette prépondérance est moindre dans l'organisation des activités (69,3%) et dans la prise de décisions concernant spécifiquement les activités (65,5%). La concentration du pouvoir décisionnel entre les mains du conseil d'administration est présente dans une très grande proportion des associations.

Finalement, la dernière caractéristique de fonctionnement que nous avons examinée est la présence de collaborations des associations de personnes âgées avec d'autres associations et avec des organismes. Près d'une association sur cinq (19,8%) n'a aucun lien de collaboration avec d'autres associations ou avec des organismes. Cependant, 43,2% (n=35) des associations ont entre un et quatre liens de collaboration et 37,1% (n=30) ont plus de cinq liens de collaboration.

Les collaborations entre les associations de personnes âgées se font en partie sur la base des divers regroupements régionaux, soit la FCAOR-ATU et la FADOQ-AT. Mais dans deux cas, elles se développent aussi sur une base territoriale qui transcende les frontières des regroupements régionaux. Ainsi, toutes les associations du Témiscamingue participent à une coordination de leurs activités de soirée de danse en établissant formellement, au cours d'une rencontre annuelle, le calendrier des activités et les règles communes qui les régissent (coût d'entrée, type de musique, type de

repas, heures de début). Cette collaboration inclut quelques associations franco-ontariennes des villes limitrophes. Toutes les associations du Témiscamingue y participent, peu importe leur affiliation à l'un ou l'autre regroupement régional, par ailleurs en compétition, ou leur absence d'affiliation.

Cette collaboration sur une base territoriale traduit une réalité régionale dans laquelle on retrouve une identification au Témiscamingue, comme région ou plutôt, comme le disent quelques personnes interviewées, comme « comté ». D'ailleurs, quelques personnes ont parlé de cette collaboration comme étant à l'échelle du comté. Le référent est parfois important, comme l'indique une répondante, qui parlait d'une action que leur club ne pouvait pas mener, sinon « De quoi aurait-on l'air face aux autres clubs du comté? » (Katia).

Un autre réseau de collaborations entre les clubs de l'Âge d'Or existe en Abitibi-Ouest. Là encore, cette collaboration ne repose pas sur les affiliations régionales. Les associations des villages situées autour de La Sarre s'entendent informellement sur le calendrier des activités de soirées de danse, de façon à ne pas nuire aux autres associations et à permettre à ceux qui le désirent d'assister aux diverses soirées. De plus, ces associations ont tissé un écheveau de relations avec les associations voisines puisqu'elles ont recours à un groupe de musiciens qui anime tour à tour ces soirées. Ce groupe de musiciens comprend un noyau de trois personnes, autour duquel gravitent cinq ou six musiciens qui se joignent à elles selon le lieu de la soirée et les aléas de leurs autres engagements.

En somme, cette section illustre surtout la grande variété au plan du fonctionnement des associations. Celles-ci ont quelques caractéristiques largement partagées, notamment l'influence prépondérante du conseil d'administration au plan décisionnel et des activités, ainsi que le fait que la proportion de membres qui

participent de façon hebdomadaire est assez semblable à celle des membres qui assistent à l'assemblée générale. Mais, en général, ces caractéristiques révèlent la diversité de la participation des membres, du recours aux bénévoles et aux comités dans l'animation de la vie associative. Elles nous indiquent aussi que les frontières formelles de l'affiliation sont parfois poreuses lorsque, dans certaines activités, l'identité sous-régionale prime sur celle du regroupement régional.

5.7) L'enjeu du pouvoir au sein des associations

Le pouvoir est un enjeu qui est abordé peu fréquemment au sein des associations étudiées. Cependant, il devient un sujet de préoccupations explicites lorsqu'on a affaire à des difficultés de fonctionnement, particulièrement à celles qui sont reliées au renouvellement du poste de président, aux relations entre les hommes et les femmes ainsi qu'aux relations entre les membres du conseil d'administration.

L'élection d'une personne au poste de président constitue un moment clé dans plusieurs associations, en particulier lorsque la personne qui occupe ce poste ne renouvelle pas son mandat ou que son élection n'a pas lieu par acclamation (cette dernière constitue quand même la modalité de succession à ce poste la plus répandue dans les associations locales étudiées). Ces deux situations entraînent des débats, qui portent notamment sur le pouvoir, ainsi que des actions mobilisatrices pour les membres de ces associations.

Dans l'ensemble des clubs de l'Âge d'Or, la durée moyenne des mandats des présidents est d'un peu moins de quatre ans. Cependant, dans une vingtaine de clubs, la durée des mandats d'un de leurs présidents a dépassé ou dépasse encore 15 ans. Parfois, il s'agit

même du président fondateur du club. Ainsi, Abel dira du président d'un club local :

« Monsieur [X], il est bien bon, ça fait longtemps qu'il est là mais il a fait son temps. Bon, le club c'est à lui hein? Il était là au début puis ça toujours été lui. Alors, il veut pas débarquer comme président. Il a dit: encore une année, encore une année. Mais il a accepté de pas être au conseil d'administration régional. »

Ces présidents fondateurs sont souvent associés par eux-mêmes, ainsi que par les gens qui en parlent, au démarrage du club et à l'obtention de subventions qui ont permis l'aménagement physique des locaux. Cette seconde réalisation est d'ailleurs exposée avec beaucoup d'insistance par les ex-présidents lorsqu'ils présentent leurs clubs. Mais elle constitue une qualité associée aux anciens présidents parce que dans le contexte actuel, les présidents sont plutôt évalués par leurs pairs en fonction de leurs capacités à organiser des activités qui obtiennent un succès de participation ou un succès financier. Ainsi, un membre du conseil d'administration d'un regroupement régional dira du président régional qu'il va sûrement laisser sa place, puisque même son club local fonctionne peu et qu'il ne consacre pas assez de temps aux activités régionales :

« Il y a des problèmes au régional parce que le président a pas le temps de s'en occuper. On promet quelque chose, on le fait ou on le promet pas. Fait que c'est pas ça. Je pense bien que quand qu'on s'en occupe bien. Et on a un problème, vu que c'est pas transmis parce que notre président, il est trop chargé un petit peu. Il est trop chargé. Il est trop dans toutes sortes d'organismes. »
(Zéphirin)

D'autres personnes définissent aussi cette situation des mandats prolongés comme étant problématique. Ainsi, Betty propose que: « Le plus gros problème actuellement, c'est la relève, c'est de laisser la place à la relève. Il y a de bons candidats, mais les présidents veulent pas lâcher. » Ces propos sont surtout tenus par des femmes, promoteures ou présidentes actuelles, qui déplorent que des présidents aient prolongé leurs mandats sans maintenir une fréquence ou une variété d'activités jugées intéressantes. À ce moment, elles estiment que les présidents tentent de se maintenir au pouvoir, lequel est invariablement - aussi bien par les hommes que par les femmes - associé au poste de président. D'ailleurs, le pouvoir est défini comme un lieu, une place détenue par une seule personne et que deux personnes ne peuvent pas occuper simultanément. Ainsi, le poste de président est presque exclusivement associé à la détention d'un pouvoir sur les destinées de l'association, même lorsque les membres participent très activement à ses orientations ainsi qu'aux choix et à l'organisation des activités. L'enjeu du pouvoir est en conséquence débattu lors du renouvellement du poste de président.

Mais le thème du pouvoir est aussi abordé sous l'angle des relations entre les hommes et les femmes. D'abord, Betty a mentionné qu'un club confinait les conjointes aux rôles de membre-ami de façon à les exclure des postes électifs. Ensuite, plusieurs présidentes en poste ou ex-présidentes de clubs de l'Âge d'Or interviewées ont mentionné que l'élection d'une femme à la tête de l'association avait entraîné des commentaires désobligeants de la part des membres masculins du club. D'autres ont mentionné que les hommes se désistaient des autres postes électifs du conseil d'administration lorsqu'une femme devenait présidente. Ce type de commentaires n'a pas été exprimé dans les associations de retraités d'entreprise. Dans ce contexte, les présidentes relient parfois leur élection à la reconnaissance du rôle des femmes dans la société. Ces affirmations sont souvent le fait de femmes qui ont été actives dans le mouvement syndical, qui ont occupé des emplois rémunérés

sur le marché du travail ou qui ont occupé des postes dans d'autres associations volontaires. Plus rarement, la présidence de l'association de personnes âgées constitue une première implication sociale en dehors du travail domestique. Mais dans ce dernier cas, l'association constitue un lieu important de nouveaux apprentissages et de démarcation de la vie domestique.

Finalement, l'enjeu du pouvoir, tout en demeurant relié aux deux sous-thèmes précédents, est parfois abordé sous l'angle des relations entre les membres du conseil d'administration. Ce sous-thème concerne particulièrement les relations entre les personnes qui occupent les postes de président et de vice-président. Les relations entre les détenteurs de ces deux postes sont parfois présentées de façon très conflictuelle. Ainsi, un ex-président de club, actuellement vice-président de la même association locale, dit: « Moi, j'ai eu une vice-présidente, a voulait toujours prendre ma place. Alors je fais ben attention pour pas prendre la place du président. » Dans une autre association, le président affirme: « Ma vice-présidente, a veut prendre ma place, a veut me runner. Moi, je me suis jamais fait runner par personne, surtout pas par une femme, même pas par ma femme. » Comme on peut le voir, ce sous-thème des relations conflictuelles entre la vice-présidente et le président combine les deux sous-thèmes mentionnés précédemment, soit celui de la place occupée par le président et des relations entre les hommes et les femmes. Peu mentionné au cours des entrevues, cet aspect de l'enjeu du pouvoir définit quand même le cadre d'action dans lequel certains membres inscrivent leur participation aux associations.

5.8) Les ressources des associations

Les ressources dont disposent les associations sont regroupées en trois catégories. Nous traitons d'abord de l'engagement de personnes rémunérées puis de la disponibilité des locaux pour les activités de l'association. Finalement, nous présentons les informations sur les revenus dont disposent les associations pour réaliser leurs objectifs.

En Abitibi-Témiscamingue, une dizaine d'associations de personnes âgées ont recours à des personnes rémunérées ou employées par l'intermédiaire des programmes gouvernementaux. Parmi cette dizaine d'associations, la moitié engagent une personne pour qu'elle accomplisse des tâches reliées à l'entretien ménager du local, une association rémunère la cuisinière et quelques-unes rémunèrent une personne qui effectue la comptabilité de l'association. Les personnes rémunérées sont souvent des membres du club. Les autres associations n'ont recours qu'à des bénévoles dans la réalisation de toutes leurs activités.

La plupart des associations utilisent des locaux dont elles sont locataires (47,5%) ou qui leur sont prêtés (33,8%). D'ailleurs, la propriété d'un local peut entraîner des charges financières lourdes à assumer. Les locaux qui sont loués ou prêtés aux associations de personnes âgées appartiennent le plus souvent aux municipalités (43,3%), aux fabriques religieuses (28,4%) ou aux commissions scolaires (11,9%). Par conséquent, la disponibilité des locaux peut être réduite, du fait que l'association n'en est pas la seule utilisatrice, ce qui se produit dans 72,5% (n=58) des cas. D'ailleurs, 40,8% (n=31) des associations estiment qu'elles doivent parfois limiter leurs activités à cause du local. Par ailleurs, certaines associations assurent assez bien les charges financières reliées aux locaux, particulièrement lorsqu'elles organisent des activités de financement (comme les bingos) sur une base régulière.

Les revenus des associations sont très variables, le minimum dans l'année 1994-1995 étant de 130\$ et le maximum étant de 60 339 \$. Le revenu médian des associations dans l'année 1994-1995 est de 4 230 \$. Comme on peut le voir dans le tableau 20, 25% (n=17) des associations ont des revenus annuels inférieurs à 2 000 \$, 22% (n=15) ont des revenus annuels se situant entre 2 000 \$ et 3 999 \$, 26% (N=18) ont des revenus annuels supérieurs à 4 000 \$ mais inférieurs à 10 000 \$ et 26% (n=18) ont des revenus annuels supérieurs à 10 000 \$. Par ailleurs, la plupart des associations accumulent un surplus d'opération en banque. En général, celui-ci n'est pas très élevé. Comme on peut le voir dans le tableau 20, 62% des associations (n=38) ont un surplus inférieur à 4 000 \$, ce qui correspond au revenu annuel médian de l'ensemble des associations. Les sources de revenus les plus importantes sont les activités de financement et les cotisations des membres; 62% (n=36) des associations ne reçoivent aucune subvention et 79% (n=46) ne reçoivent aucun don. En général, les revenus sont stables, mais une proportion importante des associations a vu ses revenus diminuer par rapport à l'année dernière. En effet, par rapport à l'année précédente, 66% (n=52) des associations considèrent avoir autant de revenus; 28% (n=22) jugent avoir moins de revenus et 5% (n=4) estiment avoir plus de revenus. Néanmoins, la proportion des associations qui sont insatisfaites ou très insatisfaites de leurs revenus n'est que de 15% (n=12).

Bref, les associations étudiées font essentiellement appel aux bénévoles pour organiser leurs activités. Ces dernières sont très importantes au plan financier puisqu'elles constituent, avec la cotisation des membres, la principale source de revenus de ces associations.

Tableau 20. Revenus des associations

| | <u>N.</u> | <u>%</u> |
|--|-----------|----------|
| Budget annuel 1994-1995 | | |
| moins de 2 000 \$ | 17 | 25,0 |
| 2 000\$ - 3 999 \$ | 15 | 22,1 |
| 4 000\$ - 9 999 \$ | 18 | 26,4 |
| 10 000 \$ - 61 000 \$ | 18 | 26,4 |
| Total | 68 | 100 |
| Montant accumulé à la fin de 1995 | | |
| moins de 2 000 \$ | 16 | 26,2 |
| 2 000\$ - 3 999 \$ | 22 | 36,1 |
| 4 000\$ - 9 999 \$ | 10 | 16,4 |
| 10 000 \$ - 61 000 \$ | 13 | 21,3 |
| Total | 61 | 100 |
| Appréciation de la stabilité des revenus | | |
| Plus que l'année précédente | 4 | 5,1 |
| Autant que l'année précédente | 52 | 66,7 |
| Moins que l'année précédente | 22 | 28,2 |
| Total | 78 | 100 |
| Satisfaction à l'égard des revenus | | |
| Très satisfaisante | 8 | 10,5 |
| Satisfaisante | 56 | 73,7 |
| Insatisfaisante | 10 | 13,2 |
| Très insatisfaisante | 2 | 2,6 |
| Total | 76 | 100 |

La disponibilité des locaux est importante dans la tenue des activités. Une partie des associations estiment que l'absence de local constitue un obstacle à leurs activités. Un club de l'Âge d'Or fondé sur une base paroissiale en région, c'est d'abord un local. C'est ainsi que les membres le présentent. Les associations qui doivent partager leurs locaux avec d'autres associations paroissiales estiment parfois que cela réduit d'autant leur potentiel dans l'organisation des activités, en particulier si elles n'ont pas accès de façon régulière à des équipements de cuisine.

En contrepartie, l'achat et l'entretien d'un local peut constituer une charge financière qui implique l'organisation, sur une base régulière, d'activités de financement. La propriété d'un local nécessite le recours à un plus large bassin de bénévoles réguliers parmi les membres. Récemment, quelques associations - situées dans des localités à proximité de villes plus peuplées - ont acheté et rénové des bâtiments appartenant à la fabrique paroissiale (Jacola) ou à la Municipalité (Sainte-Germaine-Boulé).

D'autres associations locales ont plutôt investi dans la construction de bâtiments d'utilité publique, mais pour un usage réservé à leur association, en collaboration avec la Municipalité. Ce type de collaboration permet de partager les coûts de construction et d'entretien des bâtiments. Par exemple, à Évain, le club de l'Âge d'Or a accumulé en cinq ans une somme de 100 000\$ destinée à la construction d'une salle communautaire qui est incluse dans un édifice municipal. L'année précédente, ce club nous avait ainsi été présenté par Betty:

« Vous savez, les clubs, c'est des vraies mines. Il y en a qui ont de l'argent. Évain par exemple, c'est un club de 200 membres. Ils sont bien actifs, ils font des brunchs. Ils ont 90 000\$ en banque; ils veulent se bâtir. »

En 1996, la Municipalité et le club inauguraient le nouveau bâtiment. Ainsi, l'accès aux équipements collectifs passe de plus en plus par des collaborations avec les institutions politiques municipales plutôt qu'avec l'institution paroissiale. Ce changement est relié au développement de nouvelles alliances avec les membres des conseils municipaux et, au premier chef, avec les maires ou les ex-maires des municipalités concernées.

5.9) L'enjeu des revenus des associations

L'enjeu des revenus des associations concerne les regroupements régionaux de clubs de l'Âge d'Or ainsi que les associations locales. Dans le cas des deux regroupements régionaux, il est associé à l'enjeu de l'affiliation, tout en ne pouvant être réduit à ce dernier. Au cours de la période étudiée, cet enjeu est apparu de façon ponctuelle, surtout aux congrès de la FCAOR-ATU et de la FADOQ-AT et aux rencontres de promotion de cette dernière. À ce moment, les acteurs l'expriment par des interventions qui concernent le coût de la carte de membre. Certains acteurs relèvent l'importance, dans le contexte actuel, de l'autofinancement des activités des associations. D'autres acteurs abordent cet enjeu par celui des diverses catégories de membres (membres-amis, membres honoraires). Dans le cas des activités de la FADOQ-AT, certains acteurs soulèvent cet enjeu en discutant de la proportion des montants qui sont versés au regroupement régional et au regroupement provincial. Au cours de quelques entrevues réalisées avec des promoteurs et des personnes élues au niveau régional, cet enjeu est abordé sous l'angle des subventions gouvernementales versées aux regroupements régionaux. Finalement, quelques personnes élues au niveau local abordent cet enjeu en définissant de façon restrictive la portée non lucrative de leurs associations.

Ainsi, l'enjeu des revenus des associations a été évoqué par des acteurs au cours d'activités collectives et au cours des

entrevues. Afin de le situer dans la trame de l'action collective des clubs de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue, nous le présentons à partir des thèmes suivants: 1) le coût de la carte de membre; 2) l'autofinancement des activités des associations locales; 3) les diverses catégories de membres; 4) la proportion des revenus qui sont destinés aux niveaux régional et provincial; 5) l'obtention de la subvention gouvernementale destiné aux regroupements régionaux; et 6) la portée non lucrative de ces associations.

Les clubs de l'Âge d'Or tirent une partie de leurs ressources financières des cotisations de leurs membres. Un club indépendant conserve pour lui tous les montants ainsi recueillis. À la FACOR-ATU et à la FADOQ, chaque club local fixe le montant de la cotisation des membres individuels et émet la carte de membre. Un club affilié à la FCAOR-ATU devait verser, en 1995, quatre dollars par membre au regroupement régional. Par conséquent, le coût total de la carte de membre régulier varie entre 8 et 15 dollars par année. En 1996, le coût de la carte de membre régulier des clubs affiliés à la FADOQ est en moyenne de 13.25\$ par année. Le coût de la carte de membres des clubs affiliés à la FADOQ-AT varie de 10 à 15 dollars. De ce montant, quatre dollars vont à la fédération provinciale, deux dollars vont au regroupement régional et le reste revient au club local. Certains clubs peuvent fixer plus bas le coût de la carte de membre, dans la mesure où les ristournes aux regroupements régionaux et, s'il y a lieu, au regroupement provincial, sont versées. La FADOQ gère de façon centralisée et informatisée la liste de ses membres, ce que la FACOR-ATU ne fait pas. Il existe quelques autres catégories de cartes de membres que nous avons expliquées au chapitre précédent. La carte de membre-ami n'apporte aucun revenu aux regroupements régionaux ni au regroupement provincial. Son coût est équivalent à la portion qui demeure au club local. Les deux regroupements offrent la carte de membre-ami. La carte de membre honoraire n'existe qu'à la FCAOR-ATU et

n'apporte aucun revenu aux clubs locaux ni au regroupement régional.

Finalement, pour bien situer cet enjeu, mentionnons que les deux regroupements régionaux ont une structure de revenus semblable même si ceux-ci varient beaucoup. En 1995-1996, la FADOQ-AT a des revenus d'environ 30 000 \$. Elle obtient 30% de ses revenus des cotisations des membres, un autre 30% des services et des activités (dont les ristournes sur les assurances) et 40% proviennent d'un soutien financier de la FADOQ (FADOQ-AT, 1996c). La même année, la FCAOR-ATU a des revenus qui sont d'environ 75 000 \$. De ceux-ci, 32% proviennent des cotisations des membres, 30% découlent des services et des activités (dont les ristournes sur les assurances) et 38% sont issus d'une subvention du ministère des Affaires municipales versée aux organismes régionaux de loisir (FCAOR-ATU, 1995a).

Le coût de la carte de membre est un thème qui a été soulevé pendant deux années consécutives au congrès de la FCAOR-ATU. En mai 1993, la FCAOR-ATU, face à un budget annuel déficitaire, a décidé de faire passer le montant versé à la fédération régionale à partir de la vente de chaque carte de membre de quatre à cinq dollars. Selon Betty, cela eu des conséquences immédiates:

« On l'a augmentée. Mais tout de suite après l'assemblée, on a commencé à avoir des critiques. Puis il y a des clubs qui se sont désaffiliés tout de suite: Val-d'Or, Amos, les deux groupes. Fait que là on pouvait pas rien faire, c'était fait. Mais quand on avait un peu plus de 9 000 membres puis qu'on baisse à 6 000 membres, ça fait mal à l'association. On est la plus grosse association, il faut la garder. Il faut garder l'image. »

Et dans une autre entrevue, Betty précise les conséquences de cette décision sur la situation financière du regroupement régional:

« Puis c'est là, je pense qu'on a fait une erreur l'année passée, on aurait dû le laisser à quatre piastres même si on avait eu de la misère. Puis qu'est-ce que ça a apporté? Ça a rien rapporté de plus. L'année d'avant, on avait 32 000 piastres de revenus de cotisation et cette année, on a eu 31 000. Fait que c'est pas la piastre de plus qui nous a fait vivre. » (Betty)

Cette proposition avait pourtant été adoptée par 98% des délégués, y compris ceux des clubs qui se sont désaffiliés par la suite. Nous observons que cette décision est évaluée par Betty selon ses conséquences sur la désaffiliation de clubs dont le nombre de membres est élevé. Cependant, il faut mettre ces conséquences en perspective. Nous avons vu au chapitre précédent que les décisions de désaffiliation de ces deux clubs étaient aussi reliées aux besoins financiers de ceux-ci eu égard à la rénovation de leurs locaux. Par ailleurs, ses effets sont importants parce que les clubs qui se désaffilient comptent beaucoup de membres.

L'année suivante, soit en mai 1994, le conseil d'administration propose de ramener cette part de la cotisation à quatre dollars, puisque la situation financière du regroupement régional s'est améliorée et que les débats dans les clubs locaux entraînent plusieurs désaffiliations. Cependant, au cours de l'assemblée générale, les élus régionaux et la directrice générale minimisent les désaffiliations et ne les mentionnent jamais comme un enjeu important. Ils invoquent l'amélioration de la situation financière qui demeure malgré tout fragile.

Cette analyse peut être illustrée à partir des échanges suivants:

« **Betty:** Cette semaine, le conseil d'administration a participé à des assemblées de clubs. Il y en a qui se demandent pourquoi ça a augmenté si on est sorti de la FADOQ. Il y a des petits clubs qui ont de la misère.

Délégué 1: Moi je pense que c'est bon d'avoir un petit coussin plutôt que de toujours être cassé.

Betty: Cette année, on a perdu des membres. Dans le rapport financier, il y a moins d'argent qui est entré à partir des cotisations même si la carte de membre a augmenté. Ça veut dire qu'on a moins de membres.

Délégué 2: Y a-t-il des clubs qui sont sortis?

Betty: Un seul petit.»

Cette proposition de modification mineure du coût de l'affiliation, lequel se répercute sur celui de la cotisation individuelle, suscite le seul débat de ce congrès annuel. Après la lecture de la résolution, 16 personnes, sur un total d'environ 90 délégués, font des interventions (n=38) au cours d'un débat très animé qui dure une demi-heure. Les délégués discutent aux tables en même temps que d'autres interviennent publiquement. Le ton des interventions monte souvent, les gens se levant debout et intervenant directement à partir de leur table, ce qui complique l'attribution des tours de parole. Au terme du débat, quelqu'un propose de laisser le montant de la cotisation à cinq dollars, ce qui est adopté avec 49 votes favorables et 37 votes défavorables. Mais dans les semaines qui suivent, le conseil d'administration décide de son propre chef de diminuer cette cotisation à quatre dollars, tel qu'il l'avait proposé. Cette décision est motivée par des insatisfactions assorties de la menace de se désaffilier.

Donc, les revenus de la FCAOR-ATU constituent un enjeu pour les clubs locaux lorsqu'ils remettent en cause le coût de la carte de membre individuel. Et cet enjeu est débattu de manière très vive par les délégués, au congrès annuel, malgré la modicité de

l'augmentation proposée. Le thème du coût de la carte de membre est aussi relié, nous l'avons vu, à l'enjeu de l'affiliation des clubs locaux. Cependant, ce dernier constitue un enjeu délicat qui est rarement abordé de front. Le thème du coût de la carte de membre est également relié aux revenus dont les associations locales disposent pour soutenir leurs activités et leur fonctionnement.

En effet, dans le contexte actuel, la pérennité financière des associations locales repose essentiellement sur le paiement de l'adhésion des membres et l'organisation d'activités qui génèrent des revenus ou, au moins, qui s'autofinancent. Au cours des années 1970 et 1980, les associations locales ont bénéficié de subventions du programme fédéral Nouveaux-Horizons⁽⁴⁶⁾, qui permettait l'achat de matériaux pour la rénovation des locaux, l'achat d'équipements et de mobilier, ainsi que l'organisation d'activités. Ce programme a beaucoup contribué au soutien financier des associations locales et leur a donné une assise matérielle importante. À compter de 1994, cette source de financement, destinée à soutenir l'organisation d'activités de loisir, s'est tarie. Par conséquent, la plupart des associations locales doivent actuellement autofinancer leurs activités ou organiser des activités qui génèrent des revenus.

Ce thème est donc relié à la capacité de ces associations de mobiliser leurs membres pour organiser des activités de financement et participer à des activités qui génèrent des surplus financiers. Pour plusieurs associations locales, il s'agit d'une rupture importante avec une tradition de subvention des activités

⁴⁶ Créé en 1972, le programme Nouveaux Horizons accorde une aide financière pour la réalisation de projets conçus et administrés par un groupe d'au moins 10 personnes, dont 70% sont âgées de 60 ans ou plus et sont à la retraite. Ces projets devaient permettre aux demandeurs de réaliser de façon bénévole des activités qui mettent à profit leur expérience et leurs talents.

de loisir. Mentionnons deux exemples de cette nouvelle façon de voir les choses. Les deux personnes, élues au niveau local, que nous citons ici se déclarent en rupture avec la pratique de demander des subventions. De ce point de vue particulier, tout au moins, elles se placent aussi en extériorité avec les élus qui les ont précédées.

Dans le premier cas, la présidente actuelle présente cette nouvelle situation comme un choix délibéré:

« Parce qu'il y a pu de repas gratuit. On a tout coupé ça. Ils mangeaient toutes leurs subventions. Ils ont toutes mangé leurs subventions. On n'a de local, c'est pas pour rien. On n'a pu de subventions puis je suis bien d'accord qu'il y en ait plus. On a tellement d'autres gens qui en ont besoin, qu'ils laissent ça aux autres. Tu sais, si t'es pas capable de payer un lunch dix piastres, bien reste chez vous. Ils ont tout le temps eu tout gratuit. À tous les ans, ils avaient des subventions. Ils demandaient toutes sortes de subventions. Ils subventionnaient n'importe quoi dans le temps. Astheur, ils le font pu. T'avais rien qu'à peine de sortir un petit projet d'un repas à Noël puis t'avais toutes, tu sais. Là, puis on n'en demande pas non plus. » (Yvonne)

Selon cet extrait, l'utilisation antérieure des subventions est aussi associée à une conséquence néfaste dans le club, soit l'absence de locaux. Cette présidente affirme son point de vue, tout en reconnaissant qu'il peut ne pas être partagé par certains membres. Elle estime minime l'obstacle financier pouvant découler du coût des activités.

Dans le second cas, le président d'un club local présente la nouvelle situation comme déterminée par des décisions gouvernementales. Son désaccord avec les anciennes pratiques est plus ambivalent. Néanmoins, il avance que:

« Puis moi, quand le gouvernement a dit: on coupe les octrois, j'étais presque content. Pas direct, on peut pas dire ça là, c'est que. J'ai dit: on est capable de s'autofinancer nous autres mêmes. Ça toujours été mon but puis on réussit très bien. On est pas au crochet du gouvernement. Avant ça, il y avait une table de pool payée par le gouvernement. C'est pas normal. Ça va donc, bien, jouer sur une table qui nous appartient. C'est à nous autres. Pas être au crochet de. J'ai jamais été un gars au crochet du gouvernement. Fait que c'est de même que, puis je le dis dans les réunions. Je suis content de ça, qu'on s'autofinance. Le monde sont tout content. Avant ça, ça voulait pas rien payer. Ils ont juste eu des octrois là. Puis probablement, moi je dis que c'était pas fait dans l'ordre, mais ça payait pour aller jouer aux quilles. Le monde payait pas pour aller jouer une partie de quilles. » (Zéphirin)

Dans ce second extrait, le président accorde de l'importance à l'approbation de l'ensemble des membres. Celle-ci passe par une certaine fierté de ne pas être dépendant des subventions gouvernementales.

Outre les activités, le financement des associations locales est relié à l'adhésion des membres. Dans les clubs de l'Âge d'Or, les diverses catégories de membres (réguliers, amis, honoraires) sont établies au niveau des regroupements, mais elles ont parfois des conséquences financières importantes dans les associations locales. Examinons d'abord le cas de la carte de membre-ami. Elle n'apporte aucun revenu aux regroupements régionaux ni au regroupement provincial. Mais un club qui en fixe le coût équivalent à celui de la carte de membre régulier conserve les montants ainsi recueillis. Cette situation s'est présentée à la FADOQ-AT et a

conduit à l'expulsion d'un club local. David, qui est un élu régional de ce regroupement, présente la situation ainsi :

« Le club [S], ils jouent un drôle de jeu eux autres là. Ils sont 250 membres disons mais ils achètent 50 cartes FADOQ. Et puis ils vendent 200 cartes-amis. Parce que à tout le monde, les cartes se vendent dix dollars. Mais ici sur le dix, ils en envoient six, dont deux demeurent à l'association (régionale) et quatre qui vont à la fédération (provinciale). Mais c'est 200 là leur permettent de garder 2 000 dollars. C'est pour l'argent. »

Une autre personne élue au niveau régional décrit ainsi la situation et en explique les conséquences :

« À [S], ils sont encore avec nous autres là. Puis là, eux autres, ils prennent 50 cartes puis les autres, ils vendent des cartes individuelles. Ils gardent tout l'argent. Il y a 50 membres qui ont l'assurance. Ils prennent ces cartes-là, ils font venir 50 cartes, pas plus. Ça fait que là, on a fait nos règlements généraux l'an passé. (...) Ils sont 400 membres à peu près là. Nous autres dans nos règlements régionaux, on a marqué qu'un club qui s'affilie, il faut que tous les membres aient la carte de membre. J'ai appelé le président l'autre jour et je lui ai dit: "Tu les as-tu lus les règlements?" Je lui ai envoyé une copie des règlements. Il dit: "Oui. Ah, il dit, les gens ne sont pas intéressés." Mais là, on veut aller les rencontrer. Au mois de septembre, on va aller les rencontrer. On va leur dire, sinon, on va les désaffilier. » (Abel)

Selon ce représentant régional, l'utilisation excessive de la carte de membre-ami permet au club local de conserver les sommes d'argent au détriment du regroupement régional, du regroupement provincial et des membres eux-mêmes. En effet, ces derniers ne peuvent bénéficier du régime collectif d'assurance-vie négocié par la FADOQ puisqu'ils ne sont pas des membres réguliers.

Ainsi, Abel avance:

« Nous autres cette année, c'est six piastres qu'il faut qu'ils nous envoient. Et là, mettons qu'ils vendent la carte 12 piastres à ces membres-là, ben ils gardent toute l'argent. Ils ne pensent pas à leurs membres à la base, les avantages et toutes. Puis à part ça, défendre l'intérêt auprès des gouvernements là, c'est quelque chose ça. » (Abel)

L'avis de la personne élue au niveau régional concernant l'importance du régime collectif d'assurance-vie, n'était partagé ni par le président, ni par la présidente qui lui a succédé, ni, semble-t-il, par la plupart des membres de ce club qui est devenu indépendant sans remous. Lors d'une entrevue avec la présidente et la secrétaire, ceci ne leur apparaissait pas comme un enjeu important. Pour une bonne partie des membres de ce club, les services individuels offerts ne justifiaient pas le maintien d'une adhésion régionale et provinciale.

Afin de mettre en contexte cette décision locale, il faut ajouter que ce club est inscrit dans le réseau des clubs du Témiscamingue qui se concertent pour établir le calendrier annuel des activités de danse. Nous pouvons aussi invoquer l'affirmation du trésorier (depuis 10 ans) d'une autre association locale:

« Nous autres, on est indépendant de la fédération depuis 1991. Puis la seule conséquence, c'est qu'on a moins de communication avec l'extérieur, avec les autres clubs. » Par conséquent, lorsque les réseaux de collaboration prennent le relais des regroupements régionaux et que les services offerts individuellement aux membres ne fournissent pas un avantage comparatif décisif, la désaffiliation peut permettre aux clubs locaux de mieux consolider leur situation financière.

Le sujet de la carte de membre attribuée gratuitement aux membres honoraires est parfois abordé par les trésoriers des clubs

locaux affiliés à la FACOR-ATU. Dans l'ensemble des clubs, les membres honoraires comptent pour environ 10% du nombre de membres. Mais certains clubs locaux ont une structure d'âge plus vieille. Ainsi, le trésorier d'un club local explique:

« Nous, la carte or, ça commence à faire un poids sur les finances du club. Cette année, on a 320 membres et il y a 50 membres honoraires. Puis l'an prochain, il va y en avoir 70. Ça commence à paraître sur les finances. »

En effet, dans ce club, les membres honoraires représentent 15,6% de ses membres cette année et ils en représenteront 22% l'an prochain. Cependant, il ne s'agit pas d'un enjeu qui est publiquement débattu au cours des réunions de la FACOR-ATU pendant la période étudiée. Il a été mentionné par quelques trésoriers locaux lors des observations non participantes.

L'autre thème qui est abordé au sujet des revenus des associations est la proportion des revenus qui sont destinés aux niveaux régional et provincial de la FADOQ. Lors du congrès régional de la FADOQ-AT, en mai 1994, des délégués suggèrent d'inverser les montants versés aux deux niveaux de regroupement. Actuellement, à partir de chaque carte de membre, deux dollars vont au niveau régional et quatre dollars vont au niveau provincial. Ces délégués suggèrent que quatre dollars soient destinés au niveau régional et deux dollars au niveau provincial. Ce commentaire récurrent ne fait pas l'objet de débats formels. Cependant, il est cohérent avec les attentes des élus locaux à l'égard du regroupement régional et avec leur sentiment d'éloignement à l'égard du niveau provincial. Ce dernier est d'ailleurs identifié par les élus locaux comme « Montréal ou Québec », un ailleurs lointain et urbain. En réalité, les structures représentatives de la FADOQ accordent une place prépondérante aux délégués des régions plutôt qu'à ceux des centres urbains. Mais cela ne se traduit pas dans la perception des élus locaux en Abitibi-Témiscamingue.

L'obtention d'une subvention gouvernementale, pour les regroupements régionaux, est un thème qui n'est pas exprimé très souvent, mais dont l'importance est sous-jacente à plusieurs actions. Il s'agit d'une subvention versée actuellement par le ministère des Affaires municipales aux organismes régionaux de loisir et dont la FACOR-ATU bénéficie depuis 1976.⁽⁴⁷⁾ En 1995, elle totalise environ 30 000\$ (FCAOR-ATU,1995a). Ce thème n'a pas été relevé par des personnes de la FCAOR-ATU, qui bénéficient actuellement de la subvention. Cependant, un représentant de la FADOQ-AT l'a mentionné au cours d'une entrevue:

« Ça fait que si on pouvait récupérer ces clubs-là, nous autres, ça serait bien parce que pour avoir droit à une subvention, il faut avoir au moins 2 500 membres. Nous autres, on a à peu près 1000 membres là. » (Abel)

Donc la subvention gouvernementale destinée aux organismes régionaux de loisir est attribuée à la condition que ceux-ci aient au moins 2 500 membres. Cela explique que la FCAOR-ATU, avec ses 8 500 membres réguliers et honoraires, ne soit pas préoccupée outre mesure du renouvellement de cette subvention. Cependant, la FADOQ-AT cherche à se qualifier afin d'obtenir ce financement.

Cet enjeu financier explique, du moins en partie, un paradoxe qui est à l'oeuvre dans le recrutement des membres et des clubs locaux par les regroupements régionaux. Nous l'avons vu, ces deux regroupements justifient leur utilité auprès des clubs par le soutien qu'ils peuvent leur accorder. D'une part, ce soutien nous est apparu vague. D'autre part, les clubs qui peuvent éprouver des difficultés sont plutôt des clubs de petite taille. Or, la

⁴⁷ Ce financement a failli être éliminé. En octobre 1993, le sous-ministre du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche (MLCP) annonçait aux fédérations provinciales de loisir l'intention gouvernementale de mettre fin à ce soutien financier à compter du 1^{er} avril 1995, projet qui n'a pas été réalisé.

stratégie de recrutement des deux regroupements régionaux vise surtout des clubs numériquement importants. Tous les clubs visés par ce recrutement ont plus de 300 membres. La FADOQ-AT effectue ce recrutement sélectif pour deux raisons: d'une part, se qualifier afin d'obtenir une subvention du gouvernement provincial et, d'autre part, accroître ses revenus qui sont proportionnels au nombre de membres des clubs locaux. La FACOR-ATU n'entretient pas de doute sur le renouvellement de la subvention provinciale, mais ses revenus demeurent proportionnels au nombre de membres des clubs locaux qui lui sont rattachés.

Finalement, un dernier thème relié au financement des associations locales est leur portée non lucrative. Il s'agit d'un thème peu fréquent que nous avons entendu dans une association de retraités d'entreprise et dans un club local de l'Âge d'Or. Ces associations interprètent leur statut d'organisme à but non lucratif comme une interdiction d'accumuler des surplus financiers ou même de réaliser des profits lorsqu'ils organisent des activités. Dans les deux cas, il s'agit d'associations fortement liées à des entreprises industrielles majeures de la ville dont elles reçoivent un financement important. Dans le cas de l'association de retraités d'entreprise, dont plus de la moitié du budget annuel provient de l'entreprise elle-même, ce thème est exprimé comme une obligation de tout remettre aux membres dans le courant de l'année. Le président l'explique ainsi:

« Puis à la fin de l'année comme je te dis, on fait des prix de présence pour que ça équilibre (le budget). Même si on a un petit surplus, c'est pas plus grave que ça là, tu sais, un petit surplus mais pas, mais pas, mais on est pas là pour se mettre à ramasser de l'argent. » (Benoit)

Selon les élus, cette pratique n'a pas d'effet sur les activités du club, bien au contraire, puisqu'elle est interprétée comme une façon de faire profiter les retraités des largesses de la

compagnie: « Notre budget est tout pour faire plaisir aux membres, si tu veux. » (Benoit) Dans le cas du club de l'Âge d'Or situé dans une ville monoindustrielle, cette pratique est exprimée ainsi: « Si tu fais de l'argent, à la fin du mois, t'es supposé être cassé, pas d'argent en banque. » (Trésorier du club). Cependant, selon les membres élus de ce même club, cette pratique a pour conséquence de réduire les activités et la continuité du club:

« Si, si, ça bloque parce que vois-tu on, on a des subventions, la compagnie [T], elle nous en envoie, ça fait longtemps. Si on organise des activités qui font rentrer de l'argent, à ce moment-là, les gens vont dire: Ben, vous êtes pu à but non lucratif, vous avez pu besoin de nous. » (Président du club)

Cependant, cette conséquence est considérée comme inéluctable, comme si le soutien financier de la compagnie interdisait toute recherche de l'autonomie financière de l'association.

En somme, nous avons analysé l'enjeu des revenus des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue à partir de six thèmes. Ces thèmes sont parfois reliés entre eux, comme dans le cas du coût de la carte de membre et des diverses catégories de membres. Ces thèmes recoupent parfois l'enjeu des affiliations régionales, dont nous avons traité au chapitre précédent, sans cependant être réduits à celui-ci. L'enjeu des revenus des associations, examiné sous ses diverses facettes, permet d'éclairer le fonctionnement collectif de ces associations et d'en analyser certains paradoxes.

5.10) Sommaire et discussion

Ce chapitre constitue la seconde partie monographique portant sur le contexte créé par les associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue. Il combine la description des objectifs et des incitations à la participation, des activités et des services, de la structure, du fonctionnement et des ressources de ces associations avec l'analyse des quatre enjeux collectifs que sont la participation des membres, le recrutement de nouveaux membres, le pouvoir au sein des associations ainsi que les revenus de celles-ci.

Résumons les principaux éléments de ce contexte associatif. Il existe un certain nombre d'éléments communs à l'ensemble de ces associations. Ainsi, l'analyse thématique des objectifs des associations nous indique qu'elles mettent toutes l'accent sur la socialisation de leurs membres et qu'elles accordent une grande importance à la participation de leurs membres aux diverses activités qu'elles organisent. Puis l'analyse des enjeux actuels de ces associations révèle que cette participation est reliée, de façon de plus en plus directe, aux préoccupations relatives au recrutement de nouveaux membres ainsi qu'aux ressources financières des associations et de leurs regroupements régionaux. Les liens entre ces divers thèmes avaient déjà été relevés dans la brève analyse de la mortalité de certains clubs.

L'analyse des incitations associatives nous indique que les incitations matérielles occupent, dans l'ensemble des associations, une place plus importante que celle révélée par l'analyse des objectifs. Les associations de retraités d'entreprise qui agissent au-delà du niveau local accordent une grande importance à la représentation et à la défense des droits de leurs membres. Ces associations ont également un éventail plus large d'objectifs et elles offrent à leurs membres l'accès à des régimes d'assurance collective. Dans les clubs de l'Âge d'Or qui sont rattachés à l'un ou

l'autre des deux regroupements, ce qui renvoie à l'enjeu de l'affiliation analysé au chapitre précédent, les débats portant sur le recrutement des membres sont intimement liés à ceux qui concernent l'offre de régimes d'assurance collective. Un nouveau type de recrutement des membres, fondé sur les bénéfices financiers personnels que ceux-ci peuvent escompter, se développe rapidement.

La plupart de ces associations se sont développées en lien avec des institutions locales, paroissiales la plupart du temps, mais aussi, et de façon de plus en plus prépondérante, municipales. D'autres sont reliées à une entreprise ou à un syndicat. Ces liens établissent habituellement la base de recrutement des membres et balisent les collaborations que ces associations développent dans leur entourage, notamment pour avoir accès à des équipements collectifs. Parfois, ces collaborations sont établies sur une base sous-régionale à partir d'une identité sous-régionale ou de réseaux de personnes qui organisent des activités communes.

Ces enjeux sont reliés entre eux. Ainsi, l'affiliation à des regroupements est associé à celui des revenus des associations locales et régionales, ainsi qu'à celui du recrutement de nouveaux membres. La participation à la gestion de l'association et à l'organisation des activités est reliée à l'enjeu du pouvoir au sein de l'association. L'enjeu de la participation des membres est lié au recrutement des nouveaux membres et au financement des associations locales.

Mais ce contexte associatif n'est pas uniquement composé d'éléments intégrateurs. Nous avons relevé trois situations qui sont porteuses de conflits au sein des ces associations. Premièrement, nous avons relevé un déséquilibre important entre, d'une part, les attentes des élus locaux des clubs de l'Âge d'Or et, d'autre part, les services et les activités qui leur sont offerts par les regroupements régionaux. Deuxièmement, l'augmentation récente du *membership* fondée sur les intérêts individuels des

membres est contradictoire avec la recherche d'une participation accrue de ceux-ci aux activités de l'association. Certaines incitations matérielles, particulièrement les régimes d'assurances, sont reliées uniquement à l'adhésion à l'association et non à la participation. Troisièmement, la participation des membres est largement sollicitée par les élus locaux des associations, mais les conditions pratiques de participation varient beaucoup. De plus, l'implication des membres dans les activités fait appel à la fois à l'appartenance, notamment à des sous-groupes au sein de l'association, et au travail bénévole. Ces enjeux résultent de processus socio-historiques qui sont à l'oeuvre dans ces associations de personnes âgées.

Deux phénomènes sont reliés à l'enjeu du pouvoir au sein des associations. D'abord, aux fondateurs des clubs a succédé une relève au sein de laquelle les femmes et les jeunes retraités jouent un rôle de plus en plus important. Ensuite, cette relève est de plus en plus liée à des institutions comme la municipalité ou des entreprises locales et de moins en moins à la paroisse. C'est un enjeu qui n'est pas abordé souvent par les membres, mais qui a parfois des conséquences importantes. Comme Cusack (1994) l'avait relevé dans son étude sur un centre communautaire de loisirs pour personnes âgées, le pouvoir a une connotation négative et les gens considèrent qu'il est détenu par une ou deux personnes au sein de l'association.

Au plan des revendications sociales, les associations de personnes âgées que nous avons étudiées cherchent à présenter certains acquis sociaux comme le fruit de leurs actions collectives. Mais leurs actions sont caractérisées par une très forte intégration dans le processus institutionnel de consultation gouvernementale. À cet égard, il y a peu de débats internes, aux paliers local et régional, dans ces associations de personnes âgées.

Par ailleurs, les associations de retraités d'entreprise ont plus de débats internes quant aux régimes de retraite et aux politiques gouvernementales qui les concernent. À cet égard, leurs préoccupations allient souvent la défense des droits de leurs membres à des préoccupations sociales plus larges. Ces associations sont peu nombreuses dans la région (5 des 93 associations) et leur création est étalée sur une longue période (de 1967 à 1991). De façon tout à fait particulière, elles sont rattachées à des institutions étatiques (fonction publique, secteur public ou parapublic), à des grandes entreprises ou à des syndicats. Elles accordent beaucoup d'importance à l'accès de leurs membres à un régime d'assurance collective qui prolonge celui négocié par le syndicat. Leur structure de fonctionnement est plus complexe que celle des clubs de l'Âge d'Or puisque ces associations agissent à plusieurs paliers territoriaux.

De façon générale, les associations étudiées combinent des préoccupations importantes pour le recrutement et la participation de leurs membres, l'organisation d'activités qui visent la socialisation ainsi que la représentation et la défense des droits de leurs membres, en particulier, mais pas exclusivement, au plan économique. La participation des membres aux activités de ces associations constitue un enjeu récurrent, aussi bien en ce qui concerne la participation formelle aux postes électifs que pour les activités organisées par les membres eux-mêmes. La participation sociale des membres est d'abord et avant tout conçue comme devant transiter par l'association elle-même. Cette dernière devient en quelque sorte l'expression de la communauté.

Ce chapitre termine notre analyse des associations de personnes âgées qui constituent le contexte immédiat dans lequel les membres des associations de personnes âgées inscrivent leurs actions individuelles et collectives. Nous examinerons dans les deux chapitres suivants la participation des membres des associations de personnes âgées.

Chapitre 6:

Les profils de participation aux associations

Dans ce chapitre, nous développons une description et une analyse de la participation des membres dans les associations de personnes âgées qui sont fondées sur les données standardisées. Cette analyse repose sur un point de vue, préalablement construit, de ce qui constitue la participation et des variables auxquelles celle-ci peut être associée. Les variables dépendantes sont constituées de trois dimensions de la participation: la durée de la participation (le nombre d'années d'adhésion), le nombre d'activités différentes auxquelles le membre participe ainsi que la fréquence (hebdomadaire) de participation. Les motivations associatives constituent un ensemble de variables indépendantes que nous commençons par décrire et dont nous analysons la relation aux diverses dimensions de la participation. Le choix des autres variables indépendantes découle surtout de la recension des écrits, en particulier d'études américaines qui ont comparé des participants et des non-participants dans des centres communautaires pour personnes âgées (Krout, 1989b). Dans le tableau 9, nous avons regroupé les variables indépendantes en deux catégories, soit les variables facilitantes et les variables prédisposantes.

La description des profils de participation permet de connaître l'ampleur et la diversité de ce phénomène dans les associations de personnes âgées. Ainsi, nous analysons la participation aux associations de personnes âgées comme un phénomène multidimensionnel. L'analyse des profils de participation a pour objectif de vérifier l'existence d'une relation entre, d'une part, les diverses variables indépendantes et, d'autre part, les trois dimensions de la participation. Nous effectuons d'abord une analyse bivariée puis une analyse multivariée.

Dans l'analyse de régression multiple, nous utilisons l'association comme une des variables indépendantes. Par conséquent,

nous n'avons retenu que les associations dont nous avons au moins 20 répondants. Parmi les 386 répondants au questionnaire, nous avons ainsi mis de côté sept questionnaires. Par conséquent, nous utilisons, dans ce chapitre, les données recueillies auprès de 379 répondants. Dans toutes les analyses statistiques, nous avons retenu un seuil de signification de 0,05. Lorsque la probabilité (p) est inférieure à ce seuil, nous en indiquons la valeur dans le tableau. Lorsque la probabilité est supérieure à ce seuil de signification, nous n'en indiquons pas la valeur.

6.1) Les caractéristiques des répondants

Le tableau 21 indique les caractéristiques des répondants (N=379). L'âge de ces personnes varie entre 40 et 87 ans, pour un âge moyen de 65,6 ans (e.t.= 8,7). Parmi celles-ci, 63% sont des femmes et près de 75% sont des personnes retraitées. Vingt-sept pour cent sont mariées ou ont un conjoint, mais seulement 20% vivent seules. Ces personnes ont un degré de scolarité moyen de 9,2 ans (e.t.= 3,9) et 45% ont moins de huit ans de scolarité. Parmi ces membres, 22% ont un revenu annuel inférieur à 7 500\$, 59% gagnent entre 7 500\$ et 18 749\$ et 19% ont un revenu égal ou supérieur à 18 750\$. La durée de résidence dans la même localité peut atteindre 79 ans; elle est en moyenne de 38,2 ans (e.t.=19,3). L'appréciation de l'état de santé est élevée: sur l'échelle à quatre points (1 = mauvaise et 4 = excellente), le résultat moyen est de 3,1 (e.t.= 0,8). Près de 69% estiment être en bonne santé et 26% en excellente santé. Parmi ces membres, 59% ont un conjoint qui est membre de la même association et 86% comptent quatre amis ou plus au sein de celle-ci. Le taux de satisfaction à l'égard du fonctionnement de l'association est élevé, soit 94%. Mais l'appréciation de l'engagement envers l'association varie beaucoup: 33% ne sont pas du tout engagés envers l'association, 26% le sont un peu, 24% le sont assez et 12% sont très ou très fortement engagés.

Tableau 21. Caractéristiques des répondants

| <u>Variabes</u> | <u>%</u> |
|--------------------------------|----------|
| Âge (N=379) | |
| 55 ans et moins | 11,3 |
| 55-59 ans | 16,6 |
| 60-64 ans | 22,4 |
| 65-69 ans | 19,3 |
| 70-74 ans | 13,7 |
| 75-79 ans | 11,6 |
| 80 ans et plus | 5,0 |
| Sexe (N=377) | |
| Homme | 36,6 |
| Femme | 63,4 |
| Retraite (N=361) | |
| Retraité | 74,5 |
| Non retraité | 25,5 |
| Situation matrimoniale (N=378) | |
| Marié, vit maritalement | 27,5 |
| Célibataire, séparé, veuf | 72,5 |
| Cohabitation (N=372) | |
| Habite avec autres personnes | 80,1 |
| Habite seul | 19,9 |
| Scolarité (N=369) | |
| 7 ans ou moins | 45,5 |
| 8-11 ans | 24,7 |
| 12-15 ans | 21,1 |
| 16 ans et plus | 8,7 |
| Revenu (N=341) | |
| Moins 7 500 \$ | 22,3 |
| 7 500 \$ - 11 249 \$ | 23,5 |
| 11 250 \$ - 18 749 \$ | 35,5 |
| 18 750 \$ et plus | 18,8 |

Tableau 21. Caractéristiques des répondants (suite)

| <u>Variab</u> les | <u>%</u> |
|--|----------|
| Durée de résidence (N=374) | |
| 14 ans et moins | 13,6 |
| 15-29 ans | 18,4 |
| 30-44 ans | 27,5 |
| 45-59 ans | 24,1 |
| 60 ans et plus | 16,3 |
| Propriété (N=372) | |
| Propriétaire | 80,6 |
| Locataire | 19,4 |
| Âge subjectif (N=370) | |
| Jeune | 15,1 |
| Âge moyen | 70,8 |
| Vieux & très vieux | 14,1 |
| Autoévaluation de la santé (N=377) | |
| Mauvaise | 4,8 |
| Bonne | 68,7 |
| Excellente | 26,5 |
| Conjoint (N=369) | |
| Conjoint est membre | 59,6 |
| Conjoint n'est pas membre | 40,4 |
| Amis dans l'association (N=354) | |
| Aucun | 6,2 |
| 1-3 | 7,3 |
| 4 et plus | 86,4 |
| Satisfaction à l'égard de l'association (N=338) | |
| Insatisfait | 5,9 |
| Satisfait | 94,1 |
| Engagement envers l'association (N=358) | |
| Pas du tout | 33,2 |
| Un peu | 26,3 |
| Assez | 24,3 |
| Très & très fortement | 11,7 |

6.2) Les motivations associatives

Comme nous pouvons le voir dans le tableau 22, les motifs que les répondants invoquent pour maintenir leur adhésion à une association de personnes âgées sont les suivants dans l'ordre décroissant d'importance: sociaux, matériels, normatifs, d'information, de lobbying et occupationnels. Parmi ces membres, 65% accordent une importance élevée aux motifs sociaux ($\alpha = 0,8463$), 61% attribuent une importance élevée aux motifs matériels ($\alpha = 0,7623$), 58% allouent une importance élevée aux motifs normatifs ($\alpha = 0,9062$), 47% accordent une importance élevée aux motifs d'information ($\alpha = 0,8643$), 46% assignent une importance élevée aux motifs de lobbying ($\alpha = 0,8617$) et 30% octroient une importance élevée aux motifs occupationnels ($\alpha = 0,8145$). Plus de 28% des membres n'accordent aucune importance aux motifs occupationnels. La complexité des motivations associatives varie entre 0 et 23; elle est en moyenne de 10,7 (e.t. = 7,2). Parmi les répondants, 12,4% jugent qu'aucun des motifs proposés n'est très important ou extrêmement important pour maintenir leur adhésion. Encore parmi les membres, 36,1% mentionnent entre 1 et 10 motifs (très ou extrêmement importants), 36,1% en nomment entre 11 et 19 et 15,3% en retiennent 20 ou plus. En somme, exception faite des motifs occupationnels, plusieurs des motivations associatives proposées aux membres sont considérées comme importantes dans le maintien de leur adhésion.

Tableau 22. Motivations associatives

| <u>Motifs</u> | <u>Intensité</u> ⁽⁴⁸⁾ | | | <u>Moyenne</u> | <u>Écart type</u> | <u>Intervalle</u> |
|----------------|----------------------------------|--------------|---------------|----------------|-----------------------|-------------------|
| | <u>Nulle</u> | <u>Basse</u> | <u>Élevée</u> | | | |
| Sociaux | 17,2% | 17,4% | 65,4% | 7,1 | 3,9 | 0-12 |
| Matériels | 14,8% | 23,7% | 61,5% | 6,8 | 3,7 | 0-12 |
| Normatifs | 17,7% | 24,3% | 58,0% | 10,4 | 6,5 | 0-20 |
| Information | 19,8% | 33,0% | 47,2% | 7,3 | 5,0 | 0-16 |
| Lobbying | 16,9% | 37,2% | 45,9% | 9,0 | 5,9 | 0-20 |
| Occupationnels | 28,2% | 41,7% | 30,1% | 4,3 | 3,7 | 0-12 |

⁴⁸ Pour ces variables, les valeurs "nulle", "basse" et "élevée" sont attribuées de la façon suivante:

nul = 0
bas = 1-6 si intervalle= 0-12
1-8 si intervalle= 0-16
1-10 si intervalle= 0-20
élevé = 7-12 si intervalle= 0-12
9-16 si intervalle= 0-16
11-20 si intervalle= 0-20

6.3) Les profils de participation

Les résultats descriptifs des profils de participation qui sont indiqués au tableau 23, nous permettent de constater qu'il y a une grande variation dans les trois dimensions de la participation aux associations de personnes âgées, soit la durée de l'adhésion, le nombre d'activités et la fréquence de participation.

La durée de l'adhésion peut atteindre 35 ans; elle est en moyenne de 10,6 ans (e.t.= 7,4). On observe que 22,8% des répondants adhèrent depuis moins de trois ans à leur association, 30,4% ont une durée d'adhésion qui varie entre quatre et dix ans, 32,5% déclarent une durée qui varie entre 11 et 19 ans, et 14,4% y adhèrent depuis 20 ans et plus. En somme, un peu moins de la majorité des membres ont une durée d'adhésion inférieure à 10 ans.

L'intensité de la participation varie entre aucune et 23 activités; elle est en moyenne de 6,4 activités (e.t.= 5,5). On observe que 18,7% des membres ne participent à aucune activité de l'association. La majorité des membres participent à moins de neuf activités différentes dans l'association, mais 11,6% des membres prennent part à 14 activités différentes ou plus.

Finalement, on peut considérer que 29,5% des membres ont une participation assidue, c'est-à-dire au moins hebdomadaire, aux activités de l'association. En effet, 7,6% des gens y participent plus de trois fois par semaine et 21,9% y participent une ou deux fois par semaine. Vingt-cinq pour cent des membres participent aux associations moins d'une fois par semaine.⁽⁴⁹⁾

⁴⁹ C'est-à-dire, si on réfère à la question 15 du questionnaire, soit entre une et trois fois par mois, soit moins d'une fois par mois.

Tableau 23. Profils de participation

| <u>Variab</u> les | <u>%</u> |
|-----------------------------|----------|
| Durée de l'adhésion (N=369) | |
| Moins de 3 ans | 22,8 |
| 4-10 ans | 30,4 |
| 11-19 ans | 32,5 |
| 20 ans et plus | 14,4 |
| Nombre d'activités (N=379) | |
| Aucune | 18,7 |
| 1-2 | 14,5 |
| 3-5 | 16,6 |
| 6-9 | 21,9 |
| 10-13 | 16,6 |
| 14 et plus | 11,6 |
| Fréquence (N=370) | |
| Jamais | 19,7 |
| Quelques fois/an | 25,7 |
| Moins de 1 fois/semaine | 25,1 |
| 1-2 fois/semaine | 21,9 |
| Plus de 3 fois/semaine | 7,6 |

Par ailleurs, un autre 25% des membres ne participent que quelques fois par année aux activités. Finalement, 19,7% des adhérents déclarent qu'ils ne participent jamais aux activités de l'association.

Parmi les adhérents aux associations nous pouvons distinguer les participants des non participants. Nous considérons comme non participants les membres qui n'identifient aucune activité de l'association dont ils sont membres (il s'agit du choix de réponse "Aucune" à la variable "Nombre d'activités") ou qui déclarent ne jamais participer aux activités de l'association (il s'agit du choix de réponse "Jamais" à la variable "Fréquence de participation"). Sur la base de ces critères, nous pouvons considérer que 75,5% des répondants (n = 286) sont des participants.

Examinons les relations entre les variables indépendantes et le fait de participer aux activités d'une association. D'abord, au tableau 24, nous présentons les résultats d'analyses bivariées sur les relations entre d'une part, les variables indépendantes identifiées précédemment et d'autre part, la situation de participant et de non participant telle que nous l'avons définie au paragraphe précédent. Parmi les variables indépendantes, nous utilisons quatre variables continues, soit l'âge (étendue: 40 - 87 ans; médiane: 64 ans), la scolarité (étendue: 0 - 19 ans; médiane: 8 ans), la durée de résidence dans la municipalité (étendue: 1 - 79 ans; médiane:40) et le revenu individuel (étendue: 3 750 \$ - 52 500 \$; médiane: 12 500 \$). Rappelons que le revenu individuel a été obtenu en divisant le revenu brut du ménage (le point central dans une des dix catégories de revenu de la question 64) par le nombre de personnes qui en dépendent (indiqué à la question 65). Ainsi, les revenus individuels sont étalés sur une échelle à 27 points. Ces variables continues sont utilisées de la même façon dans les tableaux suivants. Au tableau 24, les différences entre les participants et les non participants pour ces variables sont vérifiées à l'aide d'un test t.

Dans le cas des autres variables indépendantes, nous avons créé des catégories: sexe (hommes, femmes), retraité (oui, non), état matrimonial (marié ou vit maritalement, autres), cohabitation (oui, non), propriétaire de la maison (oui, non), âge subjectif (jeune, moyen, vieux), santé (mauvaise, bonne, excellente), conjoint dans l'association (oui, non), amis dans l'association (aucun, 1-3, 4 et plus), la satisfaction à l'égard de l'association (oui, non), l'engagement dans l'association (pas du tout, un peu, assez, très), les motivations (nulle, basse, élevée) et la complexité des motivations (aucune, 1-10, 11-19, 20 et plus) afin de procéder à l'analyse bivariée. Pour ces variables, les différences entre les participants et les non participants sont vérifiées à l'aide du Chi-deux.

Les variables les plus fortement associées à la participation effective dans une association sont la perception de l'engagement envers l'association, la présence d'amis dans l'association ainsi que l'ensemble des motivations associatives. Les variables indépendantes suivantes ne sont pas reliées de façon statistiquement significatives à la participation dans une association et nous les avons retirées des analyses subséquentes: le statut de propriétaire, l'âge subjectif, la présence du conjoint ou de la conjointe dans l'association ainsi que la satisfaction à l'égard de l'association.

Tableau 24. Comparaison des participants et des non participants

| | Non participants (%) | Participants (%) | <u>t / X²</u> | <u>dl</u> | <u>p</u> |
|-------------------------------|----------------------------|---------------------|--------------------------|-----------|----------|
| Âge (moyen) | 63,9 | 66,1 | - 2,01 | | 0,046 |
| Scolarité (moyenne) | 7,8 | 9,7 | - 4,34 | | 0,0005 |
| Revenu (moyen) | 11 549 \$ | 14 770 \$ | - 4,37 | | 0,0005 |
| Durée résidence (moyenne) | 35,9 | 39,0 | 1,28 | | |
| Sexe (femmes) | 45,7 | 69,1 | 16,5 | 1 | 0,00005 |
| Retraite (oui) | 67,0 | 76,9 | 3,4 | 1 | |
| État matrimonial (marié) | 19,4 | 30,2 | 4,1 | 1 | 0,042 |
| Cohabitation (oui) | 88,2 | 77,4 | 5,1 | 1 | 0,023 |
| Propriété (oui) | 82,4 | 80,1 | 0,2 | 1 | |
| Âge subjectif | | | 2,1 | 2 | 0,33 |
| Jeune | 20,0 | 13,6 | | | |
| Moyen | 66,7 | 72,1 | | | |
| Vieux | 13,3 | 14,3 | | | |
| Santé (mauvaise) | 12,1 | 2,4 | 14,3 | 2 | 0,0007 |
| Conjoint(e) (oui) | 67,0 | 57,3 | 2,6 | 1 | |
| Amis (aucun) | 21,1 | 2,5 | 39,4 | 2 | 0,00005 |
| Satisfaction (insatisfait) | 3,3 | 6,5 | 0,8 | 1 | |
| Engagement (non) | 78,5 | 20,4 | 97,9 | 3 | 0,00005 |
| Motivations (nulle): | | | | | |
| Sociales | 33,3 | 11,9 | 26,4 | 2 | 0,00005 |
| Matérielles | 32,3 | 9,1 | 31,6 | 2 | 0,00005 |
| Normatives | 36,6 | 11,5 | 30,2 | 2 | 0,00005 |
| Information | 36,6 | 14,3 | 24,7 | 2 | 0,00005 |
| Lobbying | 31,2 | 12,2 | 18,3 | 2 | 0,0001 |
| Occupationnelles | 45,2 | 22,7 | 23,4 | 2 | 0,00001 |
| Complexité (aucun) | 26,9 | 7,7 | 28,3 | 3 | 0,00005 |

Pour l'analyse multivariée, nous utilisons les trois variables de participation indiquées au tableau 23, soit la durée de l'adhésion, le nombre d'activités différentes auxquelles le membre participe ainsi que la fréquence de participation aux activités. Ces variables dépendantes sont des variables continues. Les valeurs de la durée de l'adhésion varient entre 0 et 35 années (médiane = 9), celles du nombre d'activités différentes varient entre 0 et 23 activités (médiane = 5) et celles de la fréquence de participation varient entre 0 et 6 (médiane = 2, soit moins d'une fois par mois).

Parmi les variables indépendantes, un certain nombre sont des variables continues. Il s'agit d'abord de l'âge, de la scolarité, de la durée de résidence dans la municipalité et du revenu individuel que nous avons présentées précédemment (*infra*, p. 232). Les motivations associatives et la perception de l'engagement envers l'association sont également utilisées comme des variables continues. Rappelons que les valeurs des motivations normatives et de lobbying oscillent 0 et 20 (médianes respectives de 12 et de 10), celles des motivations d'information varient entre 0 et 16 (médiane = 8), et celles des motivations sociales, occupationnelles et matérielles oscillent 0 et 12 (médianes respectives de 8, 4 et 8). Les valeurs de la complexité des motivations oscillent entre 0 et 23 (médiane = 11). La perception de l'engagement envers l'association varie entre 1 (pas du tout) et 5 (très fortement) (médiane = 2). Les autres variables indépendantes ont été traitées de façon catégorielle en créant des variables indicateurs (dummy variables) qui servent de base aux contrastes entre les catégories: la présence d'amis dans l'association (0 = aucun, 1 = au moins un ami), la perception de la santé (0 = mauvaise, 1 = bonne et plus), le sexe (0 = homme, 1 = femme), la retraite (0 = non retraité, 1 = retraité), la situation matrimoniale (0 = marié, 1 = célibataire, veuf ou divorcé), la cohabitation (0 = cohabite, 1 = vit seul) ainsi que l'association à laquelle le membre adhère.

Les variables ont été introduites dans une équation de régression linéaire groupe par groupe pour les trois mesures de la participation, soit la durée de l'adhésion (tableau 25), le nombre d'activités différentes dans l'association (tableau 26) et la fréquence de participation (tableau 27). Dans une première équation (étape 1) la participation est fonction des motivations associatives et de l'engagement envers l'association. Dans la seconde équation (étape 2), nous ajoutons les variables de présence d'amis dans l'association et d'autoévaluation de la santé. Dans la troisième équation (étape 3), nous ajoutons les variables sociodémographiques. Finalement, dans la quatrième équation (étape 4) nous ajoutons des variables constituées de l'association à laquelle le membre adhère afin de vérifier si l'association elle-même explique une partie de la variation de la participation.

Comme l'indique le tableau 25, les motivations associatives, l'engagement, la présence d'amis au sein de l'association et la santé contribuent à 5% de la variance de la durée de l'adhésion, les variables sociodémographiques contribuent pour 27% à la variance de la variable dépendante et le reste des variations expliquées (14%) sont attribuables aux associations elles-mêmes. L'âge et la durée de résidence dans la même municipalité demeurent les variables les plus fortement associées à la durée de l'adhésion.

Tableau 25. Régression linéaire de la durée de l'adhésion

| | <u>Beta</u> | <u>t</u> | <u>Signif.</u> | <u>R²</u> |
|------------------|-------------|----------|----------------|----------------------|
| Étape 1 | | | | |
| Motivations: | | | | |
| Complexité | ,058 | ,332 | | |
| Sociales | - ,123 | - 1,220 | | |
| Matérielles | ,257 | 2,440 | ,015 | |
| Normatives | - ,356 | - 2,684 | ,008 | |
| Information | - ,078 | - ,567 | | |
| Lobbying | ,102 | ,720 | | |
| Occupationnelles | - ,022 | - ,203 | | |
| Engagement | ,215 | 3,500 | ,001 | |
| | | (F) 3,17 | ,002 | ,057 |
| Étape 2 | | | | |
| Motivations: | | | | |
| Complexité | ,172 | ,313 | | |
| Sociales | - ,121 | - 1,189 | | |
| Matérielles | ,255 | 2,393 | ,017 | |
| Normatives | - ,354 | - 2,646 | ,009 | |
| Information | - ,077 | - ,561 | | |
| Lobbying | ,101 | ,708 | | |
| Occupationnelles | - ,021 | - ,198 | | |
| Engagement | ,213 | 3,352 | ,001 | |
| Amis | ,008 | ,138 | | |
| Santé | - ,011 | - ,195 | | |
| | | (F) 2,52 | ,006 | ,050 |
| Étape 3 | | | | |
| Motivations: | | | | |
| Complexité | - ,229 | - 1,479 | | |
| Sociales | ,184 | 2,026 | ,044 | |
| Matérielles | ,025 | ,267 | | |
| Normatives | - ,267 | - 2,296 | ,022 | |
| Information | ,075 | ,639 | | |
| Lobbying | ,187 | 1,519 | | |
| Occupationnelles | - ,008 | - ,091 | | |
| Engagement | ,184 | 2,026 | ,044 | |
| Amis | ,002 | ,040 | | |
| Santé | - ,037 | - ,719 | | |
| Âge | ,461 | 6,529 | ,0001 | |
| Sexe | ,076 | 1,370 | | |
| Retraite | - ,151 | - 2,447 | ,015 | |
| État matrimonial | - ,003 | - ,032 | | |
| Cohabitation | - ,004 | - ,050 | | |
| Scolarité | - ,046 | - ,691 | | |
| Revenu | - ,106 | - 1,722 | | |
| Durée résidence | ,268 | 5,152 | ,0001 | |
| | | (F) 8,73 | ,0001 | ,326 |

Tableau 25. Régression linéaire de la durée de l'adhésion (suite)

| | <u>Beta</u> | <u>t</u> | <u>Signif.</u> | <u>R²</u> |
|------------------|-------------|----------|----------------|----------------------|
| Étape 4 | | | | |
| Motivations: | | | | |
| Complexité | - ,031 | - ,221 | | |
| Sociales | ,098 | 1,188 | | |
| Matérielles | ,017 | ,198 | | |
| Normatives | - ,267 | - 2,489 | ,013 | |
| Information | - ,004 | - ,038 | | |
| Lobbying | ,182 | 1,640 | | |
| Occupationnelles | - ,053 | - ,638 | | |
| Engagement | ,149 | 2,814 | ,005 | |
| Amis | - ,047 | - 1,006 | | |
| Santé | - ,029 | - ,643 | | |
| Âge | ,480 | 7,484 | ,0001 | |
| Sexe | ,104 | 2,073 | ,039 | |
| Retraite | - ,029 | - ,497 | | |
| État matrimonial | - ,017 | - ,236 | | |
| Cohabitation | - ,057 | - ,778 | | |
| Scolarité | - ,016 | - ,242 | | |
| Revenu | - ,019 | - ,328 | | |
| Durée résidence | ,193 | 4,000 | ,0001 | |
| Associations: | | | | |
| 01 | ,018 | ,250 | | |
| 48 | ,023 | ,431 | | |
| 50 | ,147 | 2,809 | ,005 | |
| 59 | ,075 | 1,545 | | |
| 60 | ,256 | 5,254 | ,0001 | |
| 70 | ,409 | 7,607 | ,0001 | |
| | (F) | 11,53 | ,0001 | 0,468 |

En ce qui concerne l'intensité de la participation, mesurée par le nombre d'activités différentes auxquelles le membre participe, la situation est complètement différente. Comme nous pouvons le voir au tableau suivant, l'engagement envers l'association et les motivations sont en très grande partie responsable (41% de la variance) du degré d'intensité de la participation à une association. Les autres groupes de variables contribuent peu (3,7%) aux variations du degré d'intensité de la participation aux activités d'une association. L'engagement envers l'association exerce une influence significative sur l'intensité de la participation.

Tableau 26. Régression linéaire de l'intensité de la participation (nombre d'activités) (suite)

| | <u>Beta</u> | <u>t</u> | <u>Signif.</u> | <u>R²</u> |
|------------------|-------------|-----------|----------------|----------------------|
| Étape 1 | | | | |
| Motivations: | | | | |
| Complexité | - ,052 | - ,380 | | |
| Sociales | ,107 | 1,367 | | |
| Matérielles | ,024 | ,292 | | |
| Normatives | ,045 | ,438 | | |
| Information | ,059 | ,555 | | |
| Lobbying | ,191 | 1,713 | | |
| Occupationnelles | - ,140 | - 1,661 | | |
| Engagement | ,561 | 11,758 | ,0001 | |
| | | (F) 26,68 | ,0001 | ,411 |
| Étape 2 | | | | |
| Motivations: | | | | |
| Complexité | - ,029 | - ,212 | | |
| Sociales | ,117 | 1,521 | | |
| Matérielles | - ,013 | - ,155 | | |
| Normatives | ,045 | ,441 | | |
| Information | ,077 | ,736 | | |
| Lobbying | ,154 | 1,397 | | |
| Occupationnelles | - ,102 | - 1,214 | | |
| Engagement | ,523 | 10,784 | ,0001 | |
| Amis | ,138 | 2,969 | ,003 | |
| Santé | ,060 | 1,327 | | |
| | | (F) 23,12 | ,0001 | ,429 |
| Étape 3 | | | | |
| Motivations: | | | | |
| Complexité | ,003 | ,024 | | |
| Sociales | ,163 | 2,027 | ,044 | |
| Matérielles | - ,054 | - ,651 | | |
| Normatives | ,000 | - ,002 | | |
| Information | ,062 | ,585 | | |
| Lobbying | ,178 | 1,607 | | |
| Occupationnelles | - ,105 | - 1,262 | | |
| Engagement | ,486 | 9,718 | ,0001 | |
| Amis | ,127 | 2,718 | | |
| Santé | ,044 | ,957 | | |
| Âge | ,153 | 2,385 | ,018 | |
| Sexe | ,053 | 1,055 | | |
| Retraite | - ,059 | - 1,055 | | |
| État matrimonial | ,120 | 1,610 | | |
| Cohabitation | ,017 | ,239 | | |
| Scolarité | ,130 | 2,170 | ,031 | |
| Revenu | ,021 | ,372 | | |
| Durée résidence | ,059 | 1,273 | | |
| | | (F) 14,12 | ,0001 | ,446 |

Tableau 26. Régression linéaire de l'intensité de la participation
(nombre d'activités) (suite)

| | <u>Beta</u> | <u>t</u> | <u>Signif.</u> | <u>R²</u> |
|------------------|-------------|----------|----------------|----------------------|
| Étape 4 | | | | |
| Motivations: | | | | |
| Complexité | ,014 | ,097 | | |
| Sociales | ,131 | 1,588 | | |
| Matérielles | - ,059 | - ,687 | | |
| Normatives | ,010 | ,091 | | |
| Information | ,098 | ,890 | | |
| Lobbying | ,161 | 1,435 | | |
| Occupationnelles | - ,126 | - 1,500 | | |
| Engagement | ,470 | 8,930 | ,0001 | |
| Amis | ,118 | 2,494 | ,013 | |
| Santé | ,047 | 1,011 | | |
| Âge | ,155 | 2,381 | ,018 | |
| Sexe | ,056 | 1,088 | | |
| Retraite | - ,052 | - ,877 | | |
| État matrimonial | ,104 | 1,394 | | |
| Cohabitation | ,001 | ,010 | | |
| Scolarité | ,130 | 1,985 | ,048 | |
| Revenu | ,027 | ,462 | | |
| Durée résidence | ,077 | 1,586 | | |
| Associations: | | | | |
| 01 | ,012 | ,174 | | |
| 48 | ,064 | 1,188 | | |
| 50 | ,055 | 1,041 | | |
| 59 | - ,082 | - 1,655 | | |
| 60 | ,037 | ,746 | | |
| 70 | ,037 | ,684 | | |
| | (F) | 10,95 | ,0001 | ,448 |

Comme l'indique le tableau 27, les motivations associatives et l'engagement envers l'association contribuent à 44% de la variance de la fréquence de participation. La présence d'amis dans l'association, l'état de santé et les variables sociodémographiques contribuent peu (2%) aux variations de la fréquence de participation. Par ailleurs, le reste des variations expliquées (6%) sont attribuables aux associations elles-mêmes.

Ainsi, l'engagement envers l'association demeure la variable la plus fortement et la plus constamment associée aux diverses mesures de la participation. Cependant, les caractéristiques d'une association sont reliées à la durée de la participation et à la fréquence de participation mais pas à l'intensité de la participation.

Tableau 27. Régression linéaire de la fréquence de participation

| | <u>Beta</u> | <u>t</u> | <u>Signif.</u> | <u>R²</u> |
|------------------|-------------|-----------|----------------|----------------------|
| Étape 1 | | | | |
| Motivations: | | | | |
| Complexité | - ,086 | - ,641 | | |
| Sociales | ,196 | 2,584 | ,010 | |
| Matérielles | ,098 | 1,237 | | |
| Normatives | ,107 | 1,070 | | |
| Information | - ,251 | - 2,426 | ,016 | |
| Lobbying | ,145 | 1,317 | | |
| Occupationnelles | - ,174 | - 2,113 | ,035 | |
| Engagement | ,587 | 12,579 | ,0001 | |
| | | (F) 29,47 | ,0001 | ,439 |
| Étape 2 | | | | |
| Motivations: | | | | |
| Complexité | - ,063 | - ,479 | | |
| Sociales | ,206 | 2,760 | ,006 | |
| Matérielles | ,058 | ,742 | | |
| Normatives | ,108 | 1,097 | | |
| Information | - ,232 | - 2,281 | ,023 | |
| Lobbying | ,108 | 1,000 | | |
| Occupationnelles | - ,134 | - 1,641 | | |
| Engagement | ,546 | 11,561 | ,0001 | |
| Amis | ,148 | 3,253 | ,001 | |
| Santé | ,056 | 1,277 | | |
| | | (F) 25,73 | ,0001 | ,459 |
| Étape 3 | | | | |
| Motivations: | | | | |
| Complexité | - ,159 | - 1,152 | | |
| Sociales | ,261 | 3,304 | ,001 | |
| Matérielles | ,003 | ,043 | | |
| Normatives | ,160 | 1,570 | | |
| Information | - ,200 | - 1,937 | | |
| Lobbying | ,139 | 1,267 | | |
| Occupationnelles | - ,125 | - 1,529 | | |
| Engagement | ,524 | 10,642 | ,0001 | |
| Amis | ,135 | 2,902 | ,004 | |
| Santé | ,054 | 1,169 | | |
| Âge | ,077 | 1,219 | | |
| Sexe | ,034 | ,694 | | |
| Retraite | ,003 | ,055 | | |
| État matrimonial | ,049 | ,672 | | |
| Cohabitation | ,067 | ,926 | | |
| Scolarité | - ,101 | - 1,697 | | |
| Revenu | ,069 | 1,259 | | |
| Durée résidence | ,027 | ,581 | | |
| | | (F) 14,89 | ,0001 | ,462 |

Tableau 27. Régression linéaire de la fréquence de participation
(suite)

| | <u>Beta</u> | <u>t</u> | <u>Signif.</u> | <u>R²</u> |
|------------------|-------------|----------|----------------|----------------------|
| Étape 4 | | | | |
| Motivations: | | | | |
| Complexité | - ,182 | - 1,369 | | |
| Sociales | ,188 | 2,452 | | |
| Matérielles | - ,017 | - ,212 | | |
| Normatives | ,158 | 1,591 | | |
| Information | - ,080 | - ,780 | | |
| Lobbying | ,135 | 1,278 | | |
| Occupationnelles | - ,167 | - 2,132 | ,034 | |
| Engagement | ,499 | 10,157 | ,0001 | |
| Amis | ,130 | 2,945 | ,004 | |
| Santé | ,057 | 1,299 | | |
| Âge | ,024 | ,397 | | |
| Sexe | ,049 | 1,038 | | |
| Retraite | ,026 | ,465 | | |
| État matrimonial | ,001 | ,021 | | |
| Cohabitation | ,003 | ,041 | | |
| Scolarité | - ,035 | - ,577 | | |
| Revenu | ,077 | 1,416 | | |
| Durée résidence | ,071 | 1,549 | | |
| Associations: | | | | |
| 01 | - ,081 | - 1,224 | | |
| 48 | ,254 | 5,052 | ,0001 | |
| 50 | ,041 | ,826 | | |
| 59 | - ,046 | - ,986 | | |
| 60 | - ,048 | - 1,049 | | |
| 70 | ,031 | ,601 | | |
| | (F) | 14,23 | ,0001 | ,522 |

6.4) Sommaire et discussion

Les résultats des profils de participation nous indiquent que 75% des membres participent, au moins de façon minimale, aux activités des associations de personnes âgées. Mais ces résultats nous permettent de constater que la dichotomie entre les participants, d'une part, et les non-participants, d'autre part, constitue une simplification commode de la réalité. Chez les participants, nous observons des variations considérables dans la durée de l'adhésion, dans l'intensité de la participation, ainsi que dans la fréquence de cette participation. En somme, ces résultats soutiennent l'idée qu'il faut concevoir la participation comme un phénomène multidimensionnel.

Les analyses nous indiquent que peu de variables sont reliées associées aux diverses mesures de la participation. Ces résultats rejoignent ceux de Krout (1991) et de Ralston (1991). Dans notre étude, seule l'engagement envers l'association est associée de façon consistante avec les trois mesures de la participation que nous avons examinées. Parmi le groupe des neuf variables prédisposantes, nous avons observé que seulement deux sont associées à la durée d'adhésion. Pour les membres, le fait d'être plus âgés et le fait de demeurer dans la localité depuis une plus longue période de temps sont reliées à une durée d'adhésion plus élevée. Ces résultats mettent en relation trois phénomènes qui sont chronologiques (l'âge, la durée de résidence et la durée de l'adhésion). Mais ils nous renseignent peu sur les facteurs qui, outre le passage du temps, facilitent la participation dans les associations de personnes âgées.

La seule étude canadienne avec laquelle nous pouvons comparer ces résultats est celle de Ouellette (1986), réalisée auprès des membres des clubs de l'Âge d'Or du Nouveau-Brunswick. Celui-ci avait observé que la participation à tous les types d'activités de

loisir était associée à un âge moins élevé, à un statut socioéconomique plus élevé et à une meilleure perception de l'état de santé.

Seul l'engagement envers l'association est associé, à un niveau modéré et de façon constante, avec l'intensité et la fréquence de la participation. Le devis de cette étude est transversal et il serait abusif de considérer que l'engagement envers l'association entraîne une plus grande intensité ou une plus grande fréquence de participation dans ces associations. D'ailleurs, la perception de l'engagement envers l'association peut très bien résulter de la participation elle-même. Les fortes corrélations entre la variable d'engagement envers l'association et la participation aux associations nous indiquent que l'engagement envers l'association peut constituer une dimension de la participation elle-même plutôt qu'une variable indépendante. Des analyses subséquentes devraient clarifier cette hypothèse.

L'introduction de l'association dont le membre fait partie dans l'analyse de régression constitue une façon d'explorer les relations entre le contexte associatif et la participation elle-même. Cette variable contribue de façon importante à la variation dans la durée de la participation (15%) et de façon moins importante au degré de fréquence de participation (6%). Ainsi, les différences entre les diverses associations de personnes âgées peuvent être associées de façon au moins aussi importante que les différences entre les caractéristiques sociodémographiques des membres, à la participation. Ces résultats rejoignent ceux de l'étude de Ralston (1991), réalisée auprès de centres communautaires pour personnes âgées aux États-Unis.

Les relations entre le contexte associatif et la participation pourraient être investiguées dans trois directions différentes mais complémentaires. Premièrement, nous pourrions développer l'analyse statistique afin de déterminer dans quelle mesure les variations dans la participation sont reliées à des interactions entre les

variables indépendantes et les associations. En second lieu, nous pourrions tenter d'identifier des variables spécifiques du contexte associatif qui sont reliées à la participation (comme, par exemple, le nombre d'activités offertes, l'accessibilité horaire, l'offre de certaines activités, comme des repas). Finalement, nous pourrions étudier plus en profondeur la mesure de la participation. Cela pourrait signifier l'élaboration d'un résultat de participation qui combine l'intensité et la fréquence de la participation. Nous pourrions aussi évaluer la pertinence d'autres mesures de la participation (comme, par exemple, l'occupation d'un poste électif, les tâches réalisées pour l'association ou le nombre d'heures passées à l'association).

Mais cette partie de notre étude avait pour objectif d'établir un portrait ponctuel de trois dimensions de la participation dans les associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue. À cet égard, elle nous a permis de décrire l'importance et la variété de cette participation, telles qu'elles sont définies dans les diverses études qui ont été publiées sur le sujet. Cette partie de notre démonstration nous a permis d'explorer les variables qui pourraient être reliées à la participation, en particulier les motivations associatives et l'engagement envers l'association. Elle nous a aussi permis d'établir l'importance du contexte associatif lui-même par rapport aux variables individuelles dans la participation.

Les limites de cette partie de l'étude sur les variables de participation et sur les variables qui leur sont associées tiennent surtout au devis, à l'échantillon et aux instruments utilisés. Le devis transversal permet d'établir les relations entre les variables, mais il ne permet pas de vérifier un modèle causal. En ce qui concerne l'échantillon, nous en avons expliqué la composition au chapitre 3. Celui-ci n'est pas représentatif de l'ensemble des membres des associations de personnes âgées. Une partie de cet échantillon est composée de membres qui sont probablement plus

participants que l'ensemble des adhérents. Il s'agit des membres qui ont été rejoints au cours des activités de quelques associations. Finalement, la mesure de la participation fait appel à des instruments dont les propriétés métriques sont peu étudiées, bien que leur coefficient d'homogénéité soit satisfaisant.

Au-delà des données descriptives, ces analyses entre des variables nous semblent plutôt indiquer la complexité de la participation, même lorsqu'on la saisit uniquement comme un état de fait. Plutôt que de pousser plus avant l'analyse des différences statistiques et des corrélations et de situer la rigueur uniquement dans la mesure du phénomène, nous proposons maintenant d'explorer la participation dans ces associations à partir du point de vue des acteurs eux-mêmes. C'est ce que nous réalisons au chapitre suivant que nous consacrons aux trajectoires de participation dans les associations volontaires de personnes âgées.

Chapitre 7:

Les trajectoires de participation

Dans ce chapitre, nous décrivons la participation aux associations de personnes âgées à partir du point de vue des acteurs considérés. Plus spécifiquement, nous décrivons le processus de participation négocié entre l'adhérent et le contexte associatif immédiat. L'ordre de présentation des sections suit l'ordre chronologique du cheminement d'un membre à l'intérieur de ces associations, lequel cheminement va de l'adhésion jusqu'à la fin de son implication, en passant par divers types de participation possibles.

En guise d'avant-propos aux analyses contenues dans ce chapitre, nous présentons le récit de pratique d'Ubaldo au sein d'un club de l'Âge d'Or. Il s'agit d'un homme marié qui est, au moment des entrevues, âgé de 75 ans. Il a adhéré à ce club local il y a 12 ans, soit un an avant de prendre sa retraite. Il est membre du conseil d'administration du club local depuis neuf ans. Son récit aborde plusieurs thèmes qui seront développés de façon plus détaillée au fil de ce chapitre. Ubaldo raconte ainsi sa participation dans l'association:

« Pour notre association, moi j'ai commencé en 1983. J'ai rentré dans le club ici de l'Âge d'Or en 1982. En 1983, j'ai pris ma retraite. Pour débiter, j'ai pris ma retraite. Ensuite un coup que j'ai pris ma retraite, à l'automne, on m'a demandé pour aller comme marguillier à la paroisse ici. Ça fait qu'étant donné que j'avais du temps de libre, j'ai accepté. J'ai été là trois ans. C'était des termes de trois ans. J'aurais pu retourner, ils m'ont demandé, mais j'ai dit que je voulais pu me représenter. (...) Puis je venais ici à l'occasion. Mais j'étais encore marguillier. Puis les gens, surtout la présidente du temps, elle me demandait: Quand est-ce que tu lâches là-bas pour t'en venir avec nous autres? J'ai dit: J'ai un terme à faire, je le finis. C'est trois ans. J'ai fait mes trois ans puis je m'en ai venu ici. (...) Au moment que j'ai été rentré ici, j'étais membre déjà. Là ils m'ont rentré dans le conseil d'administration. J'ai rentré comme directeur. Ça a pas été long que c'est

moi qu'on a embarqué comme deuxième vice-président. Puis par la suite, une couple d'années après, le premier vice-président a sorti, il voulait prendre un brake, il est sorti. Ça fait que là, j'ai rentré vice-président, en 1986. J'ai tout le temps été là-dedans. (...) On avait un nouveau local puis on avait bien de la rénovation à faire puis je suis pas mal bricoleur. Je bricole beaucoup. Je bricole pu là mais j'ai bricolé beaucoup. (...) En '90, on voulait fêter le 20ième anniversaire du club. Là on avait besoin de réparations. Bien, là on a travaillé beaucoup pour trouver de l'argent pour faire les réparations avec la Ville. En tout cas, on a fait beaucoup de réparations. (...) Là on avait toute la bâtisse à nous autres. (...) Ben là étant donné que là j'ai la maladie chose, bien là je suis obligé de modérer. Je suis modéré là. Je suis sur les soins d'un médecin. Puis là, je modère. Je reste encore ici au club parce que je peux faire des affaires. Les gros travaux, je peux pu en faire. Puis le président, il a beaucoup confiance en moi. Parce que, avec toute l'expérience que j'ai là-dedans; puis il tient pour que je reste avec lui. De la grosse ouvrage, non j'en fais pas. Il le sait puis je veux pu en faire. Puis j'aime ça. On a travaillé beaucoup ma femme et moi aussi. On a travaillé beaucoup. Ma femme a travaillé beaucoup ici aussi. (...) Quand on frise les 75 là, ça commence à descendre, ça diminue là. (...) Si je suis encore en santé, je vais rester de même, je vas continuer. Je vais me soigner, je vais faire attention. (...) Puis j'aime bien. Et je sais bien que c'est toute du bénévole, mais ce qui me fait plaisir aussi, c'est quand je vois des personnes âgées comme moi, que je vois que ça s'amuse, ça a du fun, c'est en santé. On a des bonhommes ici, de 87 ans, ça joue au pool à tous les jours. Mais si on avait pas eu travaillé pour avoir ce que c'est qu'on a, ce serait pas la même chose pantoute hein. Ça a pas tombé du ciel ça. C'est quelqu'un qui a travaillé pour avoir tout ce qu'on a aujourd'hui. Je suis pas tout seul là-dedans. Mais j'ai fait ma grosse part là-dedans. Ça je suis convaincu de ça, j'ai fait ma grosse part. Ça fait que c'est pour ça que j'aime ça puis ici, je suis dans mon milieu. (...) Puis là, bien, je vais modérer, je vais prendre ça plus tranquillement là puis je m'attends de continuer mais je vais rester dans le club. J'en ferai pas tant que j'en ai fait mais je vais rester dans le club. Aujourd'hui, tu vois, j'ai pas le choix, j'ai pas arrêté. Mais j'ai tout fait ça c'est rien que pour le club. (...) On a des projets fous.⁽⁵⁰⁾

⁵⁰ Ici, cet adjectif n'est pas utilisé dans un sens péjoratif. Il a plutôt le sens de « extraordinaires ». Ce sont des projets qu'Ubaldo approuve.

On voudrait avoir un agrandissement. On veut s'installer un élévateur pour les personnes âgées puis ceux qui sont en chaise roulante qui viendraient puis qui viennent pas. On a des projets en masse. Moi, j'ai parti des affaires ici dans le club. C'est pour ça que j'aime bien ça. J'ai parti les personnes âgées qui avaient 80 ans puis que ça faisait 10 ans qui étaient dans le club. On leur donnait une carte de membre honoraire. (...) Puis c'est ça que j'aimais leur faire, pour leur faire une fête avec ça. Il y a des gens qui sont heureux par ça. Ils aiment ça, ils sont heureux. (...) Oui, puis je me dis que si je peux rendre le monde heureux. Si je pouvais rendre les autres heureux, c'est rien que ça, tout ça se fait bénévolement même si ça coûte tout le temps de l'argent.»

7.1 L'adhésion

On peut distinguer deux types d'adhésion aux associations de personnes âgées, soit l'adhésion précoce et l'adhésion officielle. Dans les deux situations, les gens adhèrent formellement à l'association en payant leur cotisation annuelle ou en achetant leur carte de membre. L'adhésion précoce désigne le moment où certains membres adhèrent à l'association sans pour autant s'y impliquer. L'adhésion officielle désigne le moment où le membre débute son implication dans l'association.

Certains membres actuels des clubs de l'Âge d'Or ont adhéré à ces associations il y a plusieurs années, alors qu'ils étaient des adultes d'âge mûr.⁽⁵¹⁾ Ces membres, qui sont actuellement au début ou au milieu de la soixantaine, sont présentement considérés comme de jeunes membres tout en ayant plusieurs années d'expérience au sein de l'association. Ces adhésions étaient sollicitées par des membres des clubs locaux qui démarraient dans des villages. Ces adhésions remontent parfois à la création du club dont les plus vieux ont - dans les villages - à peine 25 ans d'existence. Dans ces villages, le nombre de personnes âgées de plus de 65 ans est

⁵¹ Nous reprenons l'expression « adulte d'âge mûr » proposée par Olds et Papalia (1996) afin de désigner la période de la vie humaine qui est située chronologiquement entre 40 et 65 ans.

peu élevé et le bassin de membres potentiels est donc réduit. Ces jeunes membres ont adhéré au club de l'Âge d'Or afin de soutenir l'association locale. En retour de cette adhésion, les adhérents précoces n'attendent, au moment de leur adhésion, aucun service du club et ne participent pas ou très peu à ses activités. Ils adhèrent afin d'aider financièrement le club, en se reconnaissant toutefois une certaine identité - fondée sur l'appartenance au village, mais non pas sur l'âge - avec les personnes qui les sollicitent et en animent les activités.

Ainsi, deux présidents actuels distinguent leur adhésion précoce, qui a débuté dès la création du club local dans leur village, et leur adhésion « officielle » :

« Ça fait que j'ai toujours été membre. J'ai rentré officiellement là, moi, en '88, je pense. J'avais rentré comme administrateur. Début '89 que j'ai rentré à la présidence. J'ai resté président depuis. » (Abel)

« J'ai toujours été membre du club, moi. J'ai toujours payé la cotisation. J'avais pas tout à fait, ben, je pense que j'avais 41 ou 42 ans. J'étais pas d'âge. Dans ce temps-là, il y avait pas question d'âge. Mais je payais pour les encourager. Je me disais, je vais vieillir puis. » (Zéphirin)

Yvonne, qui est actuellement présidente du club local, explique les avantages financiers que ces adhésions précoces procuraient à l'association :

« D'abord, on a été longtemps membres toutes les deux là, juste membre-ami qu'ils appellent là. Parce que c'était pour aider le club là. On leur donnait, ça coûtait dix piastres par année. C'était pour avoir plus d'argent eux autres parce que leurs membres-amis, l'argent leur reste au complet, tandis que leur membres, leurs vrais membres, ils ont rien qu'une partie de l'argent. Fait que on a été longtemps membre. »

Dans les clubs de l'Âge d'Or paroissiaux situés dans les villes, nous n'avons pas rencontré d'adhérents précoces.

Chez les adhérents précoces, l'adhésion formelle ne coïncide pas avec leur implication dans les activités du club. Avec leur adhésion formelle, ils soutiennent le club au nom d'une solidarité villageoise, mais leur adhésion active se réalisera plus tard. Dans l'association, ces membres précoces ont le statut de membre-ami parce qu'ils n'ont pas atteint l'âge minimal requis pour être un membre régulier. Ce statut de membre-ami leur donne droit aux mêmes avantages que ceux des autres membres, sauf ceux de voter dans les assemblées et d'occuper des postes électifs au sein de l'association.

Actuellement, les membres précoces occupent une faible proportion des membres des associations de personnes âgées. Avec l'institutionnalisation des clubs, le statut de membre-ami a été défini de façon plus précise, en particulier par les regroupements régionaux et provinciaux qui ne retireraient aucun bénéfice financier de la cotisation locale versée par ce type de membres. Ces regroupements ont demandé aux clubs locaux de restreindre le nombre de membres-amis.

Actuellement, les membres-amis sont surtout des conjoints ou des conjointes de membres réguliers qui n'ont pas atteint l'âge minimal requis pour devenir membre régulier. Ces membres adhèrent à l'association afin de pouvoir participer, avec leur conjoint ou leur conjointe, à certaines activités spécifiques, en particulier aux activités de loisir (soirées de danse). Parfois, mais cette raison est rarement évoquée, cette adhésion est reliée à la possibilité d'acquérir des assurances.

Les élus des associations n'ont pas d'attentes quant à l'engagement dans les activités de l'association des membres précoces et des membres-amis. Pour les adhérents, cette adhésion

formelle permet de « connaître le club », parfois de longue date, et de pouvoir y participer plus tard.⁽⁵²⁾ Cependant, ce type de membre n'est jamais présenté sous un angle identitaire. Les membres précoces qui sont actuellement des membres réguliers, ainsi que les membres-amis actuels ne s'identifient pas à l'ensemble des membres de l'association ni à l'ensemble de ses activités. Ils relient leur adhésion à une sollicitation personnelle qui leur a été adressée, ou à une solidarité qui vise à « les [les membres âgés du club] aider », ou encore à la réalisation d'activités spécifiques avec leur conjoint ou leur conjointe. Normand explique ainsi sa première adhésion à un club de l'Âge d'Or alors qu'il résidait dans un village:

« Puis là, il y a une madame qui venait, c'était la secrétaire. Elle dit: ça nous prend des membres. Puis moi j'ai dit: Je suis pas prêt à rentrer là-dedans. Seulement vu que ma femme était un petit peu plus vieille que moi, ça lui donnait une place pour aller, de s'occuper. Je travaillais sur les shifts puis c'est pas toujours plaisant que ta femme reste à maison. Puis j'ai dit: C'est OK, je vais rentrer. Seulement, on n'avait pas de responsabilités."

D'ailleurs, ces membres dissocient clairement cette phase d'adhésion précoce du début de leur adhésion officielle. Au sujet de la première, ils disent « Moi j'ai connu l'association parce que... » Mais au sujet de la seconde, ils déclarent: « Ça a commencé... » ou « Moi j'ai commencé à l'association... »

⁵² Évidemment, une partie de ces membres décident de ne pas poursuivre leur adhésion. Mais notre étude n'a porté que sur les adhérents des associations.

Ainsi, Élise distingue l'adhésion comme membre-ami de celle à partir de laquelle elle a « embarqué » :

« Bon, ça doit faire une dizaine d'années quand même. On était membre-ami dans ce temps-là. On n'avait pas l'âge. Puis ça fait à peu près dix ans que je paye ma cotisation. Mais là que je suis embarquée dans l'Âge d'Or, disons que ça fait deux ans et demie. » (Élise)

C'est aussi le cas de Katia qui distingue entre le fait d'être devenue membre de celui d'avoir commencé au club de l'Âge d'Or. Au sujet de l'adhésion, elle dit : « Membre là, ça fait longtemps, ça doit faire une quinzaine d'années que je suis membre là. Mais tu sais, on suivait ça juste un peu, un peu de même là. » Et elle affirme, au sujet de sa participation plus intensive depuis deux ans :

« Après qu'on a vendu notre ferme, bien là, on s'est en venu dans le village. Puis c'est là que j'ai commencé. Moi, j'ai commencé par faire du bénévole. Puis c'est de même que j'ai commencé tranquillement. Dans l'AFEAS, puis dans l'Âge d'Or. » (Katia)

En somme, le début de l'implication des membres précoces est clairement défini et situé plus tardivement dans le processus d'adhésion à l'association. Souvent, l'adhésion précoce n'est pas nommée comme telle; elle est plutôt présentée comme une occasion de connaître l'association.

Dans les associations de retraités d'entreprise, on ne retrouve ni ce processus d'adhésion précoce ni le statut de membre-ami. L'adhésion officielle y est associée à la mise à la retraite ou à la prise de retraite. Dans ces associations, on ne retrouve donc pas de préretraités parmi les membres réguliers. Ainsi, Josée

indique clairement les liens entre la mise à la retraite et l'adhésion à l'association de retraités d'entreprise:

« J'ai pris ma retraite en 1985. On a 90 jours après la mise à la retraite pour adhérer, parce que ça procure une assurance collective pour les médicaments. Ensuite il y a eu des améliorations, par exemple l'assurance-voyage. C'est assez bien structuré. Par la suite, c'est un moyen de se regrouper, c'est sûr qu'on a des intérêts communs.»

Par ailleurs, l'adhésion à une association de retraités d'entreprise peut aussi constituer un rappel des préoccupations reliées au travail antérieur. Certains choisissent plutôt de rompre avec ce milieu, y compris en n'adhérant pas à l'association de retraités de leur entreprise. Ainsi, David qui est membre d'un club de l'Âge d'Or, parle ainsi de son refus d'adhérer à l'AREQ:

« J'ai cessé, j'ai coupé les ponts complètement avec l'enseignement. Ah oui, je voulais pas. Parce que même des gens que je connaissais très bien au niveau de l'administration scolaire, des secrétaires, et le trésorier de la Commission scolaire qui était en même temps directeur du personnel. (...) J'ai coupé les ponts complètement. J'avais à peu près rien que des amis, mais il y en a d'autres que ça a pas toujours été des amis, mais il y avait un peu de ma part là-dedans. »

Cette rupture du lien avec le milieu de travail s'exprime aussi dans le refus de l'adhésion associative.

Le « commencement dans l'association » est associé à un âge plus tardif, c'est-à-dire dans la cinquantaine. Il est parfois justifié par les mêmes raisons que l'adhésion comme membre-ami, soit la participation à des activités spécifiques, en particulier les soirées récréatives. À ce moment, la participation à des activités requiert comme condition préalable la présence d'amis ou de personnes connues qui sollicitent le nouveau membre ou lui font connaître les activités spécifiques de l'association. À cette

raison majeure s'ajoute de plus en plus fréquemment le fait de pouvoir bénéficier d'assurances collectives. Cette dernière incitation jouait un rôle important chez certains membres. Ainsi, David distingue l'adhésion au club, fondée sur la recherche d'avantages procurés par la carte de membre de la FADOQ, de l'adhésion au mouvement de l'Âge d'Or:

« Mais je n'ai pas adhéré au mouvement tout de suite. C'est dans les années '80, '82. Là, j'ai adhéré puis j'ai commencé à payer ma carte. Et j'allais pas aux assemblées, je m'intéressais pas du tout aux activités qui se faisaient là. C'est parce que je voulais profiter des avantages de la carte. La FADOQ, la Fédération de l'Âge d'Or du Québec avait des ententes avec certaines compagnies d'assurances, assurance-vie, assurance-feu, assurance-automobile, lesquelles compagnies nous accordaient des taux préférentiels. Là, c'est un petit peu égoïste de ma part parce que je donnais pas de temps, je donnais pas de temps du tout au club. D'abord, je n'avais pas le temps. Avec mon travail comme secrétaire trésorier, les études que je faisais pour arriver à comprendre mon métier, à l'exercer convenablement. »

Comme on peut l'observer dans cet extrait, l'adhésion précoce au club de l'Âge d'Or coexiste avec la poursuite, comme activité centrale, du travail rémunéré. Elle coexiste aussi, chez les femmes qui ne sont pas sur le marché du travail salarié, avec la poursuite du travail domestique. Parfois, ces adhérents et ces adhérentes recherchent de nouvelles activités de loisir, ce qui constitue le corollaire de préoccupations moindres pour le travail. La motivation d'adhésion qui est invoquée est soit utilitaire dans le cas des assurances, soit de loisir dans le cas des activités récréatives. Dans ce dernier cas, l'identité alléguée est celle du sous-groupe spécifique d'amis avec qui le nouvel adhérent participe aux activités. L'association de personnes âgées est un lieu, sinon même uniquement un local, où l'on se rend afin de participer à des activités spécifiques.

L'adhésion « officielle » est associée à un engagement plus grand envers l'association: la réception de services ou la participation à des activités, même si celles-ci demeurent confinées dans un seul champ d'activité. Les membres qui adhèrent officiellement à l'association déclarent aisément leurs intérêts à l'égard de l'association, mais ils ne s'identifient pas encore à celle-ci.

Pour les élus et les responsables des activités dans les clubs locaux, les jeunes membres - les adultes d'âge mûr qui ont au-delà de 50 ans, mais qui ne sont pas encore à la retraite - représentent une partie importante du bassin de participants potentiels à leurs activités. C'est le bassin des nouveaux membres, définis comme étant plus actifs, que les élus ciblent afin de renouveler les activités de l'association. Les élus locaux estiment qu'ils doivent développer de nouvelles activités pour ces nouveaux membres ou chercher à les impliquer dans les activités actuelles. Ils ont à l'égard de ces membres des attentes de participation aux activités. C'est notamment par la présence de ces membres que les élus définissent la jeunesse du club. Il font référence à ce type de membres lorsqu'ils parlent de renouveler ou d'accroître le nombre d'adhérents de l'association. Il les considèrent également comme une clientèle potentielle pour des activités à large participation (danse, brunch) qui constituent actuellement une base de financement importante des associations. Les élus locaux et les personnes qui organisent ces activités s'attendent à ce que ces membres participent aux activités qui s'adressent aux grands groupes.

L'adhésion formelle comme membre régulier initie un parcours dans l'association. Elle permet au nouvel adhérent de connaître les autres membres du club de même que leurs activités et en même temps de se reconnaître parmi eux.

Ainsi, Ubald rappelle le début de son adhésion:

« Puis à part de ça, j'aime beaucoup le monde. J'aime beaucoup le contact entre tout le monde. Puis ici, je voyais que j'étais vraiment dans mon milieu. Je me sentais dans mon milieu puis je me sens encore aujourd'hui. Moi je considère que c'est quasiment comme une famille parce que le groupe là, on est à peu près 120 à 125 bénévoles ici puis on travaille tous ensemble. On a jamais un mot plus haut que l'autre, tu sais, tout le monde est content, tout le monde fait sa job puis ça va bien. »

D'autres, comme Normand, ont connu plusieurs associations de personnes âgées. Des amis de Normand lui ont recommandé l'association où il est encore impliqué. À ce moment:

« On est venu visiter le club. On est venu à une soirée de danse, la première soirée de danse de l'année, l'ouverture du club. Puis on a été accueillis, ils nous ont nommés. On arrivait de Val-d'Or. Là, on a été accueillis. Ils ont dit: Deux nouveaux membres, moi puis ma femme, qui viennent de Val-d'Or. Fait que depuis ce temps-là, on travaille avec la gang que ce soit dans les jeux, dans les repas, dans la popote, dans les brunchs. On est tout le temps là. Ça l'arrive une fois de temps en temps qu'on s'absente, c'est normal. »

Du point de vue de la personne qui adhère à l'association, il importe de se reconnaître dans celle-ci, de constater que les membres de cette association sont des gens comme elles. Donc, l'accueil et l'intégration des membres sont deux éléments importants. Normand indique que le club de l'Âge d'Or auquel il participe est le meilleur pour les raisons suivantes:

« C'est à cause que le monde est accueillant. Puis on travaille tous ensemble dans le même but. C'est la principale affaire. Puis comme tu vois, il y a plusieurs affaires pour divertir le monde de notre âge. »

Du point de vue des élus et des responsables des clubs, l'adhésion d'un nouveau membre peut constituer une occasion d'accueillir une nouvelle personne au sein de l'association. Cependant, elle peut aussi constituer une simple formalité. Ainsi, le président d'une association de retraités d'entreprise décrit de la façon suivante l'adhésion de nouveaux membres :

« Maintenant là, j'ai juste les nouveaux membres qui rentrent. Puis les accrocher pour les faire signer tout de suite. Mais il y en a qui signent à [nom de l'entreprise] puis ils m'envoient leurs papiers. Mais ceux qui signent pas, bien, là, j'appelle Val-d'Or. Ils disent qu'il y en a trois nouveaux dans Val-d'Or. Envoie, ramasse-moi ça au plus vite. » (Raoul)

Comme nous pouvons le voir, il s'agit d'une adhésion formelle, sans aucune préoccupation d'intégration du nouveau membre. À l'opposé de cette pratique, Ubald présente ainsi la contrepartie associative qui facilite l'intégration d'un nouveau membre :

« Ce qui est particulier au club ici, c'est l'accueil. On a un membre ici, quand il a voulu devenir membre d'un club de l'Âge d'Or, il est allé au club [X]. Il achète sa carte puis il monte à la salle de pool. Mais personne le prend dans son équipe. Il attendait là. Arrive un membre qui enlève son manteau. Puis deux, trois personnes qui attendaient, l'embarquent et commencent à jouer au pool avec lui. Il est parti. Il est venu ici ensuite. Ici il y a toujours un responsable d'activité qui est là à chaque fois qu'il y a l'activité et qui accueille les nouveaux, le présente aux autres et voit à ce que tout le monde joue, chacun leur tour. »

Ainsi, l'accueil de nouveaux membres peut devenir, pour les membres qui y participent, une des caractéristiques distinctives de l'association qui fonctionne bien.

Dans les clubs qui comptent un grand nombre de membres, la connaissance « du club » signifie la connaissance d'un sous-groupe

particulier: les membres du conseil d'administration, les bénévoles de la cuisine, les personnes qui participent à des activités spécifiques (jeux, billard), les bénévoles de la popote roulante. L'insertion dans l'association passe par la réalisation d'activités dans un sous-groupe de celle-ci.

Certains membres mentionnent la recherche d'une intégration sociale comme étant la raison majeure de leur adhésion au club de l'Âge d'Or. Ces personnes étaient au moment de leur adhésion, des nouveaux résidents de la ville ou du village où ce club est situé. C'est, par exemple, la situation de Normand qui a déménagé à trois reprises dans des municipalités différentes (d'un village vers une ville, puis de celle-ci dans une seconde ville):

« Là c'est encore pareil, c'est un petit village puis tout le monde se connaissent. Puis moi, j'étais nouveau à [W]. Seulement quand j'ai rentré dans notre club, ça faisait, ah mon Dieu, à peu près un an et demi que je restais à [W]. (...) Comme à [X], on va dire, j'ai bien aimé ça. Le monde, le monde est assez sociable. Puis on va dire, je me suis bien amusé. Seulement, je peux pas dire, pour avoir travaillé, j'ai pas travaillé là. Ça fait une grosse différence avec ici. »

Pour Normand, l'adhésion au club de l'Âge d'Or est, à chaque fois, mentionnée comme une action qui favorise l'intégration sociale. Mais la dernière association, celle qui l'a le mieux accueilli, est celle au sein de laquelle il « travaille ».

La recherche d'une intégration sociale par l'implication associative constitue aussi la situation de Hélène. Celle-ci revient dans son village natal après avoir élevé ses enfants et

vendu la ferme qu'elle avait exploitée de façon autonome, après le décès de son mari:

« Et puis je me disais: faut que je m'intègre à la population, faut que j'aïlle aux associations. C'est pas eux autres qui vont venir à moi si j'y va pas. Toujours c'est ça que j'ai voulu là au début là. (...) Toujours, au début, disons que je suis à [Y], je me suis impliquée comme pour me joindre à la population. Ça faisait une sortie, c'était mon moyen de s'intégrer aux gens de [Y]. Et puis un passe-temps en même temps. Quand t'es tout seul dans la maison, t'as envie de sortir puis t'as envie de te joindre à quelque chose. Donc, j'étais pas en âge de l'Âge d'Or encore. Toujours, j'ai commencé de cette façon-là dans l'association de l'Âge d'Or. Toujours ça fait déjà 13 ans que je fais partie de l'Âge d'Or de [Y]. »

Mais cette recherche d'intégration sociale peut parfois être mise en échec, comme l'indique justement la situation de Hélène:

« Parce qu'après avoir vécu bien des années dans une paroisse là, tu sais, tu t'impliques avec les gens de là, et puis je me suis sentie plus à mon aise là-bas qu'ici. Parce qu'ici, en arrivant là, je me suis pas sentie acceptée même si j'étais née ici. Parce qu'un moment donné disons que je m'étais présentée, bon, on m'a demandé de me présenter comme conseiller et puis j'ai pas eu l'impression d'être soutenue du tout. Même que quelqu'un a dit à d'autres que j'étais une importée parce que je reviens d'ailleurs, puis ça faisait pas, puis j'avais pas toujours vécu à [Y]. Ça fait un choc. Là, je me dis: j'aurais dû rester là-bas, j'étais bien là. Puis les gens de [Y] puis les gens de [Z], c'est pas la même mentalité du tout. » (Hélène)

Malgré une participation diversifiée dans diverses associations, une implication prolongée au sein du club local, suivie de quelques années à la présidence, l'intégration sociale de Hélène demeure problématique au sein de ce club local.

« Disons que je sais pas si je devrais le dire là, mais je dirais pas que ça c'est bien passé toujours. Parce que j'ai pas eu l'impression d'avoir la collaboration que j'aurais souhaitée, que j'ai eu l'impression des fois que j'essayais d'organiser des choses et puis que. Je sais pas. C'est ça que je me suis demandée. C'est tu parce que je suis arrivée trop vite là, tu sais, je suis-tu arrivée trop jeune? Juste jouer aux cartes là, moi ça m'intéresse pas ça. Moi, j'aime à faire une visite en quelque part, organiser quelqu'un qui vienne visiter, nous donner des renseignements, différentes choses de même. Mais juste jouer aux cartes, moi, ça m'intéresse pas. J'ai eu l'impression que ceux qui étaient dans le bureau de direction, c'est ça qu'ils voulaient. »
(Hélène)

En somme, l'adhésion formelle aux clubs de l'Âge d'Or ne conduit pas automatiquement à la participation au sein de celle-ci, en particulier lorsque cette adhésion vise uniquement à soutenir financièrement l'association ou à bénéficier de réductions lors de l'achat de biens et services. À ce moment, le membre ne fait qu'acheter sa carte. L'adhésion des adultes d'âge mûr qui est associée à la participation repose sur la promotion d'activités ou de services spécifiques. Pour ces membres, c'est à ce moment qu'ils « connaissent » l'association. La prise de la retraite, chez les hommes et les femmes, ainsi que l'élargissement des préoccupations au-delà du travail domestique, ou le veuvage, chez les femmes, sont des phénomènes associés au fait d'être plus actifs au sein de l'association et de s'y référer comme un lieu d'appartenance. À ce moment, les membres disent qu'ils « ont embarqué ». Ainsi, le « début dans l'association » signifie une implication plus fréquente dans des activités spécifiques ou dans un poste électif ainsi que l'identification avec au moins un sous-groupe de l'association. Dans le cas des associations de retraités d'entreprise, ces diverses étapes sont confondues dans l'adhésion. Celle-ci marque, de façon brusque, la rupture avec le travail salarié. Mais en même temps, elle signifie aussi la continuité, sous une

autre forme, des liens développés au sein de l'entreprise ainsi que de l'identité reliée au milieu de travail.

7.2 La participation aux activités

La participation constitue une forme de sociabilité voulue. Dans un premier temps, nous pouvons considérer que les membres distinguent divers types d'adhérents sous l'angle de la participation aux activités de l'association: les membres actifs et ceux qui ne le sont pas. Examinons cette première façon dichotomique de distinguer les membres.

Un certain nombre de membres se qualifient eux-mêmes de peu actifs au sein de l'association. Ainsi, Walter a adhéré au club de l'Âge d'Or local à 59 ans, une année avant de prendre sa retraite. Cette adhésion a été suivie d'une participation peu intense, au cours de laquelle il ne va pas aux activités:

« Avant ça (son élection au CA local), j'ai été cinq ans membre puis on y allait pas. J'étais à peu près comme elle (sa conjointe), elle y va pas. Elle y va pas pour jouer aux cartes; elle joue pas aux cartes. Puis elle paye sa carte de membre. Membre pas trop trop actif. Ça fait rien que deux ans là pour dire que j'y allais. »

Après quelques années, Walter raconte qu'il assiste un peu plus fréquemment aux activités puis qu'il se fait élire à un poste au conseil d'administration de l'association locale. Il s'intéresse à un projet particulier puis participe intensément aux activités de l'association, soutenu dans ses initiatives par sa conjointe.

De la même façon, Élise, qui est actuellement présidente du club local, explique :

« Quand je travaillais, j'étais membre, mais pas active là. Je venais jamais aux assemblées. Je venais pas souper. Ça doit faire une dizaine d'années quand même. On était membres-amis là, dans ce temps-là. On avait pas l'âge. Puis ça fait à peu près dix ans que je paye ma cotisation. Mais là, que je suis embarquée dans l'Âge d'Or, disons que ça fait deux ans et demi. Mais au bout de six mois, j'ai été parachutée présidente. Moi j'ai commencé à être membre active, ça fait à peu près deux ans. »

Donc, les membres qui se déclarent peu actifs ou qui sont considérés comme tels par leurs pairs participent peu fréquemment aux activités de l'association. Mais être un membre actif ne signifie pas nécessairement que le membre participe fréquemment aux activités de l'association. Certains membres, qualifiés de membres actifs, participent peu fréquemment aux activités, mais ils réalisent des tâches spécifiques au sein de l'association, comme, par exemple, de tenir la comptabilité de celle-ci.⁽⁵³⁾ D'autres membres ne participent qu'à certaines activités offertes ponctuellement par l'association, mais ils sont considérés comme actifs.

De fait, la première distinction établie entre un membre actif et un membre pas ou peu actif recouvre plusieurs considérations. Dans ces associations, la participation des membres est qualifiée à partir de trois dimensions : l'intensité de la participation, son degré de responsabilisation et le contenu des activités impliquées. Les membres et les personnes élues situent leur participation à partir de ces dimensions.

⁵³ C'est, par exemple, le cas extrême du trésorier d'un club local qui ne participe pas aux réunions du conseil, sauf pour y exposer la situation financière. Le président du club, Pierre, dit à son propos qu'il est un membre actif parce qu'il réalise des tâches essentielles.

Traitons d'abord de l'intensité de la participation, en distinguant une participation épisodique d'une participation régulière. Les membres réguliers qualifient la participation selon son intensité. Certains se disent eux-mêmes peu ou pas du tout actifs au sein de l'association. Ils achètent leur carte de membre au début de l'année et ne participent qu'à quelques activités de grande envergure au cours de l'année. On peut dire que certains membres ont une participation épisodique, terme qui n'est pas utilisé par les membres eux-mêmes. Cette caractéristique est appliquée aux membres qui ne viennent pas du tout aux activités et à ceux qui y assistent occasionnellement, lors d'activités spécifiques. À l'inverse, d'autres membres se qualifient de « membres actifs », ce qui recouvre un très large spectre d'intensité de participation aux activités.

La participation de faible intensité est aisément acceptée par les élus locaux ou par les responsables des activités, dans la mesure où les membres concernés l'annoncent. À ce moment, elle n'entraîne habituellement pas d'efforts supplémentaires afin de rendre ces membres plus actifs. En particulier, les conditions reliées à la santé sont reconnues par tous comme légitimant une participation peu intense. De plus, la plupart des associations organisent des activités pour les membres qui sont hospitalisés ainsi que pour la famille des membres qui décèdent.

D'autre part, la participation des membres est aussi qualifiée selon le niveau de responsabilisation qu'elle implique. À ce moment, les membres disent qu'ils ne veulent pas « prendre de responsabilités » ou, au contraire, qu'ils « ont des responsabilités ». Le refus d'exercer des responsabilités au sein de l'association est habituellement suivi de l'énumération des raisons qui le légitiment: l'état de santé de soi-même ou du conjoint, le stress attribuable au travail, la nécessité du repos immédiatement après la mise à la retraite, les activités dans d'autres associations. À l'inverse, les personnes qui déclarent exercer des

responsabilités associent leur participation à un travail bénévole dans l'association.

La participation régulière est d'une intensité plus grande que la participation occasionnelle. De plus, elle implique souvent - mais pas nécessairement - une plus grande part de ce que les membres appellent « des responsabilités ». Les membres désignent ainsi plusieurs phénomènes disparates. Avoir des responsabilités dans une association, c'est parfois faire partie d'une équipe de jeu stable qui se rencontre régulièrement, mais cela signifie aussi s'être engagé à assister à une activité où la présence des membres est requise afin qu'elle ait lieu, ou encore organiser et coordonner des activités pour le bénéfice des autres membres ou de l'association.

Chez les membres qui ne veulent pas assumer de responsabilités au sein de l'association, toutes ces variantes du phénomène ont comme caractéristique commune d'être contraignantes. À l'inverse, les membres qui participent régulièrement se déclarent responsables à l'égard d'un ou de plusieurs des groupes suivants: les autres membres, un sous-groupe spécifique de membres, la personne qui organise l'activité, le président de l'association, l'association considérée dans son ensemble. Souvent, ces membres inscrivent leur participation dans le cadre de l'exercice d'une responsabilité ou d'un engagement mutuel pris à l'égard des autres personnes qui composent l'association. Certains choisissent délibérément une association qui leur permettra d'assumer des responsabilités. Ainsi, Ubald affirme:

« Moi si je suis ici, c'est pour avoir des responsabilités. Quand je suis devenu membre du club, la présidente venait ouvrir la porte à tous les matins. Moi et M. X, on lui a proposé de venir ouvrir la porte. On la voulait cette responsabilité-là et elle, elle en avait trop. »

À l'inverse, certains membres qui se déclarent peu actifs au sein de l'association affirment dans la même foulée, qu'ils ne veulent pas assumer « de responsabilités » au sein de celle-ci ou qu'ils ne veulent pas avoir « d'obligations ». Cette déclaration est habituellement expliquée par la retraite récente ou l'état de santé.

Une troisième dimension de la participation est le type d'activités réalisées. Elle recoupe partiellement les deux dimensions précédentes. Ainsi, un certain nombre d'activités de loisirs permettent une implication qui requiert peu d'engagement régulier. Certains membres ne participent qu'à ce type d'activités, sur une base occasionnelle. Ils diront qu'ils ne viennent pas à l'association « pour travailler » ou « pour avoir des responsabilités », mais pour y réaliser des activités particulières (de loisirs ou des rencontres). Par exemple, une femme qui est membre d'un club de l'Âge d'Or depuis 11 ans explique ainsi les raisons pour lesquelles elle n'y vient que de temps en temps, afin de jouer aux cartes avec ses amies :

« J'ai 68 ans, j'ai deux enfants. Puis après ça, je travaille chez nous. Mais je suis dans les Femmes chrétiennes. Mais dans les clubs, dans l'Âge d'Or il y a ben des affaires qui me tentaient pas. Des affaires d'artisanat puis tout ça là, moi, je fais pas ça. Je reste chez nous. J'aide à mes enfants. Fait que moi, c'est tout ce qui m'intéresse. »

D'autres membres indiquent clairement qu'ils aiment venir occasionnellement au club afin de rencontrer des amis et qu'ils apprécient ne pas avoir d'obligations formelles à l'égard de l'association. Dans les villages, ces membres énumèrent facilement les diverses associations locales et les distinguent nettement selon le type d'activités qu'elles organisent. À ce moment, ils

mettent l'accent sur l'aspect amical et ludique des activités des clubs de l'Âge d'Or. Ainsi, une membre d'un club local indique:

« Parce qu'ici, on est une famille. Bien oui, tu viens ici puis on s'amuse comme si c'était nos frères, nos soeurs. On joue aux cartes, on placotte, on s'amuse. C'est une détente. (...) Il y a d'autres, comme les Femmes chrétiennes, ben c'est plus sérieux, hein, c'est plus axé sur la prière. Les Fermières, bien, c'est plus l'artisanat. »

Au sein des associations, les élus locaux et les personnes responsables de l'organisation des activités ont à l'égard de leurs membres, des attentes qui sont qualifiées à partir de trois dimensions, soit l'intensité de la participation, le niveau de responsabilisation et le type d'activité. Ces attentes sont habituellement très personnalisées. Les élus locaux sont beaucoup plus insatisfaits de la participation de leurs membres lorsqu'ils désignent ceux-ci par une catégorie générale comme « les vieux » ou « les personnes âgées ». À ce moment, il expriment surtout un désaccord relatif au type d'activité qui devrait être réalisé. À ce moment, ils n'ont de cesse - en entrevue tout au moins - de fouetter l'ardeur de leurs troupes et de déplorer le penchant de leurs membres envers l'inactivité ou la routine. C'est le cas de Zéphirin, qui s'attaque à l'inactivité télévisuelle:

« Mon but là moi là quand, à l'Âge d'Or, ça a été de sortir le monde de devant la télévision. Ça c'était dans ma tête de cochon là. Puis j'ai réussi. L'année passée sur 160 membres, il y a 48 personnes qui jouaient une fois par semaine au baseball-poche, dans trois soirs différents là. C'est pas mal de monde à part la table de pool qui runne. Dans l'avant-midi, je venais pour jouer, bien souvent j'étais obligé de virer de bord, il y en avait trop. »

Chez d'autres, les jeux de cartes incarnent la routine des membres les plus vieux. C'est le cas de Hélène, dont nous avons

traité précédemment, qui déclarait être en butte, notamment sur ce point particulier, à l'ensemble des autres membres du conseil d'administration. Dans la même veine, ces deux présidentes décrivent ainsi le dilemme entre l'organisation d'une nouvelle activité et la tenue des jeux de cartes :

« Fait que là, on voulait se trouver une autre place. En fin de compte, on a décidé de le faire à neuf heures à la place de huit heures. Puis là, je sais pas qu'est-ce qu'on va faire là. Là on peut pas changer de journée. La femme qui donne le cours [de danse sociale] peut venir juste le jeudi. Fait que là on avait demandé si on peut aller dans la salle en haut. Mais ça sépare le groupe. Ça joue aux cartes, puis ça joue aux cartes, puis ça joue aux cartes. C'est la salle où ça joue aux cartes. Mais tu sais, ils arrivent toujours les mêmes jeux. Moi, je me tanne de jouer toujours les mêmes jeux. J'aime ça changer. (...) C'est ben ben dur de changer les vieilles habitudes. C'est ça. Puis bien souvent la table de pool, elle sert même pas, puis la table de shuffle-board. »
(Manon)

« Moi, je trouve que dans l'Âge d'Or, le monde, faut que ça se soit tout le temps la même affaire, à la même heure, le même temps. Si tu changes de quoi là, c'est le fouillis. C'est terrible ça. Tu sais, moi, j'haïs ça les routines. Moi, je ne suis pas routinière. Faut que tu changes des affaires. C'est pour ça cette année, moi, j'aurais aimé ça de pas me représenter présidente. Parce que après deux ans, tu te dis, tu devrais changer. Parce que quand tu rentres, t'es plein d'idées, t'as envie de faire un paquet d'affaires. Après ça, tu modères, hein, tu te calmes. » (Yvonne)

Dans ces cas particuliers, les personnes élues ont une certaine distance identitaire à l'égard des membres de leurs clubs locaux. Cet écart entre les élus et leurs membres repose sur l'idée que les membres plus vieux sont ancrés dans des habitudes dont ils peuvent difficilement déroger. D'ailleurs, en général, les personnes élues désignent ces membres à l'aide d'une catégorie générale, comme « l'Âge d'Or » ou les « personnes âgées ». Comme ce sont des personnes élues qui sont plus jeunes, dont l'âge

chronologique est dans la cinquantaine, on peut penser qu'il y a une différence générationnelle entre ces élus et leurs plus vieux membres. Par ailleurs, David, qui est âgé de 75 ans et qui s'identifie au « mouvement de l'Âge d'Or », parle plutôt des « anciens » afin de désigner les membres plus âgés du club dont les habitudes de participation sont intangibles. Donc, cette différence identitaire repose surtout sur le type d'activités auxquelles les membres veulent participer.

La participation aux activités au niveau local apporte un certain nombre de gratifications. Les membres qui ne prennent pas de responsabilités dans les associations, mais qui participent à quelques activités mentionnent surtout le fait de passer le temps, de se désennuyer ainsi que d'être en compagnie de gens de leur âge et de leur milieu.

Au niveau local, les bénéfices obtenues par les personnes qui occupent des postes électifs ou qui organisent des activités sont surtout l'expression d'une appréciation, l'expression d'une appartenance et la reconnaissance de l'aide qui est apportée aux autres. Les membres utilisent souvent l'analogie de la famille afin de désigner l'association. Habituellement, une participation élevée de la part des autres membres (exprimée par des expressions comme « lorsque les gens viennent, participent ») constitue aussi un encouragement important. Ainsi, David affirme:

« C'est les choses que je fais pour les autres, c'est ça que j'aime le plus. Actuellement, je tiens les livres du club, j'aime ça comme un petit fou. Là, je fais mes rapports bien tapés, bien propres à tous les mois. J'aime l'entregent, les personnes avec qui j'évolue. Habituellement, j'ai pas de difficultés à m'entendre à peu près avec n'importe qui. Ça fait que c'est ça que j'aime dans le club là. »

Dans la même veine, Katia atteste :

« Moi, c'est le groupe de monde là tu sais. C'est de se rencontrer avec du monde. Moi j'aime ça rencontrer du monde. Puis on se faisait du fun, puis on faisait les repas. On aidait à faire les repas puis c'était surtout ça. C'était de rencontrer du monde. (...) On aime ça parce qu'on voit qu'ils aiment ça eux autres. Tu sais quand tu fais plaisir à quelqu'un là, c'est intéressant de faire quelque chose hein. C'est plaisant. Fait que, on essaye à organiser des choses. »

En retour de leur implication au niveau local, les membres retirent aussi beaucoup de gratification des marques de reconnaissance qui leur sont adressées. À l'inverse, l'anonymat ou l'absence de reconnaissance envers leurs réalisations les incite à se retirer. C'est par exemple, le cas de Simone qui a participé intensivement au club local pendant quelques années, particulièrement dans l'organisation d'activités de financement.

« Mais quand tu travailles des heures, t'aimes bien que quelqu'un le sache. J'ai fait des pancartes moi, j'ai faite des grandes strip sur des draps, marqués l'Âge d'Or [X] pour mettre après les chars allégoriques. Dimanche, Walter prend la pancarte puis il la met pour identifier la table de l'artisanat de l'Âge d'Or. Puis moi là, une idée qui passe par la tête, je dis: Est-ce que vous savez qui a fait la pancarte? Les membres y ont dit: Ben, voyons, elle a toujours été là. Oui! Il y a six ans, c'est moi qui l'a fait. J'ai tout lettré. Mais je ne connais pas ça là. Je lettrais puis je peinturais, puis j'arrangeais ça. Puis c'était très beau. Mais ils savent pas. Mais là, ils savent, je leur ai dit. » (Simone)

Au cours de la dernière année, Simone a beaucoup diminué sa participation au sein de cette association. Désormais, elle assiste uniquement aux activités de loisir qui lui permettent de se détendre, de s'amuser et non plus à celles qui constituent du travail bénévole (et desquelles elle dit qu'il faut «faire de l'ouvrage», « travailler »).

Lorsque l'implication des personnes élues est associée aux loisirs ou à l'utilisation d'habiletés déjà acquises, les gratifications sont souvent très personnelles. Lorsque l'implication dans l'association est identifiée au travail, ces gratifications sont souvent plus objectives, plus reliées à la pérennité de l'association par les participants.

La plupart des membres élus estiment qu'il avaient acquis, au moment de leurs élections, les habiletés requises pour mener à bien leur mandat. Cependant, il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de nouvelles habiletés. Cette situation est surtout le fait de femmes qui ont travaillé uniquement dans la sphère domestique et qui n'ont pas occupé de postes dans d'autres associations. Ces femmes retirent des gratifications particulières de leur implication dans un conseil d'administration: elles élargissent leur réseau de connaissances, elles développent de nouvelles habiletés, elles sont reconnues dans leur milieu pour leurs réalisations, elles développent de la confiance en elles et participent aux prises de décision collectives. Elles accordent une grande importance au soutien qu'elles reçoivent des autres membres dans l'accomplissement de ces nouvelles réalisations. Ainsi, elles mentionnent fréquemment qu'elles ont été aidées, soutenues ou encouragées par les membres de leur entourage.

C'est le cas de Léa, qui est devenue secrétaire de la première association à laquelle elle a adhéré. Elle raconte son cheminement au sein de celle-ci :

« La première assemblée, c'était un assemblée pour élire un comité. Fait que là, on a commencé à voter puis en fin du compte, j'ai été élue secrétaire. Ça va faire trois ans là. J'ai bien aimé ça par exemple, parce que ça m'a fait connaître tout le monde. Quand j'ai commencé, je devais connaître trois ou quatre couples dans toute l'association. Puis astheure bien, je connais tout le monde. J'aime bien ça, ça fait un expérience de plus. (...) J'avais jamais parlé premièrement dans un micro, en public. J'ai commencé ça là. Puis j'ai eu chaud la première fois. C'était vraiment un spécial là. Moins pire là mais ça m'énerve encore. (...) La première fois j'ai parlé au micro j'ai été encouragée à le faire, continuellement. Ça a bien du bon sang de le faire. (...) Puis quand on a commencé, on faisait toutes les organisations, toutes les activités. C'était nous autres qui faisaient les activités. (...) Mais comment je dirais ça. Là, je suis rendue à organiser des voyages. (...) Mais c'est une bonne expérience à prendre. J'aime bien ça. Parce que quand tu vas en quelque part le monde savent qui arrive. Tu sais, t'es reconnue. Puis nous autres, nos retraités, c'est tout du monde qui ont tous travaillé fort. Fait que ils savent qu'est que c'est de travailler fort entre eux autres. C'est bien, c'est une bonne expérience. (...) Ça m'apporte beaucoup d'affaires. Premièrement bien moins gênée. Malgré que je l'ai jamais été là, j'ai toujours parlé à tout le monde. Mais plus sûre de moi, pas mal plus sûre là. Ce que je fais là, je vais faire des affaires puis ça va bien. Mais avant ça, je savais pas quoi faire, comment, quand commencer. C'était pas mal dur. (...) Ah bien des avantages, ah, oui, il y en a : de se présenter en public, de toujours décider qu'est-ce qu'on veut faire puis tout ça là, tu sais. C'est plus, on est plus sûre de nous autres, pas mal plus. » (Léa)

À l'inverse, les femmes et les hommes qui ont occupé des emplois salariés ou qui ont été impliqués dans d'autres associations estiment avoir acquis au préalable l'expérience requise pour administrer un organisme communautaire. D'ailleurs, ces membres s'appuient sur cette expérience acquise pour critiquer, si

nécessaire, le fonctionnement de l'association locale ou régionale. C'est par exemple le cas d'Élise qui s'appuie sur son expérience provinciale dans les cercles de fermières pour critiquer la faible transmission d'information dans le regroupement régional. C'est aussi le cas d'Hélène et de Manon, qui examinent le processus de prise de décision au sein des associations locales ou des regroupements régionaux à la lumière de leur expérience de marguillières au sein d'un conseil de fabrique paroissial. Ces expériences antérieures leur permettent d'être plus critiques à l'égard du fonctionnement des associations de personnes âgées au sein desquelles elles s'impliquent.

Au niveau régional, les gratifications des représentants des associations sont surtout reliées au fait d'avoir accès à des informations (sur les activités organisées au niveau local, sur l'ensemble des associations locales ainsi que sur des sujets d'intérêts plus larges concernant les personnes âgées). Les personnes élues dans les regroupements régionaux des clubs de l'Âge d'Or se réjouissent aussi de pouvoir aider des clubs locaux qui éprouvent des difficultés. Autrefois, cette aide consistait à aider - de concert avec la personne salariée du regroupement régional - les clubs locaux à obtenir des subventions gouvernementales. Actuellement, cette aide consiste essentiellement à suggérer, aux clubs qui éprouvent des difficultés, des activités qui leur permettent d'intéresser leurs membres ou de surmonter leurs difficultés financières. Il s'agit, la plupart du temps, de transposer des activités qui ont déjà connu du succès dans leurs propres associations locales. C'est la raison pour laquelle un des critères sur lesquels on évalue maintenant les représentants régionaux est le succès que leur club local obtient dans l'organisation de ses activités.⁽⁵⁴⁾

⁵⁴ Ainsi, Betty et les élus régionaux affirment au sujet d'un candidat auquel ils sont favorables que «son club fonctionne bien».

Dans les associations de l'Âge d'Or, la distinction entre l'implication locale et l'implication régionale n'est pas toujours nette. Cependant, le passage au palier provincial est clairement marqué. Toutes les personnes élues au niveau de regroupements provinciaux (Abel, David, Josée, Raoul) mentionnent d'abord que cette implication requiert beaucoup plus de disponibilité de leur part. Josée prend même le travail comme point de comparaison: « Une retraitée de l'enseignement, ça a un agenda. J'en avais pas quand j'enseignais, mais là j'en ai un. » De plus, la plupart de ces personnes élues indiquent que la nature du travail réalisé au niveau provincial est fort différente de celle réalisée aux niveaux régional et local. Il ne s'agit pas tant d'organiser des activités et d'intéresser les membres que de débattre de situations plus complexes. À ce moment, le niveau d'organisation de l'association provinciale (« C'est assez bien structuré » disent Josée et Abel, à propos de deux regroupements différents) et le soutien des permanents salariés sont invoqués comme des facteurs facilitant leur propre participation. En contrepartie, cette implication permet à la personne élue d'élargir son champ d'expérience, de rencontrer de nouvelles personnes. Comme l'affirme Josée qui avait déjà été impliquée au niveau régional: « Là, au provincial [avec un geste de la main qui désigne plus haut] tu côtoies des gens qui ont de la valeur, des gens que parfois tu vas admirer. J'ai jamais regretté. » Lorsqu'elles traitent de leur implication au palier provincial, certaines personnes élues mentionnent qu'il leur manque des habiletés de lecture, pour affronter la documentation reçue, et d'écriture, afin de pouvoir communiquer par écrit avec d'autres

membres.⁽⁵⁵⁾ À ce moment, la présence d'une personne « qui a de l'instruction » au poste de secrétaire est fortement valorisée. Cette présence permet à la personne élue de compenser l'absence de certaines habiletés.

Plus rarement, les membres relient leur participation aux conditions communautaires dans lesquelles leurs associations évoluent. Cependant, dans deux clubs de l'Âge d'Or de villages agroforestiers du Témiscamingue, l'évocation de la faible participation des membres aux activités du club local est inscrite - par les membres eux-mêmes - dans une explication plus générale de l'échec de la colonisation. Les membres de ces clubs ont participé à ce mouvement de colonisation qui est maintenant suivi d'un dépeuplement important des villages. Par exemple, dans un village où le club local regroupe 50 membres sur une population totale d'environ 250 personnes et tient très peu d'activités, la secrétaire du club recadre ainsi la situation actuelle de ce dernier:

« Elle a partie mais moi, je veux pas partir pantoute, parles-moi en pas. C'est de valeur, c'est parce que notre monde est tout parti. Là on est 265. On a déjà été 800, 900 de population. C'était quand il y avait de l'ouvrage. Là, bien mon Dieu. Il y a pas d'ouvrage. C'est qu'il y a pas d'ouvrage, puis les jeunes ici, sont en âge de travailler mais faut qu'ils s'en aillent. Fait que il reste juste les personnes âgées puis les petits bouts là. »

⁵⁵ Ainsi Abel dit: « Parce que dans les personnes beaucoup âgées, on n'avait pas d'instruction, on avait beaucoup d'expérience mais il nous manquait souvent de l'instruction. (...) Puis comme j'avais pas de, j'ai pas suivi de cours moi, spécialisé dans n'importe quoi. Ça me prend beaucoup plus de temps à lire mes documents puis les comprendre. Ça, c'est un cours que j'aimerais apprendre: lire un document, aller aux conclusions. Tu sais, ça me manque moi actuellement. Tu sais, quand tu poignes un document qui est ça d'épais là. Une personne habituée, elle sait où aller pour avoir le contenu du livre mais moi, il faut que je lise. »

Dans l'autre village agroforestier, la faible popularité du club local est également associée aux difficultés de maintenir l'occupation du territoire. Nous avons rencontré une situation analogue dans un club local d'une ville monoindustrielle du nord de l'Abitibi. Dans cette ville, le club de l'Âge d'Or compte 120 membres sur une population d'environ 4 500 personnes. La majorité des membres de ce club travaillent encore. Une fois à la retraite, les adultes vieillissant quittent la ville, faute de services adéquats ou afin de se rapprocher de leurs enfants. Dans ce cas, les membres déplorent plutôt les nombreux départs qui entraînent le renouvellement continu des membres et des élus de l'association locale.

En somme, les membres qualifient leur participation aux activités des associations de personnes âgées à partir de trois dimensions essentielles: son intensité, son degré de responsabilisation et le type d'activité réalisée. Sur la base de ces trois dimensions, qui sont parfois reliées entre elles, les membres et les élus locaux distinguent les personnes actives de celles qui ne le sont pas. L'activité de faible intensité est fréquemment associée à une faible responsabilisation au sein de l'association et aux activités de loisir ponctuelles. Mais certains membres réalisent dans l'association des activités spécifiques qui requièrent peu de temps, mais qui leur valent d'être considérés actifs. Les activités qui contribuent au bon fonctionnement de l'association et à sa pérennité sont évaluées comme ayant un haut niveau de responsabilisation. Mais la responsabilisation s'applique aussi aux obligations mutuelles des membres dans le fonctionnement quotidien de l'association. Finalement, le niveau d'activité des membres est aussi évalué par les personnes élues, en particulier si ces dernières sont plus jeunes, en fonction de la nature des activités réalisées.

7.3 Les expériences concomitantes à la participation

La participation aux associations de personnes âgées est un processus qui se déroule de façon simultanée avec d'autres situations qui s'y rattachent. Dans cette section, nous avons regroupé ces expériences concomitantes à la participation sous cinq rubriques: la prise de retraite, la diminution des tâches domestiques, la présence d'un conjoint ou d'une conjointe dans l'association, le développement des amitiés au sein de l'association ainsi que les autres expériences de participation.

7.3.1 Prendre sa retraite

Nous avons traité de la prise de retraite dans la section portant sur l'adhésion. Comme nous l'avons vu précédemment, l'implication plus intensive dans les associations de personnes âgées est reliée - par les membres eux-mêmes - à la fin du travail salarié. Ainsi, certains membres associent de façon étroite la prise de retraite et la prise de responsabilités au sein de l'association:

« Bien, moi, j'ai pris ma retraite de mon travail. Là il fallait que je m'implique dans quelque chose parce que c'était long. Ça fait que j'ai commencé aux différentes organisations. Puis j'ai dit: Tiens, je vais essayer le club d'Âge d'Or. Puis ça fait pas tellement longtemps, trois ans, que je suis dans le club. Puis j'ai été directrice, deuxième année. Puis cette année, je suis vice-présidente. » (Tania)

« Pour dire ce que c'est qui m'intéresse et j'aime ça. J'aime beaucoup ça. J'aime ça travailler puis m'occuper puis j'ai jamais arrêté une minute. Du moment que j'ai eu fini mon travail à la ville, j'ai recontinué pareil, mais c'était pas le même genre. » (Ubaldo)

Dans le cas d'une association de retraités d'entreprise, le démarrage de la nouvelle association précède de peu la prise de retraite:

« Quand [le promoteur] est arrivé avec cette idée-là, j'étais pas encore à la retraite mais il a contacté plusieurs. Moi, je me préparais à m'en aller à ma retraite. Y m'a contacté si je serais pas intéressé à promouvoir ça. Nécessairement, ça m'intéressait. Et puis [le promoteur] a formé un comité provisoire. J'ai été demandé d'en faire partie. (...) Impliqué dans les associations, j'ai pris ça depuis ma retraite. C'est que j'ai passé ma vie à travailler sur les shifts, ce qu'on appelle sur les quarts de travail, travailler toutes les fins de semaines. Je ne pouvais m'impliquer dans les associations par rapport à ça. Aucune association, les assemblées ou les activités, c'est dans les fins de semaine; les assemblées, c'est le soir, t'étais au travail. On dirait que c'est peut-être un petit peu une revanche de ça que ça m'a fait prendre à ma retraite. »
(Benoit)

D'autres membres laissent volontairement s'écouler une période de repos entre la prise de retraite et leur participation au sein d'associations de personnes âgées. Ainsi, Élise explique qu'après avoir élevé ses enfants, elle a travaillé pendant 14 ans puis elle a pris sa retraite. À ce moment:

« Quand j'ai eu lâché le travail là, j'ai été un an que je voulais rien savoir de rien. J'en avais là, là (avec un geste de la main au-dessus de la tête). Puis je voulais pas faire partie de rien. J'ai pas accepté rien. Ils m'avaient appelé ici pour l'Âge d'Or. Non. Puis l'année d'après, j'ai dit: Bon, bien là, je suis prête. Là, je me rembarque. On repart encore. » (Élise)

D'autres ont vu passer plus de temps entre leur arrêt de travail et leur implication dans une association de personnes âgées. Mais c'est souvent contre leur gré et habituellement à cause de leur santé. Ainsi, Raoul raconte qu'il a cessé de

travailler à cause de sa santé, mais qu'il est néanmoins demeuré actif. Il établit une distinction importante entre les personnes actives et les personnes passives sur la base de leurs capacités physiques. Il refuse d'être défini comme une personne passive et énumère une liste d'activités qu'il réalise. Parmi celles-ci, il compte le démarrage et la consolidation d'une association régionale de retraités d'entreprise:

« J'ai été opéré pour le coeur, quatre pontages. Après ça, j'ai été un an arrêté. Après ça, j'ai commencé ma retraite. C'est en 1989 que j'ai pris ma retraite. En 1990, c'est un de mes amis qui a été contacté par l'association provinciale. Puis lui, il a travaillé dans la région pour ramasser du monde. Puis là, il m'a contacté. Il a contacté 25 personnes. Puis là, on s'est ramassé à [X], puis là, on a fait un élection. (...) On a formé le régional. Mais là, y avait pas personne qui représentait La Sarre, ni Val-d'Or, ni Guigues, ni Rouyn. Bien moi, je représentais Rouyn. Mais juste comme membre conseiller de l'association. Puis là, bien ça bougeait pas, il faisait pas signer le monde à mon goût. Moi, je suis très actif puis l'autre y va pas vite. Fait que là, lui, il a eu le coeur malade. Puis là, bien moi, je me suis présenté pour le secteur Rouyn. Organiser le secteur Rouyn pour commencer. (...) Parce que j'ai été président du secteur Rouyn avec un groupe. Après ça mon vice-président, il était très bon, j'ai dit: Toi, tu vas prendre la présidence de Rouyn puis moi m'a me présenter au régional. Puis c'est ça qui est arrivé. (...) Je suis président du régional depuis trois ans. Puis là, il y avait 35 membres de signés puis là, j'en ai 236 puis j'ai 5 000 piastres à banque. » (Raoul)

Normand a laissé s'écouler quelques années entre son arrêt de travail et sa participation régulière dans une association de personnes âgées. Il a arrêté de travailler à 57 ans (il y a 8 ans) pour des raisons de santé. Dans ce cas, la retraite est associée aux prestations récentes du régime de pension fédéral. Son

implication régulière dans un club de l'Âge d'Or local a débuté il y a deux ans. Il explique:

« On va dire que j'ai arrêté de travailler, en 1987, par maladie. Puis le début de ma retraite, on va dire, j'ai eu 65 ans le 13 de mars. Ça fait seulement un mois que j'ai une paye du gouvernement fédéral. Ça va faire quatre ans le 4 septembre que je suis membre ici. »
(Normand)

En somme, chez les personnes qui occupent un emploi salarié, la mise à la retraite est la condition la plus fréquente, la plus efficace et la plus légitime pour accroître leur implication dans l'association de personnes âgées, notamment à des postes de responsabilités. Chez les gens qui s'impliquent beaucoup dans les associations locales de personnes âgées, on peut dire qu'avant la retraite, les activités du club constituent un loisir, mais qu'après la retraite, ces activités constituent un travail bénévole. On peut considérer qu'il y a une substitution du travail bénévole aux activités de travail rémunéré. Cette substitution est particulièrement nette chez les jeunes retraités qui parcourent très rapidement les étapes de l'adhésion et de l'élection au conseil d'administration des associations.

7.3.2 La diminution des tâches domestiques

Un certain nombre de femmes passent de la sphère domestique à la participation intensive dans une association de personnes âgées. Ces femmes sont plus jeunes que celles dont la participation est consécutive à la prise de retraite. Leur participation est reliée à la diminution des tâches domestiques. Ainsi, Katia explique :

« Membre là, ça fait longtemps, ça doit faire une quinzaine d'années que je suis membre. J'ai 58 ans. Puis j'ai été vice-présidente un an. Puis là je suis présidente, ça fait rien qu'un an et demi. Ça fait que ça fait deux ans et demi que je suis dans ça vraiment, dans le conseil. (...) Ce qui m'a amenée, c'est que j'avais plus le temps premièrement. J'étais plus disponible; c'est ça qui m'a amenée le plus à être dans ça. »

Chez les femmes qui réalisaient un travail uniquement dans la sphère domestique, non salarié, la participation est reliée au fait d'avoir à rencontrer moins d'obligations familiales auprès des enfants ou du conjoint.

Chez les femmes qui effectuaient un travail salarié, le veuvage constitue une condition facilitante de la participation dans les associations dans la mesure où il accroît leur disponibilité et leur recherche de contacts sociaux. Parfois, le veuvage peut être un événement déclencheur d'une implication plus grande dans les associations. C'est le cheminement de Josée qui a pris sa retraite en 1985 puis qui est devenue veuve en 1989. La même année,

elle s'est vu offrir la présidence de l'association régionale. À ce sujet, elle raconte :

« Ça me coûtait un peu. J'ai appelé ma fille qui demeurait sur la Côte-Nord. Elle m'a dit: Envoye, envoye, ça va t'empêcher de déprimer, ça va te tenir occupée. (...) Mon autre fille m'a dit: Ça te garde jeune, ça te garde en forme. » ⁽⁵⁶⁾

Puis, un peu plus tard au cours de l'entrevue, Josée épilogue ainsi: « Il y en a qui viennent veuves et qui s'apitoient sur leur sort. C'est pas mon genre trop trop longtemps. »

Chez les veuves, l'absence du conjoint est mentionné comme un facteur qui favorise la participation à des postes de responsabilités parce qu'elle accroît leur disponibilité.

« J'ai d'abord été vice-présidente au secteur Rouyn-Noranda. En 1989, la présidente régionale était malade. Il y en a pas une avec son mari qui aurait pris ça. Il faut être très disponible. Une femme qui a un mari qui l'attend pour mettre la soupe sur la table peut pas faire ça. » (Josée)

« Fait que je me dis là, j'ai la paix. Je fais ce que je veux. J'ai envie d'aller à un assemblée, n'importe quoi, je barre la porte puis je m'en vas. Le congrès des Filles d'Isabelle, c'était trois jours. Je barre la porte, je m'en va, je reviens. Tu sais toutes ces choses-là. Je me dis que faudrait que ce soit vraiment quelque chose de bien spécial pour dire que je me remarie. » (Hélène)

⁵⁶ Lorsqu'elle évoque le veuvage, Josée prend une longue pause silencieuse puis parle d'elle par personne interposée, en citant les propos de l'une ou l'autre de ses filles.

En contrepartie, le veuvage peut aussi constituer un obstacle chez les femmes dans la mesure où les associations où elles s'impliquent favorisent les couples. C'est la situation que Hélène déplore :

« Disons qu'ils tiennent beaucoup à avoir un couple parce qu'une personne tout seul, c'est pas tout à fait une personne ça là. C'est rien qu'une demi-personne puis elle a pas le droit tout à fait d'être là. (...) Aujourd'hui, quand t'es tout seul, tu dis: Qu'est-ce qu'on est bon, nous autres? On est bon pour faire du bénévolat. Mais à part de ça là, qu'il arrive quoi que ce soit là, on n'a pas le droit d'être nulle part parce qu'on n'est rien qu'une personne. On a le droit de faire du bénévolat. Ça on a bien le droit. Mais tu sais, quand t'entends dire: Ça prend un couple. (...) Tu sais, c'est des choses bien souvent que tu te privas comme personne seule. Puis je suis à peu près convaincue que si j'avais été en couple, qu'ils me l'auraient offert. Parce que déjà j'avais eu un monsieur qui m'avait demandé pour une fête quand notre curé à parti. Le monsieur m'avait demandé: Veux-tu venir? Je vais t'accompagner. Puis là, tu vois le monde alentour de toi, mon Dieu Seigneur qu'ils sont gentils. Ah! C'est pas la même chose pantoute que quand t'es toute seule. Ah! Tu dis: C'est tu ça, il faut être accompagnée pour que les gens s'intéressent à toi? T'es plus fine, t'es plus intéressante quand t'as quelqu'un avec toi. »

Selon Hélène, ces difficultés sont reliées à un ensemble de difficultés d'intégration au sein de l'association locale de personnes âgées et au sein du village. Par ailleurs, ce type de discrimination à l'égard des veuves n'est pas invoqué par Josée, qui est impliquée dans une association provinciale qui compte une très forte proportion de femmes, soit près de 90%.

En somme, les personnes seules peuvent participer aux associations afin de maintenir ou de développer des liens sociaux. C'est une situation qui nous a été indiquée au cours des entrevues par Hélène, Josée et Céline ainsi que par d'autres membres rencontrées au cours de cette étude. À cet égard, les veuves estiment avoir plus de disponibilité pour participer aux associations que les

femmes mariées. Dans le cas de Josée, sa première implication dans une association suit de peu sa retraite et son veuvage. Hélène est veuve depuis une trentaine d'années; son implication dans les associations procède d'une volonté de réintégrer son village natal. Pour sa part, Céline a adhéré au club local il y a 21 ans et elle en est la secrétaire depuis 17 ans. Son conjoint est décédé il y a 14 ans. Dans son cas, la participation aux associations est associée à la vente de la ferme familiale et au déménagement du couple au village. Leurs trajectoires biographiques sont différentes, mais ces femmes relient fréquemment la participation dans une association de personnes âgées à l'allégement des tâches domestiques ainsi qu'au désir de maintenir des relations sociales avec leur entourage.

7.3.3 La présence d'un conjoint ou d'une conjointe

Comme nous l'avons vu, le veuvage peut constituer un élément favorable à la participation aux associations de personnes âgées. De plus, la diminution des tâches domestiques peut accroître la disponibilité des femmes mariées pour qu'elles occupent des postes de responsabilité dans les associations. Mais la présence d'un conjoint ou d'une conjointe au sein de l'association peut également constituer une incitation à la participation. Plusieurs membres interviewés mentionnent la présence de leur conjoint ou de leur conjointe comme un facteur relié à leur participation. Cette présence du conjoint peut signifier un accompagnement dans les activités, la réalisation d'activités communes ou la simple présence simultanée dans les locaux de l'association (mais la participation à des activités différentes). C'est par exemple le cas de Normand, qui vient la plupart du temps au club avec sa conjointe parce qu'ils participent aux mêmes activités. Mais lorsque sa conjointe « a d'autres occupations », il vient au club « juste pour surveiller la salle ».

À l'inverse, l'absence du conjoint ou de la conjointe aux activités de l'association est souvent invoquée pour expliquer la moindre participation de la personne interviewée. Ainsi, Ubald veut diminuer ses activités dans l'association et il relie son intention au fait que sa conjointe participe moins aux activités de l'association. Omer et Jacob mentionnent que leurs conjointes achètent une carte de membre, mais qu'elles ne viennent jamais aux activités, ce qui a un effet modérateur sur leur propre participation. Vera, Élise et Yvonne mentionnent également que leur conjoint ne participe pas aux activités de l'association. Ces membres invoquent trois raisons afin d'expliquer l'absence de leur conjoint ou de leur conjointe: le manque d'intérêt de leur part, les autres activités, la maladie ou les incapacités.

Lorsque les membres prennent des postes de responsabilité dans l'association, la présence ou l'absence d'un conjoint ou d'une conjointe au sein de l'association est toujours mentionnée. Les veuves le font en mentionnant qu'elles ont plus de disponibilité. Celles qui ont un conjoint mentionnent au passage qu'elles « ont juste leur mari à s'occuper à la maison ». Une partie des femmes mariées, notamment celles qui passent directement du travail domestique à l'implication dans une association, mentionnent qu'elles ont obtenu l'accord de leur conjoint. C'est une situation mentionnée par Tania, Vera et Léa.

Dans le cas de Vera, cet accord du conjoint est venu après coup. Elle raconte ainsi les circonstances de son élection au poste de présidente:

« Bien moi, ça a commencé en '91. On donnait des cours de danse ici puis il fallait être membre de l'Âge d'Or pour assister aux cours de danse. Alors, on a rentré membre de l'Âge d'Or puis depuis j'ai toujours été assidue aux assemblées puis je suis bien enchantée. Moi, pour moi là, j'aime bien ça. Puis on continue toujours comme ça. La première année, j'étais membre ordinaire. Là ensuite, j'ai, on m'a, j'ai été élue sur le conseil. Ça c'est en '92, si je me souviens bien là. Puis j'ai toujours continué à participer, à peu près à tous les niveaux. Quand il y avait des activités, autant que possible, je donnais de mon temps. Puis en janvier '95 là, notre président a démissionné à peu près une semaine après avoir été élu. (...) Puis ensuite, on m'a demandé si je voulais accepter la présidence. J'ai hésité mais j'ai pas longtemps à hésiter par exemple, parce que j'ai eu 15 minutes pour donner une réponse. J'ai accepté la présidence. »

Puis elle explique:

« Puis là, je disais: mon Dieu, si mon mari était ici. Il était parti à son camp de chasse. Je sais pas. Il aurait sûrement hésité. Mais par contre quand il est revenu là, il est arrivé puis il m'a embrassée. J'ai dit: Attends un peu toi là, t'embrasses pas n'importe qui. Il dit: Comment ça? Bien, j'ai dit: T'embrasses pas n'importe qui. Il dit: Qu'est-ce qui se passe? Bien, j'ai dit: T'embrasses la présidente de l'Âge d'Or. Il dit: Non. Hein! J'ai dit: Oui. Là, il dit: Pourquoi pas. Fait que bien là. » (Vera)

Dans le cas de Léa, son mari l'a sollicitée afin d'occuper un poste au sein du conseil d'administration. C'est une situation que nous avons rencontrée à quelques reprises, en particulier lorsque le mari occupe le poste de président et que sa conjointe accepte le poste de secrétaire. Dans ces conditions, la présence d'un couple

au conseil d'administration est acceptable dans certaines associations. Dans d'autres associations, les membres estiment qu'il ne doit pas y avoir de couples sur un même conseil d'administration.

Dans certaines associations, les couples définissent clairement leur implication de façon complémentaire. Ainsi, Léa, qui est la secrétaire d'une association de retraités d'entreprise dont le mari est président, affirme :

« Ah ça facilite beaucoup. Ah, oui, c'est pas la même affaire. C'est pour ça que s'il lâche là. Premièrement si je serais pas secrétaire, quand il va dans les assemblées, j'assisterais pas puis je pourrais m'ennuyer. Tandis que là, on y va tous les deux. Fait qu'on s'organise pour avoir les mêmes assemblées en même temps. Puis ça va bien, pas mal mieux. Puis rien que dire là, quand tu reçois les cotisations, il est là pour y voir aussi, mettre tout ça dans l'ordinateur, puis ça va bien. »

Depuis la création, il y a quelques années, de cette association de retraités d'entreprise, les postes de président et de secrétaire sont occupés par des conjoints.

L'autre répartition des postes qui est acceptable, c'est lorsque le mari est président et que sa conjointe est responsable de la cuisine ou de la popote roulante. Ainsi, dans un club de l'Âge d'Or, le président explique que l'implication de sa conjointe est nécessaire au bon fonctionnement du club.

« C'est moi puis elle comme c'est là qui a ouvert. Elle s'occupe de la cuisine. Puis elle est bonne sur l'accueil, tu sais. Ah non, dans un club de même, s'il y a juste un président qui est intéressé là, non. Finalement ça prend la madame avec qui est là; là ça marche. »
(Pierre)

De son côté, Irène s'est impliquée suite aux sollicitations de son mari. Elle explique ainsi la situation qui l'a conduite à prendre en charge l'organisation des repas au sein de l'association:

« Puis il dit: c'est quoi qu'on ferait pour faire de l'argent un peu là? Là il pensait à ça, peut-être bien un petit truc. Tout d'un coup, je pense à ça. Si je donnerais un dîner le midi, le mercredi midi. J'ai dit: Je prends ma journée pareille, le mercredi midi, si ça fait votre affaire. Il dit: Bien oui, ça ferait. Si tu veux le faire là, ça va bien aller. Ça fait que là, on a fait ça à tous les mercredis. Mais seulement, c'est pas juste faire à manger. Faut penser c'est quoi qu'on va faire. Puis c'est quelque chose. Faut que tu le fais, faut que tu l'essaies avant. Si c'est présentable ou pas. Ah, c'est beaucoup! »

C'est aussi le cas de Simone, qui a organisé des brunchs afin de contribuer au financement d'une nouvelle construction pour le club de l'Âge d'Or local. Son mari était responsable de ce projet de financement d'un nouvel édifice. Après avoir décrit les activités qu'elle a organisées, elle recadre ainsi sa contribution:

« C'est le projet de (son conjoint), mais je l'ai épaulé, c'est tout. Moi, je travaillais dans l'ombre. Tu sais veux dire, c'est ça. Mais je lui ai bien aidé. Les téléphones puis on faisait des choses. Mais c'est ça. »
(Simone)

Dans ces deux situations, les deux parties en cause estiment que le soutien apporté par la conjointe est important. Cependant, ces personnes déclarent qu'il est néanmoins préférable que les deux conjoints ne soient pas membres du même conseil d'administration. Les femmes mariées qui sont présidentes mentionnent rarement qu'elles obtiennent le soutien actif de leur conjoint. Ainsi,

Katia mentionne que les autres femmes qui sont sur le conseil « se font aider par leur mari pour placer les tables et les chaises dans la salle » lorsqu'il y a une activité, mais elle ne mentionne pas qu'elle reçoit un soutien de son propre conjoint. C'est également le cas des autres présidentes que nous avons rencontrées.

En somme, la présence d'un conjoint est un phénomène dont la signification est loin d'être univoque dans les diverses associations de personnes âgées et dans les diverses situations de participation au sein de ces associations. Cependant, il y a certainement un clivage plus net entre les hommes et les femmes. Lorsqu'un homme occupe un poste de président, on observe fréquemment que sa conjointe lui apporte un soutien régulier dans des tâches spécifiques (le secrétariat, la responsabilité de la cuisine, l'accueil lors des activités). Dans certaines associations, la présence simultanée des conjoints au conseil d'administration est acceptée. Lorsqu'une femme est présidente, son conjoint est généralement absent, mais il apporte parfois un soutien ponctuel dans des tâches spécifiques qui requièrent un effort physique. Cependant, la présence du conjoint dans le conseil d'administration est alors exclue dans les associations que nous avons rencontrées. Dans tous ces cas, il s'agit de règles tacites qui ne sont jamais formalisées par les associations.

7.3.4 L'intégration dans l'association

L'intégration dans l'association est réalisée sur la base de trois dimensions qui sont parfois complémentaires, mais parfois opposées. La première dimension est l'expression du nivellement de toute hiérarchie sociale. Ainsi, les membres des associations de personnes âgées invoquent souvent la famille afin de parler de leur intégration dans l'association. Mais il s'agit d'une famille où il n'y a pas de hiérarchie; tous et toutes y sont « comme des frères et de soeurs » pour reprendre une expression très souvent entendue.

La seconde dimension est l'identification à un groupe d'âge, celui des retraités ou celui de l'Âge d'Or. Cependant, cette identité fondée sur l'âge est ambivalente. L'âge doit à la fois permettre une démarcation avec les adultes d'âge mûr et ne pas laisser transparaître les stigmates associés à l'âge avancé. La troisième dimension est l'identification à une entreprise que l'association de retraités d'entreprise prolonge au-delà de la retraite.

Le nivellement hiérarchique dans les associations de retraités d'entreprise provient d'une volonté clairement exprimée par les personnes élues. Ainsi, Benoit explique que l'association est responsable de l'organisation, au nom de l'entreprise, de l'activité officielle qui souligne la mise à la retraite des employés. Cette soirée doit être identique pour toutes les catégories d'employés :

« Toutes les catégories, du gérant aller jusqu'au simple travaillant. La première des choses, il est fêté de la même façon. Il passe à cette fête-là, c'est standard pour tout le monde. Cette fête qu'on leur fait quand ils sortent, c'est standard pour tout le monde. »

Ensuite, les membres se sont préoccupés de ne pas reproduire de façon explicite, au sein de l'association, les mêmes clivages que ceux existant au sein de l'entreprise. D'ailleurs, le promoteur de cette jeune association était préoccupé par les conflits potentiels entre des ex-employés ayant occupé des postes à différents niveaux hiérarchiques. Ainsi, Paul explique les craintes initiales des cadres supérieurs de l'entreprise à l'égard d'une association qui regroupe diverses catégories d'employés.

« Parce qu'au travail, cadres et employés ça se mélange pas trop, trop. La crainte était que là, je parlais de mélanger les cadres et les employés à l'heure, faire un tout. Ils avaient peur que ça commence à faire de la bisbrouille cette affaire-là. Des choses qui s'est passé au travail, des petites rancunes. »

Dans cette association, environ le tiers des membres sont des ex-cadres intermédiaires de l'entreprise et les deux tiers sont des ex-travailleurs. Le conseil d'administration de l'association est surtout formé d'ex-cadres de l'entreprise.

Ce nivellement explicite de la condition des ex-employés est également exprimé par le président d'une autre association de retraités d'entreprise.

« Puis le gars qui a pris à sa pension. Il y en avait un qui était déplaisant. Là il est arrivé, puis il voulait qu'on le reconnaisse, il voulait faire partie de la gang. Il vient au déjeuner puis il est gentil comme un cibole. Puis plusieurs, des gros, il y en a un qui était chef de division puis un petit peu plus haut là, qui s'en viennent là, gentils. Bien là, ils sont du monde ordinaire pareils comme nous autres là. Ils ont pu de job, ils sont pas plus haut que nous autres. Ils sont humains pareils comme nous autres. Puis là, ils attendent après leur créateur pour les régler. C'est juste humain. Puis là, si ils se pensent plus fin, bien on va leur dire: Va jouer au golf. Il n'y aura pas d'autres choses de méchant. Il va comprendre. Ils sont toutes assez brillants, ils vont comprendre. Non, c'est plutôt plaisant.»
(Raoul)

Une autre façon d'exprimer cette absence délibérée de hiérarchie consiste à mettre l'accent sur le développement de nouvelles amitiés au sein de l'association. Plusieurs personnes mentionnent qu'elles ont créé des liens amicaux dans l'association. Mais ces amitiés récentes ont parfois comme caractéristiques de ne pas requérir beaucoup d'engagement et de pouvoir être facilement remises en question. Ainsi, les membres indiquent qu'ils conservent leur totale liberté de choix dans le maintien des relations sociales au sein de l'association. À la limite, il s'agit de

fréquenter des gens de façon occasionnelle sans aucun engagement, sauf celui de la civilité. Ainsi, Raoul explique :

« C'est là que je dis tout le monde essaye à être gentil. Ils montrent toujours leur beau côté. Ils iront pas parler d'un autre: Tu sais un tel. On va regarder qu'est-ce qu'il y a à voir, puis on parlera pas du passé trop trop. Ou bien donc si c'est quelque chose pour s'agacer, pour rire, pas des méchancetés. C'est ça que moi je trouve le plus important, la gentillesse que les gens ont les uns envers les autres. (...) Bien là, ils sont pas obligés. Si t'aimes pas quelqu'un. Tu en a toujours dans ta vie, il y en a quatre, cinq que t'as de la misère à digérer, qui t'ont donné des brûlements d'estomac, bien là aujourd'hui, t'es pas obligé. (...) Il y en a toujours des têteux qui ont nui là. Ils sont encore là. Tu t'arranges pour te mettre chum avec puis c'est tout. Ben t'es chum le temps du déjeuner ou de l'assemblée là, puis après ça, salut. Non, je suis pas engagé pantoute. Tu vas le rencontrer à la messe, tu vas le rencontrer à d'autres choses, d'autres réunions puis le trois quart du temps, c'est lui qui vient te voir. »

Habituellement, les membres actifs se rattachent à un sous-groupe au sein de l'association de personnes âgées. Même les membres du conseil d'administration et les personnes qui organisent les activités s'identifient à un sous-groupe de gens dans l'ensemble des membres.⁽⁵⁷⁾ Les membres choisissent leurs relations amicales surtout, mais non exclusivement, au sein de ce sous-groupe. Mais ils entretiennent aussi, au sein de l'association, un réseau amical plus étendu dont les liens sont beaucoup moins contraignants.

⁵⁷ Ainsi, la presque totalité des membres qui parlent de l'association comme d'une « grande famille » traitent en fait d'un sous-groupe particulier au sein de l'association. La seule exception à cette dénomination est David, qui associe l'ensemble du mouvement de la FADOQ à une famille. Mais dans ce cas, la « grande famille de la FADOQ » offre une protection contre les attaques aux droits des aînés.

L'intégration dans l'association est un processus qui fait aussi appel à l'identification du membre à un groupe d'âge. Le membre qui a adhéré à un club de l'Âge d'Or, en tant que membre-ami fait référence à son âge chronologique - habituellement dans la quarantaine - afin de signifier qu'à ce moment « il n'avait pas l'âge ». Lorsqu'il devient un membre régulier du club de l'Âge d'Or, il associe son adhésion moins à l'âge chronologique qu'aux activités qu'il veut réaliser au sein de l'association ou aux services qu'il peut en recevoir: « Dans les petites places, on se connaît trop. " Ah ben, moi, je suis pas assez vieux pour aller là", c'est un peu l'argument. Mais quand ils voient qu'est ce qu'on fait, bien souvent ils viennent après ça. » (Abel) De la même façon, certains membres réguliers qui participent peu aux activités de l'association justifient aussi leur faible implication par leur jeune âge. À ce moment, le membre énonce qu'il y a une grande disparité entre son âge chronologique et les activités qui lui sont proposées. Par ailleurs, d'autres membres réguliers font appel à l'âge avancé pour justifier leur diminution d'activités. À ce moment, ils associent l'âge chronologique surtout aux incapacités ou aux difficultés de santé qui lui sont associées.

L'identification des membres aux associations de personnes âgées sur la base de l'âge est ambivalente. Cette identification doit permettre aux membres de se démarquer des adultes d'âge mûr. Ainsi, plusieurs disent « l'Âge d'Or, ça va toujours rester. C'est nous autres ça » ou « maintenant on est les retraités ». Dans les clubs des villages, cette frontière est plus floue, notamment chez les femmes d'âge mûr qui passent du travail domestique au travail bénévole dans les associations. Mais elle demeure présente. À ce moment, les jeunes membres parlent de « nos personnes âgées dont il faut s'occuper ».

Cependant, cette identification fondée sur l'âge ne doit pas laisser transparaître les stigmates éventuellement associés à l'âge avancé. Par conséquent, elle valorise des activités qui sont

associées à la vivacité du corps ou de l'esprit. Ainsi, les activités solitaires et la présence passive ne sont pas encouragées. Les membres favorisent les activités de groupe. Parmi celles-ci, les activités qui exigent de la coordination physique, comme les divers jeux d'équipe, et parfois même de l'endurance sont très valorisées. La danse sociale réunit ces deux qualités physiques. Les personnes « qui dansent toute la soirée » et « qui connaissent tous les pas » sont, à coup sûr, représentatives de l'identité du club de l'Âge d'Or et sont fréquemment citées en exemple par leurs pairs. Omer parle ainsi des bénéficiaires des clubs de l'Âge d'Or :

« Les gens âgés, ils ont besoin de soutien. Comme là, il y en a qui viennent aux soirées, c'est 70, 75, 80, 85 ans qui viennent aux soirées. Il y a une madame de Témiscamingue-Sud qui est mariée avec un jeune homme de 55 ans. Seulement qu'elle a 86 ans. Puis elle est encore, puis elle aime ça danser, la mère. Mais c'est fin, tu sais ça. Nos gens âgés là, ils ont besoin de réconfort puis ils ont besoin d'être aimés. C'est quelque chose pour le monde ça. »

Mais cette identité ne peut souffrir de la déchéance cognitive. Les membres qui « oublient tous leurs pas » ou « qui sont devenus tout mêlés » sont rapidement discrédités. Les commentaires à leur endroit sont vifs et sans appel. La déchéance physique attire plus de sympathie. Des membres qui ont des difficultés physiques, on dit « qu'ils font leur possible » et « qu'ils sont encore bien bon malgré leur âge ». L'activité physique permet d'afficher publiquement une lutte personnelle contre une incapacité physique que tous sont à même de constater. Entre les membres de ces associations, la négociation portant sur l'ampleur et la signification des pertes cognitives est beaucoup plus ardue.

Car c'est bien d'une négociation dont il s'agit ici. D'abord au niveau collectif, parce que toutes les représentations de

l'identité de l'association illustrent le dynamisme, la joie de vivre ou la victoire sur l'oubli. Ainsi, les clubs adjoignent parfois à l'appellation « Club de l'Âge d'Or » une dénomination complémentaire qui reflètent ces qualités.⁽⁵⁸⁾ Nous avons assisté aux débats entourant cette dénomination dans un club local. Les débats portant sur l'appellation complémentaire ont constitué le point saillant de cette assemblée générale. La pertinence du changement de nom a été discutée, et un représentant du conseil d'administration en a indiqué la signification: « Changer de nom, c'est aussi le symbole du changement ». (David) Les membres tentaient de concilier l'appellation « Club de l'Âge d'Or », que certains trouvaient vieillotte, mais que d'autres estimaient immuable, avec une dénomination plus « représentative de notre dynamisme ». Le compromis a été fait sur « L'Oasis L'Âge d'Or ». Dans une autre association, l'ex-président justifie ainsi l'appellation du club:

« On a fondé à [V] comme ailleurs le club de l'Âge d'Or qui s'appelle "Vivre aujourd'hui", tu sais. Ça a été le nom qu'on lui a donné. Vivre aujourd'hui, c'est ça qui est important hein. Tu regardes pas ce que t'as fait l'an passé ni ce que tu vas faire l'an prochain. Ce qui est important, c'est ce que tu fais aujourd'hui qui est important. » (Francis)

Dans ces diverses appellations utilisées par les associations de personnes âgées, l'âge est toujours métaphorique, valorisant ou, paradoxalement, situé hors de la continuité temporelle.

⁵⁸ Ainsi que l'indiquent les appellations complémentaires de ces clubs: de l'Amitié, Le Cotillon, Bon Accueil, Les Amants du Bel Âge, Harmonie, des Sages, Les Optimistes, Les Étoiles d'Or, Les Pensées, Le Rayon d'Or, la Gaieté, du Bonheur, Vive La Joie, Les Enthousiastes, Arc-en-Ciel, L'Âge Joyeux, Le Joyeux Loisir, Bon Temps, Les Pionniers, Vivre aujourd'hui, Souvenir.

Ensuite, cette négociation est effectuée entre les membres à un niveau individuel. Lorsque les membres veulent diminuer leur implication au sein de l'association, ils invoquent parfois leur avance en âge. Mais le fait « d'être trop vieux » pour telle ou telle tâche constitue un constat qui est aisément contesté par leurs pairs au sein de l'association. Ainsi, certains membres qui invoquent l'âge afin de diminuer leurs activités se font répondre qu'ils sont encore « assez jeunes ». La meilleure façon d'être reconnu trop vieux pour une tâche est de le faire attester par sa propre maladie. À ce moment, les membres font plus aisément accepter par leurs pairs une diminution de leur implication au sein de l'association ou une sélectivité plus grande dans le choix des activités qu'ils réalisent. Les repères identitaires de l'âge sont cruciaux mais flous.

La troisième dimension est l'identification à une entreprise ou à un métier que l'association de retraités d'entreprise prolonge au-delà de la retraite. Ces associations reprennent le nom de leur employeur ou de leur métier. Certaines associations organisent des activités reliées à la mise à la retraite pour l'entreprise. En contrepartie, les grandes entreprises organisent des « activités de reconnaissance » auxquelles elles invitent ces associations. Dans une association dont l'entreprise soutient la création et le fonctionnement, les retraités estiment qu'ils bénéficient des retombées du prestige de l'entreprise:

« On n'a pas de difficultés à recruter des directeurs ou des membres. Parce qu'on est un club qui a du prestige. Au tout début du club, on a cherché pour former un comité. Il a fallu chercher, La deuxième année, il a fallu avoir des élections. Parce qu'y en a beaucoup qui voulaient rentrer. D'après moi, c'est un club qui a du prestige. » (Benoit)

Dans les associations dont un syndicat soutient la création et le fonctionnement, l'affiliation syndicale de l'association est fréquemment réitérée dans les assemblées. Les services offerts par l'association de retraités d'entreprise constituent en quelque sorte un prolongement du contrat de travail. Ces associations organisent des activités, habituellement des conférences, portant sur les enjeux actuels de leur ancien métier. Une partie des membres maintiennent ainsi une identité résiduelle de leur ancien travail.

En somme, l'intégration des membres dans les associations de personnes âgées passe par trois processus: le nivellement - au moins affirmé au plan rhétorique - des hiérarchies sociales, la constitution d'une identité propre à un sous-groupe au sein de l'association, laquelle se juxtapose à l'identification à un groupe d'âge ou à une situation de retraité d'un métier ou d'une entreprise.

7.3.5 Les autres expériences de participation

Les membres des associations de personnes âgées, particulièrement ceux qui manifestent une participation plus intensive, mentionnent souvent leurs expériences de participation dans d'autres associations. Ils le font généralement afin d'expliquer leurs propres comportements au sein de l'association ou de comparer les associations entre elles. Nous ne traitons ici que des expériences de participation qui sont concomitantes à la participation dans une association de personnes âgées.

Cette multiadhésion est fréquente chez les membres qui occupent des postes de responsabilité dans des clubs de l'Âge d'Or situés dans des villages. Elle leur permet d'obtenir des informations utiles au fonctionnement de leur propre association, de coordonner leurs actions avec celles des autres associations et de

développer parfois des activités en collaboration avec celles-ci. C'est le cas de Pierre qui est actuellement membre actif de six associations, incluant le club de l'Âge d'Or local. Il estime que ces diverses adhésions lui permettent d'améliorer le fonctionnement du club local. Ces avantages de la multiadhésion sont également mentionnés par des personnes dont l'implication est moins diversifiée, comme Vera, Zéphirin, Katia et Benoit. De plus, la multiadhésion permet aux membres qui quittent des postes de responsabilité de réorienter leurs actions vers d'autres associations. C'est en particulier la situation de Omer et d'Hélène, qui ont déjà occupé un poste de président d'une association locale.

Selon les membres, les expériences de participation qui sont concomitantes à la participation dans une association de personnes âgées permettent à la fois la consolidation de leur association et l'accès à d'autres activités, sinon même à d'autres postes. C'est le cas de Josée, qui cumule à la fois la présidence d'une association régionale de retraités d'entreprise et le secrétariat d'un club de l'Âge d'Or local:

« Je suis aussi impliquée dans l'Âge d'Or de [X], je suis secrétaire du club. Je suis devenue membre lorsque je demeurais au lac. (...) La première ou deuxième réunion, il y avait une élection pour un poste (de secrétaire) dans le conseil. Je me suis retrouvée là-dessus. Dans les clubs de l'Âge d'Or c'est pas tous des gens qui ont la facilité. (...) Quand j'ai déménagé, ils n'ont pas voulu que je quitte mon poste. Je m'entends bien avec le président. Je suis restée secrétaire."

Les frontières entre ces diverses associations reposent surtout sur le type d'activité que les membres y réalisent. Par exemple, Pierre distingue nettement l'organisation des activités au club de l'Âge d'Or du bénévolat dans une association qui offre des services de transport à l'hôpital. Pourtant, ce sont à peu près

les mêmes personnes qui se retrouvent dans ces deux groupes. À l'inverse, certaines associations de popotes roulantes, qui existent formellement en dehors des associations de personnes âgées, sont totalement intégrées à ces dernières. À ce moment, les membres du club local considèrent que le service bénévole de popote roulante est une activité parmi d'autres qui sont offertes par le club.

Mais les frontières entre les associations reposent aussi, au moins chez les membres très actifs au sein d'une association, sur une identité à un sous-groupe ou à l'ensemble de l'association. Il s'agit parfois d'une identité résiduelle du milieu de travail qui se prolonge au sein de l'association de retraités d'entreprise. Dans d'autres associations, cette identité débute avec les activités d'intégration des nouveaux membres qui sont mises en place. Parfois cette identité est officialisée par des rituels d'adhésion des membres à l'association, qui ont lieu au cours des assemblés générales ou des activités sociales.

Dans cette section, nous avons examiné cinq expériences qui sont concomitantes à la participation des membres dans les associations volontaires de personnes âgées. Dans la perspective des membres, ces expériences n'ont pas toujours une signification univoque. Par conséquent, les membres négocient entre eux, au niveau associatif, la signification de ces expériences. La première de ces expériences concomitantes est la retraite. En général, les membres associent la prise de retraite à l'augmentation de leur implication dans une association de personnes âgées, notamment à des postes de responsabilités. Cependant, cette implication accrue est parfois différée à cause de conditions associées au travail antérieur, en particulier les difficultés de stress, de fatigue ou de santé associées au travail. La seconde expérience est la diminution des tâches domestiques chez les femmes. La plupart du temps, les gens la relient au départ des enfants de la maison ou au veuvage. Cette expérience est généralement

interprétée comme une condition favorable à une participation accrue. Cependant, elle peut aussi devenir, dans le cas des veuves, une situation stigmatisante.

La troisième expérience est la présence d'un conjoint au sein de l'association. La femme qui soutient son conjoint dans ses initiatives ou dans ses responsabilités au sein de l'association est une condition qui est acceptée d'emblée par les membres. L'homme qui soutient sa conjointe est une situation très rarement invoquée; on dira qu'il l'accompagne. Cependant, les conjointes mentionnent qu'elles ont obtenu l'accord du mari, en particulier lorsqu'elles assument des postes de responsabilités. L'acceptation de la présence de conjoints sur un même conseil d'administration dépend de chaque association et les règles à ce sujet sont tacites. La quatrième expérience est l'intégration au sein des associations et les processus qui l'accompagnent et la rendent possible. Cette intégration passe souvent par ce que les membres appellent le travail ou les responsabilités. Mais en même temps, cette intégration constitue l'affirmation de liens sociaux librement choisis, partiellement affranchis des obligations reliées à la situation antérieure de travail. Cette intégration à l'association de personnes âgées est aussi tributaire des frontières entre les sous-groupes qui composent l'association. Les membres se réclament de ces sous-groupes tout en affichant une identité qui est reliée à l'ensemble de l'association. La dernière expérience est la multiadhésion à des associations. Les multiples adhésions sont souvent considérées comme un mal nécessaire. Elle permettent de mieux intervenir au sein de l'association, en particulier parce qu'elles donnent accès à d'autres sources d'informations, mais elles réduisent d'autant la disponibilité des membres qui occupent des postes de responsabilités.

7.4 Prendre un poste de responsabilité

Pour les membres des associations, la participation aux instances décisionnelles passe par les postes de responsabilités. L'accès à ces postes peut se faire par le mode de l'élection ou par la cooptation. Dans ces deux situations, les membres peuvent avoir été sollicités ou se proposer eux-mêmes. La sollicitation par un ou plusieurs autres membres est le mode d'accession à un poste de responsabilité qui est le plus fréquemment invoqué. Lorsque les membres se proposent eux-mêmes à des postes de responsabilités, ils accompagnent habituellement leur candidature d'un projet précis se rapportant aux activités ou au fonctionnement de l'association.

Les membres qui occupent un poste de responsabilité au sein d'une association affirment rarement qu'ils se sont proposés eux-mêmes. Habituellement, ils déclarent qu'on les a sollicités, ce qui est exprimé par l'utilisation de plusieurs verbes à la forme passive: « on m'a rentré », « je suis tombé », « je suis devenu », « j'ai été parachuté », « j'ai été placé », etc. Manon exprime cette sollicitation d'une façon plus extrême:

« Après ça à l'Âge d'Or, j'ai été un peu poussée là malgré moi. C'était à la soirée que le président démissionnait là, il y avait pas personne d'autre qui voulait prendre le poste puis j'étais justement pas venue à l'assemblée pour pas avoir le poste. Puis là, on m'a téléphoné: Bien là, faut que tu viennes. Puis si tu viens pas, on sait pas qui mettre là, le club va fermer. Puis en tout cas, ils ont fait du chantage. Fait que je me suis rendue. J'ai dit: Ah, je vais l'essayer, peut être une couple d'années puis on verra. En fin de compte, j'ai fait quatre ans, deux comme présidente, deux comme secrétaire. Puis là, bien, je viens de laisser le poste de secrétaire là parce que je me suis lancée dans une petite entreprise puis ça m'a demandé du temps aussi. Après ça, bien j'ai le comité des repas après les funérailles, l'Entraide, j'ai l'association de tourisme là. »

Il est plutôt rare que les personnes élues mentionnent qu'elles ont fait l'objet d'un chantage. Mais ces conditions de recrutement des présidents et des présidentes, en particulier l'élection par acclamation ou le danger encouru par le club,⁽⁵⁹⁾ sont fréquemment mentionnées par les présidents. Les personnes qui occupent d'autres postes au sein d'un conseil d'administration local mentionnent plutôt qu'elles ont été sollicitées par le président ou par la présidente. Ainsi, Céline raconte :

« Bien moi, j'ai été approchée par madame [S] (la conjointe du président) dans le temps. C'était monsieur [S] qui était président puis elle s'est mis à me dire ça, il voulait m'avoir pour secrétaire. OK En fin du compte, je suis encore là, secrétaire. Je leur ai dit: J'ai fait l'école mais j'ai jamais fait d'école normale. »

Dans les postes de secrétaire et de trésorier, aux palier local et régional, les membres font aussi valoir des habiletés spécifiques qui leur permettent d'occuper le poste.

Les membres qui ont été sollicités à des postes électifs aux paliers régional et provincial indiquent habituellement qu'ils avaient des expériences antérieures qui les qualifiaient pour ces tâches. En particulier, ils mentionnent des habiletés personnelles, le fait de connaître plusieurs membres au sein de l'association ainsi que l'accumulation d'une expérience au sein d'autres associations. Même s'ils ont fait l'objet d'une sollicitation, ces membres ne présentent pas leur élection uniquement comme le résultat inéluctable de cette sollicitation. Il y avait aussi une part de volonté dans leur décision, ce qui n'est pas toujours

⁵⁹ Danger dont la nature est rarement précisée bien que parfois, certains membres mentionnent la « fermeture » éventuelle du club. L'étude des conditions de mortalité des associations dans les villages peu peuplés, que nous avons exposée au chapitre 4, rend cette crainte plausible.

exprimé au palier local. Ainsi, Josée explique les conditions de son élection au poste de présidente régionale :

« J'étais très libre, je ne suis pas gênée, j'étais capable. À l'assemblée régionale qui avait lieu à Rouyn cette année-là, les membres de Rouyn avaient cabalé. (...) J'étais connue des autres secteurs parce que la présidente m'amenaient avec elle faire ses tournées régionales, au moins deux ans. Je lui servais de secrétaire. Puis elle n'aimait pas faire la route toute seule. Dans les autres villes, je connaissais des femmes qui avaient fait l'école normale avec moi. Puis celles que je ne connaissais pas je les connaissais là [à ce moment-là]. (...) Cette année-là, j'avais le choix de deux postes. La présidente du secteur laissait et elle m'avait proposé que je devienne présidente du secteur. La présidente régionale m'avait aussi proposé de la remplacer. »

Donc, l'élection au poste de présidente au palier régional combine la sollicitation, ce qui peut aussi être considéré comme une façon de vérifier ou de faire état des appuis dont on dispose, et le choix délibéré d'occuper ce poste. Josée délimite clairement l'intérêt d'occuper un poste de responsabilité au palier régional : « J'aimais mieux prendre le régional. Le secteur, c'est un plus petit groupe, c'est plus fermé, il y a plus de chialage. » La volonté d'occuper un poste au palier régional est assortie d'un projet spécifique ou d'actions que le membre veut mener à bien. Josée demeure en poste parce qu'elle a proposé et organisé la tenue d'un congrès provincial malgré les avis défavorables de certains membres de l'association provinciale sur l'organisation d'une telle activité dans une région éloignée. De cette initiative majeure, elle dit : « Je suis dans ma cinquième année comme présidente. Les mandats sont de deux ans. L'an passé, j'étais prête à laisser mais j'avais mis en branle le congrès provincial. » (Josée) Dans le cas d'Abel, il s'agit de recréer un mouvement régional qui regroupe tous les clubs de l'Âge d'Or et de les rattacher à une fédération provinciale. Pour Omer, il s'agissait d'aider les clubs locaux

qui rencontraient des difficultés dans l'organisation et dans l'autofinancement de leurs activités. Mais dans ces deux derniers cas, le succès obtenu au niveau local ne constitue pas une garantie de succès au palier régional. La réalisation de leurs projets, au niveau régional, rencontre des difficultés dont nous avons traité dans la partie du chapitre 4 portant sur l'affiliation des clubs locaux.

Au palier local, les membres qui ont été sollicités à des postes électifs font aussi valoir les expériences antérieures qui les qualifient pour cette tâche. Ces expériences proviennent de leur implication dans d'autres associations ou dans d'autres postes électifs (notamment au niveau municipal). C'est le cas de Manon et d'Élise, qui ont puisé leur expérience dans les conseils de fabrique, d'Omer et de Pierre, qui ont cumulé plusieurs postes électifs dans des associations au niveau local et régional, de Yvonne et de Zéphirin, qui ont acquis une expérience dans la vie publique municipale.

De ces multiples expériences, les membres élus font essentiellement valoir qu'elles leur ont permis de développer des habiletés de conciliation avec leurs pairs. Cette qualité essentielle, la conciliation des intérêts des membres, est nommée par la plupart des membres élus. Mentionnons-en deux exemples:

« C'est ça qu'il y en a qui me disaient à moi, c'est pour ça qu'ils voulaient me mettre là parce qu'elle dit: Toi, t'as de la patience puis t'es capable de parler, tu sais. C'est que moi, me chicaner avec du monde. C'est pas en moi de me chicaner. Je fais mes affaires. Il y a des concessions sur les deux bords pour quand il y a quelque chose qui marche bien, bien on s'entend. On est capable de se parler. Il y a des choses qu'il faut passer par-dessus, faut pas s'arrêter. » (Manon)

« Fait que je suis un gars, je pense que le monde m'admire un peu que c'est que j'essaie de coopérer le plus possible. Toujours runner avec, pas dominer les gens, aller avec qu'est-ce qu'ils veulent. Un exemple, justement hier, je demandais, on était cinq ici qui jouaient au pool puis on a un jeu de baseball-poche qui, qui runne l'hiver. C'était la première hiver puis on n'avait pas de règlements. Donc, il y a des petits tiraillages, il y a pas de chicanes, mais il y a de petits tiraillages. Fait que cette année, j'ai dit: Il va avoir des règlements. Il y en a un entre autre, deux là, qui ont dit: On a une ligne qui est ici là, bien il faut pas y toucher. Fait que bien hier, j'ai demandé aux cinq qui étaient ici. J'ai dit: Qu'est-ce qu'on fait avec ça? Moi, je veux runner avec l'opinion du monde, pas de leur dire tu touches pas à la ligne mais si la majorité dit si on a le pied dessus. On vient ici pour s'amuser, jouer et se distraire. Fait que là, ils ont dit: On met le pied sur la ligne, d'ailleurs, c'est le vrai règlement. Si la majorité me disait: On met pas le pied sur la ligne, je dirais: On met pas le pied sur la ligne. Mais vu qu'ils désirent ça, les deux autres, il va falloir qu'ils se soumettent. C'est de même que j'ai toujours agi. Un peu sur tout rapport. » (Zéphirin)

La situation extrême de cette capacité de conciliation est le phénomène du retournement de situation. Ce phénomène se produit lorsqu'une personne déclare qu'un individu avec qui elle ne pouvait pas collaborer devient sa meilleure collaboratrice. Pierre a acquis beaucoup d'expériences dans les associations militantes et bénévoles. Ces expériences lui servent actuellement dans ses relations avec l'ensemble des membres de l'association locale: « J'ai appris à travailler avec les accidentés du travail à plein parce que le monde âgé là, ils ont leur caractère. Essaie pas de changer ça. Il faut que tu t'accomodes avec. » Pierre décrit ainsi le phénomène du retournement avec l'ex-président de l'association locale de l'Âge d'Or. Il ne s'entendait pas du tout avec cette

personne.⁽⁶⁰⁾ Mais lorsqu'il est devenu président, il est allé le rencontrer et lui a demandé de demeurer dans le conseil.

« Puis je voulais l'avoir parce que je savais que j'aurais eu de la misère. J'aurais eu de la misère parce qu'il aurait fait sa publicité alentour de ça lui itou. Fait qu'en allant le chercher, ça été mon meilleur, ça m'a aidé quand même. Puis j'ai dit: là je vas essayer de continuer à travailler avec, de cette façon-là. Je l'ai fait. » (Pierre)

Selon Pierre, cette action a eu un succès inespéré puisque l'ex-président est rapidement devenu « un très bon collaborateur, mon meilleur ». Ce type de retournement de situation constitue la réalisation extrême de la conciliation entre les intérêts des membres dans une association.

L'utilisation des habiletés de conciliation est, pour d'autres membres, difficilement conciliable avec la prise de décision. Ainsi, un certain nombre de personnes qui occupent le poste de président se présentent surtout comme des gens qui sont en mesure de prendre des décisions. On retrouve cette situation chez les femmes et chez les hommes qui occupent ce poste.

« Je suis une meneuse. J'ai été longtemps la présidente des Fermières aussi, pour mon plaisir. J'aime organiser des activités puis que ça grouille. Si personne prend les décisions, je vais les prendre. Tu sais mettons, tu veux organiser quelque chose là. Ah bien, là, ils savent pas, ça marchera pas. Bien oui, on va s'essayer, on va le savoir là. J'ai pas peur de mes opinions. » (Yvonne)

⁶⁰ Il en dit: « C'était le gars que j'haïssais le plus dans le village. Je pouvais pas le sentir. »

« Puis là, j'ai tombé président. Mais ça a été dur pour commencer les premiers huit mois. Parce qu'ils étaient habitués que l'autre, c'était un bon garçon mais un peu mou. Tout le monde runnait dans toute l'administration. Ah, c'était toujours correct. Il y avait pas de direction. Il écoutait un, il écoutait l'autre. Ça allait pas bien. Puis quand j'ai arrivé là, moi, je leur ai dit là, la première assemblée que j'ai fait, j'ai dit: Vous m'avez accepté comme président, moi je suis président, vous autres vous êtes toutes mes conseillers. Mais je ferai jamais rien sans que vous le savez, le conseil. Mais j'ai dit: Chaque personne a sa place. » (Gilles)

Dans ces situations, où les présidents font plus valoir leur capacité de décision que leurs habiletés de conciliation, les gens mentionnent l'existence d'intérêts particuliers ou de dissensions parmi les membres. Mais les personnes qui mettent l'emphasis sur la conciliation entre les membres mentionnent aussi ces éléments. Leur particularité réside ailleurs. Les présidents qui adoptent un mode de résolution des différents centré sur eux-mêmes plutôt que centré sur l'ensemble des membres adoptent aussi une certaine distance identitaire avec leurs membres. Ils se présentent comme étant en rupture avec les personnes élues qui les ont précédées, avec une partie des membres ou parfois même, comme dans le cas de Yvonne, avec l'ensemble des membres de leur association.

Au niveau local, d'autres membres se sont proposés eux-mêmes à des postes électifs. À ce moment, ils invoquent soit leur insatisfaction à l'égard des personnes élues qui les précédèrent, soit leur désir de réaliser un projet collectif. Dans ces circonstances, la décision de se présenter soi-même semble dénuée de tout intérêt personnel et apparaît comme plus acceptable. Prenons le cas de Walter, qui a adhéré au club local en 1985, à 59 ans, un an

avant de prendre sa retraite. Cinq ans plus tard, il est élu au poste de vice-président. Il relate ainsi les circonstances de son élection:

« J'ai rentré, c'est quasiment un coup de tête parce que quand j'ai rentré là, je l'avais jamais fait. Parce qu'il y a un type, il avait fait de l'armée. Il était viceprésident puis il s'assissait pas à table. Il disait qu'il travaillait dans l'ombre. Des fois il avait des arguments là qui étaient pas bien bons. Fait que un coup, je lui ai dit: Arrête de chialer icitte là, va t'assir à ta place, t'es supposé être dans l'exécutif, va t'assir à table là puis tu parleras là. Puis c'est que j'y parlais moi. (...) Mais là j'ai dit: À part de ça, si tu veux pas le faire là, tu sais ce que t'as à faire. Envoye! Il y a personne d'autre qui veut la prendre. Oui, mais si tu lâches pas, il la prendront pas. (...) Fait qu'il a parti pour s'en aller en vacances là puis il y a eu des élections sur l'entrefaite, une dizaine de jours avant qu'il revienne. J'ai accepté de prendre la vice-présidence. » (Walter)

Plus tard, Walter s'implique très activement dans un projet de financement d'un nouveau bâtiment pour le club local. Ce financement est réalisé à partir des souscriptions des membres puis de l'organisation de diverses activités. Ce projet, qui a duré environ cinq ans, ne constituait pas un préalable à son implication dans un poste électif. Mais il constitue une réalisation majeure à partir de laquelle Walter évalue son cheminement dans l'association:

« C'est ça. J'ai rentré, j'ai pas rentré là dans l'intention de faire qu'est-ce que je fais mais coudonc, les autres ont commencé à bûcher là-dessus. (...) T'es stressé là puis ça va trop bien la patante, tu sais. Ah non, j'en ai bûché un gériboire de coup. Je l'ai gagné ce que j'ai là. Ça fait rien. » (Walter)

D'autres personnes présentent leur cheminement de façon plus ambivalente. Ainsi, Pierre raconte qu'il a voulu « remonter le club » tout en ne voulant pas éroder l'autorité de l'ancien conseil d'administration. Mais lorsque le président a été malade, on l'a sollicité afin d'occuper le poste. Yvonne raconte aussi qu'elle voulait « faire des changements dans le club », mais qu'elle a attendu d'être sollicitée au poste de présidente. Dans le cas de Tania, qui fait partie d'un club local, la démission du président constituait une opportunité de faire élire une femme à la présidence même si les hommes s'y opposaient :

« Quand que notre président a démissionné de même là, brusquement. Bien ça faisait longtemps qu'il était président depuis plusieurs années. On s'est fait dire qu'un groupe de femmes pouvait pas, que le club d'Âge d'Or était pas pour continuer avec un groupe de femmes sur l'exécutif. On leur montre. (...) On va être aussi capables qu'eux autres. Ça a pas pris de temps, une semaine, c'était redressé. J'ai appelé l'assemblée la semaine d'après puis on a tout réglé ça. Ça a pas pris de temps. Il y en a qui voulaient pas, ils voulaient qu'on laisse aller une couple de mois en cas que notre président reviendrait. On a essayé, on lui a envoyé une lettre, on a tout fait puis il a dit non. » (Tania)

Dans cette situation, les femmes qui composaient le conseil d'administration se sont mobilisées afin de recruter une candidate qui a été élue par l'assemblée générale.

Outre la prise de décision, le poste de président est associé au maintien de la cohérence du groupe. Ainsi, plusieurs personnes qui occupent ce poste dans les clubs locaux de l'Âge d'Or font état de leur fréquentation régulière de l'association et de leur participation aux activités afin de rencontrer les autres membres. Elles estiment que leur présence est importante, au même titre que le fait d'intervenir avec doigté auprès des membres.

Mais le fait d'occuper le poste de président a comme conséquence que les décisions peuvent être remises en question par les membres, et en particulier par les membres du conseil d'administration eux-mêmes. À cet égard, le phénomène du commérage est souvent mentionné comme ayant un effet dévastateur. Ainsi, David raconte sa brève mais difficile expérience de président :

« Mais rien n'empêche que j'ai été président pendant un an. Puis là je vous avoue bien honnêtement que j'ai pas aimé ça. D'abord, je leur ai dit: Je vous demande deux choses comme membre du conseil d'administration. Quand on a décidé une chose ensemble, on la laisse décidé. On la détruit pas avec les téléphones après. Puis deuxièmement, l'honnêteté dans nos discussions. Pas dire telle chose puis penser autre chose. C'est important ça dans une discussion. Puis ça a été raté. On prenait des décisions puis tout était renversé, les gens se téléphonaient. Il y avait une personne qui mettait la pagaille là-dedans. Ça a pris du temps avant qu'on s'en aperçoive que c'était ça qui se passait. Alors, il y a eu de la pagaille pendant toute l'année que j'ai été président du club. L'année suivante, non monsieur, c'est fini, pas président. » (David)

D'autres relatent cette expérience, mais font état des mesures qu'ils ont prises pour contrer les commérages. Mentionnons les explications de Yvonne et de Pierre.

« C'était bien gros par téléphone que tout ça passait, fait que quand ils arrivaient aux réunions, c'était la chicane parce que là, il y en avait un qui voulait pas ou bien l'autre changeait d'idées. C'était tout le temps des histoires, c'était du mémérage. (...) D'abord, j'ai barré le téléphone. Le lendemain que j'ai été élue, je dois avoir eu au moins 25 téléphones. Puis là, je leur ai tous dit: Si vous avez quelque chose à dire, on a des réunions une fois par mois, vous venez aux réunions, je veux pas de téléphones. Les réunions c'est pour tout le monde, vous avez le droit de dire ce que vous voulez, on va vous écouter. Ça s'est tout arrêté. » (Yvonne)

« Les premières fois que j'ai rentré sur le conseil comme président. Un mois après, j'avais eu une assemblée. Puis j'entendais parler dans les rangs. J'ai dit: Tiens, il y a une assemblée spéciale tout de suite. C'est bien beau ce que j'entends parler dans le 10 puis dans le 2, mais il faut que je sache ça à la table. On va faire une assemblée puis là on analyse tout ça. Si vous partez tout ça de travers, le club va rebaisser encore. J'ai mis ça sur la table comme il faut. »
(Pierre)

Dans ces situations, les membres du conseil d'administration considèrent souvent que le commérage persiste au sein de l'ensemble des membres, mais qu'il n'empêche pas le fonctionnement de l'association.

Les membres mentionnent un certain nombre de gratifications qui sont associées à la participation à des postes de responsabilités. En général, ces gratifications sont reliées au bon fonctionnement de l'association et à l'expression de la satisfaction par les membres. Les femmes expliquent parfois que ces postes leur ont permis de développer de nouvelles habiletés et d'accroître leur confiance en soi.

7.5 Cesser de participer

Dans tous les paliers de participation, les principaux obstacles qui sont mentionnés par les membres des associations de personnes âgées sont l'état de santé ou celui du conjoint, la lourdeur des tâches demandées, les multiples sollicitations, les désaccords concernant les activités et les désaccords concernant le fonctionnement de l'association. Nous expliquons brièvement la façon dont les membres présentent chacun de ces obstacles à la participation.

L'état de santé constitue, avec la disponibilité, la condition la plus souvent associée au fait de pouvoir participer aux activités. Les membres la mentionnent souvent comme une condition favorable à une participation soutenue aux activités de l'association. Ainsi, Josée affirme, au sujet de la présidence d'une association régionale:

« Ça demande aussi de la résistance physique parce qu'il y a beaucoup de déplacements. Il faut faire le tour de la région deux fois par année. Je m'occupe aussi des problèmes particuliers avec la pension, l'assurance. »

Par conséquent, les difficultés de santé des membres ou celles de leur conjoint sont considérées comme des obstacles à la participation. À ce moment, les membres concernés expriment le désir de diminuer leur implication ou de la cesser complètement. Céline est dans cette situation lorsqu'elle explique:

« Ah ben, on n'est pas irremplaçables. Quand on lâchera, il y en aura d'autres qui prendront la place. Je dis: J'aime ça, tant que je vais être capable. C'est correct mais ça vient un temps. Quand la santé tient. Mais c'est certain que c'est pas comme à 20 ans. Il faut y aller plus mollo un peu. »

D'autres membres mentionnent cet état de fait, comme Abel, qui souligne que sa seule absence d'une rencontre provinciale au cours des dernières années est attribuable à l'hospitalisation de sa conjointe. Les autres membres invoquent aussi les difficultés reliées à la santé comme une raison qui explique une moindre implication d'un des leurs. À la limite, on invite les membres actifs à rendre visite à ceux qui sont hospitalisés, en soulignant au passage, parmi ces derniers, les noms de ceux qui « en ont fait beaucoup pour le club ».

Lorsque la santé les empêche de participer, les membres disent qu'ils ne peuvent plus le faire. Lorsqu'ils diminuent leur implication pour d'autres raisons, ils disent plutôt qu'ils ne veulent plus le faire. La lourdeur des tâches qui sont demandées est parfois invoquée pour justifier une diminution de l'implication dans l'association. À ce moment, les membres ne traitent pas des ennuis de santé, mais plutôt d'une capacité physique moindre qui est attribuée à l'âge avancé. Il s'agit surtout, pour les hommes en particulier, de tâches qui requièrent un effort physique. Ainsi, David raconte:

« Moi je viens d'en avoir 75 à l'automne là. Et puis, on fait ce qu'on peut pour leur aider. Maintenant, l'affaire de transporter des chaises et des tables, moi, je touche pu à ça. C'est aux jeunes à faire ça. Je l'ai fait assez longtemps, placer des chaises, placer des tables. C'est secondaire mais il faut le faire. Ça fait partie de la vie hein. »

Habituellement, ces tâches auxquelles les membres renoncent sont appelées « de la grosse ouvrage ».

Les membres qui reçoivent de multiples sollicitations de diverses associations doivent faire des choix. En particulier dans les petits villages, le bassin de membres potentiels envisagés par les associations est restreint. Ainsi, Céline explique:

« C'est pas mal toujours les mêmes personnes qui reviennent puis ça c'est pas rien que dans l'Âge d'Or, c'est dans toutes les organismes quand tu t'impliques là. Si tu veux t'impliquer là dans la paroisse, ils vont te loader là, que tu viens que tu peux pu souffler. Mais un moment donné faut en laisser, faut en laisser aller. »

Comme nous l'avons vu précédemment avec Manon, dans la section traitant des autres expériences de participation, ces personnes choisissent parfois de délaissier l'association de l'Âge d'Or pour

une autre association locale ou régionale. À ce moment, elles mettent en valeur les nouvelles opportunités que ces associations leur procurent ou les besoins sociaux qu'elles permettent de combler.

Les désaccords concernant les activités organisées par l'association peuvent entraîner un retrait de la participation. Ces divergences prennent surtout la forme d'une protestation contre les activités de jeux de cartes auxquelles les plus vieux membres s'adonnent :

« Mais c'est-tu de ma faute, là tu sais. Là, je dis pas que c'est la faute des autres là. Ça peut être de la mienne autant là parce que j'ai l'impression qu'on était pas rendus au même niveau. Parce que moi, je désire encore des renseignements, m'informer puis tout ça. Les autres, je le sais pas si ils savaient toutes ou bien donc si ça les intéressait pas. Qu'ils se sentaient trop vieux pour ces choses-là, je le sais pas. Mais, donc, finalement, c'est ça qui m'a amenée à laisser. C'était pas que, disons que j'aimais pas ça, tout ça là. Parce que j'aimais ça mais j'aurais aimé être capable de faire quelque chose, avoir l'impression d'avancer un peu, pas juste faire jouer aux cartes. Moi, jouer aux cartes là, j'aime pas ça. C'est bien de valeur mais j'aime pas ça. Je sais pas comment m'a faire mais que je sois rendue à 70 ans là mais. » (Hélène)

« J'aurais aimé moi quand j'ai rentré présidente, je rêvais de faire d'autres choses que de jouer aux cartes, qu'il y aurait un piano là. Moi, j'aime bien le chant. Mais ça, ils s'assissent puis tu sais, il faudrait. On peut pas forcer les gens à dire: Bon bien là, lâchez le jeu de cartes, on fait d'autres choses. C'est des personnes âgées. Tu peux pas les brusquer non plus. Fait que ils vont jouer aux cartes s'ils veulent ça. Sûr, il y en a qui aiment vraiment pas jouer aux cartes. Fait que ils viennent souper là, il y en a quelques-uns qui partaient. Là, bien ça faisait rien que jouer aux cartes. » (Manon)

Lorsque les membres se sont impliqués au sein de l'association dans la réalisation d'un projet bien défini, ils se retirent parfois en invoquant le type de tâches à réaliser. Ainsi, Walter a mené à terme son projet au sein d'une association locale. Il ne trouve pas d'autres tâches qui l'intéressent. Et surtout, la perspective de devoir solliciter des bénévoles ne lui sourit pas du tout. C'est ce qu'il explique de la façon suivante:

« Puis moi, j'étais embarqué dedans. C'est la raison pourquoi c'est que là je suis après lâcher là, parce que moi, j'ai jamais été un gars pour s'en venir dire: Là, tu vas faire ça, tu vas faire ça. (...) On en demande du bénévole. Les autres ont formé des comités, ça passe pas. Donc je le fais. Fais que, je faisais de l'ouvrage pour toutes. (...) Fait donc, je l'ai bûché tout seul. (...) Puis j'ai passé au travers mais je me donne pas le mérite à moi tout seul. Je leur ai dit: Je l'ai fait, on a passé par ça. Comment ça se fait ça. Je suis pas un gars moi, pour tirer les oreilles des autres. » (Walter)

Par conséquent, il prévoit se retirer du conseil d'administration et diminuer son implication au sein de l'association.

Les désaccords concernant le fonctionnement de l'association peuvent aussi entraîner des départs, pas toujours volontaires. C'est la situation de Omer, qui a été évincé des postes qu'il occupait au palier local et au palier régional. Ces situations sont accompagnées de débats, sinon même de conflits, au sein du conseil d'administration et de l'ensemble des membres de l'association.

Finalement, il est plus rare qu'un membre actif dans une association cesse son implication en invoquant qu'il n'a pas encore l'âge. Pourtant cela a été le cas tout à fait particulier de Francis, qui est actuellement âgé de 80 ans. À 60 ans, Francis a été l'un des membres fondateurs et le premier président du club de l'Âge d'Or du village. Actuellement, il demeure membre de cette

association, mais il ne s'y implique plus du tout. Il en parle maintenant de l'extérieur:

« J'ai été président oui, pendant quatre, cinq ans. Puis je l'ai laissé. Pourquoi donc? Je sais qu'un moment donné, c'est parce que j'avais pas le temps de m'en occuper. Puis là, il aurait fallu s'organiser des réunions puis des petits party, puis des affaires comme ça. Fait que je me considérais pas de l'âge de ces gens là quand même. » (Francis)

La situation où il se trouve est rarement exprimée par nos répondants. À 80 ans, Francis reconsidère la signification de son âge chronologique et de son implication dans le club de l'Âge d'Or:

« Bien moi, ce qui a été dur pour moi, ça a été 60 ans. Quand j'ai fêté 60 ans, là j'ai senti que j'étais vieux. Puis je voyais pas pourquoi parce que j'avais toutes mes activités. Mais 60 ans, tu sais. Quand on était jeune, quelqu'un qui avait 60 ans, c'était vieux. Je me suis imaginé que j'étais vieux puis ça m'a même affecté au point de vue santé puis tout ça. Fait que là, je me suis regardé puis j'ai dit: Ça tient pas debout, ça tient pas debout. Ça fait que là j'ai commencé à organiser mon affaire puis pas me préoccuper de l'âge. Parce que l'âge avait pas beaucoup d'importance. Tu peux être vieux à 60 ans comme tu peux être vieux rien qu'à 90 ans. Hein, l'âge, c'est relatif. Puis je le vis aussi, je le vois les gens ici. Je regarde les gens qui ont 70 ans puis tu leur en donnerais 90 puis il y en a d'autres qui ont 90 puis tu leur en donnerais même pas 70, tu sais. Ça fait que ça veut rien dire l'âge. » (Francis)

Ainsi, Francis se place en extériorité par rapport aux gens âgés. Il attribue cette différence à la mentalité:

« C'est pas le même mentalité, non, non. Moi je pense que on doit pas jamais se penser vieux. Si on se pense vieux, on est vieux. C'est comme si on pense qu'on a un bobo, on l'a le bobo. Tu le sens puis tout ça, tu sais. Quand même que ça te fait mal dans l'épaule, c'est pas nécessaire de te lamenter continuellement puis dire que ça fait mal. Tant et aussi longtemps que tu vas le dire, bien, tu vas le sentir puis tu vas souffrir. Peut-être que tu vas l'augmenter. Il faut conserver un moral épouvantable. » (Francis)

Dans le cas de Francis, le club de l'Âge d'Or local est associé à la vieillesse. Ne pas s'y impliquer lui permet de lutter contre l'avancement en âge et de maintenir le moral.

7.6 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons décrit les diverses façons dont les membres des associations de personnes âgées négocient leur présence et leur implication au sein de ces associations. La participation est une notion de sens commun qui est centrale chez les membres de ces associations. Elle leur permet de se définir par rapport à l'association, mais aussi par rapport à leur propre cheminement de vie. C'est la raison pour laquelle il serait possible d'en élaborer une analyse qui reposerait sur un postulat biographique et qui consisterait à dégager des types de participants. Mais, étant donné nos orientations théoriques préalables, nous proposons plutôt une analyse des contextes immédiats de participation que l'on retrouve au sein de ces associations.

Aux niveaux local et régional, les interactions entre les adhérents se déroulent dans des contextes que l'on peut spécifier à partir d'une catégorie formelle centrale que nous nommerons

l'engagement dans l'association. À cet égard, nous pouvons distinguer quatre contextes de participation, soit l'engagement formel, l'engagement présumé, l'engagement effectif et l'engagement renoncé.

L'engagement formel caractérise les relations entre l'association et trois types de membres: 1) les membres adhérents plus jeunes (les adultes d'âge mûr), que nous avons appelés les membres précoces; 2) les membres qui s'inscrivent à une seule activité de loisir; 3) les membres qui adhèrent uniquement pour certains bénéfiques. Dans ce contexte local, les élus et les responsables de l'organisation des activités ne s'attendent pas à ce que ces adhérents participent à l'organisation des activités. L'assistance de ces membres aux activités est appréciée, mais ces membres sont plutôt perçus comme des consommateurs des services offerts par l'association. Selon les élus, ces membres représentent un indicateur du rayonnement de l'association, mais pas de sa vitalité. Ces membres constituent aussi un bassin potentiel de membres actifs.

Au niveau local, l'engagement formel caractérise les relations entre les associations et les membres préretraités ou dont la charge familiale est allégée. Il s'agit des nouveaux membres que les associations tentent d'intéresser aux activités ou pour lesquels elles tentent de développer de nouvelles activités. C'est le bassin réel de membres avec lesquels les associations renouvellent leurs activités ou développent de nouveaux projets. Souvent, les élus souhaitent incorporer ces membres dans les instances participatives et décisionnelles. Ces membres s'identifient à l'association, entretiennent des attentes à son égard et souhaitent y réaliser des activités. Dans ce contexte, les diverses catégories de membres vérifient l'adéquation entre leurs attentes mutuelles au sein de l'association.

Le second contexte de participation est l'engagement présumé. Au niveau régional, l'engagement présumé caractérise les relations

entre l'ensemble des personnes déjà impliquées aux paliers local ou sous-régional. Ces acteurs sont en mesure de se démarquer nettement par rapport aux objectifs et aux enjeux actuels des associations concernées. Ainsi, dans les regroupements de clubs de l'Âge d'Or, ces acteurs se positionnent par rapport à l'affiliation des clubs locaux, au financement, au recrutement de nouveaux membres ou à la participation des membres aux activités. Dans les associations de retraités d'entreprise qui agissent au niveaux sous-régional et régional, ces acteurs se positionnent surtout par rapport aux objectifs de défense des droits des membres, à la représentation de ceux-ci dans diverses instances et aux alliances avec d'autres organisations.

Le troisième contexte de participation est l'engagement réalisé. Aux niveaux local et régional, l'engagement réalisé est surtout le fait des préretraités et retraités, qui constituent le bassin des membres actifs, c'est-à-dire des membres qui participent aux activités des associations. Au niveau local, l'intensité de la participation n'est pas le critère déterminant de ce contexte d'action. Les élus et les responsables de l'organisation des activités acceptent de bon gré que l'intensité de la participation des membres soit moindre dans la mesure où elle est anticipée. Cet engagement peut concerner des activités ponctuelles ou des actions à plus long terme qui assurent la pérennité de l'association. Il peut également comporter divers niveaux de responsabilité. Ce type d'engagement recouvre donc une très grande variété d'implications des membres. Mais leur implication doit être prévisible et une partie des ressources est consacrée, autant de la part du membre que de l'association, à établir cette prévisibilité. Au niveau régional, les acteurs concernés mettent surtout l'accent sur la disponibilité requise pour accomplir les tâches, sur la capacité d'entretenir des réseaux de contacts avec d'autres associations et des organismes ainsi que sur les habiletés à faire cohabiter les intérêts divergents au sein de l'association.

Finalement, l'engagement renoncé constitue un contexte d'action qui est plus fondé sur l'identité que sur la participation effective. Au plan local, il caractérise les relations entre les associations et les membres qui ont accumulé une certaine ancienneté au sein de l'association, mais qui ne peuvent plus participer à cause de conditions communément associées à la vieillesse, comme la maladie, l'incapacité ou le grand âge. Dans ce contexte, le membre renouvelle sa carte de membre ou l'association le fait automatiquement dans le cas des membres-honoraires. Les élus et les responsables des activités n'attendent pas de participation de ces membres. Ils considèrent ces derniers comme des participants qui, à défaut d'être présents, sont à distance de l'association. Au plan régional, l'engagement renoncé est caractérisé soit par un retour de l'engagement au niveau local, soit par un désengagement par rapport aux activités de représentation dans ces associations.

Cette typologie des quatre contextes immédiats de participation constitue une façon de rendre compte des procédés de reconnaissance symbolique que les membres utilisent dans leurs relations sociales au sein de ces associations volontaires de personnes âgées. Ce ne sont pas des catégories qui s'emboîteraient les unes dans les autres au sein d'une structure associative qui leur préexisterait. Pour le dire autrement, l'association ne contient pas ces contextes immédiats. Cette typologie des contextes immédiats de participation est une tentative de rendre compte, à un niveau un peu plus abstrait que celui du sens commun des membres eux-mêmes, du discours et des pratiques que ces membres entretiennent au sujet de la participation.

Même si nous avons choisi de présenter les diverses sections de ce chapitre dans l'ordre chronologique du cheminement d'un membre à l'intérieur des associations, nous ne proposons pas de schéma qui illustrerait une ou quelques trajectoires typiques de ces membres. Nous avons consacré plutôt le présent chapitre à explorer la façon dont la participation était exprimée au plan

individuel. En ce sens, la participation dans les associations ne découle pas uniquement de caractéristiques structurelles. Elle n'est pas seulement un état de fait, que l'on peut mesurer à partir de variables, ou une séquence d'étapes que les membres franchissent. La participation aux associations est aussi un processus de construction symbolique élaboré par les membres eux-mêmes.

En somme, nous avons plutôt considéré que les associations de personnes âgées ne sont pas simplement des collectivités d'individus qui se comportent en vertu d'un certain nombre de facteurs ayant pour tous la même signification. La participation résulte aussi, au plan symbolique et au plan pratique, des relations que les membres des associations entretiennent entre eux. Elle est donc constitutive de l'association elle-même. Les associations sont des regroupements sociaux dont les réalités structurelle et symbolique transcendent les individus qui les composent. Par conséquent, ces associations n'ont pas seulement une fonction instrumentale en fournissant aux individus des occasions de combler leurs besoins ou de répondre de façon adéquate à leurs motivations. Ces associations ont en quelque sorte leurs propres exigences qui proviennent à la fois de leur développement socio-historique, de facteurs structurels et des constructions symboliques qui les définissent. La participation est une façon dont les adhérents expriment leurs relations aux autres au sein de ces associations et dans l'ensemble de la société.

Les résultats de ce chapitre doivent être mis en relation avec les autres aspects de la participation que nous avons développés aux chapitres précédents. Afin de terminer notre démonstration, il nous reste à relier l'ensemble des résultats théoriques et empiriques que nous avons exposés au fil de cette thèse. C'est l'objet du chapitre suivant.

Chapitre 8:

La participation aux associations

Comment pouvons-nous interpréter l'ensemble des pratiques sociales qui sont à l'oeuvre dans les associations de personnes âgées que nous avons étudiées? Dans le premier chapitre, nous avons proposé de le faire à partir de la notion d'expérience sociale développée par F. Dubet. Rappelons que celle-ci désigne:

« les conduites individuelles et collectives dominées par l'hétérogénéité de leurs principes constitutifs, et par l'activité des individus qui doivent construire le sens de leurs pratiques au sein même de cette hétérogénéité. » (1994: 15)

Selon Dubet, la société contemporaine n'est pas un système social intégré, mais elle met simultanément en présence divers systèmes structurés par des principes autonomes. Ainsi, les acteurs gèrent simultanément diverses logiques d'action qui renvoient à ces diverses logiques sociales, sans pour autant que l'expérience ne possède un centre ou une orientation fondamentale. Ces trois logiques d'action sont l'intégration sociale, la stratégie et la subjectivation.

Selon Dubet, la notion d'expérience sociale met en évidence trois traits essentiels des sociétés capitalistes démocratiques libérales. Il s'agit en premier lieu de l'hétérogénéité des principes culturels et sociaux qui guident les conduites individuelles. À partir des divers éléments de leur vie sociale et des multiples orientations qu'ils portent, les individus visent à construire une unité. Ainsi, l'identité sociale constitue un processus de mise en relation des divers principes hétérogènes, plutôt qu'un état de fait. En second lieu, les individus maintiennent une distance subjective avec le système social auquel ils sont partiellement intégrés; ils se ménagent ainsi une distance critique

face à eux-mêmes. Ainsi, ils expliquent leurs actions, les justifient et sont en mesure de réfléchir sur celles-ci. Troisièmement, puisque les gens agissent dans divers registres d'action autonomes les uns par rapport aux autres, la domination sociale a pour effet de disperser l'expérience sociale plutôt que de l'unifier.

Cette proposition théorique a pour conséquence que la recherche d'une unité de l'action sociale doit céder la place à une diversité analytique des logiques d'action. Les trois logiques de l'action (intégration, stratégie et subjectivation) articulent, d'une part, les orientations normatives et culturelles de l'acteur, et d'autre part, ses relations sociales. Cette proposition repose aussi sur le postulat que toute conduite sociale est interprétée et qu'il faut donc partir de la subjectivité des acteurs en présence. Cependant, chaque logique d'action s'inscrit elle-même dans une certaine objectivité du système social puisqu'un certain nombre d'éléments préexistent à l'acteur et lui sont imposés au point de départ dans la situation.

À partir de chacun des trois registres, ou trois logiques, de l'action on peut déduire une conception distincte de l'acteur et de la société. Dans le registre de l'intégration sociale, la société est conçue comme un système d'intégration et l'acteur se définit par ses appartenances. Dans la logique stratégique, la société est envisagée comme un marché et l'acteur est vu comme un individu tentant de réaliser la conception qu'il se fait de ses intérêts. Finalement, dans le registre de la subjectivation, la société est définie comme un système de production et de domination dans lequel l'acteur se présente comme un sujet critique.

Les orientations théoriques de F. Dubet font appel aux postulats d'une sociologie compréhensive qui se donne pour objet d'analyser la subjectivité des acteurs. Dans quelle mesure cette théorie de l'expérience sociale nous permet-elle d'analyser de

façon novatrice la participation des membres au sein des associations de personnes âgées?

La notion d'expérience sociale proposée par Dubet nous permet d'analyser l'action sociale collective qui est ici réalisée par les associations de personnes âgées, ainsi que l'action sociale individuelle des adultes vieillissant qui est effectuée par les membres de ces associations. Cette notion met en évidence l'hétérogénéité des principes culturels et sociaux qui fondent la participation dans les associations de personnes âgées.

Ainsi, au plan collectif, les trois logiques d'action se retrouvent dans les enjeux qui sont débattus au sein des associations et des regroupements régionaux. Comme nous l'avons vu, ces enjeux collectifs portent sur l'affiliation des clubs locaux, le recrutement des membres, les ressources financières dont peuvent disposer les associations, la participation des membres ainsi que l'exercice du pouvoir au sein des associations. Mais ces logiques d'action ne se retrouvent pas seulement dans des enjeux contingents. Les logiques d'action collective se retrouvent également dans les caractéristiques plus institutionnalisées des associations: leurs objectifs, leurs activités, leurs structures, leur fonctionnement et les ressources dont elles disposent.

Au plan individuel, les logiques de l'action stratégique, de l'intégration sociale et de la subjectivation permettent également d'analyser la participation des membres. Ainsi, dans cette étude, nous avons considéré, à partir des orientations théoriques de Dubet, que le modèle des incitations et des motivations associatives ((Knoke & Wood, 1981; Knoke & Adams, 1987) correspond aux logiques d'intégration sociale et de l'action stratégique. Cependant, ce modèle propose des variables qui sont définies de façon indépendante de la subjectivité des acteurs. Il correspond, si l'on reprend la distinction établie par Berthelot (1990), à un schème explicatif fonctionnel. En effet, ce modèle relie les

de subjectivation
faire

incitatifs organisationnels (de type utilitaire, social ou normatif) des associations aux motivations individuelles (rattachées au choix rationnel, aux liens affectifs et à la conformité normative) des membres. Ainsi, nous avons associé les motivations spécifiques à la participation dans les associations qui relèvent de la conformité normative et des liens affectifs au registre de l'intégration sociale, et nous avons associé les motivations qui relèvent des intérêts au registre de l'action stratégique.

Au plan empirique, les résultats obtenus nous indiquent que la participation aux associations de personnes âgées constitue un phénomène multidimensionnel. Dans notre analyse des variables qui favorisent la participation, nous avons observé que l'engagement envers l'association, et dans une moindre mesure, l'ensemble des motivations associatives sont reliées de façon importante à l'intensité et à la fréquence de participation aux activités des associations de personnes âgées. Cependant, nous avons aussi observé que les différences entre les diverses associations de personnes âgées sont parfois reliées de façon importante à la participation.

Les résultats obtenus à partir des variables nous incitent aussi à examiner les relations entre le contexte associatif et la participation elle-même. Nous l'avons fait à partir de la façon dont les acteurs définissent les termes de leurs actions, ce qui nous a conduit à distinguer quatre contextes d'engagement dans l'association (formel, présumé, réalisé et renoncé).

Dans les prochaines sections, nous reprenons l'ensemble de notre analyse en suivant, dans l'ordre d'exposition, chacune des trois logiques d'action proposées par Dubet. À chaque fois, nous présentons d'abord l'analyse au plan collectif, puis l'analyse au plan individuel.

8.1 L'action stratégique

Dans l'action stratégique, l'acteur tente de réaliser la conception qu'il se fait de ses intérêts. Les relations sociales sont schématiquement définies par la concurrence des acteurs sur un marché. La logique de l'action stratégique permet de comprendre que dans l'ensemble des associations de personnes âgées, qui sont habituellement considérées comme des associations qui se consacrent aux loisirs, la représentation et la défense des droits des membres occupe une place si importante. Cette logique permet aussi d'expliquer l'adhésion des adultes vieillissant à ces associations.

Au plan collectif, l'action stratégique est prédominante dans les débats concernant les regroupements des clubs de l'Âge d'Or locaux. Ces débats portent essentiellement sur des arguments relatifs aux intérêts qu'ont les clubs et les individus à adhérer à l'un ou l'autre regroupement: accroissement de la capacité de représentation politique, diversification des services et augmentation des revenus pour les clubs, bénéfices reliés aux régimes d'assurance collective, bénéfices financiers individuels. Les efforts de recrutement déployés par les deux regroupements n'invoquent que ce type d'arguments. À cet égard, le thème de «la force du nombre» est celui que l'on rencontre le plus fréquemment. L'importance numérique des regroupements régionaux et du regroupement provincial est cruciale parce qu'elle permet d'obtenir des avantages symboliques ou matériels. Au plan symbolique, la force du nombre permet de faire reconnaître les associations comme des interlocuteurs pertinents auprès des gouvernements, particulièrement en ce qui concerne l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques publiques (assurance médicament, régimes de retraite). Au plan matériel, la force du nombre est invoquée afin de négocier et d'obtenir des avantages auprès des gouvernements et des entreprises privées, notamment dans ce dernier cas, pour les régimes d'assurance collective (vie, habitation, maladie). Plus rarement, la force du nombre est associée à la protection qu'elle procure contre les actions

gouvernementales. L'action stratégique est également prédominante dans l'ensemble des thèmes qui sont abordés dans les débats sur l'affiliation des clubs locaux. Ces thèmes concernent les avantages pécuniaires ou les services dont peuvent bénéficier les associations locales. De façon générale, l'offre de régimes d'assurance collective aux membres et le soutien aux clubs locaux constituent des préoccupations récurrentes des regroupements de clubs locaux.

Les associations de retraités d'entreprise que nous avons étudiées sont rattachées de près à des institutions étatiques (fonction publique, secteur public ou para-public), à des grandes entreprises ou à des syndicats. Ces associations sont fortement marquées par une action stratégique qui porte essentiellement sur la défense des droits de leurs membres, ce qui n'exclut pas qu'elle puisse être étendue à des préoccupations sociales plus larges (la reconnaissance sociale des membres, le vieillissement dans la dignité, les droits des femmes). Ces associations accordent beaucoup d'importance à l'obtention pour leurs membres, d'un régime d'assurance collective qui prolonge à la retraite, celui qui fut négocié dans le milieu de travail.

En somme, au plan collectif, la logique de l'action stratégique permet aux associations (regroupements d'associations et associations de membres individuels) de se positionner par rapport à des bénéfices matériels et symboliques pour leurs membres. D'ailleurs, l'analyse des incitations associatives nous a révélé que les incitations matérielles occupaient, dans l'ensemble des associations, une place plus importante que celle indiquée par l'analyse des objectifs des associations. La logique de l'action collective est très présente dans certaines caractéristiques institutionnelles des associations (les objectifs et les activités) et dans les enjeux, lesquels sont plus contingents, de l'affiliation des clubs et du recrutement des membres.

Au plan individuel, l'action stratégique permet d'expliquer l'adhésion des adultes vieillissant aux associations de personnes âgées ou retraitées. D'abord, nous avons observé que les activités de recrutement de nouveaux membres, déployées aussi bien par les clubs de l'Âge d'Or que par les associations de retraités d'entreprise, mettent beaucoup l'accent sur les bénéfices matériels pour les membres.

Comme nous l'avons observé, le coût financier de l'adhésion à ces associations est minime mais celle-ci peut, en contrepartie, procurer des avantages matériels intéressants pour les membres individuels. Cependant, au niveau des services aux membres, et en particulier aux membres élus à des postes de représentation, la nature de ces services demeure beaucoup plus floue. Nous avons également observé qu'une forte proportion des membres accordent une importance élevée aux motivations associatives matérielles (61%), d'information (47%) et de lobbying (46%). De plus, nous avons également observé que les motivations matérielles sont celles qui sont le plus reliées au fait d'être un participant dans une association de personnes âgées.

La participation aux associations obéit partiellement à une logique d'action stratégique. Ainsi, une partie de l'adhésion est justifiée par la poursuite d'intérêts qui sont dissociés de la participation, en particulier l'accès à des bénéfices matériels. De plus, le recrutement de nouveaux membres est réalisée de façon croissante en dehors du cadre associatif traditionnel. Ainsi, des membres qui résident dans d'autres localités sont de plus en plus recrutés par des associations locales qui leur offrent des avantages mais ne s'attendent pas à ce qu'ils participent. Dans d'autres cas, des membres sont recrutés dans l'ensemble de la région sans avoir aucun rattachement à une association locale.

Toutes les activités auxquelles les membres peuvent participer ne sont pas interchangeables. De plus, il y a parfois de grandes disparités d'intérêts concernant les activités et cela confère aux interactions entre les membres un caractère de négociation, parfois de conflit et souvent de compromis.

Lorsque l'association comporte un niveau organisationnel provincial, les membres la conçoivent moins comme une association à laquelle ils s'identifient que comme une association qui représente une catégorie générale, celle des personnes âgées. À ce moment, les membres passent au registre de la force du nombre requise afin de protéger des acquis sociaux.

Il nous semble y avoir une relation forte entre l'action stratégique et deux contextes d'engagement dans l'association, soit l'engagement formel (pour tous les membres) et l'engagement réalisé (pour les membres qui s'impliquent aux niveaux régional et provincial). Ainsi, au niveau local, l'engagement formel caractérise les relations entre l'association et 1) les membres adhérents plus jeunes (les adultes d'âge mûr); 2) les membres qui adhèrent uniquement pour certains bénéfices matériels; et 3) les membres qui s'inscrivent à une seule activité de loisir. D'une part, les élus et les personnes responsables d'organiser des activités ont peu d'attentes à l'égard de la participation de ces membres. Ces membres sont plutôt conçus comme des consommateurs de services offerts par l'association. D'autre part, ces membres conviennent eux-mêmes que leur adhésion est reliée à des services très spécifiques offerts par une association.

8.2 L'action identitaire

La logique d'intégration sociale repose sur des processus de socialisation qui se réalisent aussi bien au plan collectif qu'au plan individuel. Elle conduit au développement d'une identité qui permet l'intégration de valeurs institutionnelles et elle est vécue comme une histoire.

Au plan collectif, l'action identitaire se manifeste de façon importante dans l'enjeu de la participation. Nous avons relevé que la participation des membres aux activités de l'association constitue un enjeu récurrent dans les associations de personnes âgées. Autant les promoteurs que les personnes élues et les membres caractérisent les clubs qui « marchent bien » comme étant ceux qui organisent plusieurs activités auxquelles participent une proportion importante de personnes. Les personnes élues et les membres qui organisent des activités évaluent eux-mêmes leurs actions à l'aune de la participation obtenue. La participation des membres aux rencontres sociales est considérée comme un critère important du succès de l'association même dans les associations qui agissent à un niveau sous-régional et régional.

L'enjeu de la participation véhiculé dans les associations de personnes âgées concerne essentiellement l'implication d'un plus grand nombre de membres dans les activités ainsi que la réalisation des tâches d'organisation et de gestion au sein de l'association. Les discours de mobilisation des membres comportent deux caractéristiques générales: 1) ils favorisent l'intégration des membres au sein de sous-groupes dans l'association, en particulier ceux qui tournent autour de l'organisation des activités, de la tenue de celles-ci ainsi que de la gestion générale de l'association; 2) ils associent les tâches à réaliser au monde du travail salarié. Les mobilisations collectives demeurent ponctuelles, d'une ampleur très restreinte et portent essentiellement sur la défense de droits acquis.

Au niveau collectif, la participation est souvent présentée comme un objectif à atteindre. Elle constitue un indicateur crucial de la vitalité de l'association. Elle permet de catégoriser les associations selon divers qualificatifs (bien fonctionner, être jeune). Les circonstances de la fermeture, temporaire ou définitive, de certains clubs accréditent ces représentations symboliques concernant l'importance de la participation.

Au plan individuel, la socialisation des membres se réalise par un ensemble d'activités expressives qui sont organisées par les associations au niveau paroissial ou local. À cet égard, la participation à une association qui repose sur la proximité géographique de ses adhérents (le niveau régional étant une situation limite) est cruciale. Nous avons observé qu'une très forte proportion des membres accordent une importance élevée aux motivations sociales (65%) et normatives (58%).

Mais la participation constitue aussi un discours que les membres, élus ou non, tiennent sur l'association et sur eux-mêmes. Ainsi, la participation obéit à une logique d'intégration sociale qui est relative à la fois à une association particulière et à une catégorie d'âge générale. Au niveau individuel, l'identité de membre d'une association se construit, partiellement du moins, autour de la notion de participation puisque c'est à partir de cette catégorie que les gens se désignent, désignent les autres membres et se reconnaissent entre eux. Les récits de pratique contiennent plusieurs indications de l'importance que les membres accordent à l'intégration au sein de ces associations. De plus, l'engagement envers l'association constitue une variable qui est associée, de façon constante, à la participation. L'identification à un groupe d'âge est plus ambiguë. L'âge constitue un critère d'adhésion, mais il doit en même temps ne pas être trop prononcé, à moins de coexister avec des caractéristiques qui en constituent la négation. Pour une partie des membres, les activités des

associations doivent présenter des attributs qui permettent de les relier idéalement à l'âge mûr.

Une partie de la participation aux associations est exprimée dans les catégories qui appartiennent au domaine du travail salarié. Au plan collectif, on nomme ainsi la plupart des activités qui sont sollicitées par les membres élus et qui contribuent à la pérennité de l'association. On désigne souvent la personne qui occupe le poste de président comme étant « le boss » ou « la patronne » de l'association. Au plan individuel, les membres qui participent de façon intensive aux activités parlent souvent de leurs activités comme d'un travail.

La logique identitaire se réalise essentiellement dans les contextes d'engagement présumé et d'engagement réalisé. Nous avons proposé qu'au niveau régional, l'engagement présumé caractérisait les relations entre les personnes déjà impliquées aux paliers local ou sous-régional. Ces acteurs se positionnent par rapport aux objectifs et aux enjeux actuels des associations concernées. Dans les regroupements de clubs de l'Âge d'Or, ils définissent leur position concernant l'affiliation des clubs locaux, le financement, le recrutement de nouveaux membres ou à la participation des membres aux activités. Dans les associations de retraités d'entreprise qui interviennent aux niveaux sous-régional et régional, ces acteurs se positionnent surtout par rapport aux objectifs de défense des droits des membres, à la représentation des membres aux diverses instances et aux alliances avec d'autres organisations. Nous avons également établi qu'aux niveaux local et régional, l'engagement réalisé était surtout le fait des préretraités et retraités qui participent aux activités des associations. Au niveau local, la prévisibilité de la participation du membre, et non pas l'intensité ou la fréquence de sa participation, constitue une caractéristique cruciale de ce contexte d'action. Au niveau régional, les acteurs concernés mettent surtout l'accent sur la disponibilité, la capacité d'entretenir des réseaux de contacts

et les habiletés à faire cohabiter les intérêts divergents au sein de l'association.

La logique identitaire est également à l'oeuvre dans l'engagement renoncé qui repose plus sur l'identité que sur la participation effective. Au plan local, ce contexte d'engagement caractérise les relations entre les associations et les anciens membres qui ne peuvent plus participer à cause de conditions communément associées à la vieillesse, comme la maladie, l'incapacité ou le grand âge. D'une part, le membre renouvelle sa carte de membre ou l'association le fait automatiquement dans le cas des membres-honoraires et d'autre part, les élus et les responsables des activités n'attendent pas de participation de ces membres. Ils considèrent ces derniers comme des participants qui sont à distance de l'association.

Ainsi, une partie de l'identification des membres à l'association passe par les divers processus de participation qui sont mis en place. La participation contribue à développer le sentiment d'appartenance à l'association. Elle constitue aussi une façon de manifester ses intérêts comme membre, de les faire valoir et, idéalement, de les combler. À cet égard, la participation est un processus concret que l'on peut mesurer et dont on peut décrire les diverses manifestations.

8.3 La subjectivation

Selon Dubet, la subjectivation est définie par une tension entre d'une part, l'identité, c'est-à-dire l'engagement vers des modèles culturels qui construisent la représentation du sujet et d'autre part, les rapports sociaux qui constituent des obstacles à la reconnaissance et à l'expression de cette subjectivation.

Au plan collectif, nous avons observé que le contexte associatif n'est pas uniquement composé d'éléments intégrateurs. En effet, nous avons relevé une situation qui est porteuse de tensions contradictoires

au sein des associations étudiées. L'accroissement récent du *membership* fondé sur les intérêts individuels des membres est contradictoire avec la recherche d'une participation accrue de ceux-ci aux activités des associations locales. Certaines incitations matérielles, particulièrement les régimes d'assurances, occupent une place de plus en plus importante dans les motifs de recrutement de nouveaux membres. Or, ces incitations matérielles sont reliées uniquement à l'adhésion à l'association et non à la participation. Elles entraînent une modification de la base traditionnelle d'adhésion des membres. Ces derniers n'adhèrent plus à une association locale ou paroissiale qui offre des activités, mais ils achètent plutôt une carte de membre qui leur donne droit à des réductions lors d'achat d'assurances personnelles. Ainsi, les regroupements régionaux et certaines associations locales développent une base de recrutement des membres qui va à l'encontre de la participation dans ces associations et, à la limite, de la pertinence même d'avoir des clubs locaux. Ces nouveaux modes de recrutement répondent, au niveau local, à un impératif d'augmentation du nombre de membres et, au niveau régional, à un impératif de légitimité fondée sur la représentation - au sens de lobbying - d'un groupe d'âge. Au plan collectif, dans des associations qui reposent principalement sur des objectifs de socialisation des membres, la participation des membres se heurte parfois à la recherche effrénée de clientèles.

Au plan individuel, la participation aux activités des associations de personnes âgées est également porteuse de contradictions. À cet égard, le phénomène majeur est que le recrutement de ces associations conduit les membres à se définir en fonction d'une catégorie d'âge, mais cette dernière demeure un référent ambigu. L'identification à un groupe d'âge plus vieux est toujours dévalorisée et la plupart des membres s'identifient à un âge moyen. Il est fréquent que des membres ne s'impliquent pas dans les activités en invoquant qu'ils n'ont pas encore atteint un certain âge, ou pour le dire autrement, qu'ils sont trop jeunes pour participer à telle ou telle activité. Les membres sont toujours actifs grâce au fait qu'ils n'ont

pas encore atteints un certain âge ou, mieux encore, malgré leur âge, ce qui signifie en quelque sorte qu'ils auraient dépassé une situation contingente.

Ainsi, l'engagement renoncé constitue le contexte d'action privilégié de cette tension entre l'identité fondée sur l'âge et les rapports sociaux qui font obstacle à la reconnaissance et à l'expression d'une participation appropriée à l'âge chronologique des membres. Il est plus rare qu'un membre très actif d'une association cesse complètement son implication au sein de celle-ci en invoquant qu'il n'a pas encore atteint l'âge requis. À ce moment, le membre se place en extériorité complète par rapport aux "gens âgés" dont la mentalité lui apparaît étrangère. Ne plus s'impliquer dans une association de personnes âgées devient une façon de lutter contre l'avancement en âge et de maintenir un bon moral.

En somme, la participation nous apparaît comme un processus structuré, au plan biographique et au plan associatif, qui n'est pas univoque pour tous les membres. Elle dépend du contexte socio-historique dans lequel ces associations se constituent, des divers contextes immédiats de participation dans lesquels les membres sont engagés ainsi que des enjeux collectifs qui résultent des débats au sein de ces associations.

Comme nous l'avons démontré, la participation aux associations de personnes âgées peut avantageusement être analysée comme une expérience sociale telle que définie par F. Dubet. Les membres de ces associations gèrent simultanément trois logiques d'action (identitaire, stratégique et de subjectivation) qui renvoient à des logiques sociales sans que l'expérience personnelle ne puisse être ramenée à une seule orientation fondamentale. Chacune de ces logiques d'action s'inscrit dans une certaine objectivité puisqu'un certain nombre d'éléments préexistent à l'acteur et lui sont imposés au point de départ dans le contexte. Ainsi, les acteurs individuels sont situés dans un contexte associatif institutionnalisé qui définit un certain

cadre à leur participation. De façon similaire, les associations se développent dans un contexte géographique et sociohistorique particulier qui balise l'action collective des adultes vieillissant. La perspective analytique proposée par F. Dubet nous semble beaucoup plus féconde que les orientations théoriques traditionnelles de la gérontologie sociale pour la compréhension de la participation dans les associations de personnes âgées.

8.4 Les limites et les retombées de cette recherche

L'originalité de cette recherche provient de la mise en relation des éléments contextuels et individuels qui permettent d'étudier le phénomène de la participation aux associations volontaires de personnes âgées. Afin de la réaliser, nous avons combiné l'analyse de variables et l'analyse de discours au niveau associatif et au niveau individuel. Nous avons donc eu recours à diverses méthodes de cueillette et d'analyse des données.

Au plan du devis de recherche, cette étude fournit un portrait ponctuel de la participation dans les associations de personnes âgées d'une seule région du Québec. La participation aux associations est très probablement un phénomène qui se modifie d'une période historique à une autre et il est très plausible de penser qu'elle fut très différente dans la période pionnière des associations si on la comparait avec la période de stabilité actuelle de ces associations. Il est également plausible que la participation varie selon les milieux géographiques. Nous avons traité ici d'une région dont le peuplement est relativement jeune, dont la population est très dispersée dans de petites collectivités éparpillées sur un vaste territoire. Il est loisible de penser que la dynamique associative est différente dans des villes métropolitaines ou dans une région de peuplement plus ancien mais dans laquelle la famille joue un rôle crucial comme par exemple, au Saguenay. De façon plus spécifique encore, les associations de personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue ont vécu

un processus de détachement par rapport au plus important regroupement de personnes âgées du Québec. Ce phénomène n'est pas unique à la région étudiée mais il constitue certainement un élément contingent qui influence d'une façon tout à fait particulière les débats au sein de ces associations locales et régionales au cours de la période considérée.

Outre le fait que nous ne pouvons pas généraliser nos résultats à l'ensemble du Québec, il faut également considérer que la variété des associations de personnes âgées que nous avons étudiées est faible. Nous avons pris soin de constituer un univers exhaustif des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue mais celles-ci sont de deux types, soit des clubs de l'Âge d'Or et des associations de retraités d'entreprise. D'autres types d'association de personnes âgées existent ailleurs au Québec, notamment des associations de défense des droits et des Centres communautaires de personnes âgées. Ainsi nous ne pouvons prétendre couvrir l'ensemble des types d'associations de personnes âgées.

Cette recherche présente également des limites reliées aux instruments de cueillette de l'information. Nous avons utilisé des données documentaires afin de situer les associations de personnes âgées dans le contexte sociohistorique régional. Ces données documentaires ne sont pas exhaustives et l'analyse de contenu thématique qui en a été fait ne visait pas à rendre compte de façon précise de l'histoire contemporaine de ces associations. En général, nous avons utilisé ces données documentaires de façon complémentaire aux entrevues réalisées auprès des promoteurs et des membres des associations. Nous avons analysé ces données documentaires afin de situer l'action collective des adultes vieillissant, telle qu'elle se manifeste dans les associations de personnes âgées. Dans le cas de l'évolution numérique des associations et dans celui des débats entourant l'affiliation des clubs locaux de l'Âge d'Or, nous avons vérifié la véracité des données documentaires avec celles recueillies lors des entrevues.

Nous avons utilisé des données d'observation non participante et d'entrevues non structurées dans quelques associations et dans la plupart des assemblées publiques organisées par les regroupements régionaux pendant une période de deux ans. Ces données ont été utilisées de façon complémentaire aux entrevues structurées menées auprès des promoteurs et des membres ainsi que des questionnaires adressés aux associations. Il s'agit essentiellement d'énoncés verbaux que nous avons mis en relation avec les informations recueillies lors des entrevues. Ces données nous ont permis de nuancer les affirmations recueillies lors des entrevues, en particulier sur la façon dont la participation des membres est sollicitée et encouragée. Elles nous ont également permis de mettre en perspective les propositions écrites que nous retrouvons dans les procès-verbaux des associations. Retranscrites sur papier, ces propositions sont en quelque sorte unidimensionnelles mais l'observation du processus de discussion et d'adoption qui les entoure permet de mieux en analyser la portée. Cependant, nous n'avons pas réalisé d'observation non participante de façon intensive et continue sur une longue période. C'est la raison pour laquelle nous ne développons pas une analyse culturelle approfondie d'une ou de quelques associations de personnes âgées.

Nous avons réalisé plusieurs entrevues structurées auprès des promoteurs et des membres afin d'analyser le processus de participation dans le contexte associatif. Il s'agit du principal matériel de notre analyse qualitative. Nous avons procédé à une analyse de contenu par théorisation ancrée de ces entrevues, laquelle a été réalisée tout au long du processus d'investigation empirique. Au cours de de cette analyse, nous avons proposé la catégorie formelle centrale d'engagement dans l'association afin de décrire les contextes de participation dans lesquels se déroulent, aux niveaux local et régional, les interactions entre les membres. Nous n'avons certes pas atteint une saturation des données, ni une saturation des catégories qui résultent de l'analyse. Il faudrait pour le faire, avoir interviewé plus de membres et les différents types de membres.

Nous avons très peu validé nos analyses auprès des personnes interviewées. Cependant, suite à cette analyse qualitative, nous avons utilisé la notion d'engagement à l'égard de l'association comme une variable indépendante dans le questionnaire adressé aux membres. Il s'agit de la variable la plus fortement et la plus constamment associée à la fréquence et à l'intensité de la participation. De ce point de vue, la notion d'engagement nous semble une piste fructueuse.

Nous avons recueilli des données standardisées auprès des associations et auprès des membres à l'aide de questionnaires. Les données sur les associations ont été recueillies auprès d'une ou de quelques personnes clés (président, secrétaire), ce qui en affecte certainement la fidélité, même si celle-ci n'a pas été mesurée. À cet égard, les données qui constituent des appréciations de situation (comme par exemple, les objectifs de l'association) sont certainement de moindre qualité que les données factuelles (comme par exemple, le nombre de membres). Ce type de données repose sur le postulat selon lequel une ou quelques personnes peuvent refléter la situation d'ensemble d'une association, ce qui est loin d'être acquis. Les données recueillies auprès des membres sont, de ce point de vue, beaucoup plus représentatives de l'ensemble des personnes concernées. Nous avons constitué un échantillon empirique qui présente l'avantage de considérer le plus large éventail possible de membres dans les associations de personnes âgées, même s'il ne concerne qu'une très faible proportion de ces associations. Dans le domaine de la participation aux associations volontaires, très peu d'instruments de mesure ont été étudiés de façon approfondie et répétitive.

Cette étude peut avoir des retombées au plan de la recherche. Des études longitudinales qualitatives et quantitatives sont certainement requises pour mieux comprendre l'évolution de la participation des adultes vieillissant dans les associations volontaires et plus spécifiquement, dans les associations volontaires de personnes âgées. De nouvelles variables reliées à la participation

pourraient être étudiées comme par exemple, les expériences antérieures de participation. L'impact des caractéristiques structurelles des associations pourraient être plus investiguées. L'effet des diverses mesures utilisées afin de susciter la participation pourraient également être examinées de plus près. Les propriétés métriques des instruments utilisés pour recueillir les données standardisées sur la participation et sur les motivations associatives sont peu étudiées. L'échantillonnage théorique pourrait également être développé, en particulier afin d'approfondir l'analyse de la participation des membres qui participent peu ou pas du tout au sein de ces associations ainsi que de la participation des personnes qui adhèrent à plusieurs associations (les multiadhérents). La situation des personnes, en particulier les présidents d'association, qui occupent des postes électifs pendant de très longues périodes pourrait être mieux analysée. Nous pourrions aussi étudier de façon plus approfondie les contextes dans lesquels la participation des membres naît, se développe, se maintient et se résorbe.

Au plan de l'intervention sociale auprès des adultes vieillissant, cette étude nous donne des indications sur la variété des motivations des adultes vieillissant à adhérer et à participer au sein d'associations de personnes âgées. Elle nous a permis aussi de mettre en évidence l'importance du contexte immédiat qui, au sein de ces associations, favorise ou inhibe la participation des membres. Elle jette un pont entre d'une part, les caractéristiques individuelles des membres et d'autre part, les caractéristiques institutionnelles des associations.

Chapitre 9:

Conclusion

Rappelons notre objectif de départ et les principales étapes de notre démarche. Notre objectif principal était d'analyser la participation aux associations volontaires de personnes âgées en la reliant au contexte associatif dans lequel elle se déroule. Afin de réaliser cette étude, nous avons utilisé principalement un schème explicatif actanciel qui définit la participation comme une pratique sociale intentionnelle et contextualisée. La notion d'expérience sociale, proposée par Dubet, nous a permis d'interpréter l'ensemble des résultats que nous avons présentés tout au long de notre thèse.

L'intérêt pour la participation aux associations de personnes âgées est justifié par le vieillissement démographique et par l'importance de la participation sociale des adultes vieillissant au sein de la société québécoise. Depuis une vingtaine d'années, on observe une augmentation importante du nombre d'associations de personnes préretraitées et retraitées. Dans les années 1980, on estime qu'entre le tiers et les deux tiers des adultes vieillissant sont membres d'une association de personnes âgées. La participation sociale des adultes vieillissant constitue un thème majeur dans le domaine de la gérontologie sociale.

La recension des écrits a permis de constater que la participation aux associations volontaires de personnes âgées a été étudiée sous trois angles distincts: soit celui d'un phénomène individuel, soit comme un phénomène collectif, soit du point de vue des associations. En général, ces domaines d'étude sont dissociés les uns des autres. Les liens entre le contexte associatif, la participation des membres et leur action collective sont peu explorés. Au Québec, très peu d'études ont été réalisées au sujet de la participation aux associations volontaires de personnes âgées et aucune ne concerne le lien entre le contexte associatif et la participation.

Dans le domaine de la gérontologie sociale, la participation des adultes vieillissant aux associations volontaires est essentiellement abordée sous l'angle de l'intégration sociale. En particulier, la participation individuelle est analysée dans le cadre de la première génération des théories gérontologiques, plus particulièrement des théories du désengagement et de l'activité. Ces études adoptent un schème explicatif causal qui concerne soit les variables prédictives de la participation, soit les conséquences psychosociales de cette participation. L'autre partie de ces études découle d'un schème explicatif fonctionnel. Il s'agit des études qui ont pour point de départ la théorie de la sous-culture du vieillissement et qui examinent de façon monographique les associations de personnes âgées.

Par ailleurs, la participation collective des adultes vieillissant a recours à des modèles qui ont été développés en dehors du domaine de la gérontologie sociale. Ainsi, l'action collective des personnes âgées est traitée sous l'angle de la sociologie des mouvements sociaux, de l'étude des groupes de pression ou de l'institutionnalisation socio-politique. Finalement, un certain nombre d'études a-théoriques ont décrit les caractéristiques des associations de personnes âgées elles-mêmes.

La notion d'expérience sociale permet d'étudier la participation comme une action intentionnelle et contextualisée. Cette notion désigne la combinaison subjective de trois logiques d'action sociale. Elle permet de considérer la participation comme un phénomène qui est au confluent d'une logique d'intégration sociale, d'une logique d'action stratégique et d'une logique de subjectivation. Par conséquent, elle élargit la perspective habituelle de la participation aux associations volontaires de personnes âgées pour trois raisons. Premièrement, la notion d'expérience sociale n'accorde aucune prédominance à l'une ou l'autre des trois logiques d'action. Deuxièmement, elle permet de relier deux niveaux d'action sociale, soit celui des acteurs individuels et celui des acteurs associatifs. Finalement,

cette notion permet d'intégrer les dimensions socio-historiques et structurelles des associations avec les dimensions existentielles de la participation.

L'adhésion et la participation aux associations volontaires résultent d'un choix. Il ne s'agit pas d'un groupement de fait comme la famille ou la communauté d'origine, ni d'un groupement imposé, mais bien d'un groupement volontaire. Mais dans le contexte socio-historique actuel, les associations de personnes âgées pré-existent à l'adhésion de leurs nouveaux membres. Elles ont acquis des caractéristiques structurelles et culturelles qui fixent une partie du cadre d'action dans lequel les membres s'insèrent. Ces dimensions structurelles et culturelles constituent ce que les membres tiennent pour acquis et prennent comme allant de soi, lorsqu'ils adhèrent et participent à ces associations. En ce sens, les associations constituent le contexte de la participation des membres. Et dans une perspective structurelle, on peut retrouver des indicateurs et des dimensions de la participation.

Mais en même temps, les caractéristiques structurelles et culturelles des associations de personnes âgées résultent de l'action de leurs membres. Elles ne sont pas seulement un cadre d'action extérieur à la participation et qui la déterminerait. Ces caractéristiques résultent de la présence et de l'action des membres. Les conséquences de la présence et de l'action des membres ne sont pas seulement structurelles; elles sont aussi symboliques. La présence des membres au sein d'un même groupe et les diverses significations que ces membres accordent à leurs actions constituent un phénomène existentiel qui se manifeste au plan symbolique, en particulier dans la participation. Ainsi, la participation est constitutive de l'association; cette dernière émerge de la participation. Cela signifie aussi que la participation est non seulement un indicateur ou un ensemble de pratiques, mais aussi un discours, une rhétorique que les acteurs - individuels et collectifs - entretiennent sur eux-mêmes et dans leurs relations avec les autres acteurs sociaux. Ainsi,

la participation aux associations volontaires est un choix contingent, jamais totalement libre mais jamais totalement déterminé non plus.

En Abitibi-Témiscamingue, les associations volontaires de personnes âgées se sont développées depuis une trentaine d'années, de façon étroitement reliée à la paroisse ou à d'autres institutions comme l'État, les grandes entreprises du secteur privé ou parapublic ou les syndicats. Cependant, elles sont de plus en plus associées aux institutions municipales. Ces liens avec d'autres institutions locales, régionales ou nationales influencent les objectifs et les incitations de ces associations, la base de recrutement de leurs membres, leurs ressources ainsi que les trajectoires de participation de leurs membres.

L'enjeu de l'affiliation des clubs locaux de l'Âge d'Or nous a semblé particulièrement révélateur des préoccupations collectives de ces associations. Ces préoccupations oscillent entre trois pôles: l'appartenance à l'association locale, la défense des intérêts de leurs membres ainsi que la promotion sociale de l'ensemble des adultes vieillissant. Mais l'affiliation constitue aussi un enjeu collectif qui trace le cadre dans lequel les acteurs individuels vont participer aux associations. Cet enjeu détermine, à l'intérieur de ces associations, un certain nombre de thèmes par rapport auxquels une partie des acteurs se positionnent, définissent leurs points communs et revendiquent leurs particularités.

Dans les associations volontaires de personnes âgées, la participation est un phénomène important. Mais celui-ci n'est pas toujours central ni pour les membres ni pour les associations. Nous avons en effet constaté qu'une proportion importante des membres, soit environ 45%, ne participent que très rarement aux activités de ces associations. L'adhésion à ces associations est peu coûteuse, en termes financiers, et ne requiert pas d'engagement précis. Certains membres y adhèrent afin de bénéficier des avantages

financiers, en particulier au plan de l'achat des divers régimes d'assurances.

En ce qui concerne les associations, un certain nombre de phénomènes atténuent l'importance de la participation des membres. On a observé un clivage assez net entre les associations qui interviennent uniquement au niveau local et celles qui interviennent aux niveaux sous-régional et régional. Les premières mettent l'emphase sur des objectifs de socialisation de leurs membres alors que les secondes mettent plutôt l'accent sur les objectifs de représentation et de défense des droits. Ce mouvement est accru par la tendance des regroupements régionaux et provinciaux à agir comme des groupes de pression et à développer un discours de représentation de l'ensemble des préretraités et des retraités. De plus, dans le contexte régional, l'enjeu de l'affiliation des clubs de l'Âge d'Or entraîne les associations dans un mouvement de recrutement intensif d'adhérents qui va à l'encontre de la participation des membres. Ceux-ci ne sont plus recrutés parce qu'ils s'identifient à un groupe d'âge ou qu'ils veulent participer à des activités, mais plutôt pour leurs intérêts à bénéficier de réductions de prix lorsqu'ils achètent des contrats d'assurances auprès de courtiers. Ce recrutement fait même éclater le modèle du club paroissial sur lequel la participation a été fondée jusqu'à maintenant. Finalement, l'articulation entre les clubs de l'Âge d'Or locaux et les regroupements régionaux est faible puisque ces deux types d'associations ont, les uns envers les autres, des attentes qui sont difficilement comblées.

Mais, pour une partie des membres et en particulier pour les personnes élues dans ces associations, le recrutement et la participation des membres constituent des enjeux cruciaux. Bien sûr, ces deux enjeux sont reliés au maintien et au développement des associations. À cet égard, les associations poursuivent, dans le contexte actuel, leurs propres intérêts. Ces associations, surtout au niveau régional, font valoir l'importance du nombre de membres pour des raisons de représentation publique. De plus, la situation financière

des associations locales et des regroupements régionaux repose essentiellement sur le nombre de membres et l'organisation d'activités de financement. Par conséquent, ces associations ont abaissé jusqu'à 50 ans l'âge d'adhésion des membres visés, qui sont devenus l'ensemble des personnes prérétraitées et retraitées. Cela place ces associations dans un dilemme qui est difficilement soluble: celui d'être à la fois identifié à l'Âge d'Or, au vieil âge, aux plus vieux, et en même temps de recruter et de représenter des adultes plus jeunes, d'organiser des activités qui les intéressent. Ce recrutement de nouveaux membres, qui prend parfois des dimensions démesurées, est fondé sur les intérêts matériels et individuels des adhérents. Il se réalise donc au prix de la participation et conséquemment de l'identification des membres à l'association et à ses buts communément partagés.

Cependant, nous avons observé que la participation n'est pas un phénomène unidimensionnel. Il existe des variations très importantes dans la durée de l'adhésion, l'intensité de la participation et la fréquence de participation. Peu de variables sont associées à ces diverses dimensions de la participation. De plus, les caractéristiques des associations elles-mêmes sont associées à certaines dimensions de la participation. Par conséquent, la participation relève d'un contexte social et d'un contexte associatif qui comprennent des enjeux collectifs et des représentations qui en définissent la signification.

L'originalité de cette étude tient à la mise en relation des éléments contextuels et individuels afin d'étudier le phénomène de la participation aux associations volontaires de personnes âgées. Pour ce faire, nous avons combiné l'analyse de variables et l'analyse de discours aux niveaux associatif et individuel.

Ainsi, elle constitue une première étude descriptive de l'ensemble des associations de personnes âgées dans une région du Québec. Cette description a concerné les objectifs et les incitations des associations, les activités et les services qu'elles offrent, leur structure, leur fonctionnement et les ressources dont elles disposent. Nous avons aussi examiné les cinq enjeux qui expriment actuellement l'action collective des membres de ces associations, soit l'affiliation, la participation des membres, le recrutement de nouveaux membres, le pouvoir au sein des associations et les revenus des associations.

Nous avons aussi réalisé une première analyse des variables associées à la participation, notamment des motivations associatives, dans les associations de personnes âgées au Québec. Nous avons également proposé une typologie des quatre contextes immédiats de participation qui rendent compte des procédés de reconnaissance symbolique auxquels les adhérents ont recours au sein de ces associations volontaires.

Cette étude des relations entre le contexte associatif et la participation tente de combler un vide laissé par la rareté des études canadiennes et québécoises sur les associations de personnes âgées ainsi que par l'absence d'études québécoises sur la participation dans les clubs de l'Âge d'Or et les associations de retraités d'entreprise. C'est la raison pour laquelle nous avons voulu qu'elle ait à la fois un caractère très monographique et qu'elle soit très ouverte au plan interprétatif.

Les limites de cette étude tiennent d'abord au fait qu'elle est restreinte à une seule région et que nous utilisons un devis transversal. Nous ne prétendons pas généraliser ces résultats à l'ensemble du Québec ou à l'ensemble des associations de personnes âgées. Sur la base de ces données, nous ne pouvons pas élaborer ou vérifier un modèle du processus de participation se déroulant sur une longue période. La constitution de l'échantillon empirique s'est heurtée

à des difficultés que nous avons expliquées. Cependant, le type d'échantillon que nous avons constitué présente l'avantage de considérer le plus large éventail possible de membres dans ces associations. En contrepartie, il ne concerne qu'une très faible proportion de ces associations. De plus, les propriétés métriques des instruments utilisés pour recueillir les données standardisées sur la participation et sur les motivations associatives sont peu étudiées.

L'échantillonnage théorique pourrait également être développé, en particulier afin d'approfondir la participation des membres qui participent peu ou pas du tout au sein de ces associations ainsi que la participation des multiadhérents. Quelques cas particuliers de présidents ayant une très longue durée à ce poste permettraient également de mieux analyser ce phénomène particulier.

Cette étude peut aussi alimenter une réflexion plus générale qui concerne les modifications qualitatives du vieillissement au cours des trente dernières années. On observe, dans l'ensemble de la société, ce que X. Gaullier a identifié comme un décalage croissant entre le vieillissement biologique, qui se produit de plus en plus tard, et le vieillissement social, qui se produit de plus en plus tôt (Gaullier, 1988).

Le développement des associations de personnes âgées et l'importance croissante de la participation sociale des personnes retraitées et préretraitées, ne serait-ce que du simple fait de leur accroissement démographique, ont certes contribué à modifier l'image de la vieillesse au cours de cette période. La région que nous avons étudiée comporte une faible diversité d'associations de personnes âgées. Mais la place du club de l'Âge d'Or comme lieu d'activité est certainement très différente en 1996 qu'il y a vingt-cinq ans. D'abord, parce que la composition du groupe des retraités s'est considérablement transformée au cours de cette période. Ce groupe est devenu plus jeune, plus à l'aise au plan économique, et très probablement plus actif aux plans

individuel et social. Les associations fondées sur un critère d'âge ne sont certes pas les seuls groupes auxquels les nouveaux retraités adhèrent. Il y a probablement eu une diversification des lieux de participation volontaire des retraités et des préretraités au cours de cette période (Brault, 1987, 1990). Cette présence, encore plus marquée au cours des dernières années par les départs massifs à la retraite, contribue à modifier les représentations de la vieillesse et du vieillissement.

On assiste à une diversification des objectifs poursuivis par les associations de personnes âgées. Dans les clubs de l'Âge d'Or et dans les associations de retraités d'entreprise, des efforts importants sont mis afin de recruter de nouveaux membres. On ne sait pas si la population de ces membres a rajeuni ou si elle a vieilli au cours des trente dernières années. Cependant, ces associations ont développé, au fil des années, des activités qui s'apparentent de plus en plus à du lobbying. Dans le cas des clubs de l'Âge d'Or, on peut affirmer que les différences entre le membre et le non-membre s'atténuent. Au plan collectif, les regroupements régionaux et provincial négocient des bénéfices dont peuvent profiter toutes les personnes âgées. Au plan individuel, l'adhésion au club peut être de plus en plus motivée par un objet qui n'a rien à voir avec la participation volontaire ou avec l'identification à un groupe d'âge, soit l'obtention d'avantages financiers personnels. Dans d'autres régions du Québec, des centres communautaires de personnes âgées développent des coopératives de solidarité afin de prendre en charge l'organisation de services à domicile.

Depuis la formalisation des premières théories gérontologiques et l'émergence de ce qu'on croyait entrevoir comme une société des loisirs, la vie associative des adultes vieillissant s'est transformée de façon considérable. C'est la raison pour laquelle il nous semble primordial que les théories gérontologiques prennent en considération à la fois le contexte socio-historique, le contexte immédiat de l'action et les acteurs sociaux.

BIBLIOGRAPHIE

1. Bibliographie générale

- Amis, W.D., Stern, S.E. (1974). A Critical Examination of Theory and Functions of Voluntary Associations, Journal of Voluntary Action Research, 3 (3-4): 91-99.
- Atchley, R.C. (1977). The Social Forces in Later Life. Belmont CA, Wadsworth, 413p..
- Babchuk, N., Booth, A. (1969). Voluntary Association Membership: A Longitudinal Analysis, American Sociological Review, 34 (1): 31-45.
- Babchuk, N., Edwards, J.N. (1965). Voluntary Associations and the Integration Hypothesis, Sociological Inquiry, 35 (2):149-162.
- Babchuk, N., Peters, G.R., Hoyt, D.R., Kaiser, M.A. (1979). The Voluntary Associations of the Aged, Journal of Gerontology, 34 (4): 579-587.
- Barak, B., Stern, B. (1986). Subjective Age Correlates: A Research Note, Gerontologist, 26 (5): 571-578.
- Bardin, L. (1993). L'analyse de contenu. Paris, P.U.F., "Le Psychologue", 291p.
- Bellefleur, M. (1986). L'Église et le loisir au Québec avant la révolution tranquille. Sillery, P.U.Q., 221p..
- Bertaux, D. (1976). Histoires de vies ou récits de pratiques? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie. Convention CORDES no 23-1971. Rapport final. Tome II. Paris, C.N.R.S., C.E.M.S., 224p..
- Berthelot, J.M. (1990). L'intelligence du social. Le pluralisme explicatif en sociologie. Paris, P.U.F., "Sociologie d'aujourd'hui", 249p..
- Berthiaume, N., Girard, C. (1995). La population et les ménages des municipalités de Mataqami, Lebel-sur-Quévillon et Baie-James. Tome 2. Rouyn-Noranda, R.R.S.S.S.A.T., 41p.
- Berubé, L. (1990). L'équivocité de la notion d'autonomie dans la politique de la vieillesse au Québec. Montréal, Université de Montréal, Thèse de Ph. D. (sociologie), 274 p. + annexes.
- Blau, Z.S. (1973). Old Age in a Changing Society. New York, New Viewpoints, 285p..

- Bouchard, P., Therrien, G. (1983). Isolement, solitude, ségrégation et intégration sociale des gens âgés à domicile. Dans: Therrien, G., Bouchard, P. (Éd.): Les conditions de vie des gens âgés à domicile. Québec, M.A.S., 61p..
- Bowles, S., Gintis, H. (1988). La démocratie post-libérale. Paris, Editions La Découverte, 354p..
- Brault, M.M.T. (1990). Le travail bénévole à la retraite. Québec, I.Q.R.C., 122p..
- Brault, M.M.T. (1987). Du loisir à l'innovation. Les associations volontaires de personnes retraitées. Québec, I.Q.R.C., 176p..
- Bull, C.N., Aucoin, J.B. (1975). Voluntary Association Participation and Life Satisfaction: A Replication Note, Journal of Gerontology, 30 (1): 73-76.
- Carette, J. (1992). Manuel de gérontologie sociale 2. Boucherville, Gaëtan Morin, 187p..
- Carette, J. (1985). L'institutionnalisation élargie des personnes âgées. Montréal, U.Q.A.M., Thèse Ph.D. (sociologie), 346p..
- Carette, J., Lamont, S. (1988). À propos des pouvoirs gris, Nouvelles pratiques sociales, 1 (1): 133-142.
- Carp, F.M. (1989). Maximizing Data Quality in Community Studies of Older People. Dans: Lawton, M.P., Herzog, A.R. (Éd.): Special Research Methods for Gerontology. Amityville NY, Baywood Pub., pp.93-123.
- Cavan, R.S., Burgess, E.W., Havighurst, R.J., Goldhamer, H. (1949). Personal Adjustment in Old Age. New York, Arno Press., Rééd. 1979, 204p..
- Clemente, F., Rexroad, P.A., Hirsch, C. (1975). The Participation of the Black Aged in Voluntary Associations, Journal of Gerontology, 30 (4): 469-472.
- Cohen, J. (1988). Statistical Power Analysis for the Behavioral Sciences. Hillsdale, Lawrence Erlbaum Ass., 567p..
- Cohen, Y. (1990). Femmes de parole. L'histoire des Cercles de fermières du Québec. 1915-1990. Montréal, Le Jour, 315p.
- Collot, C. (1975). Les clubs de personnes âgées en France. Paris, C.I.G.S., 2 vol., 100 p. et 112p..

- Comeau, Y. (1990). Vie quotidienne et participation aux associations en milieu populaire. Montréal, Université de Montréal, Thèse de Ph. D. (sociologie), 370 p. + annexes.
- Corin, E.E., Bibeau, G., Martin, J.C., Laplante, R. (1990). Comprendre pour soigner autrement. Montréal, P.U.M., 258p..
- Couët, S., Fortin, F., Hoey, J. (1984). Corrélation entre la satisfaction de la vie, la perception de l'état de santé et les activités chez les personnes âgées, Canadian Journal of Public Health, 75 (4): 289-293.
- Crozier, M., Friedberg, E. (1977). L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective. Paris, Seuil, "Points politique", 500p..
- Cumming, E., Henry, W.E. (1961). Growing Old. The Process of Disengagement. New York, Arno Press, Rééd. 1979, 293p.
- Cusack, S.A. (1994). Developing Leadership in the Third Age: An Ethnographic Study of Leadership in a Seniors' Center, Journal of Applied Gerontology, 13 (2): 127-142.
- Cutler, N.E. (1982). Voluntary Association Participation and Life Satisfaction: Replication, Revision, and Extension, International Journal on Aging and Human Development, 14 (2): 127-137.
- Cutler, S.J. (1977). Aging and Voluntary Association Participation, Journal of Gerontology, 32 (4): 470-479.
- Cutler, S.J. (1976a). Membership in Different Types of Voluntary Associations and Psychological Well-Being, Gerontologist, 16 (4).
- Cutler, S.J. (1973a). Voluntary Association Participation and Life Satisfaction: A Cautionary Research Note, Journal of Gerontology, 28 (1): 96-100.
- Cutler, S.J. (1973b). Perceived Prestige Loss and Political Attitudes Among the Aged, Gerontologist, 13 (1): 69-75.
- David, H. (1989). L'action collective et les personnes âgées ou retraitées dans le mouvement syndical et les associations du 3^{ième} âge. Montréal, I.R.A.T., 139p..
- Debbasch, C., Bourdon, J. (1985). Les associations. Paris, P.U.F., "Que sais-je ?", 127p.
- Delisle, M.A. (1995). Vieillir dans les régions. Québec, Éd. La Liberté, 142p..

- Delisle, M.A. (1992). Un âge à dorer. Conditions de vie et loisir des aînés de la société. Québec, Éd. La Liberté, 288p..
- Demers-Allen, A. (1988). Proposition d'orientation concernant la consolidation ou le développement de Centres communautaires pour personnes âgées dans la région de Montréal métropolitain. Montréal, C.S.S.S.R.M.M..
- Demko, D.J. (1979). Utilization, Attrition, and the Senior Center, Journal of Gerontological Social Work, 2 (2): 87-93.
- Denzin, N.K. (1989). The Research Act. A Theoretical Introduction to Sociological Methods. Englewood Cliffs, Prentice-Hall, 305p..
- Desjardins, B., Dumas, J. (1993). Vieillesse de la population et personnes âgées. Ottawa, Statistique Canada, 130p..
- Dillman, D.A. (1978). Mail and Telephone Surveys. New York, John Wiley & Sons, 325p..
- Dion, L. (1971). Société et politique: la vie des groupes. Tome I. Fondements de la société libérale. Québec, P.U.L., 444p..
- Downing, J. (1957). Factors Affecting the Selective Use of a Social Club for the Aged, Journal of Gerontology, 12 (1): 81-84.
- Dubet, F. (1994). Sociologie de l'expérience. Paris, Seuil, "La couleur des idées", 272p.
- Dugas, C. (1995). L'espace rural canadien. Sainte-Foy, P.U.Q., 217p..
- Ebaugh, H.R.F. (1988). Becoming an EX. The Process of Role Exit. Chicago, University of Chicago Press, 247p..
- Edwards, B. (1994). Semiformal Organizational Structure Among Social Movement Organizations: An Analysis of the U.S. Peace Movement, Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly, 3 (4): 309-333.
- Estes, C.L., Binney, E.A., Culbertson, R.A. (1992). The Gerontological Imagination: Social Influences on the Development of Gerontology, 1945-Present, International Journal on Aging and Human Development, 35 (1): 49-65.
- Ferraro, K.J., Cobb, C. (1987). Participation in Multipurpose Senior Centers, Journal of Applied Gerontology, 6 (4): 429-447.

- Fortin, A. (1992). Solidarités invisibles et prise en charge de la communauté par elle-même, Service social, 41 (1): 7-27.
- Frankel, G. (1966). The Multi-Purpose Senior Citizen's Center: A New Comprehensive Agency, Gerontologist, 6 (1): 23-27.
- Gaullier, X. (1988). La deuxième carrière. Âges, emplois, retraites. Paris, Seuil, 408p..
- Gauthier, H., Duchesne, L. (1991). Le vieillissement démographique et les personnes âgées au Québec. Québec, Éditeur officiel du Québec, 297p.
- Gifford, C.G. (1990). Canada's Fighting Seniors. Toronto, J. Lorimer, 279p..
- Girard, C. (1993) La population et les ménages de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Rouyn-Noranda, R.R.S.S.S.A.T., 105p.
- Glaser, B.G. (1992). Basics of Grounded Theory Analysis. Emergence vs Forcing. Mill Valley, Sociology Press, 129p.
- Glaser, B.G., Strauss, A.L. (1967). The Discovery of Grounded Theory. New York, Aldine de Gruyter, 271p..
- Graney, M.J. (1975). Happiness and Social Participation in Aging, Journal of Gerontology, 30 (6): 701-706.
- Gronbjerg, K.A. (1989). Developing a Universe of Nonprofit Organizations: Methodological Considerations, Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly, 18 (1): 63-80.
- Gruman, G.J. (Éd.) (1979). Roots of Modern Gerontology and Geriatrics. New York, Arno Press, 336p..
- Guillemard, A.M., Latour, C. (1978). La société américaine face au vieillissement. Émergence d'une politique fédérale de la vieillesse et approches théoriques du problème. Paris, C.E.M.S., 259p..
- Hamel, P. (1991). Action collective et démocratie locale. Les mouvements urbains montréalais. Montréal, P.U.M., 239p..
- Hammersley, M., Atkinson, P. (1983). Ethnography. Principles in Practice. New York, Tavistock, 273p..

- Hanssen A.M., Meima, N.J., Buckspan L.M., Henderson, B.E., Helbig, T.L., Zarit, S.H. (1978). Correlates of Senior Center Participation, Gerontologist, 18 (2).
- Havighurst, R.J. (1961). Successful Aging, Gerontologist, 1 (1): 8-13.
- Havighurst, R.J., Albrecht, R. (1953). Older People. New York, Arno Press, Rééd. 1980, 415p..
- Havighurst, R.J, Neugarten, R.J., Tobin, S.S. (1968). Disengagement and Patterns of Aging. Dans: Neugarten, B.L. (Éd.): Middle Age and Aging. Chicago, University of Chicago Press, pp.161-173.
- Hazan, H. (1986). Body Image and Temporality Among the Aged: A Case Study of an Ambivalent Symbol. Studies of Symbolic Interaction, 7 (A): 305-329.
- Hendricks, J. (1992). Generations and the Generation of Theory in Social Gerontology, International Journal on Aging and Human Development, 35 (1): 31-47.
- Hendricks, J. Hendricks, C.D. (1986). Aging in Mass Society. Myths and Realities. Toronto, Little, Brown & Co., 556p.
- Hirschman, A.O. (1980). Les passions et les intérêts. Paris, P.U.F., 135p..
- Hochschild, A.R. (1975). Disengagement Theory: A Critique and Proposal, American Sociological Review, 40 (5): 553-569.
- Huberman, A.M., Miles, M.B. (1991). Analyse des données qualitatives. Recueil de nouvelles méthodes. Montréal/ Bruxelles, Éd. du Renouveau pédagogique/De Boeck, 480p..
- Huston, L. (1991). La Transformation des Régimes de Bien-Être Social- Innovations dans les Politiques d'Aide Sociale: Les Soins et les Services aux Personnes Âgées. Rapport de Conférence. Vienne, European Centre for Social Welfare Policy and Research, 83p.
- Jerrome, D. (1989). Virtue and Vicissitude: The Role of Old People's Clubs. Dans: Jefferys, M. (Éd.): Growing Old in the Twentieth Century. New York, Routledge, pp. 151-165.
- Keith, J. (1985). Age in Anthropological Research. Dans: Binstock, R.H., Shanas, E., Maddox, G.L., Myers, G.C., Schulz, J.H. (Éd.): Handbook of Aging and the Social Sciences. New York, Van Nostrand Reinhold, (2e éd.), pp. 231-263.

- Knoke, D. (1989). Resource Acquisition and Allocation in U.S. National Associations, International Social Movement Research, 2: 129-154.
- Knoke, D. (1988). Incentives in Collective Action Organizations, American Sociological Review, 53 (3): 311-329.
- Knoke, D., Adams, R.E. (1987). The Incentive Systems of Associations. Dans: Bacharach, S.B., DiTomaso, N. (Éd.): Research in the Sociology of Organizations. Vol. 5. Greenwich Conn., JAI Press, pp. 285-309.
- Knoke, D., Thomson, R. (1977). Voluntary Association Membership Trends and the Family Life Cycle, Social Forces, 56 (1): 48-65.
- Knoke, D., Wood, J.R. (1981). Organized for Action. Commitment in Voluntary Associations. New Brunswick NJ, Rutgers University Press, 263p..
- Krout, J.A. (1994). An Overview of Older Rural Populations and Community-based Services. Dans: Krout, J.A. (Éd.): Providing Community-based Services to the Elderly. Thousand Oaks, Sage, pp.3-18.
- Krout, J.A. (1991). Senior Center Participation: Findings From a Multidimensional Analysis. Journal of Applied Gerontology, 10 (3): 244-257.
- Krout, J.A. (1989a). The Nature and Correlates of Senior Center Linkages, Journal of Applied Gerontology, 8 (3): 307-322.
- Krout, J.A. (1989b). Seniors Centers in America. New York, Greenwood Press, 154p.
- Krout, J.A. (1988a). Senior Center Linkages with Community Organizations, Research on Aging, 10 (2): 258-274.
- Krout, J.A. (1988b). The Frequency, Duration, and Stability of Senior Center Attendance, Journal of Gerontological Social Work, 13 (1-2): 3-19.
- Krout, J.A. (1987). Rural-Urban Differences in Senior Center Activities and Services, Gerontologist, 27 (1): 92-97.
- Krout, J.A. (1986a). Senior Centers Linkages in the Community, Gerontologist, 26 (5): 510-515.
- Krout, J.A. (1984). The Organizational Characteristics of Senior Centers in America, Journal of Applied Gerontology, 3 (2): 192-205.

- Krout, J.A. (1983). Correlates of Senior Center Utilization, Research on Aging, 5 (3): 339-352.
- Krout, J.A., Cutler, S.J., Coward, R.T. (1990). Correlates of Senior Center Participation: A National Analysis, Gerontologist, 30 (1): 72-79.
- Lalive d'Epinay, C. (1991). Vieillir ou la vie à inventer. Paris, L'Harmattan, 303p..
- Langlois, S., Baillargeon, J.P., Caldwell, G., Fréchet, G., Gauthier, M., Simard, J.P. (1990). La société québécoise en tendances. Québec, I.Q.R.C., 667p..
- Laplante, R. (1995). L'expérience de Guyenne. Colonisation et coopération en Abitibi. Guyenne, Corporation de développement de Guyenne, 554p..
- Légaré, J. (1996). Le vieillissement des populations. Ne crions pas au loup! Interface, 17 (3): 28-35.
- Lemon, B.W., Bengtson, V.L., Peterson, J.A. (1972). An Exploration of the Activity Theory of Aging: Activity Types and Life Satisfaction among In-Movers in a Retirement Community, Journal of Gerontology, 27 (4): 511-523.
- Levasseur, R. (1982). Loisir et culture au Québec. Montréal, Boréal Express, 187p..
- Liang, J.L., Dvorkin, L., Kahana, E., Mazian, F. (1980). Social Integration and Morale: A Re-Examination, Journal of Gerontology, 35 (5): 746-757.
- Litwin, H. (1987). Administrative Correlates of Senior Center Programs, Journal of Applied Gerontology, 6 (2): 202-212.
- Longino, C.F., Kart, C.S. (1982). Explicating Activity Theory: A Formal Replication, Journal of Gerontology, 37 (6): 713-722.
- Lowy, L., Doolin, J. (1990). Multipurpose Senior Centers. Dans: Monk, A. (Éd.): Handbook of Gerontological Services. New York, Columbia University, (2e éd.), pp.342-376.
- Markides, K.S., Boldt, J.S. (1983). Change in Subjective Age Among the Elderly: A Longitudinal Analysis, Gerontologist, 23 (4): 422-427.
- Marshall, V.W. (1981). State of the Art Lecture: The Sociology of Aging. Dans: Crawford, J. (Éd.): The Family of Later Life. Winnipeg, C.G.A., pp. 76-144.

- Marshall V., Tindale, J.A. (1975). Notes for a Radical Gerontology. 24p..
- Mathews, G. (1988). Le vieillissement démographique et son impact sur la situation des personnes âgées et les services qui leur sont offerts, Montréal, C.Q.R.S., 136p..
- McClelland, K.A. (1982). Self-Conception and Life Satisfaction: Integrating Aged Subculture and Activity Theory, Journal of Gerontology, 37 (6): 723-732.
- McGraw, D. (1978). Le développement des groupes populaires à Montréal (1963-1973). Montréal, Editions coopératives Albert St-Martin, 184p.
- McKie, C. (1993). Le vieillissement de la population. Tendances sociales canadiennes, (29): 2-6.
- Meister, A. (1969). Participation, animation et développement. Paris, Anthropos, 382p.
- Meister, A. (1972). Vers une sociologie des associations. Paris, Ed. Économie et Humanisme/ Editions Ouvrières, 220p..
- Monk, A., Cryns, A.G. (1974). Predictors of Voluntaristic Intent Among the Aged, Gerontologist, 14 (5): 425-429.
- Morissette, Y. R. (1980). Le passé conjugué au présent. Cercles des Fermières. Historique 1915-1980. Montréal, Ed. Pénélope, 249p..
- Myerhoff, B. (1978). Number Our Days. New York, Simon & Schuster, 318p..
- Neugarten, B.L., Havighurst, R.J., Tobin, S.S. (1961). The Measurement of Life Satisfaction, Journal of Gerontology, 16 (2): 134-143.
- Neveu, E. (1996). Sociologie des mouvements sociaux. Paris, La Découverte, 122p..
- Noreau, P. (1990). L'action collective des personnes âgées aux États-Unis (1960-1988). Étude de cas présentée à l'Institut d'Études politiques de Paris dans le cadre de la rédaction d'une thèse de doctorat sur le processus de politisation de l'action collective des minorités. Montréal, 408p..
- Olds, S.W., Papalia, D.E. (1996). Le développement de la personne. Montréal, Études Vivantes, 596p..

- Ouellette, P. (1986). The Leisure Participation and Enjoyment Patterns of French and English-Speaking Members of Senior Citizens' Clubs in New Brunswick, Canada, Revue canadienne du vieillissement, 5 (4): 257-268.
- Palisi, B.J. (1968). A Critical Analysis of the Voluntary Association Concept, Sociology and Social Research, 52 (4): 392-405.
- Palmore, E. (1981). Social Patterns in Normal Aging: Findings from the Duke Longitudinal Study. Durham NC, Duke University Press, 135p..
- Palmore, E. (1970). Normal Aging. Durham NC, Duke University Press, 431p.
- Panet-Raymond, J. (1989). The Future of Community Groups in Québec. The Difficult Balance Between Autonomy and Partnership with the State, Revue canadienne de service social, 6 (1): 126-135.
- Panet-Raymond, J. (1985). Nouvelles pratiques des organisations populaires. Du militantisme au bénévolat au service de l'État, Service social, 34 (2-3): 340-352.
- Passaris, S., Raffi, G. (1984). Les associations. Paris, La Découverte, 125p..
- Passuth, P.M., Bengston, V.L. (1988). Sociological Theories of Aging: Current Perspectives and Future Directions. Dans: Birren, J.E., Bengston, V.L. (Éd.): Emergent Theories of Aging. New York, Springer, pp. 333-355.
- Phillips, B.S. (1957). A Role Theory Approach to Adjustment in Old Age, American Sociological Review, 22 (2): 212-217.
- Poirier, J., Clapier-Valladon, S., Raybaut, P. (1993). Les récits de vie. Théorie et pratique., Paris, P.U.F., "Le Sociologue", 240p..
- Pratt, H.J. (1976). The Gray Lobby. Chicago, University of Chicago Press, 250p.
- Pross, A.P. (1986). Group Politics and Public Policy. Toronto, Oxford Univ. Press, 343p..
- Quadagno, J. (1987). Theories of the Welfare State, Annual Review of Sociology, 13: 109-128.
- Québec (1979). Politique de services à domicile. Ministère des affaires sociales, 30p..

- Québec (1993). Code civil du Québec 1994, Ed. Yvon Blais, 1545p.
- Ralston, P.A. (1991). Determinants of Senior Center Attendance and Participation. Journal of Applied Gerontology, 10 (3): 258-273.
- Ralston, P.A. (1986). Senior Centers in Rural Community: A Qualitative Study. Journal of Applied Gerontology, 5 (1): 76-92.
- Ralston, P.A. (1984). Senior Center Utilization by Black Elderly Adults: Social, Attitudinal and Knowledge Correlates, Journal of Gerontology, 39 (2): 224-229.
- Rose, A.M. (1965). The Subculture of the Aging: A Framework for Research in Social Gerontology. Dans: Rose, A.M., Peterson, W.A. (Éd.): Older People and their Social World. Philadelphia, F.A. Davis C., pp.3-16.
- Rose, A.M. (1962). The Subculture of the Aging: A Topic for Sociological Research, Gerontologist, 2 (3): 123-127.
- Rose, A.M. (1954). Theory and Method in the Social Sciences. Minneapolis, University of Minnesota Press, 351p..
- Ross, J.C. (1972). Toward a Reconstruction of Voluntary Association Theory, British Journal of Sociology, 23 (1): 20-32.
- Santerre, R. (1989). Les études de communauté dans la recherche sur le vieillissement. Dans: Santerre, R., Létourneau, G. (Éd.): Vieillir à travers le monde. Québec, P.U.L., pp.71-79.
- Smith, D.H. (1975). Voluntary Action and Voluntary Groups, Annual Review of Sociology, 1: 247-270.
- Spradley, J.P. (1980). Participant Observation. New York, Holt, Rinehart and Wilson, 195p..
- Storey, R.T. (1962). Who Attends a Senior Activity Center? A Comparison of Little House Members with Non-Members in the Same Community, Gerontologist, 2 (4): 216-222.
- Strauss, A.L. (1987). Qualitative Analysis for Social Scientists. Cambridge, Cambridge University Press, 319p..
- Strauss, A.L., Corbin, J. (1990). Basics of Qualitative Research. Newbury Park, Sage, 270p..
- Taietz, P. (1976). Two Conceptual Models of the Senior Center, Journal of Gerontology, 31 (2): 219-222.

- Tannenbaum, A.S. (1968). Control in Organization.
Dans: Tannenbaum, A.S. (Éd.): Control in Organizations.
Toronto, McGraw-Hill, pp. 3-29.
- Tesch, R., Huber, G.L. (1993). AQUAD User's Manual.
Desert Hot Springs CA, Qualitative Research Management,
144p..
- Thériault, J.Y. (1985). La société civile ou la chimère
insaisissable. Montréal, Québec Amérique, 160p..
- Tissue, T. (1971). Social Class and the Senior Citizen Center,
Gerontologist, 11 (3): 196-200.
- Tomeh, A.K. (1973). Formal Voluntary Organizations:
Participation, Correlates, and Interrelationships,
Sociological Inquiry, 43 (3-4): 89-122.
- Toseland, R., Sykes, J. (1977). Senior Citizens Center
Participation and Other Correlates of Life Satisfaction,
Gerontologist, 17 (3): 235-241.
- Trela, J.E. (1976). Social Class and Association Membership:
An Analysis of Age-Graded and Non-Age-Graded Voluntary
Participation, Journal of Gerontology, 31 (2): 198-203.
- Trela, J.E., Simmons, L.W. (1971). Health and Other Factors
Affecting Membership and Attrition in a Senior Center,
Journal of Gerontology, 26 (1): 46-51.
- Tremblay, D. (1985). Le dispositif gouvernemental québécois de
gestion de la vieillesse: 1970-1981. Sainte-Foy,
Université Laval, Thèse Ph.D. (science politique), 596p..
- Vincent, O. (1995). Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue.
Québec, I.Q.R.C., 763p..
- Wan, T.T.H., Odell, B.G. (1983). Major Role Losses and Social
Participation of Older Adults, Research on Aging, 5 (2):
173-196.
- Weitzman, E.A., Miles, M.B. (1995). Computer Programs for
Qualitative Data Analysis. A Software Sourcebook.
Thousand Oaks, Sage, 371p.
- Williams, R.H., Wirths, C.G. (1965). Lives Through the Years.
Styles of Life and Successful Aging. New York, Atherton
Press, 298p..
- Zay, N. (1981). Dictionnaire-manuel de gérontologie sociale.
Québec, P.U.L., 767p..

2. Documentation

2.1 Documents pour la constitution de l'univers des associations

AREQ-AT (1994). Liste des sections, Association des Retraités de l'enseignement, Abitibi-Témiscamingue.

Blanchard, A. (1992). Annuaire des ressources communautaires du Québec 1992-1993. Publié à compte d'auteur, 455p.

CLSC Le Partage des Eaux (1993). Répertoire des ressources communautaires 1994. Rouyn-Noranda.

CLSC De L'Élan (1993). Répertoire des ressources communautaires. M.R.C. d'Abitibi. 1993. Amos, 95p.

CLSC des Aurores boréales (1991). Bottin des ressources communautaires du territoire desservi par le CLSC des Aurores boréales., La Sarre, Décembre 1990, révisé en novembre 1991.

CS Le Minordet (1991). Bottin des ressources communautaires. Malartic, Rivière-Héva, Dubuisson. Malartic, 1991, 68p.

CS Sainte-Famille (1994). Organismes communautaires. Secteur Témiscamingue., Ville-Marie.

Corporation de développement économique de Senneterre (1994). Liste des organismes de Senneterre, Senneterre.

FADOQ-AT (1994). Liste des clubs, Association régionale de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue.

FCAOR-ATU (1994). Liste des clubs, Fédération des clubs de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue-Ungava.

Télébec (1994). Annuaire de téléphone. Abitibi-Témiscamingue, Baie-James, Chibougamau-Chapais. 1993-1994.

2.2 Publications des associations de personnes âgées

- AREQ (1993) L'Association des retraitées et retraités de l'enseignement du Québec. 24p..
- FADOQ (1996a) Nombre de clubs par regroupement régional et membership FADOQ par regroupement régional. Montréal, Fédération de l'Âge d'Or du Québec, 2p..
- FADOQ (1996b) À 50 ans la FADOQ t'attend!. Montréal, Fédération de l'Âge d'Or du Québec, 16p..
- FADOQ (1996c) La FADOQ en 1995-1996. Pour vous, plus que jamais. Montréal, Fédération de l'Âge d'Or du Québec, Avril 1996, 4p..
- FADOQ (1989) Lettre de M. Raymond Massicotte, représentant principal, Assurance collective des Coopérants. 30 novembre 1989, 1 f..
- FADOQ-AT (1993) Compte-rendu de l'assemblée générale annuelle de la FADOQ-AT tenue le 19 mai 1993, 3p..
- FADOQ-AT (1994) Rapport des activités par le président. Association régionale de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue (FADOQ), mai 1994, 3p..
- FADOQ-AT (1996a) Rapport des activités par le président. Association régionale de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue (FADOQ), mai 1996, 2p..
- FADOQ-AT (1996b) "À 50 ans, la F.A.D.O.Q. t'attend...". Association régionale de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue (FADOQ), mai 1996, 1p..
- FADOQ-AT (1996c) État des revenus et des dépenses. Période du 1 avril 1995 au 31 mars 1996. Association régionale de l'Âge d'Or de l'Abitibi-Témiscamingue (FADOQ), 3p..
- FCAOR-ATU (1984) Conseil de l'Âge d'Or, région Abitibi-Témiscamingue: Historique du Conseil régional et des Clubs de l'Âge d'Or. Région Abitibi-Témiscamingue. Janvier 1984, 114p..
- FCAOR-ATU (1994a) Fédération des clubs de l'Âge d'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava. Ses buts et objectifs. Ses réalisations. 1994, 2 p..

- FCAOR-ATU (1994b) Rapport de la directrice générale. Fédération des clubs de l'Âge d'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava, mai 1994, 3p..
- FCAOR-ATU (1994c) Rapport du président régional. Fédération des clubs de l'Âge d'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava, mai 1994, 2p..
- FCAOR-ATU (1995a) Demande de subvention - Organismes régionaux de loisir. 1995-1996. Fédération des clubs de l'Âge d'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava, mai 1995, 20p..
- FCAOR-ATU (1995b) Rôle des administrateurs. Fédération des clubs de l'Âge d'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava, mai 1995, 1p..
- FCAOR-ATU (1995c) Rapport de la directrice générale. Fédération des clubs de l'Âge d'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava, mai 1995, 3p..
- FCAOR-ATU (1995d) Rapport du président. Fédération des clubs de l'Âge d'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava, mai 1995, 2p..
- FCAOR-ATU (1995e) Déjà vingt-cinq ans . Fédération des clubs de l'Âge d'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava, mai 1995, 1p..
- FCAOR-ATU (1995f) Règlements généraux d'un club de l'Âge d'Or. Fédération des clubs de l'Âge d'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava, mai 1995, 13p..
- FCAOR-ATU (1995g) Prévisions budgétaires 1995-1996. Fédération des clubs de l'Âge d'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava, mai 1995, 1p..
- FCAOR-ATU (1996a) Rapport de la directrice générale. Fédération des clubs de l'Âge d'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava, juin 1996, 1p..
- FCAOR-ATU (1996b) Rapport du président. Fédération des clubs de l'Âge d'Or, Abitibi-Témiscamingue-Ungava, juin 1996, 2p..
- Jacques, G. (1993) Les Retraités du Cuivre "SPAC" sous la tutelle du "Club SPAC" Métallurgie du Cuivre. Fonderie Horne Rouyn-Noranda, Québec, n.p..

ANNEXES

- Annexe 1. Liste des associations de personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue
- Annexe 2. Questionnaire aux associations
- Annexe 3. Fiches de synthèse
- Annexe 4. Biographie sommaire des personnes interviewées
- Annexe 5. Questionnaire aux membres
- Annexe 6. Coefficients d'homogénéité des motivations associatives

Annexe 1.

Liste des associations de personnes âgées
en Abitibi-Témiscamingue

I. Clubs de l'Âge d'Or

Club de l'Amitié d'Arntfield
Club de la Gaieté Saint-Edouard-de-Fabre
Club de l'Âge d'Or Les Pionniers de Cadillac
Club de l'Âge d'Or de Latulipe
Club du Bonheur de Lorrainville
Club de l'Âge d'Or de Rémigny
Club de l'Âge d'Or de Dubuisson
Club de l'Âge d'Or de Fugèreville
Club de l'Âge d'Or de Ville-Marie
Club de l'Âge d'Or de Barraute
Club de l'Âge d'Or de La Corne
Club de l'Âge d'Or de Lamorandière
Club de l'Âge d'Or "Vivre aujourd'hui" de La Motte
Club Les Pionniers de Launay
Club de l'Âge d'Or Bon Pasteur de Manneville
Club Vive La Joie de Matagami
Club de l'Âge d'Or de Preissac
Club de l'Âge d'Or de Rochebaucourt
Club de l'Âge d'Or de Senneterre
Club de l'Âge d'Or de Saint-Marc-Figuery
Club du Troisième Âge "Les Enthousiastes" de Beaucanton
Club de l'Âge d'Or de Duparquet
Club de l'Âge d'Or de Dupuy
Club de l'Amitié du Troisième Âge de La Reine
Club de l'Âge d'Or de Normetal
Club Le Cotillon de Sainte-Germaine-Boulé
Club de l'Âge d'Or de Saint-Lambert-Desmeloizes
Club de l'Âge d'Or de Saint-Laurent-de-Gallichan
Club de l'Âge d'Or Saint-Pierre-de-Taschereau
Club des Sages de l'Âge d'Or de Villebois
Club de l'Âge d'Or Du Cuivre de Rouyn
Club de l'Âge d'Or Espérance de Rouyn
Club de l'Âge d'Or Kinsmen de Noranda
Club de l'Âge d'Or Sainte-Bernadette de Rouyn
Club de l'Âge d'Or Les Bons Vivants de Beaudry
Club de l'Âge d'Or de Saint-Agnès-de-Bellecombe
Club de l'Âge d'Or de Clericy
Club de l'Âge d'Or de l'Amitié de Cloutier
Club Arc-en-Ciel de l'Âge d'Or de D'Alembert
Club Les Étoiles d'Or de Destor
Club de l'Âge d'Or Bon Accueil d'Evain
Club de l'Âge d'Or de McWatters
Club L'Âge Joyeux de Montbeillard
Club de l'Âge d'Or des Pensées de Rollet
Club de l'Âge d'Or Angliers
Club de l'Âge d'Or Villa Mon Repos de Belleterre
Club de l'Âge d'Or Amitié de Guérin
Club de l'Âge d'Or de Laforce
Club de l'Âge d'Or de Laverlochère
Club de l'Âge d'Or de Lorrainville

I. Clubs de l'Âge d'Or (suite)

Club de l'Âge d'Or de Moffet
 Club de l'Âge d'Or de Nédelec
 Club de l'Âge d'Or Le Joyeux Loisir de Guigues
 Club de l'Âge d'Or Harmonie de Saint-Eugène-Guigues
 Club Les Amants du Bel Âge de Lebel-sur-Quévillon
 Club de l'Âge d'Or Saint-Martin de Malartic
 Club de l'Âge d'Or de Rivière-Héva
 Club de l'Âge d'Or de Saint-Edmond
 Club de l'Âge d'Or de Sainte-Lucie-de-Jacola
 Club de l'Âge d'Or de Sullivan
 Club de l'Âge d'Or de Val-Senneville
 Club de l'Âge d'Or de Saint-Mathieu
 Club de l'Âge d'Or de Saint-Dominique-du-Rosaire
 Club de l'Âge d'Or de Montbrun
 Club de l'Âge d'Or Harricana d'Amos
 Club de l'Âge d'Or St-Bruno d'Amos
 Club de l'Âge d'Or de Landrienne
 Club Le Rayon d'Or de La Sarre
 Club de l'Âge d'Or de La Sarre
 Club des Aînés de la Vallée de l'Or
 Club de l'Âge d'Or de St-Félix-de-Dalquier
 Club de l'Âge d'Or de Villemontel
 Club de l'Âge d'Or Les Optimistes de Val-Saint-Gilles
 Club de l'Âge d'Or de Ste-Hélène-de-Mancebourg
 Club de l'Âge d'Or de Sainte-Rose-de-Pouliaries
 Club de l'Âge d'Or de Sainte-Claire-de-Colombourg
 Club Bon Temps de Palmarolle
 Club de l'Âge d'Or de Béarn
 Club des Aînés de Saint-Nazaire-de-Berry
 Club des Pionniers de Saint-Maurice-de-Dalquier
 Club de l'Âge d'Or de Val-Paradis
 Club de l'Âge d'Or Souvenir de Roquemaure
 Club de l'Âge d'Or d'Authier
 Club de l'Âge d'Or de Témiscamingue
 Club de l'Âge d'Or de Guyenne
 Club de l'Âge d'Or de Sainte-Gertrude
 Club de l'Âge d'Or de Macamic
 Club de l'Âge d'Or de Notre-Dame-Du-Nord

II. Associations de retraités d'entreprise

Association des retraitées et retraités de l'enseignement
 du Québec - Région Abitibi-Témiscamingue
 Association des retraités du Canadien national -
 Région Abitibi-Témiscamingue
 Association des retraités du Cuivre/SPAC
 Association des retraités du Gouvernement du Québec -
 Région Abitibi-Témiscamingue
 Association des retraités d'Hydro-Québec, région La Grande

Annexe 2.

Questionnaire aux associations

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

ÉTUDE AUPRÈS DES
ASSOCIATIONS DE PERSONNES
RETRAITÉES ET PRÉ-RETRAITÉES
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Daniel Thomas
Professeur
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
1996

SOMMAIRE DU QUESTIONNAIRE:

- I. LES ORIGINES DE L'ASSOCIATION
- II. LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION
- III. LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION
- IV. LES ACTIVITÉS ET LES SERVICES
- V. LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSOCIATION
- VI. LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION
- VII. LES COLLABORATIONS

CONSIGNES:

1. Ce questionnaire concerne uniquement l'association inscrite sur l'enveloppe qui vous a été adressée.
2. Le questionnaire doit être complété par le président/la présidente ou par le secrétaire/la secrétaire de votre association.
3. Nous vous demandons de répondre, dans la mesure du possible, à toutes les questions.
4. Afin de nous aider à tracer un portrait exact, indiquez ce qui se passe réellement.
5. Afin de répondre aux questions, vous devez parfois:
 - Encercler le chiffre approprié:

Exemple:

X. Êtes-vous favorable à tel point?

| | |
|-----------|---|
| Oui | 1 |
| Non | 2 |

- Compléter à l'endroit indiqué:

Exemple:

Y. Combien de personnes viennent ici?

_____ personnes

6. Toutes les réponses sont utilisées à des fins purement statistiques. Vos réponses demeureront anonymes et seront traitées en toute confidentialité.

MERCİ DE VOTRE COLLABORATION

I. LES ORIGINES DE L'ASSOCIATION

1. Quand votre association a-t-elle été créée?

Mois _____ Année: _____

2. Votre association est-elle incorporée (charte)?
(Encerclez le chiffre approprié)

Oui 1

Non 2

3. Si votre association est incorporée (charte),
quand a-t-elle obtenu son incorporation?

Mois _____ Année: _____

4. Si votre association n'est pas incorporée, dépend-elle
de la charte d'une autre association?
(Encerclez le chiffre approprié)

Oui 1

Non 2

II. LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION

5. Actuellement, quels sont les objectifs principaux
poursuivis par votre association?

6. Selon vous, quelle importance votre association accorde-t-elle aux objectifs suivants? (Pour chaque objectif, encerclez un seul chiffre)

Objectifs

- A) Améliorer les conditions économiques des membres
- B) Faire des recherches ou éduquer les membres
- C) Augmenter le statut et le prestige des membres
- D) Développer la vie sociale et de loisir des membres
- E) Améliorer la vie culturelle et artistique des membres
- F) Modifier la vie des non membres
- G) Modifier des valeurs et des croyances dans la société
- H) Influencer les décisions publiques des gouvernements
- I) Offrir des activités sociales et culturelles aux aînés
- J) Éviter l'isolement des aînés
- K) Permettre aux aînés de travailler au bien-être des aînés
- L) Permettre à la communauté d'oeuvrer au bien-être des aînés ...
- M) Protéger les droits actuels des aînés
- N) Revendiquer de nouveaux droits pour les aînés
- O) Contribuer à la santé physique des aînés
- P) Contribuer à la santé mentale des aînés
- Q) Permettre aux aînés de s'impliquer dans la communauté
- R) Fournir des opportunités de travail salarié aux aînés
- S) Développer un mouvement de personnes âgées

| <u>Importance majeure</u> | <u>Importance modérée</u> | <u>Importance mineure</u> | <u>N'est pas un objectif</u> |
|---------------------------|---------------------------|---------------------------|------------------------------|
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |
| ... 1 | 2 | 3 | 4 |

III. LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

7. Les membres de votre association doivent-ils nécessairement se procurer une carte de membre pour participer aux activités?
(Encerclez le chiffre approprié)

Oui 1
Non 2

8. Votre association tient-elle un registre (nom et adresse) des membres?

Oui 1
Non 2

9. Dans votre association, est-ce qu'un comité doit approuver l'adhésion d'un nouveau membre?

Oui 1
Non 2

10. Cette année (1995-1996), combien avez-vous:

De membres réguliers? _____ personnes
De membres-amis? _____ personnes
De membres honoraires? _____ personnes
Total des membres _____ personnes

11. Par rapport aux années passées, votre association a-t-elle plus, autant ou moins de membres cette année?

Plus de membres 1
Autant de membres 2
Moins de membres 3

12. Quels moyens votre association utilise-t-elle afin de recruter de nouveaux membres?
(Pour chaque moyen, encerclez le chiffre approprié)

| | <u>SOUVENT</u> | <u>PARFOIS</u> | <u>JAMAIS</u> |
|---|----------------|----------------|---------------|
| A) Conversation entre un membre et membre potentiel | 1 | 2 | 3 |
| B) Campagnes systématiques de recrutement | 1 | 2 | 3 |
| C) Publicité (journaux locaux, annonces) | 1 | 2 | 3 |
| D) Distribution de dépliants | 1 | 2 | 3 |
| E) Références par d'autres groupes | 1 | 2 | 3 |
| F) Recrutement par le personnel rémunéré | 1 | 2 | 3 |
| G) Autres (Précisez): _____ | 1 | 2 | 3 |

13. Cette année, combien votre association compte-t-elle de personnes qui font du **bénévolat au moins 5 heures par semaine** pour l'association?

_____ bénévoles

14. Cette année, combien votre association compte-t-elle de personnes qui font du **bénévolat moins de 5 heures par semaine** pour l'association?

_____ bénévoles

15. Par rapport aux années passées, votre association a-t-elle plus, autant ou moins de bénévoles cette année?

Plus de bénévoles 1

Autant de bénévoles..... 2

Moins de bénévoles 3

16. Actuellement, comment qualifiez-vous le recrutement des bénévoles pour votre association?

Très facile 1

Facile 2

Difficile 3

Très difficile 4

17. Selon vous, les items suivants constituent-ils des motifs importants pour que les gens deviennent membre de votre association?
- A) Tenter de modifier les valeurs et les croyances du public
 - B) Améliorer le statut des pré-retraités et retraités
 - C) Organiser des séminaires, des conférences et des ateliers
 - D) Tenter d'améliorer la vie de gens qui ne sont pas membres de l'association
 - E) Offrir des plans pour les voyages de groupe
 - F) Éduquer le public concernant la situation des pré-retraités et retraités
 - G) Faire ressortir les principes et les objectifs de l'association ..
 - H) Faire ressortir le prestige de l'association
 - I) Fournir des occasions de contacts professionnels ou d'affaires ...
 - J) Réaliser des programmes de relations publiques ou d'information ..
 - K) Améliorer la vie culturelle ou artistique des membres
 - L) Faire des pressions auprès des gouvernements afin d'améliorer les lois
 - M) Aider les membres à se trouver un emploi
 - N) Tenter d'améliorer les revenus et la situation économique des membres
 - O) Appuyer des candidats à des charges publiques
 - P) Fournir des informations ou des services de données
 - Q) Représenter les membres lors de négociations
 - R) Donner des occasions de développer des amitiés
 - S) Offrir des activités sociales ou récréatives
 - T) Obtenir des réductions sur les achats dans les magasins
 - U) Publier des magazines et des bulletins d'information
 - V) Offrir des régimes d'assurance collective
 - W) Soutenir des activités de recherche

IV. LES ACTIVITÉS ET LES SERVICES

18. Cette année (1995-1996), à quelle fréquence votre association offre-t-elle les activités ou les services suivants?

(Pour chaque activité, encerclez la réponse appropriée)

| <u>Activités et services</u> | <u>Jamais</u> | <u>Moins d'une fois par mois</u> | <u>Entre 1-3 fois par mois</u> | <u>Entre 1-2 fois par semaine</u> | <u>3 fois et plus par semaine</u> |
|----------------------------------|---------------|----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| a) Lieu de rencontre (local) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| b) Rencontres d'information | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| c) Transport pour les membres | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| d) Informations sur la santé | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| e) Repas (soupers, brunchs) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| f) Popote roulante | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| g) Visites amicales | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| h) Ligne téléphonique | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| i) Service d'accompagnement | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| j) Programme Vie active | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| k) Autres activités physiques | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| l) Loisirs (cartes, dards, jeux) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| m) Soirées de danse | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| n) Soirées inter-clubs | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| o) Voyages de groupe | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| p) Artisanat | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| q) Expression artistique | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| r) Aide aux rapports d'impôts | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| s) Groupes d'entraide | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| t) Bénévolat dans votre groupe | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| u) Bénévolat dans la communauté | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| v) Formation pour les membres | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| w) Repas de funérailles | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Autres (précisez): | | | | | |
| x) _____ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| y) _____ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| z) _____ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

19. Combien de **jours par semaine** votre association offre-t-elle des activités ou des services?

_____ jours/ semaine

20. Combien d'**heures par semaine** votre association offre-t-elle des activités ou des services?

_____ heures/ semaine

21. Combien de **semaine par année** votre association offre-t-elle des activités ou des services?

_____ semaine/ année

22. Habituellement combien de personnes différentes fréquentent vos activités dans une semaine?

_____ personnes/ semaine

23. Cette année, votre association a-t-elle organisé plus, autant ou moins d'activités que les années passées?

Plus d'activités 1

Autant d'activités..... 2

Moins d'activités 3

24. Cette année, comment qualifiez-vous la participation des membres aux activités de votre association?

Très élevée 1

Élevée 2

Faible 3

Très faible 4

25. Quelle est votre satisfaction à l'égard de la participation des membres aux activités de votre association?

Très satisfaisante 1
 Satisfaisante 2
 Insatisfaisante..... 3
 Très insatisfaisante..... 4

V. LE FONCTIONNEMENT DE VOTRE ASSOCIATION

26. Votre association a-t-elle un conseil d'administration dont les officiers sont élus par les membres?

Oui 1
 Non 2

27. Cette année, combien de personnes composent le conseil d'administration de votre association?

28. Combien de réunions le conseil d'administration a-t-il tenues durant l'année 1995-1996?

29. Cette année, votre association a-t-elle des comités?

Oui 1
 Non 2

30. Si votre association a des comités, combien compte-t-elle de comités?

31. Votre association a-t-elle adopté ses propres règlements généraux?

Oui 1

Non 2

32. Au cours de la dernière année, combien d'assemblées générales (pour les membres) votre association a-t-elle tenues?

_____ assemblées

33. Combien de membres sont venus à votre dernière assemblée générale à laquelle il y a eu l'élection du conseil d'administration?

_____ membres

34. En ce qui concerne **les décisions pour les activités** de l'association, comment estimez-vous **l'influence** que chacun des groupes ou des membres suivants a dans l'association?

| | Pas du <u>tout</u> | <u>Peu</u> | <u>Moyen</u> | <u>Beaucoup</u> | <u>Énormément</u> |
|--------------------------|--------------------------|------------|--------------|-----------------|-------------------|
| Conseil d'administration | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Membres de l'exécutif | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Président ou présidente | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Membres des comités | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Autres membres | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

35. En ce qui concerne **l'organisation des activités** de votre association, comment estimez-vous **l'implication** que chacun des groupes ou des membres suivants a dans l'association?

| | Pas du <u>tout</u> | <u>Peu</u> | <u>Moyen</u> | <u>Beaucoup</u> | <u>Énormément</u> |
|--------------------------|--------------------------|------------|--------------|-----------------|-------------------|
| Conseil d'administration | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Membres de l'exécutif | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Président ou présidente | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Membres des comités | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Autres membres | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

36. En considérant **tous les domaines de prise de décision**, comment estimez-vous **l'influence** que chacun des groupes suivants ou que chacune des personnes suivantes a dans l'association?

| | Pas du <u>tout</u> | <u>Peu</u> | <u>Moyen</u> | <u>Beaucoup</u> | <u>Énormément</u> |
|--------------------------|--------------------------|------------|--------------|-----------------|-------------------|
| Conseil d'administration | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Membres de l'exécutif | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Président ou présidente | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Membres des comités | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Autres membres | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

VI. LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

37. Votre association emploie-t-elle des personnes rémunérées?

Oui 1
Non 2

38. Si vous employez des personnes rémunérées, quels postes occupent-elles?

39. Cette année, votre association a-t-elle eu recours à des personnes sur des programmes gouvernementaux (Ex: PAIE, EXTRA, etc...)?

Oui 1
Non 2

40. Si oui, à combien de personnes: _____

41. Dans quels types de locaux les activités de votre association ont-elles lieu?

Dans des locaux dont nous sommes propriétaire ... 1
Dans des locaux que nous louons 2
Dans des locaux qui nous sont prêtés 3

42. Si vos activités ont lieu dans des locaux loués ou prêtés, qui en est propriétaire?

La municipalité..... 1
La commission scolaire 2
Le gouvernement 3
Une autre association 4
Une église 5
Un HLM 6
Une résidence pour personnes âgées. 7
Un propriétaire privé 8
Autre (précisez) 9

43. Êtes-vous la seule association à utiliser ces locaux?

Oui 1
Non 2

44. Combien de jours par semaine, vos locaux sont-ils disponibles aux membres?

_____ jours/ semaine

45. Votre association doit limiter ses activités à cause de la disponibilité des locaux?

Souvent 1

Parfois 2

Jamais..... 3

46. Si vous utilisez toujours le même local, quelle est la superficie (en pieds carrés) des locaux que votre association utilise?

_____ pieds carrés

Nous avons besoin à des fins purement statistiques, de renseignements sur les revenus de votre association. Vos réponses demeureront anonymes et seront traitées en toute confidentialité.

47. Dans les états financiers 1994-1995 de votre association, quel était le total des revenus?

_____ \$

48. Dans les états financiers 1994-1995 de votre association, quel était le total des dépenses?

_____ \$

49. À la fin de la dernière année financière de votre association, quel était le montant total accumulé en banque (le total en banque)?

_____ \$

50. Dans les états financiers 1994-1995 de votre association, quel est le pourcentage des revenus provenant des sources suivantes:

- A) Des cotisations des membres _____ %
- B) Des services et activités que vous offrez: _____ %
- C) Des subventions des gouvernements: _____ %
(Ex.: MSSS, MLCP, Nouveaux Horizons, municipalités)
- D) Des dons _____ %

51. Cette année, votre association a-t-elle plus, autant ou moins de revenus que les années passées?

- Plus de revenus 1
- Autant de revenus..... 2
- Moins de revenus 3

52. Actuellement, quelle est votre satisfaction à l'égard des ressources financières de votre association?

- Très satisfaisante 1
- Satisfaisante 2
- Insatisfaisante..... 3
- Très insatisfaisante..... 4

VII. LES COLLABORATIONS

53. Votre association est-elle affiliée à un regroupement oeuvrant aux niveaux suivants:

- | | <u>OUI</u> | <u>NON</u> |
|---------------------------|------------|------------|
| Au niveau régional | 1 | 2 |
| Au niveau provincial..... | 1 | 2 |
| Au niveau canadien..... | 1 | 2 |

54. Voici une liste de types de collaboration:

1. Nous avons des contacts personnels avec eux.
2. Nous avons parfois des réunions avec eux.
3. Nous avons régulièrement des réunions avec eux.
4. Nous avons des ententes verbales avec eux.
5. Nous avons des ententes écrites avec eux.
6. Nous leur envoyons des références.
7. Ils nous envoient des références.
8. Ils nous consultent pour organiser leurs activités.
9. Nous les consultons pour organiser nos activités.
10. Nous organisons des activités en commun

Au cours de la dernière année, votre association a-t-elle développé ces types de collaboration avec d'autres associations ou établissements?

Répondez en indiquant pour chaque organisme, tous les chiffres appropriés.

Autres associations
ou établissements

Types de collaboration

| | | | | | | | | | | |
|-------------------------------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| A) Associations de l'Âge d'or | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| B) Églises | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| C) Municipalité | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| D) Écoles/Commis. scolaires | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| E) CLSC/ Centre de santé | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| F) Centre de jour | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| G) Centre d'accueil | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| H) Hôpital | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| I) Centres communautaires | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| J) Syndicats | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| K) Groupes de jeunes | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| L) Agences privées de MAD | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| M) Chambres de commerces | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| N) Associations de loisirs | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| O) Centraide | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| Autres (précisez) | | | | | | | | | | |
| P) _____ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| Q) _____ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |

Selon vous, les points suivants sont-ils des obstacles importants à la collaboration avec d'autres associations ou établissements?

(Pour chaque item, encerclez la réponse appropriée)

| | <u>Extrêmement important</u> | <u>Très important</u> | <u>Peu important</u> | <u>Pas important</u> |
|------------------------------------|------------------------------|-----------------------|----------------------|----------------------|
| Chacun protège ses prérogatives | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Absence de transport | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Conflits entre nos buts | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Conflits dans le fonctionnement | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Conflits entre les personnes | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Différences politiques | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Manque de temps | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Organisation matérielle inadéquate | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Absence de communication | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Absence de compréhension | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Absence d'intérêts communs | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Autres (précisez) | | | | |
| _____ | 1 | 2 | 3 | 4 |
| _____ | 1 | 2 | 3 | 4 |

Quel est le poste dans votre association de la personne qui a eu la gentillesse de répondre au questionnaire.

(Encerclez la réponse appropriée)

Le président ou la présidente 1

Le secrétaire ou la secrétaire 2

Autre (précisez) 3

MERCI À ELLE.

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

S.V.P.

RETOURNEZ LE QUESTIONNAIRE
DANS L'ENVELOPPE PRÉ-ADRESSÉE
ET PRÉ-AFFRANCHIE (NE PAS METTRE DE TIMBRE) .

CODE DE RAPPEL: _____

Date: _____

Date: _____

Annexe 3.

Fiches de synthèse

FICHE DE SYNTHÈSE D'ENTRETIEN

Association: _____

Personne contactée: _____

Contact: Téléphone [] Entrevue []

Date: _____

Transcription: Fichier: _____

Code: _____

1. Thèmes ou questions importantes:

2. Informations recueillies:

3. Autres éléments importants ou révélateurs:

4. Questions-cibles nouvelles pour la prochaine rencontre:

FICHE DE SYNTHÈSE D'OBSERVATION

Association: _____

Date: _____

Activité: _____

Transcription: Fichier: _____

Code: _____

1. Personnes présentes:

2. Thèmes ou questions importantes:

3. Informations recueillies:

4. Autres éléments importants ou révélateurs:

5. Questions-cibles nouvelles pour la prochaine rencontre:

Annexe 4.

Biographie sommaire des personnes interviewées

I. Membres d'associations de personnes âgées

Abel, 65 ans, marié. Il est membre du club local depuis 10 ans et il en est le président depuis six ans. Il est membre du conseil d'administration de la section régionale de la FADOQ depuis cinq ans et il est représentant de la région au niveau provincial.

Benoit, 61 ans, marié. Il est retraité depuis un an et demi. Il est membre du club de retraités de l'entreprise depuis deux ans et demi et il en est le président depuis deux ans. Depuis sa retraite, il est aussi membre de quelques associations.

Céline, 70 ans, veuve. Elle a adhéré au club local il y a 21 ans. Elle est secrétaire du club depuis 17 ans. Elle est aussi membre de quelques autres associations locales.

David, 75 ans, marié. Il est retraité depuis 13 ans. Il est membre du club local depuis 14 ans. Il est membre du conseil d'administration du club local depuis trois ans. Il est aussi membre du conseil d'administration de la section régionale de la FADOQ depuis cinq ans.

Elise, 56 ans, mariée. Elle est retraitée depuis deux ans et demi. Elle est membre du club depuis 10 ans et elle en est la présidente depuis deux ans. Elle est aussi membre de quelques autres associations.

Francis, 80 ans, marié. Il est membre d'un club local depuis 20 ans. Il en a été le premier président pendant quatre ans. Il est impliqué dans plusieurs associations locales et régionales.

Gilles, 70 ans, marié. Il a adhéré au club il y a huit ans, un peu avant de prendre sa retraite. Il est président du club local depuis trois ans. Il est aussi impliqué dans quelques associations locales.

Hélène, 62 ans, veuve. Elle a adhéré au club il y a 13 ans. Elle en a été la présidente pendant quatre ans. Elle est actuellement simple membre. Elle est aussi membre de quelques associations locales.

Irène, 65 ans, mariée. Elle est a pris sa retraite il y a huit ans. Elle est membre du club depuis 16 ans. Très active au club, elle s'occupe de la cuisine et de l'accueil.

I. Membres d'associations de personnes âgées (suite)

Jacob, 77 ans, marié. Il a adhéré au club il y a 22 ans, au moment où il a arrêté de travailler. Il est président du club local depuis six ans.

Josée, 64 ans, veuve. Elle est retraitée depuis neuf ans. Elle a adhéré à l'association de retraités d'entreprise au moment de sa retraite. Elle fut vice-présidente de la section régionale pendant deux ans. Elle est présidente de cette section depuis cinq ans. Elle est aussi membre d'un club local de l'âge d'or.

Katia, 58 ans, mariée. Elle a adhéré au club il y a 15 ans. Elle en est la présidente depuis deux ans et demi.

Léa, 59 ans, mariée. Elle est secrétaire d'une association locale de retraités d'entreprise depuis trois ans.

Manon, 60 ans, mariée. Elle est membre du club local depuis 15 ans. Elle a déjà été présidente et secrétaire du club. Actuellement, elle est simple membre.

Normand, 65 ans, marié. Il a pris sa retraite il y a huit ans. Il avait été membre de deux autres clubs dans une autre ville. Il a adhéré au club local peu de temps après avoir déménagé, il y a quatre ans. Il est membre du conseil d'administration depuis deux ans.

Omer, 78 ans, marié. Il a pris sa retraite il y a 10 ans. Il est membre du club local depuis 22 ans et il en a été le président pendant deux ans. Il a été membre du conseil d'administration de la FCAOR-ATU pendant trois ans. Il est actuellement simple membre du club local. Il est membre actif de quelques autres associations au niveau local.

Pierre, 67 ans, marié. Il est membre du club depuis 26 ans et il en est le président depuis dix ans.

Raoul, 66 ans, marié. Il est retraité depuis cinq ans. Il a été membre fondateur, il y a cinq ans, de la section locale d'une association de retraités d'entreprise. Il est président régional de cette association depuis trois ans.

Simone, 68 ans, mariée. Elle est membre du club local depuis 13 ans.

1. Membres d'associations de personnes âgées (suite)

Tania, 66 ans, mariée. Elle a pris sa retraite il y a trois ans et a adhéré au club à ce moment. Elle est vice-présidente du club depuis deux ans.

Ubaldo, 75 ans, marié. Il a adhéré au club il y a 12 ans, un an avant de prendre sa retraite. Il est membre du conseil d'administration du club local depuis neuf ans. Il est aussi président d'une association régionale.

Vera, 61 ans, mariée. Elle est membre du club local depuis quatre ans et en est la présidente depuis six mois.

Walter, 70 ans, marié. Il a pris sa retraite il y a dix ans. Il est membre du club local depuis 13 ans et en est le vice-président depuis six ans.

Yvonne, 56 ans, mariée. Elle est membre du club depuis plus de 10 ans et en est la présidente depuis trois ans.

Zéphirin, 65 ans, marié. Il est retraité depuis sept ans. Il est membre du club local depuis 23 ans et en est le président depuis quatre ans. Il est membre du conseil d'administration de la section régionale de la FADOQ.

II. Promoteurs

Adrienne, administratrice dans une autre région, elle est secrétaire du Conseil d'administration de la FADOQ. Elle a participé au congrès régional de la FADOQ-AT en mai 1994.

Betty, salariée de la FACOR-ATU.

Paul, salarié d'une entreprise et agent de liaison avec l'association de retraités de cette entreprise.

Roger, salarié de la FADOQ. Il a participé aux activités d'information de la FADOQ-AT à l'hiver et au printemps 1996.

Annexe 5.

Questionnaire aux membres

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

ÉTUDE AUPRÈS DES
MEMBRES
DES
ASSOCIATIONS DE PERSONNES
RETRAITÉES ET
PRÉ-RETRAITÉES
EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CE QUESTIONNAIRE S'ADRESSE
AUX MEMBRES DE
L'ASSOCIATION SUIVANTE:

Daniel Thomas
Professeur
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
1996

SOMMAIRE DU QUESTIONNAIRE:

- I. VOTRE PARTICIPATION DANS L'ASSOCIATION
- II. VOTRE PARTICIPATION DANS D'AUTRES ASSOCIATIONS
- III. VOTRE ÉTAT DE SANTÉ
- IV. VOTRE TRAVAIL ACTUEL ET ANTÉRIEUR
- V. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CONSIGNES:

1. Ce questionnaire concerne surtout votre participation dans l'association indiquée sur la page couverture.
2. Nous vous demandons de répondre, dans la mesure du possible, à toutes les questions.
3. Afin de répondre aux questions, vous devez parfois:
 - Encercler le chiffre approprié:

| | |
|-------------------------------------|---|
| Exemple: | |
| X. Êtes-vous favorable à tel point? | |
| Oui | 1 |
| Non | 2 |

- Compléter à l'endroit indiqué:

| | |
|---------------------------------------|-----------|
| Exemple: | |
| Y. Combien de personnes viennent ici? | |
| _____ | personnes |

4. Toutes les réponses sont utilisées à des fins purement statistiques. Vos réponses demeureront anonymes et seront traitées en toute confidentialité.

MERCİ BEAUCOUP DE VOTRE COLLABORATION

I. VOTRE PARTICIPATION DANS L'ASSOCIATION

1. En quelle année êtes-vous devenu membre de cette association?

2. Quel âge aviez-vous lorsque vous êtes devenu membre de cette association?

3. Quel type de membre êtes-vous?
(Encerclez le chiffre approprié)

Membre régulier 1
Membre honoraire 2
Membre ami 3
Membre fraternel 4

4. Actuellement, occupez-vous un des postes suivants dans cette association?
(Encerclez le chiffre approprié)

| | <u>OUI</u> | <u>NON</u> |
|--|------------|------------|
| Président | 1 | 2 |
| Vice-président | 1 | 2 |
| Trésorier | 1 | 2 |
| Secrétaire | 1 | 2 |
| Administrateur, conseiller | 1 | 2 |
| Responsable d'un comité | 1 | 2 |
| Membre d'un comité | 1 | 2 |
| Responsable d'organiser une activité ... | 1 | 2 |

5. Dans les prochaines années, envisagez-vous d'occuper un poste de responsabilité dans cette association?
(Encerclez le chiffre approprié)

Oui 1
Non 2
Ne sait pas 3

6. Les années passées, avez-vous déjà occupé un des postes suivants dans cette association?
(Encerclez le chiffre approprié)

| | <u>OUI</u> | <u>NON</u> |
|--|------------|------------|
| Président | 1 | 2 |
| Vice-président | 1 | 2 |
| Trésorier | 1 | 2 |
| Secrétaire | 1 | 2 |
| Administrateur, conseiller | 1 | 2 |
| Responsable d'un comité | 1 | 2 |
| Membre d'un comité | 1 | 2 |
| Responsable d'organiser une activité ... | 1 | 2 |

7. À combien estimez-vous le nombre d'heures que vous avez passées à cette association dans les quatre dernières semaines ?

_____ heures

8. À quelle fréquence participez-vous aux activités de l'association? (Encerclez le chiffre approprié)

| | |
|----------------------------------|---|
| Chaque jour..... | 1 |
| Trois fois et plus par semaine . | 2 |
| Entre 1-2 fois par semaine | 3 |
| Entre 1-3 fois par mois | 4 |
| Moins d'une fois par mois | 5 |
| Quelques fois par année | 6 |
| Jamais | 7 |

9. Par rapport aux autres membres de cette association, diriez-vous que vous participez plus, autant ou moins que ceux-ci? (Encerclez le chiffre approprié)

| | |
|---------------------------|---|
| Je participe plus | 1 |
| Je participe autant | 2 |
| Je participe moins..... | 3 |
| Je ne sais pas | 4 |

10. Actuellement, participez-vous aux activités de l'association plus, autant ou moins que lorsque vous êtes devenu membre?

Plus qu'au début 1
 Autant qu'au début 2
 Moins qu'au début 3

11. Les raisons suivantes favorisent-elles votre participation aux activités de l'association?

| | <u>Oui</u> | <u>Non</u> |
|--|------------|------------|
| J'aime les activités de l'association | 1 | 2 |
| Le coût des activités est abordable | 1 | 2 |
| La variété des activités | 1 | 2 |
| J'ai du temps pour participer | 1 | 2 |
| Mes amis m'ont demandé de participer | 1 | 2 |
| Je connais beaucoup de gens dans ce groupe ... | 1 | 2 |
| J'ai été nommé à un poste officiel | 1 | 2 |

12. Les raisons suivantes sont-elles des obstacles à votre participation aux activités de l'association?

| | <u>Oui</u> | <u>Non</u> |
|--|------------|------------|
| Mon état de santé | 1 | 2 |
| La santé de mon(ma) conjoint(e) | 1 | 2 |
| Mon revenu ou celui de mon conjoint(e) | 1 | 2 |
| Le coût élevé pour faire l'activité | 1 | 2 |
| Le type d'activité qui est offert | 1 | 2 |
| Je suis trop occupé | 1 | 2 |
| Je ne veux pas sortir le soir | 1 | 2 |
| J'ai des difficultés de transport | 1 | 2 |
| J'aime mieux demeurer à la maison | 1 | 2 |
| Je suis insatisfait de l'association | 1 | 2 |
| La mauvaise température | 1 | 2 |
| J'ai besoin d'un(e) ami(e) pour faire l'activité | 1 | 2 |
| Je ne me sens pas assez vieux ou vieille | 1 | 2 |

. Selon vous, quelle importance cette association accorde-t-elle aux objectifs suivants?
(Pour chaque objectif, encerclez un seul chiffre)

Objectifs

Améliorer les conditions économiques des membres.....

Faire des recherches ou éduquer les membres.....

Augmenter le statut et le prestige des membres.....

Développer la vie sociale et de loisir des membres.....

Améliorer la vie culturelle et artistique des membres.....

Modifier la vie des non membres.....

Modifier des valeurs et des croyances dans la société

Influencer les décisions publiques des gouvernements

Offrir des activités sociales et culturelles aux aînés

Éviter l'isolement des aînés

Permettre aux aînés de travailler au bien-être des aînés

Permettre à la communauté d'oeuvrer au bien-être des aînés ..

Protéger les droits actuels des aînés

Revendiquer de nouveaux droits pour les aînés

Contribuer à la santé physique des aînés

Contribuer à la santé mentale des aînés

Permettre aux aînés de s'impliquer dans la communauté

Fournir des opportunités de travail salarié aux aînés

Développer un mouvement de personnes âgées

14. Pour vous, les items suivants constituent-ils des motifs importants pour être membre de cette association? (Pour chaque item, encerclez un seul chiffre)
- A) Tenter de modifier les valeurs et les croyances du public
 - B) Améliorer le statut des pré-retraités et retraités
 - C) Organiser des séminaires, des conférences et des ateliers
 - D) Tenter d'améliorer la vie de gens qui ne sont pas membres de l'association
 - E) Offrir des plans pour les voyages de groupe
 - F) Éduquer le public concernant la situation des pré-retraités et retraités
 - G) Faire ressortir les principes et les objectifs de l'association ..
 - H) Faire ressortir le prestige de l'association
 - I) Fournir des occasions de contacts professionnels ou d'affaires ...
 - J) Réaliser des programmes de relations publiques ou d'information ..
 - K) Améliorer la vie culturelle ou artistique des membres
 - L) Faire des pressions auprès des gouvernements afin d'améliorer les lois
 - M) Aider les membres à se trouver un emploi
 - N) Tenter d'améliorer les revenus et la situation économique des membres
 - O) Appuyer des candidats à des charges publiques
 - P) Fournir des informations ou des services de données
 - Q) Représenter les membres lors de négociations
 - R) Donner des occasions de développer des amitiés
 - S) Offrir des activités sociales ou récréatives
 - T) Obtenir des réductions sur les achats dans les magasins
 - U) Publier des magazines et des bulletins d'information
 - V) Offrir des régimes d'assurance collective
 - W) Soutenir des activités de recherche

15. Cette année (1995-1996), à quelle fréquence participez-vous aux activités ou aux services suivants?

(Pour chaque activité, encerclez le chiffre approprié)

| <u>Activités et services</u> | <u>Jamais</u> | <u>Moins d'une fois par mois</u> | <u>Entre 1-3 fois par mois</u> | <u>Entre 1-2 fois par semaine</u> | <u>3 fois et plus par semaine</u> |
|----------------------------------|---------------|----------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|
| a) Lieu de rencontre (local) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| b) Rencontres d'information | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| c) Transport pour les membres | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| d) Informations sur la santé | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| e) Repas (soupers, brunchs) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| f) Popote roulante | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| g) Visites amicales | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| h) Ligne téléphonique | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| i) Service d'accompagnement | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| j) Programme Vie active | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| k) Autres activités physiques | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| l) Loisirs (cartes, dards, jeux) | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| m) Soirées de danse | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| n) Soirées inter-clubs | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| o) Voyages de groupe | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| p) Artisanat | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| q) Expression artistique | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| r) Aide aux rapports d'impôts | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| s) Groupes d'entraide | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| t) Bénévolat pour l'association | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| u) Bénévolat dans la communauté | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| v) Formation pour les membres | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| w) Repas de funérailles | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Autres (précisez): | | | | | |
| x) _____ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| y) _____ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| z) _____ | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

16. Au cours de la dernière année, avez-vous fait une ou l'autre des activités suivantes pour l'association?

| | <u>Jamais</u> | <u>Parfois</u> | <u>Souvent</u> | <u>Régulièrement</u> |
|--|---------------|----------------|----------------|----------------------|
| A) Recruter de nouveaux membres | 1 | 2 | 3 | 4 |
| B) M'occuper des locaux | 1 | 2 | 3 | 4 |
| C) Solliciter des contributions ou des dons | 1 | 2 | 3 | 4 |
| D) Représenter officiellement l'association | 1 | 2 | 3 | 4 |
| E) Accomplir du travail de bureau ... | 1 | 2 | 3 | 4 |
| F) Téléphoner à d'autres membres | 1 | 2 | 3 | 4 |
| G) Aider la réalisation de projets spéciaux | 1 | 2 | 3 | 4 |
| H) Voter lors des élections des officiers | 1 | 2 | 3 | 4 |

17. À combien estimez-vous le nombre d'heures que vous avez passées à faire du bénévolat pour cette association dans les quatre dernières semaines?

_____ heures

18. Pour vous, quelle est l'importance des raisons suivantes pour faire du bénévolat pour cette association?

| | <u>Pas une raison</u> | <u>Peu important</u> | <u>Moyennement important</u> | <u>Très important</u> |
|--|-------------------------------|--------------------------|----------------------------------|---------------------------|
| A) Aider les autres | 1 | 2 | 3 | 4 |
| B) Me sentir utile ou productif | 1 | 2 | 3 | 4 |
| C) Accomplir une obligation morale | 1 | 2 | 3 | 4 |
| D) Accomplir une obligation sociale | 1 | 2 | 3 | 4 |
| E) Avoir des compagnons, des amis | 1 | 2 | 3 | 4 |
| F) Passer le temps | 1 | 2 | 3 | 4 |
| G) Éviter la solitude | 1 | 2 | 3 | 4 |
| H) Développer des nouvelles habiletés | 1 | 2 | 3 | 4 |
| I) Éviter l'ennui | 1 | 2 | 3 | 4 |
| J) Éviter la culpabilité | 1 | 2 | 3 | 4 |

19. Faites-vous du bénévolat ailleurs que dans cette association?

Oui 1
Non 2

20. Votre conjoint(e) est-il (elle) membre de cette association?

Oui 1
 Non 2
 Je n'ai pas de conjoint(e) ... 3

21. En ce qui concerne **les décisions pour les activités** de l'association, comment estimez-vous **l'influence** que chacun des groupes ou des membres suivants a dans cette association?

| | Pas du <u>tout</u> | <u>Peu</u> | <u>Moyen</u> | <u>Beaucoup</u> | <u>Énormément</u> |
|--------------------------|--------------------------|------------|--------------|-----------------|-------------------|
| Conseil d'administration | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Membres de l'exécutif | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Président ou présidente | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Membres des comités | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Autres membres | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

22. En ce qui concerne **l'organisation des activités** de votre association, comment estimez-vous **l'implication** que chacun des groupes ou des membres suivants a dans cette association?

| | Pas du <u>tout</u> | <u>Peu</u> | <u>Moyen</u> | <u>Beaucoup</u> | <u>Énormément</u> |
|--------------------------|--------------------------|------------|--------------|-----------------|-------------------|
| Conseil d'administration | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Membres de l'exécutif | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Président ou présidente | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Membres des comités | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Autres membres | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

23. En considérant **tous les domaines de prise de décision**, comment estimez-vous **l'influence** que chacun des groupes suivants ou que chacune des personnes suivantes a dans cette association?

| | Pas du <u>tout</u> | <u>Peu</u> | <u>Moyen</u> | <u>Beaucoup</u> | <u>Énormément</u> |
|--------------------------|--------------------------|------------|--------------|-----------------|-------------------|
| Conseil d'administration | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Membres de l'exécutif | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Président ou présidente | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Membres des comités | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| Autres membres | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |

24. En général, le fonctionnement de cette association vous satisfait-il?

| | |
|------------------------|---|
| Très satisfait | 1 |
| Satisfait | 2 |
| Insatisfait | 3 |
| Très insatisfait | 4 |

25. Combien avez-vous d'amis(es) qui sont membres de cette association?

| | |
|--------------------------------|---|
| Aucun(e) | 0 |
| Une personne..... | 1 |
| Deux personnes | 2 |
| Trois personnes | 3 |
| Quatre personnes et plus | 4 |

26. Personnellement, comment vous sentez-vous engagé envers cette association?

| | |
|-----------------------------|---|
| Pas du tout engagé | 1 |
| Un peu engagé | 2 |
| Assez engagé | 3 |
| Très engagé | 4 |
| Très fortement engagé | 5 |

II. VOTRE PARTICIPATION DANS D'AUTRES ASSOCIATIONS

27. Cette année, de combien d'association(s)
(en ne comptant pas celle-ci) êtes-vous membre?

_____ association(s)

28. Cette année, si vous êtes membre d'une des associations
suivantes, pouvez-vous indiquer votre type de participation?

Association

- a) AFEAS
- b) Association des femmes d'affaire
- c) Association Marie Reine
- d) Cercle des Fermières
- e) Dames auxiliaires de la LRC
- f) Femmes chrétiennes
- g) Femmes Mooses
- h) Filles d'Isabelle
- i) Autre association de retraités(es)
- j) Autre club de l'âge d'Or
- k) Chambre de commerce
- l) Coopérative d'alimentation
- m) Coopérative funéraire
- n) Groupe d'entraide
- o) Parti politique
- p) Syndicat
- q) Union de producteurs agricoles
- r) Chevaliers de Colomb
- s) Club Kiwanis
- t) Club Lions
- u) Club Optimiste
- v) Club Richelieu
- w) Club Rotary
- x) Légion royale canadienne
- y) Ordre des Mooses

29. Dans le passé, si vous avez été membre d'une des associations suivantes, pouvez-vous indiquer votre type de participation?

Association

- a) AFEAS
- b) Association des femmes d'affaire
- c) Association Marie Reine
- d) Cercle des Fermières
- e) Dames auxiliaires de la LRC
- f) Femmes chrétiennes
- g) Femmes Mooses
- h) Filles d'Isabelle
- i) Autre association de retraités(es)
- j) Autre club de l'âge d'Or
- k) Chambre de commerce
- l) Coopérative d'alimentation
- m) Coopérative funéraire
- n) Groupe d'entraide
- o) Parti politique
- p) Syndicat
- q) Union de producteurs agricoles
- r) Chevaliers de Colomb
- s) Club Kiwanis
- t) Club Lions
- u) Club Optimiste
- v) Club Richelieu
- w) Club Rotary
- x) Légion royale canadienne
- y) Ordre des Mooses

III. VOTRE ÉTAT DE SANTÉ

30. Comparativement à d'autres personnes de votre âge, diriez-vous qu'en général votre santé est excellente, bonne, acceptable ou mauvaise?

Excellente..... 1
Bonne 2
Acceptable 3
Mauvaise 4

31. Êtes-vous limité dans le genre ou la quantité d'activités que vous pouvez faire pour des raisons de santé?

Oui 1 (passez à la question 32)

Non 2 (passez à la question 34)

32. Depuis combien de temps êtes-vous limité dans vos activités?

33. Quel est le principal problème de santé qui impose cette limitation?

34. Voici certains commentaires que des personnes ont faits sur la vie en général.
 Pour chacun de ces commentaires, indiquez si vous êtes d'accord, pas d'accord ou incertain.
 (Pour chaque phrase, encerclez le chiffre approprié)

| | <u>D'accord</u> | <u>Pas d'accord</u> | <u>Incertain</u> |
|---|-----------------|---------------------|------------------|
| A) En vieillissant, les choses vont mieux que je m'y attendais | 1 | 2 | 3 |
| B) J'ai eu plus de chance dans ma vie que la plupart des gens que je connais | 1 | 2 | 3 |
| C) Je traverse présentement la période la plus triste de ma vie | 1 | 2 | 3 |
| D) Je suis au moins aussi heureux(se) que lorsque j'étais plus jeune | 1 | 2 | 3 |
| E) Je vis actuellement les meilleures années de ma vie | 1 | 2 | 3 |
| F) La plupart des activités que je fais sont ennuyeuses et monotones | 1 | 2 | 3 |
| G) Les choses que je fais sont aussi intéressantes qu'elles l'ont toujours été.. | 1 | 2 | 3 |
| H) Quand je pense à ma vie passée, je suis plutôt satisfait(e) | 1 | 2 | 3 |
| I) Je fais des projets pour des choses que j'aimerais faire dans un mois ou dans un an. | 1 | 2 | 3 |
| J) Lorsque je pense à ma vie passée, je trouve que je n'ai pas obtenu la plupart des choses que je désirais | 1 | 2 | 3 |
| K) Comparé aux autres, je me sens trop souvent déprimé(e) | 1 | 2 | 3 |
| L) J'ai obtenu à peu près tout ce que j'attendais de la vie | 1 | 2 | 3 |
| M) Malgré ce que les gens disent, le sort de l'homme moyen ne s'améliore pas; il empire. | 1 | 2 | 3 |

35. Voici une liste de sentiments que les gens peuvent éprouver à divers moments de leur existence. Au cours des **dernières semaines**, vous est-il arrivé souvent de vous sentir ainsi?
(Pour chaque phrase, encerclez le chiffre approprié)

| | <u>Souvent</u> | <u>Parfois</u> | <u>Jamais</u> |
|---|----------------|----------------|---------------|
| A) Le (la) plus heureux(se) au monde? | 1 | 2 | 3 |
| B) Très seul(e) ou isolé(e) des autres? | 1 | 2 | 3 |
| C) Particulièrement emballé(e) ou intéressé(e) par quelque chose? | 1 | 2 | 3 |
| D) Déprimé(e) ou très malheureux(se)? | 1 | 2 | 3 |
| E) Content(e) d'avoir accompli quelque chose? ... | 1 | 2 | 3 |
| F) Souffrant d'ennui? | 1 | 2 | 3 |
| G) Fier(fière) parce qu'on vous avait félicité au sujet de quelque chose que vous aviez fait? . | 1 | 2 | 3 |
| H) Tellement agité(e) que vous ne pouviez pas rester assis(e) longtemps? | 1 | 2 | 3 |
| I) Content(e) parce que les choses allaient comme vous vouliez? | 1 | 2 | 3 |
| J) Blessé(e) parce qu'on vous avait critiqué(e)? . | 1 | 2 | 3 |

36. Diriez-vous que vous vous sentez?

| | |
|-------------------|---|
| Jeune..... | 1 |
| D'âge moyen | 2 |
| Vieux | 3 |
| Très vieux | 4 |

37. Vous sentez-vous plus jeune, du même âge ou plus vieux que votre âge réel?

| | |
|----------------------------------|---|
| Plus jeune que mon âge réel | 1 |
| Du même âge que mon âge réel ... | 2 |
| Plus vieux que mon âge réel | 3 |

3. Le but des questions suivantes est de connaître vos opinions personnelles face à différentes situations qui se passent dans votre vie. Pour chaque phrase, veuillez dire à quel degré vous êtes en accord ou en désaccord avec l'énoncé en encerclant le degré qui correspond à votre opinion. Assurez-vous de répondre selon ce que vous pensez qui se passe réellement plutôt que selon ce que vous aimeriez qui se passe idéalement. S'il-vous-plaît donnez une réponse pour chaque énoncé même si vous n'êtes pas tout à fait sûr.

| Tout à fait désaccord | Plutôt désaccord | Faiblement désaccord | Un peu d'accord | Plutôt d'accord | Tout à fait d'accord |
|--------------------------|---------------------|-------------------------|--------------------|--------------------|-------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |

4. Lorsque ce n'est pas moi qui mène la situation, c'est généralement parce que je n'ai pas toute la compétence requise. 1 2 3 4 5 6
5. En grande partie, ma vie est contrôlée par des événements qui arrivent par hasard. 1 2 3 4 5 6
6. Il me semble que ce qui m'arrive dans la vie est surtout déterminé par des gens qui ont du pouvoir. 1 2 3 4 5 6
7. Que je sois impliqué(e) ou non dans un accident d'automobile dépend surtout de ce que je suis un mauvais ou un bon chauffeur. 1 2 3 4 5 6
8. Le fait que mes projets se réalisent ou pas dépend essentiellement de moi. 1 2 3 4 5 6
9. Il arrive souvent qu'il n'y ait aucun moyen de protéger mes intérêts personnels contre la malchance. 1 2 3 4 5 6
10. Lorsque j'obtiens ce que je désire, c'est généralement parce que je suis chanceux(se). 1 2 3 4 5 6
11. Quelle que soit ma compétence, le seul moyen que l'on me confie des responsabilités importantes est de faire appel à ceux qui détiennent le pouvoir de décision. 1 2 3 4 5 6
12. C'est essentiellement le fait que je sois aimable ou pas qui détermine si je suis estimé(e) par les autres. 1 2 3 4 5 6
13. J'ai souvent constaté dans ma vie que ce qui doit m'arriver va m'arriver. 1 2 3 4 5 6
14. Ma vie est surtout contrôlée par des personnes qui ont du pouvoir. 1 2 3 4 5 6

| Tout à fait désaccord | Plutôt désaccord | Faiblement désaccord | Un peu d'accord | Plutôt d'accord | Tout à fait d'accord |
|--|---------------------|-------------------------|--------------------|--------------------|-------------------------|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 2. Que je sois impliqué(e) ou non dans un accident d'automobile est surtout une question de chance ou de malchance. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |
| 3. Il est presque impossible à des gens comme moi de protéger leurs intérêts lorsque ces derniers sont en opposition avec ceux de groupes puissants de la société. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |
| 4. Il n'est pas toujours sage, en ce qui me concerne, de faire des projets trop longtemps à l'avance parce que souvent c'est plutôt le hasard qui décide du cours des événements. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |
| 5. Pour avoir ce que je veux, il me faut plaire à ceux qui sont au-dessus de moi. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |
| 5. Lorsque c'est moi plutôt qu'un autre qui mène la situation c'est parce que j'ai été assez chanceux(se) pour me trouver au bon endroit, au moment propice. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |
| 7. S'il arrivait que, dans un milieu, des personnes qui ont de l'influence sur les autres décident qu'elles ne m'aiment pas, je ne serais probablement pas très estimé dans ce milieu. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |
| 8. Les choses qui m'arrivent dans la vie arrivent généralement parce que j'en ai décidé ainsi. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |
| 9. Ce qui fait que je parvienne ou pas à défendre mes intérêts dépend essentiellement des actions que j'entreprends. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |
| 0. Que je sois impliqué(e) ou non dans un accident d'automobile dépend surtout des autres chauffeurs sur ma route. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |
| 1. Le fait que j'obtienne ou non ce que je désire dépend essentiellement des efforts que je fais pour l'avoir. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |
| 2. Afin que mes projets puissent se réaliser, je m'assure qu'ils cadrent avec les désirs des gens qui exercent un certain pouvoir sur moi. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |
| 3. Ce sont mes propres actions qui déterminent ce qui m'arrive d'agréable et de désagréable dans la vie. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |
| 4. C'est surtout le destin qui fait de moi une personne estimé(e) ou non par l'ensemble des gens. | | | | | 1 2 3 4 5 6 |

IV. VOTRE TRAVAIL ACTUEL ET ANTÉRIEUR

39. Actuellement, occupez-vous un emploi rémunéré?

- Je travaille à temps plein 1
 Je travaille à temps partiel..... 2
 Je suis en chômage 3
 Je ne travaille pas 4

40. Actuellement êtes-vous retraité?

- Oui..... 1 (Passez à la question 41)
 Non 2 (Passez à la question 45)

41. En quelle année avez-vous pris votre retraite?

42. Quel âge aviez-vous au moment de prendre votre retraite?

43. Pour quelles raisons avez-vous pris votre retraite?

- a) J'avais atteint l'âge obligatoire 1
 b) C'était la décision de l'employeur 2
 c) J'avais assez d'argent pour me retirer 3
 d) J'avais des problèmes de santé 4
 e) J'ai perdu mon emploi 5
 f) Je ne voulais plus travailler à cet endroit .. 6
 g) Autre (précisez) _____ 7

44. Quel métier ou quelle occupation exerciez-vous lorsque vous avez décidé de prendre votre retraite?

45. Quel métier ou quelle occupation avez-vous été exercé pendant la majeure partie de votre vie de travail?

V. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

46. Quelle est votre date de naissance?

| | <u>Jour</u> | <u>Mois</u> | <u>Année</u> |
|-------------|-------------|-------------|--------------|
| 47. Sexe: | | | |
| Femme | | | 1 |
| Homme | | | 2 |

48. Quel est votre état matrimonial actuel?

| | |
|------------------------|---|
| Marié(e) | 1 |
| Célibataire | 2 |
| Vit maritalement..... | 3 |
| Séparé(e) | 4 |
| Divorcé(e) | 5 |
| Veuf (veuve) | 6 |
| Autre (précisez) _____ | 7 |

49. Vivez-vous avec d'autres personnes?

| | |
|---|---|
| Seul (e) | 1 |
| Avec conjoint(e) seulement | 2 |
| Avec conjoint(e) et au moins un enfant | 3 |
| Sans conjoint mais avec au moins un enfant . | 4 |
| Avec un(e) autre parent(e) | 5 |
| Avec d'autres personnes que des parents | 6 |
| Autre (précisez) _____ | 7 |

50. Êtes-vous propriétaire ou locataire de votre logement ou de votre maison?

| | |
|--------------------|---|
| Propriétaire | 1 |
| Locataire | 2 |

51. Quel est le plus haut niveau d'études que vous ayez atteint?

52. Depuis quelle année habitez-vous dans la même municipalité?

53. Parmi les personnes qui vous sont apparentées, combien de personnes considérez-vous comme des amis(es) intimes auxquels (auxquelles) vous pouvez faire des confidences?

| | |
|--------------------------------|---|
| Aucune | 0 |
| Une personne | 1 |
| Deux personnes | 2 |
| Trois personnes | 3 |
| Quatre personnes et plus | 4 |

54. À part les personnes qui vous sont apparentées, combien de personnes considérez-vous comme des amis(es) intimes auxquels (auxquelles) vous pouvez faire des confidences?

| | |
|--------------------------------|---|
| Aucune | 0 |
| Une personne | 1 |
| Deux personnes | 2 |
| Trois personnes | 3 |
| Quatre personnes et plus | 4 |

55. Avez-vous des enfants?

| | | |
|-----------|---|---------------------------|
| Oui | 1 | (Passez à la question 56) |
| Non | 2 | (Passez à la question 59) |

56. Avez-vous des enfants qui n'habitent pas avec vous?

| | | |
|-----------|---|---------------------------|
| Oui | 1 | (Passez à la question 57) |
| Non | 2 | (Passez à la question 59) |

57. À quel intervalle de temps voyez-vous un de vos enfants qui n'habite pas avec vous?

Tous les jours 1
 Au moins une fois par semaine . 2
 Au moins une fois par mois 3
 Moins d'une fois par mois 4
 Jamais 5

58. À quel intervalle de temps parlez-vous au téléphone à un de vos enfants qui n'habite pas avec vous?

Tous les jours 1
 Au moins une fois par semaine . 2
 Au moins une fois par mois 3
 Moins d'une fois par mois 4
 Jamais 5

59. À quel intervalle de temps voyez-vous un membre de votre parenté?

Tous les jours 1
 Au moins une fois par semaine . 2
 Au moins une fois par mois 3
 Moins d'une fois par mois 4
 Jamais 5

60. À quel intervalle de temps parlez-vous au téléphone à un membre de votre parenté?

Tous les jours 1
 Au moins une fois par semaine . 2
 Au moins une fois par mois 3
 Moins d'une fois par mois 4
 Jamais 5

61. À quel intervalle de temps voyez-vous un de vos amis?

Tous les jours 1
 Au moins une fois par semaine . 2
 Au moins une fois par mois 3
 Moins d'une fois par mois 4
 Jamais 5

62. À quel intervalle de temps parlez-vous au téléphone à un de vos amis?

| | |
|---------------------------------|---|
| Tous les jours | 1 |
| Au moins une fois par semaine . | 2 |
| Au moins une fois par mois | 3 |
| Moins d'une fois par mois | 4 |
| Jamais | 5 |

63. Êtes-vous de religion?

| | |
|------------------------|---|
| Catholique | 1 |
| Protestante | 2 |
| Autre (Précisez) | 3 |

64. Nous avons besoin à des fins purement statistiques, de renseignements sur les revenus de votre foyer. Vos réponses demeureront anonymes et seront traitées en toute confidentialité.

Quelle catégorie décrit le mieux le revenu total de tous les membres de votre foyer avant impôts, l'an dernier (1995)?

| | |
|-----------------------------|----|
| moins de 9 999 \$ | 1 |
| 10 000 \$ - 14 999 \$ | 2 |
| 15 000 \$ - 19 999 \$ | 3 |
| 20 000 \$ - 24 999 \$ | 4 |
| 25 000 \$ - 29 999 \$ | 5 |
| 30 000 \$ - 34 999 \$ | 6 |
| 35 000 \$ - 40 999 \$ | 7 |
| 40 000 \$ - 44 999 \$ | 8 |
| 45 000 \$ - 49 999 \$ | 9 |
| 50 000 \$ et plus | 10 |

65. Combien de personnes dépendent de ce revenu?

_____ personnes

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

S.V.P.
RETOURNEZ LE QUESTIONNAIRE
DANS L'ENVELOPPE PRÉ-ADRESSÉE
ET PRÉ-AFFRANCHIE (NE PAS METTRE DE TIMBRE).

CODE DE RAPPEL: _____

Date: _____

Date: _____

Annexe 6.

Coefficients d'homogénéité des motivations associatives

| <u>Motifs</u> | <u>Items de la question 14 du questionnaire aux membres</u> | <u>Alpha de Cronbach (α)</u> |
|----------------|---|--|
| Sociaux | K, R, S | 0,8463 |
| Matériels | E, T, V | 0,7623 |
| Normatifs | B, F, G, H, Q | 0,9062 |
| Information | C, P, U, W | 0,8643 |
| Lobbying | A, D, J, L, O | 0,8617 |
| Occupationnels | I, M, N | 0,8145 |